Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16073 – 7 F

DIMANCHE 29 - LUNDI 30 SEPTEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Israël reste intransigeant face aux Palestiniens

Trois jours d'affrontements ont fait 76 morts

APRÈS UNE JOURNÉE de contacts téléphoniques intenses à partir de New York, où il participe aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a estimé avoir fait *« de grands progrès »* dans l'organisation d'une rencontre entre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Selon un responsable américain qui a requis l'anonymat, cette rencontre pourrait avoir lieu samedi 28 septembre, dans la soirée, à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza. En Israël, on évoquait la possibilité d'une rencontre, dimanche au Caire, en présence du président Hosni Moubarak.

Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a admis que les Israéliens et les Palestiniens discutaient encore des résultats qu'ils pourraient espérer d'une telle rencontre, que le président Jacques Chirac, le chancelier allemand Helmut Kohl et le premier ministre britannique John Major ont aussi vivement encouragée dans un appel *« commun et solennel »* aux deux intéressés.

Des diplomates américains à New York ont estimé que M. Arafat n'accepterait une rencontre que si le nouvel accès ouvert à Jérusalem-Est au tunnel longeant l'Esplanade des mosquées était fermé. Lors d'une conférence de presse réunie vendredi, M. Nétanyahou a exclu une telle mesure et rejeté sur l'Autorité palestinienne la responsabilité de l'embrasement des territoires palestiniens. Il a accusé M. Arafat d'avoir pris l'affaire du tunnel pour prétexte afin de mettre le feu aux poudres. Vendredi, des heurts ont encore eu lieu entre Palestiniens et l'armée israélienne, notamment sur l'esplanade des Mosquées. Depuis mercredi, 76 personnes (62 Palestiniens et 14 militaires israéliens) ont été tuées et des centaines d'autres blessées.

Lire page 2 et notre éditorial page 13

Grève unitaire des enseignants contre « un budget en régression »

Les suppressions de postes sont au cœur des manifestations de lundi

L'APPEL À LA GRÈVE lancé pour lundi 30 septembre par les syndicats enseignants devrait fortement perturber le fonctionnement des établissements scolaires, dont certains seront fermés. Cette journée d'action unitaire – la première, depuis l'éclatement de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), en 1992 – est destinée à protester contre l'insuffisance des moyens budgétaires. Les syndicats dénoncent *« un budget 1997 en régression pour la première fois depuis des décennies »*, et les suppressions de postes prévues dans le premier et le second degré qui se traduisent par la mise au chômage de milliers de maîtres-auxiliaires.

Par ailleurs, le trafic ferroviaire est toujours très ralenti au départ et à destination de Marseille en raison de la grève – reconduite à une large majorité – des agents de conduite du dépôt marseillais. En revanche, les contrôleurs ont repris le travail en Lorraine et à Toulouse.

Lire pages 8 et 26

Arthur, Nagui, Delarue : toujours

AU DÉBUT du mois de juin, Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision était contraint à la démission après « l'affaire des animateurs-producteurs ». Plus de trois mois ont passé. Pour les « enfants gâtés » de la télé, le show continue. Sur TF1 pour Nagui et Arthur. Sur France 2, où Jean-Luc Delarue poursuit sa carrière de jeune homme pressé.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia. »

Soutien aux sans-papiers

Associations, syndicats et partis de gauche manifestent en faveur des sans-papiers. p. 26

Les jeunes à la banque

Les banques multiplient les offres pour séduire les moins de 25 ans. Lire en pages « Placements », avec nos rubriques Immobilier, Fiscalité, Marchés internationaux, Bourse. pp. 16 à 18

Banditisme et travail clandestin

Le milieu marseillais s'était emparé de ce « marché » très lucratif. Démantèlement d'un réseau. p. 9

La Désirade a la fièvre

Un maire assassiné en 1991, une polémique avec les autorités sanitaires au sujet de l'eau : un vent mauvais souffle sur la petite île des Antilles touchée en 1995 par une étrange « épidémie » d'appendicites. p. 11

Cher vieux Tintin

Le magazine *Tintin* aurait eu cinquante ans cette année. Hélas, la belle aventure s'est terminée en 1988. p. 12

Hervé de Charette au « Grand Jury »

Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 29 septembre à partir de 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,50 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 929 - 7,00 F

A Moscou, police publique et clientèle privée

MOSCOU
de notre correspondant

Ivan Ivanovitch Fabritzi a le sourire satisfait d'un petit patron libéral qui fait tourner sa PME sans subventions. *« Nous ne recevons pas un kopeck du budget de l'Etat. »*

Le major Fabritzi est le chef des forces du ministère de l'intérieur chargées de la surveillance des quartiers nord-ouest de Moscou. Assis derrière un bureau flambant neuf, dans son uniforme rutilant, il joue avec un immense téléphone-standard de fabrication occidentale pour appeler ses « employés », une cinquantaine. Un subordonné entre. Il salue, montre son « outil de travail » : le dernier modèle kalachnikov, à crosse repliable.

Ivan Fabritzi ouvre ses placards et sort son équipement acheté, dit-il, *« en autofinancement »* : gilet pare-balles et casque de combat. Puis, d'un tiroir, il extrait ses livres de comptes : *« 2 milliards de roubles* (2 millions de FF) *de chiffre d'affaires le mois dernier, et ça ne fait qu'augmenter »*, dit-il. Son supérieur hiérarchique, qui a dû faire du stop pour venir en visite, reste pantois : son propre service fonctionne, très mal, sur le budget de l'Etat.

Comme toutes les divisions du ministère chargées de la garde à Moscou, le commissariat du major Fabritzi fonctionne exclusivement grâce à l'argent de ceux qu'on appelle ici *« les clients »*. Il y a une pièce spéciale pour les conseillers. Deux services sont affectés à la conclusion des contrats. Un autre, équipé d'ordinateurs, se charge de la comptabilité.

Pour les particuliers, le service de garde coûte la très modique somme de 15 000 roubles (15 francs) par mois. L'installation d'une alarme reliée au commissariat de 300 000 à 400 000 roubles (300 à 400 francs). *« Pour les entreprises, les banques notamment, c'est plus cher. Nous travaillons selon le principe du socialisme »*, dit, sans rire, le major Fabritzi. Les institutions d'Etat ont, elles aussi, droit à des prix spéciaux. Mais elles doivent payer en temps et en heure.

Gilets pare-balles, arme automatique, matraque, uniforme de la milice : les hommes du major Fabritzi patrouillent en voiture. Ils foncent quand une alarme sonne chez un client. Entre-temps, ces policiers, sans formation ni diplôme, font régner la loi dont ils semblent pourtant ignorer tout ou presque.

Le mélange des genres n'a pas l'air de gêner le major Fabritzi. Il préfère vanter les travaux de rénovation de son commissariat, souligner les avantages du système : des voitures neuves, la pose de vitres blindées même à l'intérieur des locaux, la construction de garages. *« Peut-être que je sers de toit* [protection] *à des entreprises mafieuses »*, reconnaît volontiers le major. Mais, ajoute-t-il, *« si leurs papiers sont en règle... »*.

Ivan Fabritzi a fixé lui-même ses règles d'intervention. Si, chez un client, il découvre, *« par exemple »*, que celui-ci fabrique illégalement de l'alcool, le major *« ferme les yeux »*. De même, il admet qu'il refuse d'intervenir dans les règlements de comptes entre ses chers administrés. Mais, s'il trouve un homme assassiné, il prévient ses confrères de la police criminelle.

Le major Fabritzi reconnaît qu'il serait souhaitable, en Russie, que tout le monde paie des impôts et que la police soit financée par l'Etat. Mais, fait-il comprendre en soupirant, il ne faut pas rêver. Et puis les affaires marchent tellement bien comme cela...

Jean-Baptiste Naudet

Pepsi bat en retraite

NUMÉRO DEUX mondial des boissons gazeuses, Pepsi aurait-il perdu la guerre contre Coca-Cola ? En 1996, le groupe a lancé une offensive marketing sans précédent, changeant la couleur de son logo en bleu, au risque de déconcerter les consommateurs. Il a réalisé de la publicité dans l'espace avec des cosmonautes russes, organisé des concerts de rock sur la place Rouge à Moscou et affrété un Concorde repeint à ses nouvelles couleurs. Cette débauche de dépenses est un échec. Les ventes de Pepsi progressent deux fois moins vite que celles de Coca. La conquête du Brésil est un fiasco financier. Au Venezuela, le partenaire de Pepsi a rallié Coca-Cola cet été. Le groupe, qui reconnaît avoir sous-estimé la force de Coca, va réorienter ses efforts vers l'Inde, la Chine et l'Est.

Lire page 14

Le retour de l'optimisme américain

OÙ EST PASSÉ *« l'homme blanc en colère » ?* Où est-il, cet Américain moyen frustré, aigri et anxieux, qui envoya une majorité républicaine au Congrès il y a deux ans et provoqua l'ascension du populiste Pat Buchanan en février 1996 ? Si l'on en croit les sacro-saints sondages, cet étrange spécimen électoral que fut *« the angry white male »* semble avoir cédé la place à un citoyen apaisé, satisfait de sa situation économique et prêt à renvoyer pour *quatre ans* à la Maison Blanche un président démocrate qui lui garantit une certaine forme de statu quo.

Le principal facteur de cette stabilisation est, sans conteste, l'amélioration de l'économie. L'anxiété économique qui dominait, il y a encore un an, l'humeur des Américains, s'est considérablement atténuée : une série d'études d'opinion publiées au cours des deux dernières semaines le démontrent de manière éclatante. A la question-clé : *« Votre situation est-elle meilleure aujourd'hui qu'il y a quatre ans ? »*, les Américains, à deux contre un, répondent oui, selon un sondage *Washington Post-ABC News*.

D'après une autre enquête (*Wall Street Journal-NBC*), 56 % des électeurs sont satisfaits de l'état actuel de l'économie, un chiffre qui atteint même 70 % dans une étude *New York Times-CBS*.

L'anxiété subsiste, mais elle est reportée sur la génération suivante : 47 % des Américains ne croient pas que le niveau de vie de leurs enfants sera supérieur au leur, contre 43 %, qui, au contraire, s'attendent à ce qu'il soit meilleur (*Wall Street Journal-NBC*).

Les personnes interrogées, elles, sont beaucoup moins inquiètes sur leur propre sort qu'il y a dix mois : 73 % d'entre elles (*New York Times-CBS*) jugent leur situation économique personnelle sûre.

Enfin, toutes ces enquêtes traduisent un niveau d'optimisme sans précédent depuis la fin de la guerre du Golfe : pour 39 % ou 40 % des Américains, le pays va dans la bonne direction. Il y a quelques mois, en avril, ils n'étaient que 24 %.

Les remarquables chiffres de l'emploi (5,1 % de chômage en août, le plus bas niveau depuis sept ans) ont sans doute contribué à la maîtrise du sentiment d'anxiété. Mais plusieurs analystes constatent que, même parmi les demandeurs d'emploi, une majorité déclarent faire confiance au président Clinton pour la gestion de l'économie. C'est donc que les bénéfices du cycle actuel de croissance économique sont désormais perceptibles pour les ménages.

La perception est ici cruciale : après avoir beaucoup donné, tout l'hiver, dans la tragédie du *« downsizing »* et des restructurations d'entreprises, les médias américains mettent aujourd'hui l'accent sur le *« upsizing »*, les créations d'emplois. Lundi 23 septembre, par exemple, le grand journal du soir de la chaîne ABC consacrait un reportage aux difficultés qu'éprouvent les chefs d'entreprise de plusieurs régions industrielles du Midwest à embaucher, faute de main-d'œuvre disponible.

Les grandes entreprises américaines ont retenu les leçons des experts en communication qui ont souligné les répercussions désastreuses sur leur image d'annonces de licenciements massifs.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 13

Rome et Madrid courent vers l'euro

L'ESPAGNE ET L'ITALIE ont adopté, vendredi 27 septembre, des projets de budget d'austérité sans précédent. A Madrid comme à Rome, c'est la nécessité de respecter strictement les critères de Maastricht qui a prévalu. Le gouvernement conservateur espagnol et la coalition de centre-gauche au pouvoir en Italie entendent ainsi figurer dans le « peloton de tête » de la monnaie unique.

Le président du conseil italien, Romano Prodi, a résumé l'engagement de son cabinet en estimant qu'il s'agissait d'un *« message clair et définitif de la volonté de l'Italie d'accomplir la démarche nécessaire pour adhérer, avec les autres pays fondateurs de l'Europe, à la monnaie unique »*. Symboliquement, Rome a mis en place une taxation extraordinaire déjà surnommée *« l'impôt pour l'Europe »*.

A Madrid, la volonté de rigueur a déjà été appréciée des marchés, même si sa mise en œuvre suscite encore des interrogations. Certains analystes redoutent que les réductions budgétaires soient moins importantes qu'escompté et que l'accroissement des charges fiscales porte un coup aux deux économies, accentuant les déséquilibres sociaux.

Lire page 5

Un photographe à New York

WILLIAM KLEIN

PHOTOGRAPHE et cinéaste américain installé à Paris, William Klein a réalisé à New York, en 1954-1955, un travail à contre-pied de la « belle image » de l'époque : clichés décadrés, flous, « sales », agressifs. Deux cents images sont exposées à la Maison européenne de la photographie, à Paris. Elles traduisent à la fois sa passion et sa haine pour cette ville.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	20
France	6	Agenda	21
Société	8	Abonnements	21
Carnet	9	Météorologie	21
Horizons	11	Mots croisés	21
Entreprises	14	Culture	22
Placements/marchés	16	Guide culturel	24
Communication	19	Radio-Télévision	25

PROCHE-ORIENT **Les efforts diplomatiques se sont multipliés pour faciliter une rencontre entre le premier ministre israélien et le président de l'Autorité palestinienne. Tandis que les Etats-Unis tentent d'organiser cette rencontre, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont lancé un appel en ce sens. ● LES AFFRONTEMENTS qui ont eu lieu, du mercredi 25 au vendredi 27 septembre, dans les territoires palestiniens ainsi qu'à Jérusalem-Est, ont causé la mort de 62 Palestiniens et de 14 soldats israéliens. ● M. NÉTANYAHOU a déclaré, vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne regrettait pas d'avoir autorisé l'ouverture d'un nouvel accès à un tunnel, sous le quartier musulman de Jérusalem – décision qui a déclenché la flambée de violences –, et a réaffirmé la souveraineté de l'Etat juif sur la Ville sainte. *(Lire aussi notre éditorial en page 13.)***

Le premier ministre israélien demeure intransigeant envers les Palestiniens

Les pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, s'efforcent d'organiser une rencontre entre Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat pour mettre fin aux affrontements qui, du mercredi 25 au vendredi 27 septembre, ont coûté la vie à soixante-deux Palestiniens et quatorze soldats de Tsahal

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu, vendredi 27 septembre, une réunion formelle sur la situation dans les territoires palestiniens, cependant que la diplomatie américaine, d'une part, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne dans un effort conjugué, d'autre part, tentaient de convaincre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, de se rencontrer pour tenter de régler les problèmes en suspens. Une fois n'est pas coutume : il n'existe aucune rivalité entre Washington et les pays européens.

« Nous sommes très confiants qu'une rencontre aura lieu très prochainement » entre M. Nétanyahou et M. Arafat, a déclaré, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, tandis qu'un responsable américain affirmait qu'une telle rencontre pourrait être organisée dès ce samedi soir, à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza. *« C'est une possibilité, pas une certitude, et il y a aussi une forte probabilité »* que, si la rencontre a lieu, il y en ait une autre, mardi, à laquelle pourrait participer le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a ajouté ce responsable, sous couvert d'anonymat.

Certains diplomates américains estimaient, toutefois, que M. Arafat n'accepterait une telle rencontre que si le nouvel accès, récemment ouvert dans la partie arabe de Jérusalem, à un tunnel souterrain qui longe l'esplanade des Mosquées, était fermé.

PROJET DE RÉSOLUTION A L'ONU

Peu auparavant, lors d'une réunion formelle du Conseil de sécurité des Nations unies, le groupe arabe, avec le soutien des pays non alignés, avait fait circuler un projet de résolution qui condamne Israël et exige la fermeture *« immédiate »* du tunnel. Pour être accepté par les Etats-Unis, qui ne l'on pas rejeté d'emblée, ce texte devrait être profondément modifié. M. Christopher, qui demeure en contact étroit avec M. Nétanyahou et M. Arafat, ainsi qu'avec le président égyptien, Hosni Moubarak, pour tenter d'organiser un entretien au sommet israélo-palestinien, a expliqué aux journalistes que les Etats-Unis pourraient, *« dans les jours à venir »*, accepter un texte *« équilibré »* du Conseil de sécurité. Selon Madeleine Albright, la représentante américaine à l'ONU, le retour au calme et la reprise du dialogue sont les deux objectifs prioritaires de Washington. Le Conseil devait reprendre ses débats samedi.

Le président Jacques Chirac, le chancelier allemand, Helmut Kohl et le premier ministre britannique, John Major, ont adressé au premier ministre israélien et au chef de l'Autorité palestinienne un *« appel commun et solennel »* pour leur demander de se rencontrer. L'initiative en a été prise par M. Chirac et a été aussitôt approuvée par M. Kohl et M. Major. La présidence irlandaise de l'Union européenne (UE) en a été informée. C'est la première initiative du genre de la part de pays membres de l'UE.

UNE DÉMARCHE EUROPÉENNE

Dans deux lettres adressées séparément à M. Nétanyahou et à M. Arafat, les signataires ont exprimé leur *« forte préoccupation après les graves événements qui viennent de se dérouler dans les territoires autonomes et qui risquent de mettre en péril le processus de paix »*. Ils leur ont demandé de *« faire les gestes d'apaisement nécessaires »*, souhaitant *« vivement une reprise immédiate des négociations au plus haut niveau »* entre les deux hommes, pour *« examiner tous les sujets en suspens »* en vue d'une *« application complète des accords signés, et cela dans la perspective d'un accord concernant le statut final des territoires palestiniens »*.

Dans leur missive à M. Nétanyahou, MM. Chirac, Kohl et Major affirment, en outre, avoir été *« heureux »* de l'accueillir récemment dans leurs capitales et de l'avoir entendu leur faire part de son *« souci de respecter les engagements signés et de poursuivre les conversations avec l'Autorité palestinienne »*.

A. B. P.

M. Nétanyahou réaffirme la souveraineté de l'Etat juif sur Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ceux qui attendaient ne serait-ce qu'un geste du premier ministre en direction des Palestiniens, pour détendre l'atmosphère, en sont une nouvelle fois – temporairement peut-être – pour leur frais. Eteignez l'incendie que « vous » avez allumé, ne demandez rien en retour, et alors nous serons prêts à reprendre les négociations de paix. Sinon... Tel est, en substance, le message adressé, vendredi 27 septembre, par Benyamin Nétanyahou au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, au troisième jour des affrontements qui ont coûté la vie à soixante-deux Palestiniens et à quatorze soldats israéliens. Samedi, en dépit des efforts de la diplomatie internationale, mobilisée pour sauver ce qui peut encore l'être du processus de paix, aucune date n'avait été fixée pour une rencontre entre les deux hommes.

Alors que la situation dans les territoires demeure extrêmement tendue, les Palestiniens veulent être sûrs que le deuxième rendez-vous de M. Arafat avec M. Nétanyahou sera plus productif que le premier. Samedi, en fin de matinée, ils n'avaient pas reçu cette assurance. *« Il y a aura une rencontre »*, a assuré le premier ministre, ajoutant que *« plusieurs possibilités »* étaient envisageables, dont l'invitation lancée par le président égyptien, Hosni Moubarak, pour un sommet à trois, dimanche, au Caire.

M. Nétanyahou l'a noté : mis à part les sanglants incidents de Jérusalem-Est et en dépit des affrontements sporadiques près des barrages israéliens dressés autour des enclaves autonomes – deux Palestiniens tués à Jéricho, deux soldats israéliens tués à Toulkarem –, l'atmosphère, vendredi, dans les territoires, fut *« un peu moins mauvaise que les deux jours précédents »*. Des manifestations violentes ont, certes, encore eu lieu un peu partout, notamment à Hébron, à Bethléem, à Ramallah, à Qalkilya et autour des colonies juives de Gaza, faisant plus d'une centaine de blessés palestiniens et une dizaine d'Israéliens. Mais partout où elle est présente, la police de l'OLP a réussi à empêcher les jeteurs de pierres d'approcher de trop près les postes et barrages militaires de l'occupant.

SANS REGRETS

Les ordres de fermeté que M. Arafat avait donnés à ses hommes ont été globalement respectés. Les « conseils » donnés aux imams des mosquées sous son contrôle pour que leurs prêches apaisent les tensions ont aussi été entendus. De même le président de l'Autorité palestinienne avait-il ordonné que les funérailles des *« martyrs »* tombés la veille sous les balles israéliennes soient *« familiales »*. Dans la plupart des cas, cet ordre aussi fut respecté.

Tsahal aurait également, selon le général Amnon Shahak, chef d'état-major des armées, *« fait preuve de la plus grande retenue »*. Les blessés palestiniens de la journée ont certes un autre avis, mais il est un fait que les équipements lourds acheminés depuis jeudi dans les territoires, y compris les hélicoptères Cobra, qui avaient tiré la veille sur les policiers palestiniens, n'ont pas été utilisés vendredi. La menace a porté.

Elle a été renouvelée en termes extrêmement clairs par le général Shahak. *« Les chars d'assaut et les blindés que nous avons déployés en certains endroits seront utilisés si nécessaire. J'espère*, a-t-il dit, *que nous n'aurons pas à le faire, mais nous le ferons s'ils* [les Palestiniens] *nous y forcent. »* Emise, vendredi, en présence du premier ministre, au cours d'une étonnante conférence de presse convoquée pour un aréopage de journalistes triés sur le volet, la menace illustre encore, si besoin est, l'ampleur de la déchirure intervenue ces derniers mois, et surtout ces dernières heures, dans les relations israélo-palestiniennes.

Le général Shahak l'a dit : même si les choses se calment, même si les négociations reprennent, *« la situation a changé, des policiers palestiniens ont tiré sur des soldats israéliens que, pour certains, ils connaissaient personnellement pour avoir fait ensemble des patrouilles communes. Je doute que nous puissions reprendre nos relations sur la base des arrangements qui prévalaient précédemment »*.

Le premier ministre, qui a réuni sa conférence de presse en présence – ce qui est extrêmement rare – des quatre chefs des services de sécurité d'Israël – armée, police, Shin Beth (sécurité intérieure) et renseignement militaire –, a certes rappelé à plusieurs reprises qu'il était *« pour la continuation du processus de paix »*. Mais il n'a pris aucun engagement, n'a fait aucune promesse, n'a envisagé aucun geste de nature à détendre un peu l'atmosphère.

Pas question de refermer, même provisoirement, l'accès ouvert dans le quartier musulman de Jérusalem, au tunnel qui longe l'esplanade des Mosquées. Accusant nommément M. Arafat et son « gouvernement » d'avoir *« délibérément et cyniquement manipulé la vérité sur ce tunnel qui n'endommage en rien les Lieux saints musulmans de manière à enflammer les esprits religieux et le monde arabe pour en tirer un bénéfice politique »*, M. Nétanyahou a affirmé : *« Je ne regrette pas du tout ma décision d'ouvrir ce tunnel. »*

Pourquoi ne pas avoir retardé à un moment plus propice, et à l'instar des gouvernements précédents, une mesure aussi potentiellement dangereuse ? *« Parce que je n'ai aucune raison de retarder notre souveraineté sur Jérusalem.* a-t-il répondu. *Parce que l'ouverture pratiquée n'est rien d'autre que l'expression de notre souveraineté sur la capitale éternelle d'Israël. »* Pas une seconde, M. Nétanyahou ou son entourage n'ont semblé imaginer que c'est précisément cela qui pour les Palestiniens, comme pour le reste du monde arabe, sans parler de la communauté internationale – qui ne reconnaît pas l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est –, a mis le feu aux poudres.

SOUTIEN AUX COLONS A HÉBRON

« Nous sommes dans un processus de paix pour débattre de nos problèmes, pour négocier, discuter », a plaidé le premier ministre, ajoutant : *« Il n'est pas possible d'admettre que chaque fois que nous avons un différend, l'autre partie passe à la menace et aux violences. »* Les Palestiniens n'ont évidemment pas été consultés sur l'affaire du tunnel, parce que les nationalistes et les religieux au pouvoir considèrent que Jérusalem leur appartient. Ils ne sont pas davantage consultés lorsque leurs terres sont confisquées pour percer des routes, créer de nouvelles colonies juives ou agrandir certaines des cent quarante-sept implantations existantes. Ainsi le Likoud peut-il multiplier les faits accomplis, dont il espère qu'à terme ils empêcheront toute possibilité de créer un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

L'exemple de la grande ville arabe d'Hébron, toujours occupée, est à cet égard révélateur de la stratégie nationaliste. *« Discutons, négocions pour trouver un arrangement acceptable par les deux parties »*, a répété, vendredi, le premier ministre. Mais c'est précisément ce que le gouvernement travailliste avait fait avec l'OLP avant de parvenir à un accord : les quatre cent cinquante colons juifs extrémistes installés au cœur de cette ville de cent vingt mille Arabes étaient autorisés à rester sur place. Les soldats pouvaient aussi y demeurer pour les protéger.

Aujourd'hui, M. Nétanyahou veut agrandir la place laissée aux colons pour que *« la communauté juive puisse vivre et se développer dans une sécurité complète »*. Il l'a répété vendredi : ladite communauté étant *« installée dans une vallée cernée de collines où seraient déployés des policiers palestiniens en armes, le problème est sérieux. Il faut discuter »*. Bref, le redéploiement, en retard de six mois sur le calendrier des accords initiaux, n'est pas pour demain.

Patrice Claude

« Qui aurait pu prévoir... »

Le quotidien israélien *Yedioth Aharonot* a publié, dans son édition du 27 septembre, un article de l'ancien chef de cabinet du premier ministre assassiné, Itzhak Rabin, à propos de l'ouverture d'un nouvel accès au tunnel dans le vieux Jérusalem, à l'origine de la flambée de violences dans les territoires palestiniens. Eitan Haber s'adressait aux *« Israéliens, aux mères juives »* qui *« risquent de perdre un enfant »* dans les combats. Il expliquait que la décision d'ouvrir cet accès avait été repoussée à plusieurs reprises par Rabin compte tenu des risques de réactions violentes de la part des Palestiniens musulmans. Vendredi, au cours de sa conférence de presse, Benyamin Nétanyahou s'est interrogé : *« Qui aurait pu prévoir que cette décision allait entraîner autant de tensions et autant de violences ? Personne. »*

« Allah vous punira pour ces crimes »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A la porte des Lions, vendredi à midi, des milliers de Palestiniens ont pleuré. A cause des gaz lacrymogènes lâchés à profusion par la police antiémeute israélienne. Mais aussi de rage et d'impuissance face à la force. Quatre mille hommes en armes avaient été déployés à l'intérieur et au pied des remparts de la vieille ville de Jérusalem. Mission : décourager le maximum de pèlerins musulmans d'entrer sur l'esplanade de la mosquée El Aqsa, et veiller à ce que la grande prière du vendredi ne tourne pas au désordre.

Mission à moitié accomplie : ils furent moins de dix mille fidèles – trois fois moins qu'en temps ordinaire –, à oser braver les contrôles et l'humiliation de la fouille corporelle en pleine rue. Mais le désordre, malgré ou à cause de cette massive présence d'armes et d'uniformes autour d'un lieu de prières, a eu lieu. Comme à l'accoutumée, tout a commencé par des jets de pierres lancées de loin par une poignée de jeunes Palestiniens en direction des forces de police massées tout autour de l'esplanade.

Grenades lacrymogènes, tirs tendus, coups de matraque et bastonnades. En quelques minutes, à l'issue de la prière, l'esplanade des Mosquées, que les Juifs appellent le mont du Temple, parce qu'il y a dix-neuf siècles s'élevait ici le Second Temple du judaïsme, détruit en l'an 70 par les Romains, s'est transformée en champ de tir. En quelques minutes, des centaines de policiers casqués ont investi l'esplanade, courant et tirant à travers les jardins et les pelouses du troisième lieu saint de l'Islam. Trois Palestiniens sans arme ont été tués, une quarantaine sérieusement blessés, la plupart à la tête.

Les Israéliens jurent qu'ils n'ont tiré *« que »* des balles en caoutchouc, dont chacun sait qu'à courte distance elles tuent pratiquement à coup sûr. A l'hôpital palestinien Makassed de Jérusalem-Est, des médecins affirment qu'ils ont retiré certaines balles de plomb des corps blessés et des cadavres.

FEMMES MATRAQUÉES

Des femmes ont été matraquées et des vieillards bousculés. La plupart des blessés que les journalistes ont pu voir sur des brancards, transportés vers les ambulances qui se succédaient à la porte des Lions, avaient au moins quarante ans. Un homme plus jeune fut emmené à l'hôpital avec un trou dans la tempe, gros comme un œuf de colombe.

A la sortie, Marouane Farra, un habitant de Jérusalem-Est, racontait un épisode de l'échauffourée. *« Nous avons dû nous barricader à l'intérieur de la mosquée El Aqsa proprement dite, ils nous poursuivaient à travers les jardins avec leurs matraques. Ils ont essayé de défoncer les portes, puis ils ont renoncé. »* Près de lui, un vieil homme en keffiyé et robe traditionnelle s'est arrêté entre les deux rangées d'hommes en uniforme qui gardaient la porte d'entrée. Le vieil Arabe endimanché s'est alors tourné vers les policiers et a levé un poing serré sur un chapelet de perles : *« Je le jure, Allah vous punira pour ces crimes ! »* Puis, il s'est éloigné d'un pas lourd.

P. C.

« Comme un éléphant dans un magasin de porcelaine »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Jeudi 26 septembre, au lendemain des premiers affrontements entre Palestiniens et Israéliens, Hemi Shalev, écrivait, dans le quotidien conservateur *Ma'ariv* : *« Le premier ministre a surpris jusqu'à ses détracteurs les plus déterminés. Depuis qu'il a pris ses fonctions, il agit comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Il a été victime de ses déclarations à l'emporte-pièce, de ses menaces gratuites et de ses décisions précipitées qui ont culminé avec l'autorisation accordée pour l'ouverture du tunnel. Comme si la crise diplomatique avec le monde arabe ne suffisait pas, M. Nétanyahou a suivi le conseil imprudent du maire de Jérusalem, Ehud Olmert, et soulevé un problème religieux. »*

« Un des moyens de réparer les dégâts, ajoutait le journaliste, *sera la conclusion rapide d'un accord de redéploiement à Hébron et un retrait des forces israéliennes. Ce serait la preuve que le processus de paix existe toujours, pas seulement dans les paroles creuses des porte-parole du gouvernement. »*

Dans le même quotidien, Oded Granot évoquait la position de Yasser Arafat : *« Après les incidents d'hier, il a de bonnes raisons de s'inquiéter. (...) Les tirs* [de la police palestinienne] *apportent de l'eau au moulin de ceux qui* [parmi les Israéliens] *sont hostiles à une évacuation partielle de Hébron, comme de ceux qui assurent qu'on ne peut pas faire confiance à la police palestinienne. »*

« BIBI ET SURTOUT BIBI »

« Ouvrir le tunnel sans négocier avec les Palestiniens était complètement stupide et, peut-être pire encore, délibérément stupide, assurait Sever Plotzker, dans le *Yédiot Aharonot*, journal de centre droit. *Mais la réplique palestinienne était complètement folle, et peut-être pis encore, intentionnellement folle. »* Au centre gauche, le célèbre chroniqueur militaire Ze'ev Shiff révélait, dans le *Haaretz*, que tous les responsables militaires n'avaient pas été consultés à propos de l'ouverture du tunnel. *« Ce qu'il y a d'étonnant*, écrivait-il, *est que la décision a été prise alors que le cabinet du premier ministre savait qu'il y avait un risque de violences. »*

Vendredi, Yoel Marcus, dans le *Haaretz*, reprenait la métaphore de l'éléphant à propos du premier ministre. *« Partout où il se trouve, il casse de la vaisselle*, notait-il. *Il a immobilisé l'armée, le Mossad, et le ministère des affaires étrangères. Il a humilié Arafat, rendu fou Moubarak et conduit Assad au désespoir. »* Il moquait ensuite la gestion solitaire du premier ministre – *« Ses conseillers les plus proches sont Bibi, Bibi, encore Bibi et surtout Bibi »* –, avant d'assurer qu'*« il mène le pays comme s'il était toujours chef de l'opposition »*.

Pour le *Ma'ariv*, *« Arafat a gagné hier le soutien de Washington et la sympathie du monde arabe, mais il a laissé une impression amère à de nombreux Israéliens qui ont vu sa police ouvrir le feu sur leurs soldats au lieu de les protéger, comme le prévoient les accords d'Oslo. »* Le *Haaretz* assurait : *« L'élément le plus important de la nouvelle situation à Gaza et en Cisjordanie est que les forces israéliennes ne sont plus opposées désormais à des civils vindicatifs et non armés, mais à une force militaire. »*

Gilles Paris

هكذا من الإصل

La police birmane isole le domicile de l'opposante Aung San Suu Kyi

Une centaine de ses partisans ont été « interpellés »

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour la première fois depuis sa libération en juillet 1995, après six ans d'assignation à résidence, Aung San Suu Kyi ne pourra sans doute pas s'adresser à la petite foule de partisans et de curieux réunis devant la grille de son domicile, chaque fin de semaine, à Rangoun. En effet, les accès à son domicile sont interdits par la police depuis vendredi 27 septembre. La junte a *« interpellé »*, le même jour, cent neuf partisans de la célèbre opposante.

La raison : empêcher un rassemblement de quelque deux cents cadres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) que Mme Suu Kyi avait convoqués. Un communiqué officiel a indiqué que cette réunion, à l'occasion du huitième anniversaire de la Ligue, n'avait pas été autorisée et qu'elle risquait de provoquer des *« troubles »* susceptibles de *« déstabiliser le pays »*.

Les personnes interpellées, a ajouté un porte-parole du gouvernement, seront relâchées si la situation demeure *« calme »*. *« Sinon, nous les garderons peut-être quelques jours »*, a-t-il ajouté en précisant que Mme Suu Kyi demeurait, pour ce qui la concerne, libre de ses mouvements. Les médias birmans, contrôlés par la junte, ont récemment durci le ton à l'égard de Mme Suu Kyi. *« Dans un futur qui n'est pas éloigné, elle sera accusée d'être un criminel politique »*, a prédit un commentaire officiel rendu public mercredi.

En convoquant une réunion de membres de la LND – pour l'essentiel, des élus de 1990 au cours d'un scrutin dont la junte n'a pas reconnu les résultats –, le Prix Nobel de la paix 1991 a peut-être entendu tester le pouvoir militaire à un moment propice : avant le débat sur la Birmanie à l'Assemblée générale de l'ONU, les chefs de la diplomatie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) se sont réunis, cette semaine, à New York, pour voir si Rangoun pouvait être admis au sein de cette organisation dès 1997, donc en même temps que le Laos et le Cambodge.

SANCTIONS AMÉRICAINES ?

Les plus réservés sont la Thaïlande et surtout les Philippines, alors que la Malaisie passe pour la plus favorable à une adhésion qui coïnciderait avec le 30e anniversaire de l'Asean. Dans l'immédiat, Mme Suu Kyi n'a pour seul recours que de relancer le débat sur le régime de Rangoun, dont le point de vue n'a pas bougé d'un iota.

Le général Maung Aye, vice-président de la junte, a même déclaré, le 21 septembre, que les militaires pourraient demeurer plus longtemps au pouvoir si *« quelques godillots qui s'appuient sur des éléments étrangers »* semaient le désordre. Le pouvoir a accusé Washington d'avoir encouragé Mme Suu Kyi à réunir la LND au moment où le Congrès américain débat d'une loi qui autorise le président Clinton à prendre des sanctions contre Rangoun en cas d'arrestation ou d'exil de l'opposante.

Jean-Claude Pomonti

Le nouveau régime afghan annonce l'imposition de la « loi islamique »

Le président déchu Burhanuddin Rabbani appelle à la « résistance » aux talibans

Le mouvement des talibans, désormais maître de Kaboul, a décrété, vendredi 27 septembre, l'application de la charia dans la capitale afghane. La nouvelle donne inquiète les capitales régionales proches de l'ancien régime : l'Iran, la Russie et l'Inde. En fuite vers le nord du pays, les forces du pouvoir déchu appellent à la *« résistance »* et négocient avec le général ouzbek Rashid Dostom la formation d'un front d'opposition.

VINGT-QUATRE heures à peine après sa capture de Kaboul, l'organisation des talibans (*« étudiants en religion »*) a donné, vendredi 27 septembre, un avant-goût de sa conception *« islamique »* du pouvoir en ordonnant aux femmes de ne pas se rendre au travail et en menaçant de lapidation les drogués et tous ceux qui se rendraient coupables d'adultère. Le nouveau pouvoir s'était déjà illustré, dès son entrée dans la capitale, en exécutant le dernier président du régime communiste tombé en avril 1992, Mohamed Najibullah, réfugié depuis quatre ans dans une résidence des Nations unies.

Cinq hommes armés avaient pénétré dans le bâtiment, dont les gardes avaient fui, et lui ont tiré plusieurs balles dans la tête. Trois heures plus tard, d'autres miliciens sont revenus pour exécuter de la même manière le frère de l'ancien hiérarque communiste, Chahpour Ahmedzai. Leurs corps ont été ensuite pendus à un réverbère de l'esplanade Ariana, à proximité du ministère de la défense et du palais présidentiel.

MOSCOU « ALARMÉ »

Vendredi, dans la matinée, plusieurs dizaines de milliers de Kaboulis curieux se sont rassemblés au centre-ville pour assister au macabre spectacle. Lors de sa première conférence de presse, le chef du gouvernement intérimaire, le mollah Mohamed Rabbani – à ne pas confondre avec l'ancien président déchu Burhanuddin Rabbani – a déclaré que M. Najibullah avait été *« puni »* car il avait *« trahi l'islam »*.

Face à la nouvelle donne à Kaboul, les capitales régionales ont réagi diversement. Les trois pays *qui étaient les plus proches du régime* déchu – l'Iran, l'Inde et la Russie – ont exprimé leur inquiétude. A Téhéran, le président iranien Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a dit *« regretter profondément »* que les factions afghanes aient *« choisi de reprendre le chemin de la guerre »* et a qualifié de *« désastre »* l'évolution de la situation à Kaboul.

A Moscou, le ministère des affaires étrangères s'est dit *« alarmé »* par les *« effets déstabilisateurs »* du conflit afghan sur la région. A New Delhi, le gouvernement est resté très prudent dans ses réactions, mais l'inquiétude de l'Inde transparaît dans les commentaires de la presse qui relève que le nouveau pouvoir de Kaboul est soutenu par le Pakistan et craint que la nouvelle donne afghane relance l'insurrection musulmane au Cachemire. Pour sa part, le Pakistan – souvent mis en cause pour son soutien aux talibans – a annoncé l'envoi *« immédiat »* d'une délégation à Kaboul pour prendre contact avec le nouveau régime.

Contrôlant plus des deux tiers du pays, le pouvoir taliban devrait maintenant se heurter à de nombreuses difficultés dans le nord-est du pays, à dominante tadjike et bastion du régime déchu. Le président destitué Burhanuddin Rabbani, en *« retraite stratégique »* vers le nord, a déjà lancé un appel à la résistance. Des négociations sont en cours avec le général ouzbek Rashid Dostom, qui contrôle le nord-ouest, afin de former un front anti-taliban. – *(AFP, Reuter.)*

Ottawa saisit la Cour suprême sur une éventuelle sécession du Québec

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le gouvernement canadien a annoncé, jeudi 26 septembre, son intention de demander à la plus haute instance judiciaire du pays de statuer sur la légalité d'une éventuelle sécession du Québec. La Cour suprême du Canada sera appelée à se prononcer sur le droit de la province à majorité francophone de proclamer unilatéralement son indépendance, si le « oui » l'emportait à l'occasion d'un prochain référendum.

La Constitution canadienne ne prévoit pas de séparation de l'une des dix provinces qui forment la fédération canadienne. Ce vide juridique a donné lieu à d'innombrables débats, qui ont pris une actualité plus pressante après le référendum d'octobre 1995 à l'issue duquel les *« souverainistes »* ont été battus de justesse.

En annonçant la décision du gouvernement devant la Chambre des communes d'Ottawa, le ministre fédéral de la justice, Allan Rock, a toutefois affirmé que le Canada ne resterait pas uni *« contre la volonté des Québécois clairement exprimée »*. Mais il a estimé que, si le Québec voulait accéder à l'indépendance, il devrait le faire *« dans les règles »* et qu'il revient à la Cour suprême de les clarifier.

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Le gouvernement canadien demandera aux juges de la Cour suprême de répondre à trois questions : le gouvernement du Québec a-t-il le droit de proclamer unilatéralement la sécession de la province ? ; existe-t-il en vertu du droit international un droit à l'autodétermination applicable au Québec ? ; en cas de conflit entre la Loi fondamentale du Canada et le droit international, lequel a préséance ?

Ce recours des autorités fédérales devant la plus haute cour du pays se fera en parallèle avec une autre démarche entreprise auprès des tribunaux du Québec par un avocat québécois, Me Guy Bertrand, visant à obtenir l'interdiction pour le gouvernement du Québec d'organiser un nouveau référendum qui mènerait à une déclaration unilatérale d'indépendance. Le gouvernement du Québec a, pour sa part, estimé que cette question ne relevait pas des tribunaux, et il n'a pas l'intention de défendre sa cause devant la Cour suprême.

Ce nouvel épisode dans la crise constitutionnelle canadienne durera vraisemblablement plusieurs mois. Le gouvernement canadien pourrait s'inspirer de la décision judiciaire pour établir, dans la Constitution du pays, les règles de sécession d'une province.

Sylviane Tramier

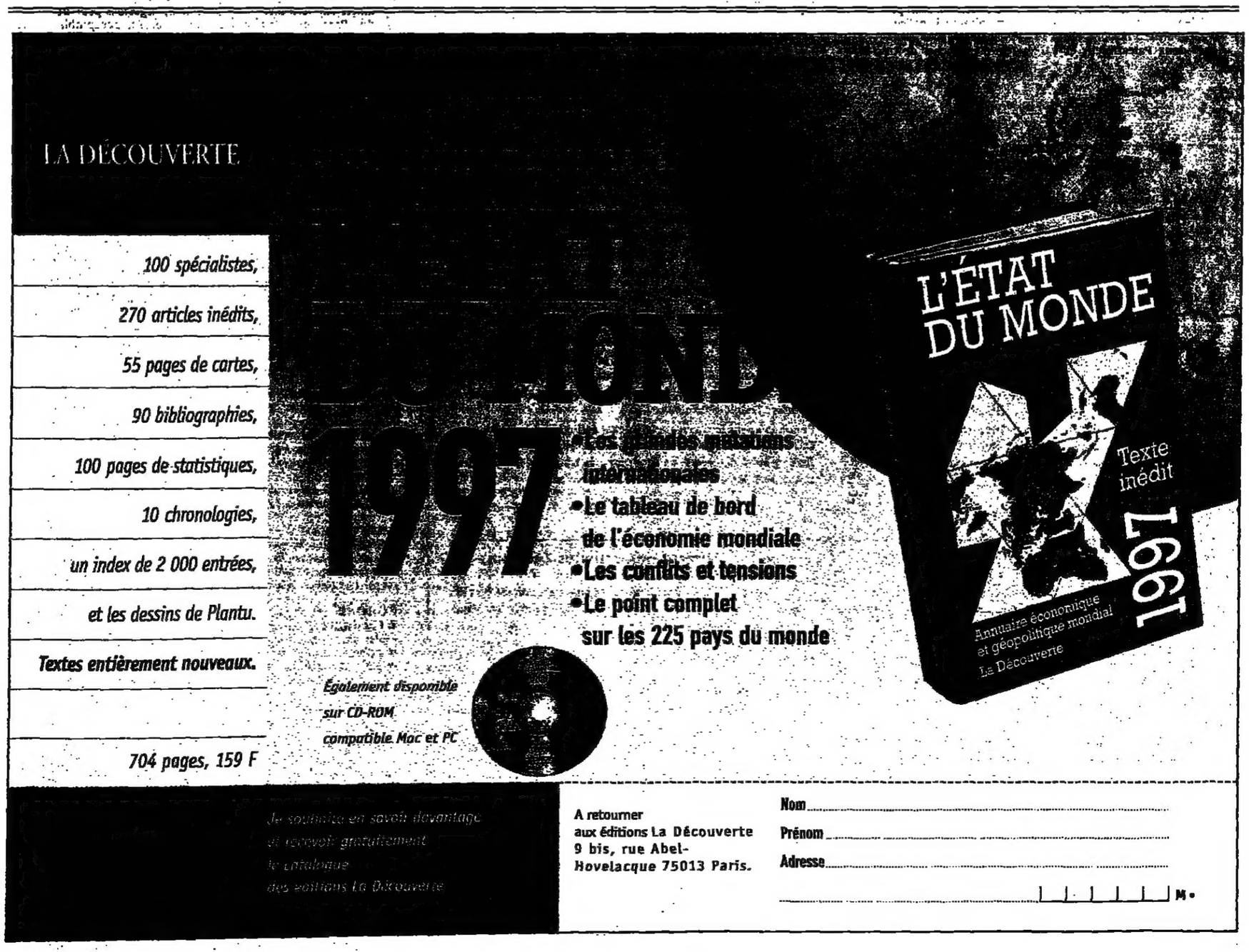

La grève en Argentine marque la rupture des syndicats péronistes avec le président Menem

Le gouvernement confirme qu'il ne modifiera pas son programme d'ajustement

L'Argentine a connu, jeudi 26 et vendredi 27 septembre, une des manifestations les plus importantes depuis l'élection de Carlos Menem en 1989. Organisé par la confédération générale du travail (CGT) et soutenu par l'opposition, ce mouvement de protestation contre la politique économique et sociale du gouvernement a paralysé l'ensemble du pays. *« Il n'y aura pas de pauses dans le processus de transformation engagé »*, a indiqué le gouvernement.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

La nouvelle grève générale de 36 heures, les 26 et 27 septembre, a été largement suivie dans toute l'Argentine et marque une rupture historique entre le président Carlos Menem et les syndicats. Considérée depuis un demi-siècle comme la *« colonne vertébrale »* du Mouvement justicialiste (péroniste), la Confédération générale du travail (CGT) a retiré son soutien au chef de l'État et s'est alliée, pour la première fois, avec les forces d'opposition pour protester contre un gouvernement, lui aussi, péroniste.

L'enjeu de ce bras de fer sont les lois sur le travail et les œuvres sociales que le gouvernement veut réformer et qui étaient jusqu'à présent les bases du pouvoir syndical. Depuis son arrivée au pouvoir, il y a sept ans, M. Menem a opéré un virage à 180 degrés par rapport à la doctrine de son parti. Même s'il y a une reprise du dialogue, le clivage à l'intérieur du mouvement péroniste pourrait marquer la fin de l'héritage du général Peron.

A l'appel de la CGT, le rassemblement du 26 septembre sur la place de Mai, à Buenos Aires, a été la plus importante manifestation contre la politique économique et sociale du gouvernement. Elle réunissait syndicalistes, représentants péronistes, partis d'opposition, mais aussi beaucoup de gens venus spontanément. Devant plus de 70 000 personnes, le secrétaire général de la CGT, Rodolfo Daer, a accusé pour la première fois M. Menem d'avoir « trahi » les péronistes. Dans un discours d'une dureté inédite, le chef de la CGT, jusqu'alors complaisant vis-à-vis du pouvoir, a affirmé que le chef de l'Etat avait *« tourné le dos au peuple »* et qu'il *« gouverne pour le Fonds monétaire international »*.

Le mot d'ordre de grève a été massivement suivi dans toutes les grandes villes, notamment dans les banlieues industrielles du grand Buenos Aires, qui regroupe la majorité de la population. Les usines, les banques et la plupart des commerces sont restés fermés. Vendredi, un climat de désolation régnait à Buenos Aires, qui a été pratiquement privée de tout moyen de transport. Dans la province de Cordoba, de violents affrontements ont éclaté entre la police et les manifestants. Pour sa part, le président Menem a qualifié la manifestation de jeudi d' *« échec total »*. Il a réaffirmé que le gouvernement ne modifierait pas son cap. Les divisions au sein des syndicats et de l'opposition ont été jusqu'à présent son principal atout. La production industrielle a augmenté en août de 8 % par rapport au même mois de 1995, ce qui semble indiquer une légère reprise après quatorze mois de récession. Le Congrès a finalement adopté, jeudi, les nouvelles mesures fiscales portant sur l'augmentation de la TVA sur l'essence (+ 27 %) et le gasoil (+ 66 %). Les prix des transports publics devraient augmenter de 10 à 20 % début octobre.

M. Menem affirme qu'il ne perçoit *« aucun mécontentement »* dans la population. En moins de 50 jours, les Argentins ont pourtant exprimé leurs frustrations par une grève générale, le 8 août, et en éteignant les lumières de leurs maisons le 12 septembre au soir. Au-delà du chômage, un des reproches de l'homme de la rue à l'égard de M. Menem est d'avoir instauré un dialogue de sourds.

Christine Legrand

La protection sociale mise à mal

Le président argentin, Carlos Menem, fait tout pour accélérer le vote d'un nouveau train de mesures visant à un assouplissement des lois sur le travail et menace de les imposer par décret. Il a même lancé un véritable défi à la CGT en confirmant, vendredi, qu'il était bien décidé à démanteler le système de couverture sociale péroniste – géré par le syndicat – mis en place par Juan Domingo Perón en 1945 et qui *« freine aujourd'hui le développement de l'Argentine »*, selon le gouvernement.

En fait, estiment les observateurs politiques, la CGT, qui a perdu près de huit millions d'adhérents en dix ans, a aussi organisé les manifestations de jeudi et vendredi pour tenter d'endiguer son déclin et ne pas perdre le contrôle de ce système qui représente un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars (13 milliards de francs) par an.

Sanglant attentat à Boufarik, en Algérie

ALGER. Une quinzaine de passants sont morts déchiquetés et 78 autres ont été blessés, vendredi 27 septembre, par l'explosion d'une voiture piégée, à une heure de grande affluence, en plein cœur de la petite localité de Boufarik, à une trentaine de kilomètres au sud d'Alger. L'attentat, l'un des plus meurtriers de ces dernières semaines, a été immédiatement attribué par les autorités aux groupes islamistes armés. Malgré la présence d'une milice d'autodéfense, très active aux côtés des forces de sécurité, l'influence des islamistes radicaux reste très importante à Boufarik, qui avait connu un été particulièrement sanglant en 1995. Le président Liamine Zeroual, tout en affirmant que la situation était en *« amélioration sensible »*, avait laissé entendre, samedi 21 septembre, que les attentats pourraient se poursuivre encore pendant des mois. – *(AFP.)*

Le premier ministre thaïlandais dissout le Parlement

BANGKOK. Le premier ministre thaïlandais Banharn Silapa-archa a annoncé, vendredi 27 septembre, la dissolution du Parlement élu le 2 juillet 1995. Des élections anticipées auront lieu le 17 novembre et, dans l'intervalle, l'actuel gouvernement assurera l'expédition des affaires courantes. Le 20 septembre, Banharn Silapa-archa s'était engagé à démissionner dans un délai de sept jours (*Le Monde* du 25 septembre). De nouvelles alliances et des réalignements vont intervenir au cours d'une campagne qui pourrait favoriser le Parti démocrate de Chuan Leekpai, lequel avait dirigé une coalition gouvernementale de 1992 à 1995. – *(Corresp.)*

Le général espagnol Galindo nie des accusations d'enrichissement personnel

MADRID. Le général Enrique Rodriguez Galindo a *« juré sur Dieu et son honneur »* que l'information concernant un éventuel enrichissement personnel *« est mensongère, malveillante et fausse »*, vendredi 27 septembre. Le général Galindo avait été inculpé et écroué en mai dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL), avant d'être libéré en août. Responsable de la lutte contre l'organisation séparatiste basque ETA, il est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat, en 1983, de deux membres présumés de cette organisation. – *(AFP.)*

Les revenus des ménages américains sont en hausse

WASHINGTON. Les revenus des ménages américains ont connu en 1995 leur plus forte hausse annuelle depuis 1986, a indiqué le Bureau du recensement des Etats-Unis : la moitié des ménages ont un revenu d'au moins 34 074 dollars, soit 2,7 % de plus que l'année précédente. La progression est de 2,2 % pour les Blancs, de 3,6 % pour les Noirs, alors que le revenu des Hispaniques a reculé de 5,1 %. Avec cette hausse, la proportion de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté a diminué pour la deuxième année consécutive, tombant de 14,5 % à 13,8 %. Pour les Noirs elle est encore de 29,3 %, mais c'est la première fois depuis 1959 qu'elle est descendue à moins de 30 % (29,3 %).

AFRIQUE

■ **BURUNDI :** le comité de suivi des sanctions sur le Burundi a recommandé, jeudi 26 septembre, que le major Buyoya, qui vient de rétablir certaines libertés, soit invité au prochain sommet régional sur le Burundi. M. Buyoya a quant à lui réaffirmé son *« engagement au dialogue »* avec la rébellion hutue. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE :** le colonel Yahya Jammeh a remporté l'élection présidentielle, selon les résultats officiels rendus publics vendredi 27 septembre, qui lui accordent 55,76 % des suffrages. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA :** trente personnes, dont vingt-huit civils, ont été tuées, mercredi 25 septembre, lors d'une attaque lancée par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA, intégristes chrétiens) contre l'armée gouvernementale dans la ville de Kitgum (nord), a indiqué, vendredi un porte-parole de l'armée. – *(AFP.)*

■ **RWANDA :** le premier procès pour génocide a été reporté, vendredi 27 septembre, au 31 octobre par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR). Cet ajournement du procès de Jean-Paul Akayesu, ancien bourgmestre accusé de génocide et de crimes contre l'humanité, a été décidé *« compte tenu des difficultés de la défense »*, a commenté le président du tribunal. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE :** l'universitaire Nasr Abou Zeid, condamné l'an dernier pour *« apostasie »*, a obtenu de la justice, mercredi 25 septembre, le droit de rester marié. Selon son avocat, *« le sursis à exécution »* prononcé par le tribunal des référés de Guizeh *« est illimité »*. Le tribunal a déclaré que *« le verdict de la Cour d'appel* [qui avait condamné l'intellectuel égyptien] *avait nui à l'islam »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE :** Megawati Sukarnoputri a fermé, vendredi 27 septembre, le nouveau siège de son parti. Le maire de Djakarta avait ordonné la fermeture du bâtiment et l'a mis en vente, ce qu'avait refusé, dans un premier temps, le leader du Parti démocratique indonésien. – *(AR)*

EUROPE

■ **BELGIQUE :** l'inspecteur Georges Zicot, inculpé dans l'affaire Dutroux, a été remis en liberté, vendredi 27 septembre, par la chambre du conseil du tribunal de Neufchâteau. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE :** la commission électorale provisoire a rejeté, vendredi 27 septembre, la demande d'un nouveau décompte complet des voix aux élections du 14 septembre, a annoncé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE :** la Cour constitutionnelle a estimé, vendredi 27 septembre, que le projet de nouvelle Constitution proposé par le président Alexandre Loukachenko faisait peser un risque de « dictature » présidentielle sur cette ancienne République soviétique aux liens très étroits avec la Russie. M. Loukachenko, qui entend soumettre son projet à référendum le 7 novembre, est accusé par quasiment tous les partis politiques et par le Parlement d'imposer un style *« dictatorial »*. – *(AFP.)*

ALCATEL ALSTHOM

Résultats semestriels 1996

Vers l'équilibre en 1996

Paris le 26 septembre 1996. Le président Serge Tchuruk a présenté le 25 septembre 1996 au Conseil d'Administration les résultats du premier semestre 1996 et l'état d'avancement du plan de redressement d'Alcatel Alsthom.

Au premier semestre le Groupe a enregistré une marge opérationnelle de 0,5 milliard de francs à comparer à 1,4 milliard pour les six premiers mois de 1995 et une perte nette de 0,4 milliard de francs contre une perte de 1,2 milliard sur la période correspondante de 1995.

Le Conseil d'Administration a constaté que ces résultats étaient en *ligne avec le plan de marche résultant des tendances récentes et des effets*, encore limités, du plan de redressement engagé. Il a également noté que ces effets, déjà plus sensibles au second semestre, permettaient de viser un retour à l'équilibre pour l'ensemble de l'année et d'envisager une réduction substantielle de l'endettement, compte tenu des cessions d'ores et déjà réalisées à ce jour.

Etat d'avancement du plan de redressement

Le plan annoncé il y a moins d'un an se poursuit comme prévu.

- Le programme de cessions d'actifs de 10 milliards de francs a été réalisé pour moitié, et devrait être finalisé dans les prochains mois, permettant une diminution substantielle du ratio d'endettement.
- L'objectif de 7 milliards de francs par an d'économies globales à l'horizon de 1998 est maintenu.
- Les restructurations, portant principalement sur les secteurs Télécom et Câbles, sont rendues indispensables par les changements radicaux de l'environnement économique du Groupe. Depuis mi-95, près de 20.000 suppressions d'emplois, principalement en Europe, ont *été réalisées ou annoncées dans ces deux secteurs. Les plans sociaux* en résultant font appel à toutes les mesures permettant de favoriser les reclassements.
- Simultanément le Groupe a lancé des actions pour réduire significativement son fonds de roulement industriel (10 milliards de francs), ainsi que ses frais généraux sur lesquels les économies pourraient dépasser 2 milliards de francs par an.

Résultats au 30 juin 1996

L'activité du premier semestre a été marquée par de nombreuses réussites commerciales, qui se sont traduites, malgré la chute du marché des câbles sous-marins, par une progression globale de 3,8% des commandes à 81,5 milliards de francs.

Le chiffre d'affaires du premier semestre, qui reflète essentiellement l'exécution des commandes reçues en 1995 s'inscrit à 74,3 milliards de francs, en baisse de 3,4 % à structure comparable par rapport à la période correspondante de 1995.

La marge opérationnelle s'établit à 0,5 milliard de francs à comparer à 1,4 milliard de francs à l'issue du premier semestre 1995.

Cette baisse provient pour 0,6 milliard de francs du secteur Télécom et pour 0,3 milliard de francs du secteur Câbles.

L'amélioration de 800 millions de francs du résultat net s'explique notamment par la diminution des impôts et l'augmentation des résultats des sociétés mises en équivalence.

Redéploiement des activités Télécom

L'activité Télécom a été très significativement repositionnée vers des segments en forte croissance grâce à une offre produit particulièrement adaptée aux tendances les plus récentes du marché.

- Le portefeuille produits, tout en conservant une place importante aux activités de commutation, connaît une mutation profonde au profit des secteurs à fort potentiel de développement : transmission, systèmes d'accès, réseaux de données, infrastructure mobile. Les commandes et les ventes dans le domaine des transmissions et des systèmes d'accès progresseront ainsi en 1996 de plus de 40 %.
- La stratégie d'alliance et de partenariat se poursuit, à travers la coopération qui se développe avec Sharp dans le domaine des terminaux, et grâce à la signature d'un accord avec Motorola portant sur le domaine des infrastructures de téléphonie mobile (normes CDMA et DECT) et sur des fournitures croisées d'équipements.

L'ensemble de ces actions devrait permettre à l'activité Télécom de retrouver un rythme de croissance important dans les prochaines années (+ 5 à + 10 % par an).

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT: • MINITEL: 36.16 Code CLIFF (1,29 F/mn) • Téléphone vert actionnaires: 05 354 354 • Internet : http://www.alcatel.com/

MARKETING INDUSTRIEL
Le cycle du CNAM
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
- Cours et séminaire d'études du soir (150 h, sur 9 mois : soirs et samedis)
- Brochure et dossier : 40-27-22-24 ou sur simple demande écrite au :
Marketing Industriel CNAM : 292, rue Saint-Martin 75003 Paris

هكذا من الأصل

…a confusion …ontinue à régner …n Arménie, …x jours après …s élections

…DE PEUR d'une nouvelle pous…e de violence de son opposition, …président Ter-Petrossian, rom…ant définitivement avec son …age de démocrate progressiste, …de facto, imposé l'état d'ur…ence à Erevan. Depuis trois …urs, les chars sont massés sur les …laces du centre de la capitale.

L'armée disperse sans ménage…ent tout ce qui ressemble de …rès ou de loin à un attroupe…ent, et le ministre de l'intérieur …recommandé aux habitants de la …apitale de « ne pas sortir » de …hez eux.

Les sièges des principaux partis …le l'opposition dont celui de l'…Union nationale démocratique …UDN), la formation de Vazguen …Manoukian, le rival de Levon Ter-Petrossian lors de l'élection pré…identielle, ont été placés sous scellés, des dizaines d'opposants ont été arrêtés, dont trois membres de la commission centrale des élections : ceux-là mêmes qui avaient mis le feu aux poudres, mercredi, en déclarant que les résultats officiels avaient été falsifiés.

En revanche, trois des sept députés interpellés jeudi, peu après l'assaut de l'opposition sur le Parlement, ont été relâchés vendredi. Alors que le pouvoir dément qu'un quelconque mandat d'arrêt ait été émis contre lui, Vazguen Manoukian, le candidat de l'opposition récemment privé de son immunité parlementaire, aurait « rejoint la clandestinité », muni des « preuves irréfutables » de la falsification des résultats du premier tour de la présidentielle.

Six jours après le déroulement du scrutin, la confusion est totale autour des résultats, toujours pas publiés. La commission électorale a donné Levon Ter-Petrossian vainqueur dès le premier tour avec 52 % des suffrages – contre 41 % à son rival –, tandis que l'opposition affirme avoir les preuves que 60 % des votes sont allés à Vazguen Manoukian.

Les observateurs de l'OSCE estiment que les irrégularités sont « insuffisantes » pour remettre en question les résultats

Tous reconnaissent toutefois que le candidat de l'opposition nationaliste a recueilli 57 % des suffrages dans la capitale, où vit 40 % de la population totale de la République. La principale difficulté réside dans le fait qu'une grande partie des Arméniens (entre 400 000 et un million de personnes) auraient quitté la République sans qu'il soit possible de savoir précisément combien. Des 200 000 Arméniens vivant de façon déclarée en Russie, 172 seulement étaient inscrits au consulat d'Arménie à Moscou.

Malgré les irrégularités constatées par les 89 observateurs de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), notamment dans les casernes, l'organisation a estimé que celles-ci étaient « insuffisantes » et ne pouvaient remettre en question les résultats. « Nous avons vérifié les résultats des 465 commissions. Des irrégularités flagrantes sont apparues chez seize d'entre elles seulement », a expliqué Simon Osborne, le chef du groupe des observateurs de l'OSCE.

Mercredi, alors que 40 000 manifestants se pressaient autour du Parlement, siège de la commission électorale, largement acquise à Levon Ter-Petrossian, M. Manoukian avait, semble-t-il, obtenu l'accord du président de la commission pour que les résultats soient réexaminés en présence de représentants de l'opposition.

Marie Jégo

L'Espagne et l'Italie choisissent l'austérité et la monnaie unique

La nouvelle coalition de droite, au pouvoir à Madrid, adopte pour l'année 1997 un budget de combat pour ramener le déficit à 3 % du PIB et satisfaire ainsi aux critères de l'UEM

Le gouvernement de José Maria Aznar a adopté, vendredi 27 septembre, en conseil des ministres, son premier budget. Fruit de longues négociations entre les conservateurs et les nationalistes catalans de Jordi Pujol, il prévoit de ramener le déficit public à 3 % du PIB, pour que l'Espagne soit, elle aussi, en mesure d'intégrer la dernière phase de l'Union économique et monétaire européenne au 1er janvier 1999 et tenir ainsi la place qu'elle ambitionne en Europe. La coalition table à la fois sur un accroissement de ses recettes, grâce à de nouvelles taxes et une croissance soutenue, et sur la réduction des dépenses, grâce au gel des salaires des fonctionnaires, ce qui provoque des réactions des syndicats. L'Italie, qui vient d'adopter la loi de finances pour 1997, veut également réduire son déficit public à 3 % du PIB, dès l'année prochaine, grâce à des mesures d'austérité et l'instauration d'un « impôt pour l'Europe ».

MADRID
de notre correspondante

Marie-Claude Decamps, qui était correspondante à Rome, vient de prendre ses nouvelles fonctions comme correspondante à Madrid. Voici son premier article.

Rigueur et austérité : ce sont les mots d'ordre qui ont prévalu à l'élaboration du budget 1997 en Espagne. A l'instar de bien d'autres gouvernements européens, qui ont entrepris une cure de choc pour assainir leurs finances et resserrer leurs dépenses publiques dans la perspective du lancement de la monnaie européenne en 1999, le gouvernement conservateur de José Maria Aznar a adopté vendredi 27 septembre, au terme de cinq mois seulement d'exercice du pouvoir, le projet de budget le plus drastique qu'ait connu son pays ces dernières années.

Il s'agit avant tout de ramener, selon les exigences du traité de Maastricht, le déficit public à 3 % du produit intérieur brut à la fin de 1997, pour permettre à l'Espagne d'être dans les wagons de tête du train de l'euro. Un objectif des plus ambitieux pour un pays qui, l'année dernière, sous le dernier gouvernement socialiste, avait encore prévu de s'accommoder pour 1996 d'un déficit public de 6 % du PIB environ ; montant que le nouveau gouvernement a prévu de réduire à 4,4 %, selon des prévisions que d'aucuns jugent trop « optimistes ».

Pour parvenir à atteindre son but, Madrid mise sur une hausse de 6 % des revenus de l'Etat, dont l'essentiel sera fourni par un programme de privatisations (il rapportera autour de 600 milliards de pesetas, soit 24 milliards de francs) et la réduction des dépenses publiques. Au chapitre des coupes budgétaires qui se chiffrent à 800 milliards de pesetas (32 milliards de francs), le budget des investissements du secteur public sera diminué de 20 % par rapport à l'année 1996, et surtout le gel du salaire de deux millions de fonctionnaires devrait rapporter l'équivalent de 8 milliards de francs.

SCEPTICISME

En revanche, la santé publique est épargnée. La décision de ne pas toucher, contrairement à l'avis des milieux patronaux, au niveau de protection tient sans doute moins au désir du gouvernement d'assurer, comme le dit Rodrigo Rato, le ministre de l'économie, une « grande cohésion sociale » qu'à celui de satisfaire les nationalistes catalans. Ces derniers, alliés nécessaires des conservateurs pour maintenir leur majorité parlementaire, se sont fait tirer l'oreille jusqu'au dernier moment pour approuver le projet de budget afin d'obtenir satisfaction sur ce point. Les autres alliés parlementaires de José Maria Aznar, les nationalistes basques, ont réservé leur accord dans l'espoir, sans doute, de renégocier en échange certains de leurs vieux droits fiscaux. Côté recettes, ce budget prévoit toute une batterie de nouvelles taxes (sur les polices d'assurance, vaccinations, billets d'avion, enregistrements au cadastre, jeux électroniques, etc.) qui devraient rapporter 400 milliards de pesetas, soit 16 milliards de francs. L'essentiel est d'éviter de toucher à l'impôt sur le revenu, pour tenir compte des promesses de M. Aznar pendant la campagne électorale du début de l'année.

Ce projet de budget 1997, qui doit à présent passer au Parlement, a-t-il convaincu les Espagnols ? La volonté d'austérité a été appréciée des marchés, mais le scepticisme est encore de mise. Certains commentateurs estiment que les projets gouvernementaux concernant la réduction du déficit sont assez irréalistes et se basent sur des hypothèses de croissance fragiles. Le gouvernement prévoit la création de 240 000 nouveaux postes de travail en 1997, espérant une baisse du chômage, dont le taux était de 13,5 % en août selon les statistiques du ministère du travail.

Quant aux réactions des syndicats, elles ne se sont pas fait attendre. Protestant contre le gel du salaire des fonctionnaires, ils ont annoncé pour le début de la semaine prochaine le lancement d'une campagne de mobilisation, et la tenue de grandes manifestations dans tout le pays, à la mi-octobre.

Marie-Claude Decamps

Rome met en place un « impôt pour l'Europe »

ROME
correspondance

L'air épuisé mais satisfait, le président du conseil Romano Prodi a annoncé, vendredi 27 septembre, que « l'Italie va en Europe ». La loi de finances pour l'année 1997, adoptée par son gouvernement, au cours d'une interminable réunion, permet à l'Italie de répondre aux critères de Maastricht, avec le peloton de tête, tout en préservant les bases de la protection sociale. L'objectif d'abaisser à 3 % le déficit public par rapport au PIB ainsi qu'une inflation dans la meilleure moyenne européenne sera visible dès l'année prochaine. Une diminution du déficit de 37 500 milliards de lires sera réalisée, pour deux tiers à travers des coupes dans les dépenses et pour un tiers grâce à de nouvelles recettes. D'autre part, le gouvernement récoltera ce que tous ont déjà surnommé l'« impôt pour l'Europe » : une taxation extraordinaire supplémentaire, progressive, sur tous les revenus, à l'exception des plus bas, qui servira à renflouer les caisses de l'Etat pour environ 13 000 milliards de lires. Un dernier volet du plan comporte enfin ce qu'on appelle des « ajustements de trésorerie », autrement dit, des révisions comptables, semblables à celles déjà adoptées dans d'autres pays européens, qui devraient porter sur une somme d'environ 12 000 milliards de lires : la réduction globale des déficits sera de l'ordre plus de 60 000 milliards de lires. Le plan d'assainissement de juin dernier était de l'ordre de 16 000 milliards. Tout cela représente, selon le chef du gouvernement, un « message clair et définitif de la volonté de l'Italie d'accomplir la démarche nécessaire pour adhérer, avec les autres pays fondateurs de l'Europe, à la monnaie unique ». Ces sacrifices demandés aux Italiens vont de pair cependant avec un effort pour l'emploi et la défense des acquis sociaux. Il y a quelques jours, le gouvernement, les syndicats et le patronat avaient signé un accord important pour relancer la lutte contre le chômage et les investissements, surtout dans le Sud.

La loi de finances, adoptée à la suite de longs tiraillements entre les différentes tendances de la coalition au pouvoir, préservera le système des retraites et la santé. Les mesures d'austérité, envisagées dans ces deux secteurs, ont été en effet retirées du projet après la levée de boucliers de Refondation communiste, l'allié indispensable pour la majorité de centre gauche, qui avait menacé de provoquer une crise. Finalement, la sécurité sociale ne sera touchée que par une « rationalisation des dépenses » sans pénaliser les retraités et les malades. Fausto Bertinotti, le secrétaire général de ce parti apparaît comme le vrai vainqueur de ce bras de fer. D'ailleurs, selon l'opposition de droite, la majorité a désormais « viré à gauche » avec toute une série de nouveaux impôts qui, d'après Silvio Berlusconi, au lieu de conduire l'Italie en Europe, « la place entre les mains des communistes ».

Malgré toutes ces disputes, la majorité semble avoir retrouvé son unité et s'apprête à défendre sa loi de finances devant le Parlement. Les syndicats, tout en ayant un a priori favorable, ont suspendu leur jugement en attendant d'examiner de près toutes les mesures adoptées. Carlo Azeglio Ciampi, le superministre de l'économie, a annoncé qu'il se rend « la tête haute » à la réunion du G7 de Washington. La réunion des marchés internationaux, qui avaient accueilli favorablement vendredi l'accord à l'intérieur de la majorité, devrait permettre, selon lui, de donner le coup de pouce indispensable pour faire baisser le taux d'escompte et par conséquent le service de la dette. Alors que certains analystes craignaient que la charge fiscale ne porte un coup sérieux à une économie en proie déjà à la stagnation, le ministre est convaincu, lui, qu'une reprise économique est possible.

Salvatore Aloise

Paris et Varsovie engagent une coopération agricole

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

A l'occasion de son voyage à Varsovie du jeudi 26 au dimanche 29 septembre, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, a déclaré que l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne en l'an 2000 représentait « une véritable chance » à condition que, dans le respect des principes de base de la politique agricole commune (PAC), « la concurrence s'exerce dans un état d'esprit loyal et amical, à l'opposé d'une compétition brutale ». Il a ajouté qu'en matière agricole l'adhésion de la Pologne, qui continue à inquiéter les paysans français, devrait supporter « des phases de transition à négocier », comme ce fut le cas pour l'Espagne.

PROFOND BOULEVERSEMENT

Même si elle a été profondément bouleversée depuis cinq ans, l'agriculture polonaise, très émiettée avec deux millions d'exploitants, emploie encore un actif sur quatre. Elle recèle un potentiel de développement considérable, notamment pour le seigle, la pomme de terre, le colza, le porc, les betteraves à sucre et les fruits rouges. Le volet agricole est l'un des enjeux économiques majeurs de l'adhésion future de ce pays de quarante millions de consommateurs.

Organisé dans la foulée de la visite effectuée par le président Jacques Chirac à la mi-septembre, le déplacement de Philippe Vasseur, qui était à la tête d'une délégation d'une quarantaine de chefs d'entreprise du secteur agroalimentaire et de représentants des chambres d'agriculture, a donné lieu à la signature d'un mémorandum de coopération économique, scientifique, industriel et vétérinaire.

Les principaux points de cet accord concernent le développement des races à viande, notamment charolaise dans le nord-est de la Pologne, le partenariat entre les lycées agricoles, la formation au droit et aux affaires européennes, la promotion des produits agroalimentaires.

ACCORDS DE PARTENARIAT

Plusieurs accords de partenariat, dans le cadre des opérations de privatisation en cours, ont été conclus par les entreprises. La Prospérité fermière, une coopérative d'Arras, a pris une participation dans la plus grosse coopérative laitière polonaise pour lui apporter son savoir-faire dans le domaine des poudres de lait très sophistiquées.

Le groupe franco-belge Sofiprotéol Vamo Mills, que préside Jean-Claude Sabin, a pris une participation majoritaire dans la société polonaise Olvit, afin de moderniser une usine de trituration des graines de colza et de production d'huile située à Gdansk ; il s'est engagé à y investir 75 millions de dollars en trois ans afin de remettre à neuf un outil industriel périmé.

Quant au groupe multinational d'origine française Louis Dreyfus, leader mondial du négoce de céréales, qui inaugurait son nouveau siège à Varsovie, il a annoncé son intention de renforcer son implantation en Pologne et dans les pays d'Europe centrale pour contrer l'appétit des géants américains et, notamment, celui de Cargill.

François Grosrichard

abidjan antananarivo antsiranana
amsterdam bamako berlin
beyrouth bissau bobodioulasso
bogota brazzaville bucarest
caracas cayenne chicago
copenhague cotonou czestochowa
dakar djibouti erevan
fortlauderdale freetown genève
helsinki japon johannesbourg
kampala katowice kielce
kiev kinshasa lecap libreville
lisbonne lomé malabo
maputo miami mindelo
montevideo moroni moscou
n'djaména newyork niamey
nouakchott oslo panama
paris philadelphie phnompenh
port-au-prince praïa prague
saint-laurent du maroni saint-petersbourg
saopaulo saotomé sarajevo
sofia soweto taipei tokyo
vietnam vilnius washington
rfi radiofranceinternationale, le monde est chez vous.

هكذا من الإصل

MAJORITÉ Les députés et sénateurs du RPR ont réservé, vendredi 27 septembre, un bon accueil au discours qu'Alain Juppé a prononcé, au Havre, en conclusion de leurs journées parlementaires. Au lendemain du coup de colère de Jacques Chirac qui avait fait connaître, jeudi, son *« indignation »* devant *« les écarts de langage de certains »*, les parlementaires néo-gaullistes se déclaraient, pour la plupart, satisfaits. ● LE PREMIER MINISTRE, et président du RPR, a affirmé qu'il comprenait les inquiétudes qui s'étaient exprimées et a demandé *« une adhésion sincère et franche de l'esprit et aussi du cœur »*, sans entendre ceux qui prônent la diversité de la majorité. ● A L'UDF, Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, s'est démarqué dans un entretien au *Point* des propos de Charles Millon, ministre de la défense, qui souhaitait une *« majorité organisée et rassemblée »* derrière M. Chirac.

Alain Juppé tente d'apaiser le mécontentement du RPR

Concluant les journées parlementaires du mouvement néogaulliste, le premier ministre fait appel à « l'esprit » et au « cœur » de ses compagnons. L'avertissement lancé par Jacques Chirac a fait taire momentanément les critiques

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

La nuit et, mieux encore, l'*« indignation »* présidentielle ont, sans nul doute, porté conseil aux députés et sénateurs du RPR. Alors que, la veille, les couloirs du Musée André-Malraux, au Havre, bruissaient d'amertumes, les parlementaires du mouvement néogaulliste ont, en effet, réservé un bel accueil à Alain Juppé, vendredi 27 septembre, au terme du discours que celui-ci a prononcé lors de la clôture des journées parlementaires du RPR.

Le coup de colère du président de la République, qui, jeudi, avait soudainement fait connaître son *« indignation »* devant *« les écarts de langage de certains »*, en prévenant qu'on ne pouvait pas à la fois se prévaloir de lui et se démarquer du gouvernement (*Le Monde* du 27 septembre), n'est certes pas étranger à la bienveillance manifestée à l'égard du chef du gouvernement.

Il reste qu'à la tribune, M. Juppé n'a pas ménagé sa peine pour tenter de convaincre et de rassembler son auditoire. Adoptant délibérément un profil bas à l'évocation des chiffres du chômage du mois d'août, dont il a reconnu qu'ils sont *« mauvais »*, le premier ministre a affirmé aux députés et sénateurs du RPR qu'il comprenait *« les inquiétudes, les impatiences, voire les critiques qui s'expriment »*. *« Votre première responsabilité, c'est de les entendre et de me les faire entendre. Il faut continuer »*, a même ajouté M. Juppé, en reconnaissant aux parlementaires RPR non pas tant *« le droit à la différence »*, revendiqué par certains dans la majorité, que *« le droit à l'initiative, à l'amendement, à la critique »*.

« Les Français ne s'y tromperont pas, a toutefois prévenu M. Juppé. *Ils nous feront confiance s'ils voient, s'ils croient que nous nous faisons confiance les uns, les autres, et que nous pratiquons ces vertus, rares en politique, mais essentielles, que sont la cohésion, la persévérance et l'enthousiasme. »*

Cette dernière *« vertu »*, les parlementaires RPR se sont efforcés de la manifester devant le président de leur mouvement. A la sortie du Musée André-Malraux, Jacques Boyon, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, qui, comme tant d'autres, avait paru passablement désabusé la veille, affirmait repartir *« ragaillardi »* par ces journées parlementaires. Raoul Béteille, député de Seine-Saint-Denis, mettait en sourdine ses critiques sur l'avant-projet de loi antiraciste du ministre de la justice et se disait satisfait d'avoir entendu *« un homme qui sait ce qu'il veut »* et qui n'hésite pas à se charger de *« la besogne ingrate »*. *« C'est le discours que j'attendais, en tant que député de base »*, lançait Alain Marsaud. Toutefois, le député de Haute-Vienne a réitéré, dans un entretient au *Figaro* (daté 28 septembre), son opposition au texte de M. Toubon.

Jérôme Bignon, député de la Somme, affirmait avoir entendu *« un vrai discours de patron de la majorité »*. *« Très bon, très mobilisateur »*, renchérissait Josselin de Rohan, le président du groupe RPR du Sénat, qui avait dénoncé, la veille, ceux qui *« cèdent à la tentation de la discorde »*. *« Alain Juppé a montré qu'il était un homme de bonne volonté »*, notait Philippe Auberger, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Sanctionné, le 7 mars, par le président du RPR – M. Juppé – pour avoir développé quelques remarques peu amènes sur la politique économique du gouvernement, M. Auberger affirme, aujourd'hui, avoir obtenu *« une réponse satisfaisante »* sur tous les points qu'il avait évoqués, et il tient désormais à se démarquer des *« quelques individualités »* indirectement mises en cause par le chef de l'Etat.

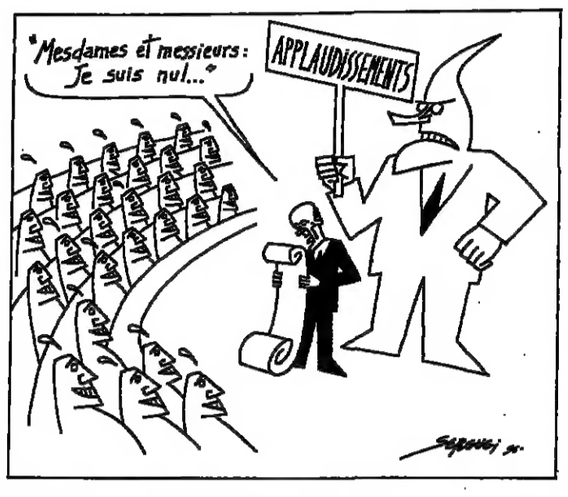

M. Raffarin contre la fusion du RPR et de l'UDF

***« La fusion de l'UDF et du RPR serait une erreur fatale »*, déclare Jean-Pierre Raffarin, ministre (UDF) des PME, du commerce et de l'artisanat, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Le Point* (daté 28 septembre). Il ajoute que *« la majorité présidentielle comme le président de la République ont besoin de pluralisme et non d'unanimisme. La méthode du "je ne veux voir qu'une tête" ne m'a jamais paru être la bonne politique ».* M. Raffarin répond ainsi à Charles Millon, ministre (UDF) de la défense, qui a appelé à *« la constitution d'une majorité présidentielle organisée et rassemblée derrière le président »* Jacques Chirac. *« Un parti unique de la droite conduirait de toute évidence aux divisions et aux dispersions. Seule l'organisation bipolaire de la majorité permet de répondre aux aspirations de son électorat »*, conclut M. Raffarin.**

« ACCENT DE SINCÉRITÉ »

« C'est un très bon discours », a confirmé discrètement Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget d'Edouard Balladur. Un discours dans lequel un autre député, Jean-Paul Anciaux (Saône-et-Loire), a perçu *« un fort accent de sincérité »*, en relevant que M. Juppé avait explicitement repris à son compte le bilan de la majorité depuis 1993. Réponse du berger à la bergère et signe d'un apaisement effectivement perceptible lors des journées parlementaires du Havre, Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, a affirmé, sur France-Info, avoir *« apprécié »* le discours *« modéré et intelligent »* prononcé par M. Balladur, *« un compagnon qui revient »*. Accueilli de la meilleure manière par M. Péricard, qui s'est félicité de la bonne qualité des relations entre les deux groupes de la majorité à l'Assemblée nationale, Gilles de Robien (UDF) a jugé, quant à lui, *« chaleureuse »* l'intervention de M. Juppé.

C'est pourquoi un si bel élan se devait d'être rapporté sans délai à celui qui s'était si vigoureusement inquiété du moral de ses troupes. Michel Péricard a écrit, vendredi, à Jacques Chirac pour l'assurer que les députés RPR *« manifesteront sans équivoque, tout au long de la session parlementaire, leur adhésion sans réserve aux réformes courageuses qui engagent l'avenir de la France »*. *« Fidèles au gaullisme, nous saurons montrer que les élus de la nation, loin de se décourager, sont au contraire stimulés par les difficultés »*, ajoute le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale dans ce courrier, en affirmant que les élus néogaullistes *« auront à cœur d'expliquer dans leurs circonscriptions la politique conduite sous* [son] *autorité par le premier ministre,* [leur] *compagnon Alain Juppé »*.

Oubliés les mouvements d'humeur et autres *« petites piques du dimanche »* ? Rien n'est moins sûr. Jeudi soir, peu après le rappel à l'ordre du chef de l'Etat, l'incontrôlable président de la commission des lois de l'Assemblée nationale avait pris soin de faire comprendre qu'il ne faudrait pas trop compter sur un quelconque revirement de sa part. *« Nous sommes par définition un rassemblement. Donc, il y a de la diversité, et il est bon de faire savoir ce que l'on pense »*, avait déclaré M. Mazeaud. *« Les lignes jaunes ne sont pas toujours continues »*, ajoutait-il, en reconnaissant toutefois qu'il n'entendait *« pas faire de distinction entre le président et le gouvernement »*. Quant aux ténors de la contestation, tels qu'Edouard Balladur, Charles Pasqua ou le fort silencieux Philippe Séguin, ils n'étaient plus au Havre, vendredi, lorsque le premier ministre a pris la parole, pour affirmer notamment à un auditoire ainsi resserré que *« les journées parlementaires, c'est d'abord et surtout un moment d'amitié et de compagnonnage »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Il y a des gens très bien au Front national »

Dans un entretien publié, vendredi 27 septembre, par l'hebdomadaire *La Gazette de Montpellier*, René Couveinhes (RPR), député de l'Hérault, affirme qu'*« Il y a des gens très bien au Front national »*. *« Si j'avais à choisir entre un RPR et un FN, au niveau local,* précise-t-il, *un candidat du FN ne serait pas forcément rédhibitoire ».* Le président départemental du mouvement néogaulliste, Jean-Pierre Grand, a estimé cette *« position politique indigne et inexcusable ».* Ancien maire de La Grande-Motte, M. Couveinhes a annoncé son intention de se présenter à l'élection municipale partielle dans cette commune, organisée à la suite de la démission massive de conseillers municipaux qui protestaient, notamment, contre l'accueil par le maire, Serge Durand (div.d.), de l'université d'été du Front national (*Le Monde* daté 22-23 septembre).

« Je vous demande une adhésion sincère et franche »

DEVANT les parlementaires du RPR, Alain Juppé a ainsi défini sa conception des rapports qu'il entend voir se développer entre le gouvernement et sa majorité parlementaire :

VERBATIM

« Vous êtes en droit d'attendre beaucoup de moi. J'essaie de donner beaucoup. Permettez-moi de vous demander à mon tour. Ce dont j'ai besoin, ce n'est pas d'un bulletin de vote dans un scrutin parlementaire, déposé du bout des doigts, à contrecœur. (...)Je n'ai pas besoin non plus d'un soutien inconditionnel. Je vous demande une adhésion sincère et franche de l'esprit et aussi du cœur. Les Français ne s'y tromperont pas. Ils nous feront confiance s'ils voient, s'ils croient que nous nous faisons confiance les uns les autres et que nous pratiquons ces vertus, rares en politique mais essentielles, que sont la cohésion, la persévérance et l'enthousiasme. (...)Jacques Chirac a besoin d'un gouvernement et d'une majorité unis pour accomplir sa mission. »

Affirmant qu'il ne se *« décourage pas »* dans la lutte contre *« le scepticisme et la morosité ambiante »*, le premier ministre a reconnu que les chiffres du chômage pour le mois d'août sont *« mauvais »*. Aussi a-t-il lancé cet appel aux chefs d'entreprises : *« Il faut absolument que, dans les six mois qui viennent, nous concrétisions l'objectif que nous nous étions fixé à la fin de l'année dernière : plus de 300 000 jeunes en entreprise, dans le circuit de l'insertion, pour eux d'abord, et pour changer le moral des Français. (...)J'adresse aujourd'hui un appel solennel à nos entreprises pour qu'elles nous aident à faire cela. Nous avons besoin d'aide, c'est leur intérêt et c'est l'intérêt de la France. »*

Concernant la monnaie unique, le premier ministre a estimé que celle-ci provoquerait *« une sorte de big-bang économique pour l'Europe et pour la France »*. Il a toutefois indiqué que l'euro devrait avoir *« vis-à-vis des autres grandes monnaies du monde, le yen et le dollar, une parité qui corresponde à la réalité des économies »*. Il faut, a-t-il dit, *« mettre un terme à ce phénomène de sous-évaluation compétitive du dollar qui pénalise notre industrie et nos entreprises en général »*, en reconnaissant que *« là dessus, il y a encore beaucoup de progrès à faire »*.

Les embarras du mouvement néogaulliste

UN AN, jour pour jour, après avoir postulé officiellement à la succession de Jacques Chirac à la présidence du RPR, Alain Juppé aura pu mesurer secrètement le chemin qui lui reste à parcourir pour s'imposer, non pas comme le chef naturel de la majorité, mais du moins comme le *« patron »* de son propre parti. L'épisode, rocambolesque, du jeudi 26 septembre, au cours duquel le *« président de tous les Français »* a cru bon de répondre en personne aux critiques de tel ou tel de ses amis à l'endroit de M. Juppé, en dit long, en effet, sur la fébrilité, sur la fragilité de l'exécutif.

ANALYSE

On n'oublie pas, bien sûr, que, tout au long de la Ve République, les téléphones présidentiels furent souvent reliés aux sièges des partis majoritaires. Mais, cette fois, l'empressement mis par le président de la République à contenir l'ardeur de quelques « compagnons » bougons, pour mieux apaiser une soudaine colère de son premier ministre, a presque quelque chose de touchant : M. Chirac a cru devoir apporter son soutien à M. Juppé comme il l'aurait fait pour un fils.

On pouvait le soupçonner, mais, désormais, il est donc officiellement établi que la seule autorité qui vaille réside à l'Elysée. Propulsé à la tête du mouvement néogaulliste, Alain Juppé en connaît bien les rouages. Il sait en contrôler le fonctionnement, et bénéficie même d'un fort courant de sympathie auprès des militants. Mais, quoi qu'il fasse, il n'a pas le charisme de son prédécesseur. C'est un secrétaire national du RPR qui le dit : *« Le drame de Juppé, c'est qu'il symbolise l'élite de l'élite dans une période qui récuse les élites. Il lui faudrait quinze kilos de plus. »*

MISSION ACHEVÉE

Le parti du président souffre d'un autre handicap. Conçu il y a vingt ans pour porter un homme au pouvoir, le RPR a achevé sa mission le 7 mai 1995, au soir du second tour de l'élection présidentielle. Depuis ce moment, il va de célébration en célébration de l'action gouvernementale, et se cherche, sans parvenir à trouver sa véritable raison d'être. A une exception près, importante, il est vrai, puisqu'elle concernait l'avenir de la construction européenne, le débat n'est pas dans sa culture. Seul le sens des convenances pousse Edouard Balladur ou Charles Pasqua à se rendre, de temps à autre, aux réunions bimestrielles, expédiées en une heure, du bureau politique, la plus haute instance du RPR, destinée à assister son président.

DISSONANCES

Les turbulences du Havre ont encore apporté la preuve que le caporalisme convient mieux à ceux qui revendiquent l'héritage du général de Gaulle. Sitôt la première critique entendue, les responsables du mouvement se sont répandus pour faire savoir aux députés que la commission des investitures, pour les élections législatives de 1998, commencerait à se réunir dès la semaine prochaine...

Pour quelque temps encore, le RPR, via quelques-uns de ses « grands élus », souffre de demeurer dans la nasse des « affaires ». Il ne se passe guère de semaine sans qu'un nouveau dossier parvienne à la surface. Enfin, comme les autres partis, le mouvement néogaulliste pâtit des contraintes de la société médiatique. Adossés à leurs petit matelas personnels, MM. Pasqua et Balladur, Nicolas Sarkozy et, plus modérément, Philippe Séguin ne se privent pas, selon un rythme choisi, de faire entendre leurs dissonances, hors du cercle militant. M. Juppé en a pris son parti. Mais qu'un député « de base » se prenne à les imiter, voilà qui est de trop. Philippe Auberger, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée, en a fait, le premier, l'expérience en étant sanctionné, en mars, par le président du RPR.

Il était évidemment plus difficile de procéder de la même manière avec un gaulliste de la seconde génération tel que Pierre Mazeaud, formé à l'école de Michel Debré. Mais le fait que le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale soit connu, outre sa déroutante liberté de ton, pour avoir ses entrées à l'Elysée ne pouvait manquer d'inquiéter. Il était hors de question de laisser entendre qu'il pouvait y avoir une faille entre le président de la République et le premier ministre ; d'où l'indignation téléphonique du Havre. Mais il reste que M. Juppé, soumis à un rude emploi du temps, persiste à penser qu'une stricte application de la discipline majoritaire peut faire taire les états d'âme. Au même moment, tous les responsables de la droite, UDF comprise, ont, en revanche, acquis la conviction que la majorité ne pourra l'emporter, en 1998, que si elle sait parler à plusieurs voix.

Jean-Louis Saux

Le point sur les travaux de neuf équipes de chercheurs sur le problème de la violence à l'école. Les parents d'élèves pessimistes sur l'avenir de leurs enfants et partisans d'une réforme en profondeur du système éducatif. Les derniers rebondissements de la rentrée « amiantée » à Jussieu.

A lire, dès lundi 30 septembre, dans « *La Lettre du Monde de l'éducation* ».

Le Monde DE L'ÉDUCATION La Lettre

Chaque semaine toute l'actualité pour les professionnels de l'éducation et de la formation

ABONNEZ-VOUS

Jean-Marie Le Pen veut présenter le FN comme « l'unique alternative »

Le Front national organise sa fête des Bleu-Blanc-Rouge à Paris

Jean-Marie Le Pen devait prononcer, dimanche 29 septembre à Paris, le discours de clôture de la fête des Bleu-Blanc-Rouge. Alors que le Front national s'est trouvé, ces dernières semaines, au centre du débat politique, après les déclarations du dirigeant d'extrême droite sur *« l'inégalité des races »*, M. Le Pen veut présenter son parti comme « l'unique alternative » à la droite et à la gauche.

EN SE RENDANT, fin août, à l'*université d'été* de son parti, à La Grande-Motte (Hérault), Jean-Marie Le Pen était morose. Il se demandait si c'était le bon endroit pour faire une rentrée politique. Il se sentait trop lié par le thème choisi par cette université d'été – la culture – et songeait à faire sa rentrée à la Trinité-sur-Mer (Morbihan), pratique abandonnée l'an passé. Puis, lors d'une conférence de presse à La Grande-Motte, un journaliste a posé une question sur l'intervention du délégué général du FN, Bruno Mégret, qui évoquait la *« supériorité de la civilisation française et européenne »*. Une occasion rêvée pour M. Le Pen de donner dans son registre préféré, celui de la provocation, en affirmant qu'il croyait même à *« l'inégalité des races »*.

PORTE-À-FAUX

Depuis, le débat politique tourne autour de M. Le Pen. Celui-ci compte d'autant plus exploiter la situation qu'en face de lui la droite s'entre-déchire sur les moyens de lui répliquer et que l'unité de la gauche n'est pas allée au-delà de la création d'un « comité de vigilance ». Il l'a dit et redit ces derniers jours, tant à la radio qu'à la télévision, et il profitera de son discours de clôture de la fête annuelle de son parti – les Bleu-Blanc-Rouge –, dimanche 29 septembre, à Paris, pour revenir sur les événements récents et commenter tant l'avant-projet de loi sur le racisme que la politique générale du gouvernement sur l'immigration. Le président du Front national ne manquera pas de dresser un bilan négatif de la politique économique et sociale, bilan dans lequel il associera la droite et la gauche afin de présenter son parti comme l'unique alternative.

S'il n'est pas impossible que le dirigeant d'extrême droite annonce une offensive de son parti sur le thème du social, il est douteux qu'il se lance plus avant. Le chantier ouvert dans ce domaine par son parti est en effet loin d'être achevé. Plusieurs groupes de travail, composés de responsables du parti et de personnalités extérieures, planchent tant sur la protection sociale, le secteur public, qu'une réforme du code du travail (conventions collectives et droit de grève). Un droit auquel le FN s'est, jusqu'à présent, opposé mais qui le met en porte-à-faux avec son électorat de plus en plus populaire.

« Le Front national se prépare à l'exercice des responsabilités du pouvoir », déclare Bruno Mégret. *« Notre stratégie repose sur trois piliers : l'immigration, l'insécurité et l'économique et social. Nous sommes considérés comme compétents et crédibles sur les deux premiers points, nous entendons être connus et compétents également dans le troisième »*, explique-t-il. Reste qu'il n'est pas aisé pour ce parti, rassemblant des sensibilités parfois antagonistes, de trouver un accord au-delà de la préférence nationale. Il arrive que cette hétérogénéité soit présentée comme une complémentarité et profite au parti. Tel est le cas de l'approche syndicale où deux démarches se présentent en parallèle. L'une consiste à créer des syndicats *« maison »*, comme le FN-Police, le FN-pénitentiaire, le FN-RATP (transformé depuis peu en Force nationale-transports en commun, FN-TC), et peut-être bientôt un FN-routiers. L'autre repose sur l'infiltration des syndicats existants et la création d'un cercle national des travailleurs syndiqués qui, bien qu'embryonnaire, a la prétention de regrouper les militants et les sympathisants du FN syndiqués ainsi que les patrons pour faire passer les idées frontistes dans les entreprises.

Ces différences donnent lieu à de vives luttes d'influence quand il s'agit, comme c'est le cas, de choisir le thème de la prochaine grande campagne sociale que le FN projette de lancer. Les uns, qui se retrouvent plus fréquemment au secrétariat général de Bruno Gollnisch, préfèrent une campagne de proximité qui déclinerait, sur tous les modes, le thème de l'exclusion des Français et de la préférence nationale. Ils ont déjà décidé de tester de nouveaux slogans, par le biais du Front national de la jeunesse, mais aussi dans un département, celui de Seine-Saint-Denis, dont le responsable est Frank Timmermans, chargé, au sein du secrétariat général, des fédérations. Les autres, plus proches de M. Mégret, le délégué général, préfèrent une approche, disent-ils, *« originale »*, qui partirait du traité de Maastricht et du *« mondialisme »*, présentés comme destructeurs de la nation et de ses outils économiques. Cette approche, font-ils valoir, permettrait au Front national de mieux affronter un éventuel mouvement social et de ne plus rester, comme en 1995, sur le bord de la route.

Christiane Chombeau

Consignes et condamnation

Dans une note interne, le Front national a donné des consignes très strictes pour empêcher *« la vente, la présentation, l'affichage, l'exposition de tout objet, document, ouvrage, symbole évoquant les idéologies totalitaires socialistes, racistes ou antisémites »* dans l'enceinte de sa fête annuelle, les 28 et 29 septembre, à Paris. Les chiens autres que ceux *« dits d'appartement »* sont interdits, et il est conseillé de venir *« en tenue correcte »*.

Par ailleurs, le tribunal correctionnel de Dunkerque (Nord) a condamné, vendredi 27 septembre, deux conseillers municipaux FN de la ville à six mois de prison avec sursis, 15 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour provocation à la discrimination raciale. Ils avaient fait paraître, dans le bulletin municipal, une caricature représentant un Maghrébin, qui disait : *« Ma carte d'électeur algérienne... ma carte de la Sécu française... c'est ça la double nationalité ! »* Les deux élus ont fait appel.

RPR et UDF se disputent un siège de sénateur dans la Charente

LES 1083 GRANDS ÉLECTEURS de la Charente tenteront, dimanche 29 septembre, de désigner un successeur à Pierre Lacour (UDF-FD), destitué de son mandat de sénateur par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 15 juillet). Ce scrutin provoque une empoignade entre l'UDF, dont la fédération est présidée par l'ancien ministre Georges Chavanes, maire d'Angoulême et député de Charente, et le RPR, dont la figure de proue est le député et président du conseil général Pierre-Rémy Houssin. L'UDF considère que la succession de Pierre Lacour lui revient, dans la mesure où l'autre siège charentais au Sénat est occupé depuis 1980 par le RPR Michel Alloncle. Son candidat, Philippe Arnaud, vice-président du conseil général et maire de Blanzac, revendique l'investiture nationale du RPR et de l'UDF. Pierre-Rémy Houssin apporte son soutien à Jean-Michel Boivin, conseiller général RPR. Se présenteront en outre quatre candidats : Guy Branchut (PS), Jean-Paul Kerjean (ex-CDS), Alain Proux (PC), et Alain Leroy (FN). – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **VILLEPINTE : onze élus de la majorité municipale de Villepinte** (Seine-Saint-Denis) ont réclamé la démission du maire, Jean-Claude Mejsak (PS), vendredi 27 septembre. Ces élus (PS, MDC, écologistes) critiquent les choix budgétaires du maire, qui ne respecteraient pas les objectifs de désendettement de la commune. Ils dénoncent aussi une forme de pouvoir *« autoritaire »*. – *(Corresp.)*

■ **PIERRELATTE : Jean Mouton, maire (UDF-FD) de Pierrelatte** (Drôme), a annoncé, vendredi 27 septembre, qu'il démissionnait de son poste, pour protester contre l'*« insécurité »* dont souffre sa commune. Il demande que les élus locaux *« aient au moins la possibilité de rétablir dans leur cité les équilibres ethniques »*, en rappelant qu'il a été condamné pour discrimination raciale, en 1993, après avoir refusé d'attribuer un logement HLM à un ressortissant marocain.

■ **CFDT : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a considéré,** vendredi 27 septembre, que la politique économique du gouvernement est responsable de l'aggravation du chômage. Elle réclamera des mesures législatives si les négociations de branches sur la réduction du temps de travail n'aboutissent pas. La CFDT demande *« la conclusion de mille accords d'entreprise d'ici fin 1997 »*.

● **COUR DES COMPTES : Pierre Joxe, premier président de la Cour des** comptes, a protesté contre la réduction du budget des chambres régionales des comptes (*Le Monde* du 25 septembre), vendredi 27 septembre, à Bordeaux, lors de la séance solennelle de rentrée de la chambre d'Aquitaine.

Jacques Chirac consacre sa visite dans le Pas-de-Calais à l'emploi

LENS
de notre correspondant

Le président de la République commence, dimanche 29 septembre, un voyage de trois jours dans le Pas-de-Calais. Il sera accueilli, en fin d'après-midi, par le nouveau préfet, Christian Frémont, qui avait déjà reçu Jacques Chirac dans le Finistère. A l'hôtel de ville d'Arras, le chef de l'Etat recevra les honneurs militaires en présence du maire (UDF-FD) Jean-Marie Vanlerenberghe, vainqueur, en 1995, du maire socialiste sortant, Léon Fatous. M. Chirac devait dîner, à la préfecture, avec les élus pour une séance de travail.

Estimant, cependant, que ce département *« paie encore plus que d'autres le prix des mensonges de la campagne électorale de M. Chirac »*, la fédération socialiste a fait savoir, vendredi 27 septembre, que les élus ignoreront les aspects festifs de la visite. *« Conformément à la tradition et à la courtoisie républicaine, les élus socialistes accueilleront le président de la République*, a-t-elle indiqué, *mais ils n'entendent pas participer aux mondanités et autres dîners d'apparat organisés par une majorité présidentielle aux abois dont toutes les décisions récentes sont fondamentalement contraires à l'intérêt des populations de notre région. »*

Le thème principal de ce déplacement sera l'emploi. Le président y consacrera, notamment, deux réunions à la préfecture, lundi et mardi matin. M. Chirac visitera, également, deux petites entreprises : un fabricant de rayonnages près d'Arras et un paysagiste dans le Bruaysis, au coeur de l'ancien bassin minier où il déjeunera avec la douzaine de salariés qu'il aura rencontrés. Un « bain de foule » est programmé lors d'une réunion publique à Aire-sur-la-Lys, lundi en soirée.

CRISE D'IDENTITÉ

Dans le Pas-de-Calais, fief de gauche, le Parti socialiste et le Parti communiste sont solidement implantés, en particulier dans le bassin minier. A droite, outre le maire d'Arras, deux élus de zone rurale se partagent le commandement local : Philippe Vasseur (UDF-PR), ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, conseiller régional, maire de Saint-Pol-sur-Ternoise, et Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, sénateur du Pas-de-Calais et maire de Bapaume, chef de file de l'opposition au conseil général.

Cinquième département français avec un million et demi d'habitants, le Pas-de-Calais est particulièrement frappé par la crise. Le taux de chômage de 16 % culmine à 18,8 % dans l'arrondissement de Lens et à 19,9 % dans celui de Calais. Depuis l'arrêt définitif de l'exploitation charbonnière, en décembre 1990, l'ancien bassin minier est toujours en quête de reconversion. Le président du conseil général, le sénateur socialiste Roland Huguet, ne manquera pas de souligner au président de la République : *« La récession économique actuelle fait resurgir les problèmes structurels qu'une reconversion inachevée n'a pu effacer. »* Aussi la visite d'une entreprise d'espaces verts qui a créé une douzaine d'emplois à Calonne-Ricouart paraît-elle à certains quelque peu dérisoire au coeur d'un bassin industriel sinistré qui reste en pleine crise d'identité.

Outre le chômage, la population est, ici, confrontée à un autre problème, celui de la rénovation et de l'aménagement de la cité minière dont l'avenir se joue en ce moment au ministère de l'industrie, Charbonnages de France ayant repris en main la gestion de ce patrimoine de 75 000 logements. *« Le déplacement présidentiel doit être l'occasion d'un réveil de la solidarité nationale »*, estime M. Huguet, qui plaidera pour le Pas-de-Calais.

De l'implantation d'une plate-forme multimodale de transport de taille européenne à Dourges, au sud de la métropole lilloise, aux délocalisations sur le littoral de la direction des affaires maritimes ou d'Ifremer, les dossiers ne manquent pas où l'Etat et l'Europe, par le biais des programmes Objectif 2, pourraient s'investir.

Yves Jouannic

"QUALITÉ DE SERVICE PUISSANCE 4"...
LES BONNES RAISONS POUR CONFIER LA RESTAURATION COLLECTIVE AUX SOCIÉTÉS DU S.N.R.C. !

1. QUALITÉ CULINAIRE
• Une cuisine créative, à base de produits sélectionnés, qui respecte les traditions culinaires, favorise l'équilibre nutritionnel et offre plaisir et variété dans les repas.
• L'adaptation des prestations et services aux évolutions des goûts, comportements et habitudes alimentaires des convives.

2. QUALITÉ SOCIALE
• L'intégration et l'animation des équipes de personnels qui permettent de préparer leur évolution et d'élargir leur champ d'intervention.
• Le développement de la formation professionnelle continue qui favorise l'acquisition de compétences, la mobilité et la promotion sociale des personnels.

3. QUALITÉ ÉCONOMIQUE
• La maîtrise de la gestion économique qui assure la régularité et la pérennité des prestations de restauration.
• L'optimisation des coûts dans le respect du cahier des charges et des exigences budgétaires des collectivités.

4. QUALITÉ TECHNIQUE
• La maîtrise des procédures d'hygiène et de sécurité alimentaires selon les normes les plus rigoureuses, en préservant les qualités gustatives des produits.
• Une force de proposition et de conseil pour les choix d'organisation, d'équipement et d'aménagement des lieux de production, de service et de consommation.

ARPEGE
BREIZ RESTAURATION
CENTRE FRANÇAIS DE RESTAURATION
CERES
DUPONT
EUREST
EXPRESSELF
GÉNÉRALE DE RESTAURATION
ISIDORE RESTAURATION
L.R.P.
MONTAGNE SERVICE
NORD RESTAURATION
NORMANDIE RESTAURATION
OGRE
ORLY RESTAURATION
ORLYSIENNE
REGISELF
RESTAUFRANCE
RESTOCOP
SARCO
SHR
SODEXHO
SOGERES
SPOHRE

SNRC
SYNDICAT NATIONAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE
Le Privé au Service du Public
12, rue Torricelli - 75017 PARIS
Téléphone : 01 44 09 93 30 - Télécopie : 01 44 09 91 42

24 entreprises nationales et régionales s'engagent, chaque jour, à toujours mieux servir le public.

Le Monde DE L'ÉDUCATION La Lettre

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à : *LE MONDE*, service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex.

* offre valable jusqu'au 31 décembre 1996

Oui, je profite de cette offre d'abonnement* et je m'abonne à *La Lettre du Monde de l'éducation* pour un an au prix de 350 F (au lieu de 410 F prix normal), pour 36 numéros.

Mode de règlement :
☐ chèque bancaire à l'ordre du *Monde* ;
☐ mandat ;
☐ carte bancaire n° ________________

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature obligatoires :

Etablissement ....
Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Ville .... Code postal : _____

ÉDUCATION Ecoles, lycées et collèges devraient se trouver, totalement ou partiellement, en grève, lundi 30 septembre, à l'initiative des syndicats de la FEN, de la FSU, du SGEN-CFDT, de la FAEN et de la CGT. Cette journée d'action unitaire n'entame pas pour autant le climat de dialogue qui s'est instauré entre le ministre, François Bayrou, et les organisations syndicales. ● LES SYNDICATS, à l'exception de FO et de la nouvelle Union syndicale indépendante, dénoncent, dans leur appel commun, *« un budget en régression »*, témoignant du fait, selon eux, que *« l'éducation n'est plus la priorité du gouvernement »*. ● CINQ ENSEIGNANTS expliquent les raisons, diverses, pour lesquelles ils participeront à la grève du 30 septembre, bien que certains d'entre eux émettent des doutes sur l'efficacité d'une journée d'action limitée à vingt-quatre heures.

Les syndicats d'enseignants refont leur unité dans la grève

Ecoles, lycées et collèges seront, pour une large part, fermés à l'occasion de la journée d'action du lundi 30 septembre. Malgré la volonté de dialogue affichée par François Bayrou, les moyens accordés ne répondent pas aux attentes des personnels

« JE VEUX DIRE ici solennellement que la principale découverte que j'ai faite depuis mon arrivée Rue de Grenelle, c'est le caractère positif et constructif de l'apport des organisations syndicales et professionnelles à la réflexion sur notre école. » Qui parle ? François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, en conclusion, le 9 mai 1994, la réflexion engagée en janvier, qui devait aboutir à la rédaction du Nouveau Contrat pour l'école. *« Rien ne serait plus dangereux que de voir, dans un domaine comme celui de l'éducation nationale, s'affaiblir les organisations syndicales »*, insistait le ministre, s'excusant presque d'avoir participé à leur dénigrement, quand il dénonçait, notamment dans *La décennie des mal-appris* (Flammarion, 1993), leur force d'inertie.

Alors qu'il s'apprête, lundi 30 septembre, à affronter un mouvement de grève qui s'annonce important, François Bayrou poursuit, sans se démonter, son éloge syndical : *« Je sais bien que l'on ne me croit pas quand j'affirme ce que je vais affirmer, mais, je vous le dis, les syndicats sont des partenaires positifs. Ce sont des partenaires que je considère comme essentiels »*, déclarait le président de Force démocrate, dimanche 22 septembre, sur Europe 1. Est-ce à cette propension au compliment ostentatoire que le ministre de l'éducation nationale doit la relative indulgence des états-majors ?

Qu'ils soient du SNES (FSU), principal syndicat de l'enseignement secondaire, du SE (FEN), ou du SGEN-CFDT, les dirigeants syndicaux rechignent à faire porter à François Bayrou l'entière responsabilité des choix budgétaires. D'aucuns admettent même qu'il s'est *« battu honnêtement »*. La grève du 30 septembre, de fait, est plutôt dirigée contre le gouvernement et le premier ministre que contre le ministre de l'éducation nationale. Dans la dialectique de conflit et de dialogue qui lie le ministre et les syndicats, le second semble toujours l'emporter.

Le revirement de François Bayrou vis-à-vis des syndicats date du choc frontal qui les a opposés, lors de l'échec de la révision de la loi Falloux, visant à déplafonner les investissements de l'école privée. *« Nous avions affaire à un homme sûr de lui et dominateur, qui avait beaucoup de certitudes et peu de doutes »*, se souvient Hervé Baro, secrétaire général du SE. Monique Vuaillat (SNES) se rappelle l'avoir averti *« des désaccords profonds qu'il allait susciter et des réactions qui surviendraient »*, sans résultat.

La suite est connue : près d'un million de manifestants dans la rue et un ministre *« au trente-sixième dessous, avec un entourage qui avait déjà fait ses cartons »*, selon un dirigeant syndical, qui ajoute : *« Il pensait que nous allions demander sa démission, ce que nous n'avons pas fait. Aujourd'hui, il faut s'en féliciter. »*

De cette situation périlleuse, François Bayrou a en effet tiré toutes les leçons. Bien décidé à ne plus aller dans le mur avec autant de conviction, le ministre rescapé profite de circonstances qui lui sont finalement favorables : arrivé aux commandes peu de temps après l'éclatement de la FEN, François Bayrou choisit le camp du plus fort, le SNES, bien représenté dans le second degré, et joue à sa guise la surenchère entre la FEN et la FSU. *« Nous savions qu'il ne sortirait rien du nouveau contrat pour l'école ni de la loi de programmation*, analyse Hervé Baro, *mais nous ne pouvions que suivre. Du moment où l'on mettait tout le monde d'accord sur un texte, c'est que, dans ce texte, il n'y avait rien. »*

« MINISTRE DU DISCOURS »

Piégés ou charmés, agacés ou tendus, les syndicats se sont installés dans un *modus vivendi* avec le ministre, qui semble paralyser tout mouvement durable. *« On peut le voir, lui parler, discuter*, note Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, *il est moins rugueux que Jospin, mais en termes de stratégie éducative, il n'y a rien. »* Est-ce pour autant que les actions syndicales se sont succédé ? Depuis la grande manifestation laïque du 16 janvier 1994, la paix sociale a régné dans l'éducation. Les syndicats de gauche s'accordent à penser, même s'ils évitent de le dire trop fort : *« Plutôt François Bayrou qu'un RPR pur et dur à l'éducation. »*

Monique Vuaillat ne dit pas autre chose en soulignant que le ministre *« jouait sur du velours lorsqu'il clamait à qui voulait l'entendre, cet été, qu'il démissionnerait s'il devait être le ministre qui verrait diminuer le budget de l'éducation »*. Ce *« ministre du discours »*, comme le qualifie Jean-Michel Boullier, a aussi éloigné, peut-être définitivement, *« le spectre du référendum »* dont aucune organisation syndicale ne voulait. L'épisode du rapport Fauroux a à peine modifié ce bel équilibre. *« Nous pensions qu'entre l'immobilisme de Bayrou et le référendum il y avait peut-être une place pour Roger Fauroux*, estime Hervé Baro. *Jacques Chirac aurait pu se saisir du rapport pour faire bouger les choses. Mais il n'en a rien été. »*

Lundi 30 septembre, ce n'est pas le ministre de l'éducation nationale que les organisations syndicales veulent convaincre. C'est bien le gouvernement, *« qui ne peut pas jouer avec l'enjeu de société qu'est l'éducation »*. Connaissant la lassitude des enseignants sur le terrain, à qui l'on demande toujours davantage, avec des moyens qui s'annoncent à la baisse, les états-majors syndicaux espèrent bien faire du 30 septembre un succès. Selon un sondage CSA publié par *La Croix-L'Événement*, ils recueillent en tout cas la sympathie de 71 % des Français. Moins de quinze jours plus tard s'annonce la grève de la fonction publique, dans laquelle ils espèrent peser de tout leur poids. Et, le 12 décembre, les élections professionnelles sonneront pour chacun l'heure de vérité.

B. G.

Le mouvement dénonce « un budget en régression »

LUNDI 30 SEPTEMBRE, nombre d'écoles, de collèges et de lycées devraient se trouver, totalement ou partiellement, en grève, à l'appel des syndicats des personnels de l'éducation nationale, à l'exception de FO et de la nouvelle Union syndicale indépendante (USI). Dès le début du mois, les organisations syndicales avaient arrêté la date de cette journée d'action, symboliquement placée avant la rentrée parlementaire, le 2 octobre, et le début de la discussion budgétaire.

Le mouvement couve, en fait, depuis l'été, lorsque les 5 000 suppressions de postes dans le premier et le second degré inscrites au budget 1997 ont été connues. A l'unisson, la FEN, la FSU, le SGEN-CFDT, la FAEN, la CGT dénonçaient, dans un appel commun lancé le 3 septembre, *« un budget 1997 en régression pour la première fois depuis des décennies »* et les *« suppressions de postes dans le premier et le second degré qui financent 2 700 créations dans l'enseignement supérieur »*. Les syndicats s'inquiétaient également de la mise au chômage de milliers de maîtres auxiliaires et des mauvaises conditions de travail des titulaires. La suppression de postes *« marque un tournant. C'est le signe, au-delà de tous les beaux discours, que l'éducation n'est plus la priorité du gouvernement »*, insistaient-ils, lors de la présentation du budget, le 23 septembre.

Bien qu'ils aient activement participé aux grèves de décembre, les syndicats d'enseignants ont tenu, cette fois, à faire cavalier seul, pour bien marquer *« la spécificité des problèmes éducatifs »*. Cela n'a pas empêché certains d'entre eux d'appeler d'ores et déjà à rejoindre le mouvement de la fonction publique prévu le 17 octobre.

Des manifestations sont prévues un peu partout en France, tandis qu'à Paris un cortège partira à 14 heures de la Sorbonne pour arriver non loin du ministère de l'éducation nationale. Pour sa part, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a appelé ses adhérents à *« manifester leur opposition au projet de budget et à envisager toute forme d'action »*, conseillant aux parents de garder leurs enfants. Bien que les textes fassent aux établissements une obligation d'accueil, il est probable que beaucoup resteront fermés le jour de la grève.

B. G.

« Incohérence, lassitude, souffrance, angoisse », les mots pour dire le mal d'apprendre

SIMONE
QUARANTE-NEUF ANS,
VINGT-SEPT ANS D'ENSEIGNEMENT

« Je ne crois plus trop à ces grèves de vingt-quatre heures », annonce Simone, dont la voix ne laisse pourtant percer aucun renoncement. Professeur de sciences, elle a fait de l'expérimentation son credo pédagogique. Laisser les élèves manipuler, les rendre autonomes, travailler sur leurs représentations scientifiques, voilà qui a occupé des années studieuses. Parfois le découragement a pointé son vilain nez, quand, les crédits baissant, le rectorat lui a dit : *« Vous faites de la pédagogie d'avant-garde d'avant-hier. »* Maintenant, elle s'amuse, en voyant dans les instructions officielles l'exacte reproduction des théories pédagogiques qu'elle contribuait à élaborer dans les années 70. Mais Simone ne rit plus du tout en constatant que la nouvelle « mode » ministérielle de l'expérimentation en sciences se traduit concrètement par... la suppression progressive de tous les aides de laboratoire en collège. *« L'autre jour, on a sorti les microscopes : une demi-heure d'installation et de bazar, une demi-heure d'étude. En classe entière, ce n'est même pas la peine de songer à faire le quart du travail qui serait nécessaire »*, souligne-t-elle. *« C'est totalement incohérent : on nous demande d'un côté de poursuivre des objectifs et on supprime de l'autre les moyens de les atteindre. »*

CHRISTINE
QUARANTE ANS,
TROIS ANS D'ENSEIGNEMENT

Devenue professeur d'anglais à treize-sept ans, après une carrière *« dans l'édition et la communication »*, Christine a choisi ce métier par convenance familiale. A présent, elle l'exerce autant par goût. *« C'est un des rares métiers qui donne tout le temps l'occasion de se remettre en question. Et quand on le fait, on avance bien et on fait avancer l'école en même temps. »* Pourtant, comme d'autres, elle a découvert que, dans certaines classes, elle ne pouvait *« commencer à faire vraiment de l'anglais qu'à partir du mois de janvier »* ; que la violence entre élèves devenait *« un mode de vie »* ; que les effectifs étaient *« absurdes »*. Le 30 septembre, elle sera en grève, dans son collège de banlieue, *« un établissement qui devrait être classé en ZEP depuis longtemps, avec les moyens correspondants. Mais les élus s'arrangent pour que cela ne se fasse pas, c'est un label dégradant »*. Les difficultés s'y accroissent, avec la lassitude : *« Ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui, c'est de voir que beaucoup de mes collègues fatiguent. Je vois des gens qui ont vraiment donné de leur personne pendant dix ou quinze ans et qui baissent les bras. »* Elle estime avoir encore *« l'énergie du début »*, mais s'interroge : *« Le tableau est déjà bien sombre. Avec cette suppression de postes qui s'annonce, il va devenir vraiment noir. »*

GENEVIÈVE
CINQUANTE ANS,
VINGT-HUIT ANS D'ENSEIGNEMENT

Elle fut institutrice, la voilà professeur des écoles. Elle fut syndiquée, ne l'est plus, va le redevenir. A quelques années de la retraite, Geneviève sent sa colère intacte : *« L'élément détonateur, ce sont les six mille suppressions de postes dans la fonction publique. »* Elle ajoute : *« Le malaise est tellement profond dans la profession. Tous ces gens qui décident pour nous au plus haut niveau sont si loin de nous. Ils ne connaissent rien de nos problèmes. »* L'administration locale, le rectorat ? *« Loin, très loin, eux aussi. Même s'ils comprennent ce qui se passe sur le terrain, ils opposent à toutes nos demandes des arguments financiers. On ne peut pas se parler. »* La *« grande souffrance »* que les enfants traduisent dans cette école *« en ZUP et en ZEP »*, par l'échec, la fatigue, l'abandon, *« vient des familles : elles vivent avec le RMI, sont éclatées ou étouffent »*. *« Les parents sont tellement débordés par leurs propres soucis qu'ils ne voient même plus l'école »*, note Geneviève avec tristesse. Au début de sa carrière, *« on pouvait fonctionner sans problèmes avec des classes de trente enfants. Aujourd'hui, non »*. Elle le fait pourtant, en essayant de transmettre des valeurs comme *« le respect de l'autre »*, et se demande chaque jour si ce qu'elle fait *« sert encore à quelque chose »*.

YVES
TRENTE-SEPT ANS,
QUINZE ANS D'ENSEIGNEMENT

Maître-auxiliaire pendant cinq ans, *« angoissé à chaque rentrée à l'idée de s'inscrire à l'ANPE »*, Yves n'a pas oublié son début de carrière. *« Je suis en grève le 30, pour le souvenir »*, glisse ce professeur d'histoire-géographie de Bollène (Vaucluse), solidaire des *« galères »* que vivent les « maîtres-aux ». *« Une année, alors que j'avais une licence d'histoire-géo, on m'a demandé d'être prof de musique : j'ai refusé »*, raconte-t-il. Titularisé grâce au plan d'intégration des MA de 1982, Yves a *« vu de tout dans l'éducation nationale : citadins, campagnards, urbains, tous les milieux sociaux »*. Militant, syndiqué et habitant d'une ville *« où la récession économique a durement frappé »*, Yves s'indigne aujourd'hui des *« 800 000 heures supplémentaires dispensées dans l'éducation nationale, alors que l'on pourrait offrir des postes à des jeunes »*. Sans illusions sur la portée d'une unique journée d'action, Yves assure néanmoins qu'*« une grève unitaire peut servir à tirer la sonnette d'alarme »*. Dans son collège, tout le monde sera en grève, bien que les deux tiers des enseignants ne soient pas syndiqués : cela *« montrera que l'on ne courbe pas le dos devant la dégradation de la situation »*.

NATHALIE
VINGT-SEPT ANS,
DÉBUTANTE

Il n'est sans doute pas fréquent de démarrer sa carrière le jour d'une grève unitaire de l'éducation nationale : lundi 30 septembre, Nathalie, repêchée sur la liste complémentaire du Capes de philosophie, après soixante et onze interminables jours d'attente, va prendre sa première classe, dans un lycée de Villemonble (Seine-Saint-Denis). A moins que tout l'établissement ne soit en grève, et sa terminale S avec. Depuis deux mois, Nathalie fait connaissance avec l'éducation nationale et cela lui donne le tournis. *« J'ai dû démontrer, en recomptant moi-même les points, que j'étais première ex aequo sur la liste complémentaire et non seconde »*, raconte-t-elle. Seule inscrite sur cette liste avec un candidat originaire de Caen, Nathalie ne s'est fait aucun souci en constatant dix-sept désistements sur la liste principale, certaine d'être *« aspirée »* vers les places libérées. Le jury de philosophie lui en avait quasiment fait la promesse. Nathalie avait pris un petit appartement. Mais cette année, sans prévenir, le ministère en a décidé autrement : elle a dû attendre le 20 septembre pour savoir si elle était professeur ou chômeuse, se demandant chaque jour comment elle paierait son loyer. *« Ma mésaventure m'a servi à une chose : je me suis syndiquée. »*

Propos recueillis par
Béatrice Gurrey

Schlumberger

SCHLUMBERGER COMPTABILISE DES PROFITS ET DES PERTES EXCEPTIONNELS DANS SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE.

50 700 personnes de 95 nationalités, 930 implantations dans 100 pays

SERVICES PÉTROLIERS MESURE ET SYSTÈMES

Schlumberger Limited vient d'annoncer la comptabilisation de profits et de pertes exceptionnels dans ses résultats du troisième trimestre.

Compte tenu de l'accroissement de sa rentabilité et des solides perspectives aux États-Unis, Schlumberger comptabilisera une partie de l'économie d'impôts liée aux reports de perte de sa filiale américaine et l'ensemble des différences temporaires. Il en résultera un crédit de 360 millions de dollars.

Une charge de 300 millions de dollars après impôts, principalement liée aux activités Électricité et Gaz, et à Geco-Prakla.

Dans le secteur Mesure et Systèmes, les lignes de produits Électricité et Gaz ont été regroupées en une seule afin de servir avec davantage d'efficacité le secteur de la fourniture d'énergie qui est en mutation rapide. Ce regroupement se traduira au niveau global par une réduction des effectifs et par moins d'usines et de produits.

Dans le secteur des Services pétroliers, la forte amélioration des résultats de Geco-Prakla au cours du trimestre est due essentiellement à la Sismique en mer. Même si les pertes de la Sismique à terre et en zones de transition ont été réduites, nous sommes convaincus que des changements plus radicaux, y compris l'annulation d'actifs incorporels liés à la sismique à terre, s'imposent pour assurer la bonne santé financière à long terme de ces activités.

En outre, Schlumberger enregistrera une charge après impôts de 58 millions de dollars qui comprend une perte sur la cession de ses dernières activités liées à la défense, des provisions sur actifs non rentables et d'autres charges.

Arthur Lindenauer, directeur général adjoint responsable des services financiers, a déclaré : "À court terme, ces éléments n'auront pas d'incidence significative sur les résultats de Schlumberger."

Des informations sur le groupe sont disponibles sur numéro vert au (1) 05 04 17 60, et, en anglais, sur Internet par http://www.slb.com.

Contact : Claude Suter (33-1) 40 62 13 30

هكذا من الأصل

Des malfaiteurs liés au grand banditisme impliqués dans une importante affaire de travail clandestin

Des truands marseillais s'intéressaient à l'emploi de salariés « au noir ». Le réseau a des ramifications dans toute la France

Dans la région de Marseille, le démantèlement d'un réseau employant des travailleurs clandestins – presque tous français – a fait apparaître un groupe de truands qui, selon la police, s'étaient précédemment « essayés *au trafic de drogue ou aux braquages* ». Quelque 80 millions de francs de fausses factures auraient été réalisés à partir de sociétés sous-traitantes de la Situb, spécialisée dans les travaux de construction et d'entretien en chaudronnerie industrielle, notamment pour l'industrie pétrolière et EDF.

LE MARCHÉ du travail clandestin, dans la région de Marseille, intéresse le grand banditisme, au même titre que le trafic de drogue. Le groupe de lutte contre l'emploi *des travailleurs clandestins de* Marseille, une des unités de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Diccilec), achève actuellement une enquête, sur commission rogatoire du juge d'instruction d'Aix-en-Provence Serge Mackowiak. Celle-ci a permis de mettre au jour un vaste système frauduleux à base de fausses *facturations, de corruption, d'abus* de biens sociaux et de travail clandestin.

Ce système, appuyé sur un réseau de près de deux mille cinq cents employés non déclarés, répartis dans seize sociétés-écrans, a généré, sur cinq ans, une fraude – équivalant au montant des fausses factures – de 80 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 140 millions. A cette fraude, s'ajoute un manque à gagner de 46 millions de francs pour les charges sociales et de 26 millions de francs pour la TVA non versée à l'Etat.

Toutes ces entreprises étaient des sous-traitants de la Société industrielle de tuyauteries d'usines et de bâtiments (Situb), spécialisée dans les travaux de construction et d'entretien en chaudronnerie industrielle, notamment pour l'industrie pétrolière et pour EDF. Certaines d'entre elles étaient noyautées par des figures du *milieu marseillais*, dont Henri Ordionni, âgé de soixante-dix ans, un ancien de la « *french connection* » condamné à deux reprises pour trafic de stupéfiants, et Gérard Raynaud, soixante-trois ans, un des auteurs du célèbre vol des tableaux de Picasso au Palais des papes d'Avignon, en 1976.

L'enquête a démarré, début 1995, par un banal contrôle de *l'inspection du travail* à la raffinerie Total-Lamede, près de Martigues. Un des travailleurs du chantier de tuyauterie n'avait pas d'employeur clairement identifié. En mai 1995, une information a été ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence, aboutissant, quelques mois plus tard, à une quarantaine de mises en examen, dix-sept mandats de dépôt et vingt-trois contrôles judiciaires. Toutes les personnes incarcérées, dont le président du directoire de la Situb, Daniel Duval, ont été remises en liberté, en contrepartie de fortes cautions, calculées pour couvrir en partie les fraudes réalisées au préjudice de l'Etat.

Afin de limiter ses coûts de production, la Situb avait pris l'habitude de sous-traiter ses chantiers, qui exigent une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée, en imposant des conditions financières draconiennes à ses sous-traitants. Pour rentrer dans leurs frais, ceux-ci ont progressivement mis en place un circuit échappant à la législation sociale et dont les dirigeants de la Situb ont gardé le contrôle en instaurant avec leurs sous-traitants des liens de corruption. Le gérant de la société qui obtenait une partie du marché devait reverser en liquide une partie des bénéfices réalisés par la fraude aux cotisations sociales, faute de quoi il se trouvait condamné à disparaître, la Situb étant son seul client.

> « Un groupe issu de la pègre locale est intervenu pour faire régner l'ordre sur les chantiers »

Pour échapper aux contrôles, ces sociétés se sont transformées en sociétés anonymes éphémères, changeant souvent de ressort juridique. L'argent clandestin obtenu par le *détournement des charges* sociales et de la TVA était sorti de leur comptabilité grâce à des fausses factures, avant d'être « *blanchi* » sur des comptes « taxis » ou sur des comptes occultes. Moyennant rétribution, leurs titulaires encaissaient les chèques générés par les fausses factures et en restituaient le montant, moins leur commision, aux gérants des sociétés.

A l'autre bout de la chaîne, les salariés clandestins – presque tous français et originaires des *Bouches-du-Rhône* – se prêtaient d'autant plus volontiers au jeu qu'ils étaient payés en liquide et que les deux tiers d'entre eux percevaient les allocations des Assedic. Selon un rapport adressé par les enquêteurs, en juin 1996, au ministère de l'intérieur, « *un groupe de personnes issues de la pègre locale, dont plusieurs ont été fichées au grand banditisme, est intervenu pour faire régner l'ordre sur les chantiers et décourager la concurrence par corruption ou bien par intimidation. (...) On retrouve là des truands qui, après s'être essayés au trafic de drogue ou aux braquages, ont compris l'immensité des profits réalisables à peu de risques dans le monde économique et se sont introduits dans le "système Situb"* », concluent les enquêteurs.

Si le berceau du système est à *Marseille, où la Situb, qui* fait partie du tout petit groupe (une demi-douzaine d'entreprises) des sous-traitants de l'industrie pétrolière, est établie depuis 1944, les chantiers frauduleux ont été découverts dans toute la France, à commencer par toutes les raffineries (Shell, Esso, Total) de l'étang de Berre. Les policiers ont ainsi enquêté sur le complexe pétrochimique de Rhône-Poulenc à Lyon, à la papeterie Saïlla à Limoges, chez Elf à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), chez Total au Havre ou, encore, dans les centrales *nucléaires de Golfech* (Tarn-et-Garonne) et de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Les bénéfices issus de la fraude étaient répartis par tiers : un tiers pour le paiement du travail clandestin, un tiers pour les dirigeants de la Situb, notamment les chefs de chantier chargés de collecter les fonds auprès des sous-traitants, un tiers pour les organisateurs du réseau de sociétés. Les services fiscaux, en liaison avec le juge d'instruction chargé du dossier, ont engagé des procédures de recouvrement à l'encontre des principaux responsables du réseau. Sur le plan judiciaire, l'affaire ne devrait pas être jugée avant plusieurs mois.

Pascale Sauvage

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : Michel Hannoun, député (RPR) et vice-président du conseil général de l'Isère, a été mis en examen** par le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure, vendredi 27 septembre, dans le cadre de l'affaire Maillard et Duclos-FJM. M. Hannoun, qui assure l'intérim d'Alain Carignon, incarcéré, à la tête du département depuis le 20 septembre, n'entend pas se démettre de ses fonctions. Le député est soupçonné d'avoir été rémunéré par une société qui alimentait de façon occulte les *comptes de partis* politiques.

■ **AVORTEMENT : huit membres d'un commando anti-IVG ont été remis en liberté**, vendredi 27 septembre, après avoir occupé un service de la maternité du CHR de Reims (Marne) pendant deux heures. « *Compte tenu des conditions non violentes de leur action* », le procureur de la République « *n'a pas souhaité leur offrir de tribune* » en les convoquant devant le tribunal. Parmi les militants figuraient quatre Américains et Xavier Dor, animateur du mouvement Pro-Vie.

■ **IMMIGRATION : le directeur général d'Alsace Croisières, première société européenne de promenades fluviales, a été écroué**, vendredi 27 septembre à Strasbourg (Bas-Rhin), après la découverte sur trois de ses bateaux de vingt-deux Hongrois sans permis de travail. Gérard Schmitter et son épouse, PDG de la société, avaient été placés en garde à vue le 25 septembre.

■ **JUSTICE : Abdelhamid Hakkar, un Algérien de quarante et un ans condamné à perpétuité**, en grève de la faim depuis six semaines, a été transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes, vendredi 27 septembre. M. Hakkar réclame que la justice se penche sur les irrégularités de son dossier (*Le Monde* du 6 septembre).

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Excellent soixantième anniversaire à

Annick et Vincent,

de la part de
Soizic, Brigitte, Marc et Pierre.

Décès

– Mme Pierre Arribehaute, née Simone Caraven,
son épouse,
Catherine Arribehaute,
Jean et Isabelle Arribehaute,
Anne et Michel Rieux,
ses enfants,
Nicolas, Sophie, Aude, Juliette et Romain,
ses petits-enfants,
Les familles Arribehaute, Gires et Nicodème,
vous font part du décès de

M. Pierre ARRIBEHAUTE,
ingénieur général
des ponts et chaussées (er).

dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité à La Rochette, le 26 septembre 1996.

La Rochette,
77000 Melun.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nicholas Colchester,
Max et Félix,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nicholas COLCHESTER,

survenu le 25 septembre 1996, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale à Great Tew, Oxfordshire.

37, Arundel Gardens,
Londres 2 LW.

– Anne Aghion, Judith Abitbol,
N. Emilie Sanda, Valérie Laloude,
Martine Zévort,
sont dans la souffrance et le deuil de

Karine LOUBET,
photographe,

leur amie, morte du sida, le 21 septembre 1996.

MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
- Cours et séminaire d'études de cas (150 h, sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1010 Frs.
- Brochure et dossier : 40-27-22-24 ou sur simple demande écrite au
Marketing Industriel CNAM,
292, rue Saint-Martin 75003 Paris

– Thérèse Benoît,
Alain, Anne, Laurence et leurs conjoints,
Mathilde, Elsa, Colas, Pauline, Arthur,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BENOÎT,

leur époux, père et grand-père, survenu le 20 septembre 1996, dans sa soixante-septième année.

L'incinération a eu lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 25 septembre. Les cendres reposent au cimetière Rabelais de Saint-Mesmin, dans le caveau de famille.

5, rue Lagarde,
75005 Paris.

– M. et Mme Jean-Daniel Sraer,
M. Marc Kelman,
M. et Mme Alain Kelman,
Mme Fernande Ojzerowicz,
M. et Mme Marcel Ojzerowicz,
ses enfants,
Judith, Joël, David, Sarah, Julia, Emmanuel, Olivier,
ses petits-enfants,
Mme Madeleine Maimou,
sa compagne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude KELMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 septembre 1996, en son domicile.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, 3, rue Edgar-Quinet, Paris-14e, le mardi 1er octobre, *a.-m.*, à 14 h 45, entrée principale.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– Nantes. Rognedas.

Mme Hélène Leroux,
Marie-Hélène, Florence et Frédéric,
ses enfants,
Sophie-Charlotte, Stéphanie, Yann-Antony, Alexandre, Alexis, Charles et Nicolas,
ses petits-enfants,
Grégoire, Victoire, Enguerrand, Mériadec,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Leroux, Delhommeau, Marin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LEROUX,

survenu le 24 septembre 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Martin à Nantes-Chantenay, le vendredi 27 septembre.

La famille prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver ici *l'expression de ses sincères* remerciements.

– Le conseil d'administration et la *direction du Groupe* Leroux et Lotz ont la douleur de faire part du décès de son président fondateur,

M. Jean LEROUX,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre du Mérite maritime,

survenu le mardi 24 septembre 1996.

– Le directeur,
Les membres du personnel du laboratoire de dynamique de la matière condensée de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris),
ont le regret de faire part du décès, survenu le 12 août 1996, à l'âge de soixante-treize ans, de

Henri POULET,
directeur de recherches honoraire au CNRS.

Il avait fait toute sa carrière dans ce laboratoire, qui garde en mémoire sa force de caractère autant que la rigueur de sa démarche scientifique.

– Mme Roger Rhein, née Françoise Rumelot, a l'immense chagrin d'annoncer le décès de son mari,

M. Roger RHEIN.

L'inhumation a eu lieu dans la plus *stricte intimité familiale au* Havre (76), le vendredi 27 septembre 1996.

1, place d'Iéna,
75116 Paris.

– Le docteur Evelyne Séronie-Vivien,
son épouse, et ses enfants,
Le docteur et Mme Jean Séronie-Vivien,
ses parents,
Anne et Robert Follie,
Jacques et Sophie Séronie-Vivien,
en union avec Denis(†), sa famille,
Michel Szabo,
ont l'extrême douleur de faire part de la disparition du

docteur Jean-François SÉRONIE-VIVIEN,

le 21 septembre 1996, à l'âge de quarante et un ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 24 septembre, à Bordeaux.

61, cours Pasteur,
Bordeaux.
6, rue Pasteur,
Billère.
20, avenue Montebello,
Maisons-Laffitte.
16, rue de Panama,
Paris.

Remerciements

– Anne Ancelin Schützenberger,
professeur émérite à l'université de Nice,

dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui ont *témoigné leur* affection lors de la disparition, le 29 juillet, de

Marcel-Paul SCHÜTZENBERGER,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
à l'université Paris-VII
(1920-1996),

les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements reconnaissants.

« L'homme disparaît, l'être, l'œuvre restent. »

Cf. *Le Monde* (ven. 2 août 1996).
La Recherche (octobre 1996).

Remerciements

– Mme Yvonne Le Pavec et sa famille vous prient d'accepter leurs sincères remerciements pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean LE PAVEC,
– magistrat honoraire.

La messe à son intention sera célébrée le samedi 5 octobre 1996, à 10 heures, en l'église de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Communications diverses

AUTOÉDITION

– La sixième journée du livre Adios se tiendra le samedi 5 octobre 1996, à la Maison des associations de Paris, nouveau forum des Halles, porte du Jour, grande galerie, niveau – 3 (métro Les Halles), de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

Des auteurs présenteront leurs ouvrages, des stands sont réservés à des revues, associations et métiers du Livre.

Association pour la diffusion des œuvres autoéditées, 69, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris. Tél. : 43-27-16-87.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Tibbos étudiants ..... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Les nouveaux amateurs de Bourgogne

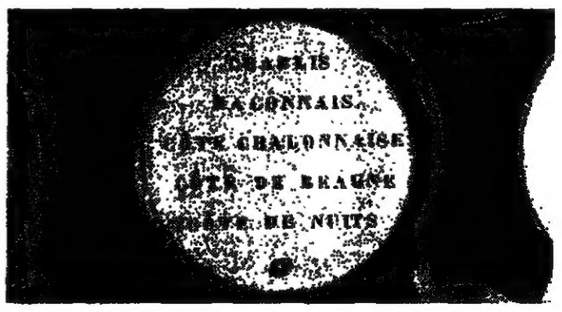

Devant nos cinq vignobles, comment rester de bois ?

Qui peut s'enorgueillir d'une telle palette de goûts, de saveurs, de sensations... de plaisir, sinon la grande famille des Bourgognes. Côte de Beaune, Côte de Nuits, Chablis, Mâconnais, Côte Chalonnaise. Tels les cinq doigts de la main, nos cinq grands vignobles sont aussi différents que complémentaires, produisant sur 24.000 hectares de vignes 96 appellations de renom. En Bourgogne, si tous les goûts sont dans la nature, anciens et nouveaux amateurs se retrouveront toujours sur un point, celui des plaisirs.

ETERNELS BOURGOGNES
Chablis / Auxerrois - Mâconnais
Côte Chalonnaise - Côte de Nuits
Côte de Beaune

TAXI JAUNE The Image Bank

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

هكذا من الإصل

Le Monde
DE L'ÉDUCATION
Mensuel nº 241 octobre 1996

■ Amiante : l'urgence...
à petit-
■ Clovis : cent ans de guerre scolaire
■ Violence et cinéma : les « censeurs » parlent
FAC PAR FAC :
Un guide pour réussir le DEUG : tutorat, cursus aménagés, réorientation...
M 2172 - 241 - 28,00 F
NUMÉRO D'OCTOBRE
28 F
EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ENQUÊTE

Un maire assassiné en 1991, une « épidémie » d'appendicites en 1995, une agression au couteau contre le moine-médecin, une vive polémique avec les autorités sanitaires au sujet de l'eau... Un vent malfaisant souffle sur cette petite île des Antilles françaises

Les mauvaises fièvres de l'île de La Désirade

FAUDRA-t-il débaptiser La Désirade ? L'appeler la Maudite, la Mystérieuse ou l'Oubliée ? Jadis, les marins de Christophe Colomb l'avaient pourtant nommée de belle manière, cette île ancrée au large de la Guadeloupe. Elle était peut-être rocailleuse et chahutée par les cyclones, mais elle avait au moins le mérite de s'offrir aux découvreurs impatients. La France, cette ingrate, décida par la suite d'en faire une contrée d'exil pour ses *« mauvais sujets »*, coupables d'ivrognerie ou de désertion. Elle y envoya aussi des lépreux, avec *« six mois de vivres et deux nègres »*. Maintenant qu'il n'y a plus de lépreux et qu'un bateau vient deux fois par jour de la Grande-Terre voisine, *La Désirade survit avec ses* 1 605 habitants. Par amour, ils se refusent à la condamner, mais elle ne manque pas d'énigmes.

Il y a d'abord eu, en 1991, l'assassinat du maire, tué par balles et aspergé d'essence. Son corps calciné avait été retrouvé sur la route côtière. *Plus récemment*, entre août 1995 et juillet 1996, un étrange fléau a frappé la population : deux cent vingt-six personnes ont été opérées de l'appendicite ! Aux Antilles, la nouvelle a fait grand bruit. Qu'arrive-t-il, cette fois, aux Désiradiens ? Leur eau courante serait-elle polluée ? L'unique médecin de l'île, Louis Marie (sans trait d'union) Le Cabellec, a dénoncé *« l'incompétence »* des autorités sanitaires. Et puis, un soir du mois d'août, le fils des voisins l'a découvert dans sa maison, un poignard de quarante centimètres enfoncé *dans la poitrine. Evacué par hélicoptère*, il a pu être soigné à temps. Son agresseur, un « métis », n'a pas été identifié. Nul ne sait si cette affaire a un lien avec celle des appendicites, mais le vent mauvais de la rumeur souffle sur La Désirade.

M. Le Cabellec joue un rôle essentiel *dans ce huis-clos insulaire*. Ce Breton de quarante-cinq ans, au visage blême et creusé de fatigue, a connu un parcours singulier. *« Je vivais depuis vingt ans dans le Morbihan*, raconte-t-il. *J'ai voulu changer d'air car je suis atteint d'une maladie qui a entraîné mon divorce et la vente et de ma clientèle. Je me suis retrouvé à La Désirade, en réponse à une annonce. »* Il débarque le 1er juillet 1995 et devient vite un Désiradien de cœur. L'île est un village attachant. Noirs, Blancs, métis, tout le monde se connaît. Les plus riches s'attablent parfois à La Payotte, le restaurant sous les cocotiers. Les autres vont à la pêche ou discutent, assis sur des bancs de bois, à l'ombre du mur de la cantine. L'endroit invite tant aux *palabres en créole que les anciens* l'ont surnommé le « Parlement ». Il faut dire que quelques familles sont ici depuis des générations. Les Saint-Auret, les Tonton, les Robin, tous frères, beaux-frères ou cousins. Le maire, justement, est un Robin, Emmanuel de son prénom, « Mano » pour les copains.

Dans une autre vie, il a travaillé en métropole, aux PTT. Revenu au pays, il a été enrôlé par la Sogea, une filiale de la Générale des eaux. *La distribution de l'eau sur l'île* relève de sa responsabilité. Son frère Jojo travaille avec lui. Depuis 1991 et l'assassinat du précédent maire, M. Robin gouverne l'île. Une promotion guère surprenante puisqu'il était à la fois l'adjoint et le beau-frère de la victime, Max Mathurin, par ailleurs PDG de la compagnie Air Guadeloupe. Un PDG dont la mort demeure un mystère.

A l'été 1995, « Mano » Robin est contesté. On lui reproche d'avoir *« fait virer le curé pour une histoire de fesses »* et d'être entouré d'une *« cour »* : les soixante-sept employés *municipaux*. *« Une manière de tenir son monde »*, conclut un opposant.

A Pointe-à-Pitre, en revanche, M. Robin passe pour un gestionnaire sérieux, qui n'a pas la tâche facile sur une île pauvre, minée par des rancœurs ancestrales.

Le docteur, lui, s'impose comme un homme de culture, amateur d'opéra, féru d'égyptologie et bon paroissien. D'ailleurs, son itinéraire intrigue, entre médecine et foi. Ne se présente-il pas comme un *moine* ? *« Après mon divorce*, précise-t-il, *j'ai effectué une retraite mais je ne suis pas moine. »* Toujours est-il que la population le trouve excellent médecin. Il s'improvise même vétérinaire pour sauver la jument du sympathique Jean-Marie Saint-Auret, le maçon au chômage.

Un conflit va malgré tout l'opposer au maire. Ce dernier, apprenant qu'il organise un dépistage du sida, s'insurge : *« Imaginez les rumeurs ! La Désirade est foutue ! »* Finalement, le dépistage aura lieu, à titre individuel. Mais d'autres soucis s'annoncent : de septembre 1995 à février 1996, le docteur relève cinquante-cinq cas d'appendicites ! La majorité des malades sera opérée à la polyclinique Mome Jolivière de Pointe-à-Pitre. Le docteur Jérôme Manuceau, chirurgien dans cet établissement privé, confirme qu'il s'agit d'appendicites.

Inquiet, M. Le Cabellec alerte à plusieurs reprises la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), qui finira par dépêcher ses enquêteurs. Ceux-ci auscultent une île qui se dit victime d'une inédite *« épidémie d'appendicites »*. Chaque lundi, des malades se rendent à Pointe-à-Pitre : vingt et une personnes en mars, vingt en avril, trente-quatre en mai, soixante-quatorze en juin ! L'enquête procède par élimination : la nourriture n'est pas en cause, pas plus qu'une fuite d'hydrocarbures à la centrale locale de l'EDF. Devant l'absence de résultats, deux camps vont s'affronter.

D'un côté, les docteurs Le Cabellec et Manuceau signalent qu'à la suite des cyclones de septembre 1995 et de la rupture d'une canalisation reliant La Désirade à la Guadeloupe une partie de la population a dû consommer l'eau courante provenant du réservoir édifié en surplomb du bourg. Or ce réservoir bétonné n'aurait pas été bien entretenu par les frères Robin. Il y aurait, au fond, un dépôt de boue. *« Trente centimètres de merde ! »* insiste M. Saint-Auret, l'un des rares à avoir pu pénétrer à l'intérieur.

Dans l'autre camp, la Ddass, la Sogea et les Robin. Analyses à l'appui, ils certifient que l'eau est potable et évoquent une forme de *« psychose »*. Le chirurgien Manuceau est suspecté d'être intervenu à la va-vite, par souci de rentabilité. Et M. Robin d'affirmer qu'il a nettoyé le réservoir *« tous les ans au mois de septembre »*. Seul problème : les habitants jurent ne l'avoir jamais aperçu dans les parages.

> Le maire à propos du docteur : « Son côté mystique, un peu secte, doit être pris en compte. Dans une petite commune, le docteur, c'est comme le bon Dieu, un personnage important »

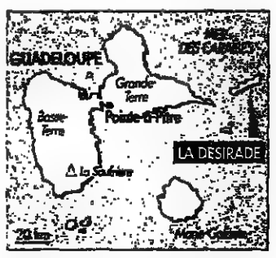

L'affaire tourne à la polémique. Certains Désiradiens voient de l'eau marron couler du robinet, et même des petits vers, qu'ils garderont *comme autant de preuves*. Promu porte-parole des humbles, le moine-docteur accuse la Ddass de *« négligence plus ou moins volontaire »*. Sans craindre l'excès de paranoïa, il prétend même que ce *« scandale »* cache *« quelque chose de gros »*. Or les Iliens lui font confiance. *« Sans lui, il y aurait eu des morts »*, estime un membre de SOS-Santé Désirade, une association créée pour défendre une population désorientée.

Au printemps 1996, M. Le Cabellec est victime de deux tentatives d'assassinat. Un soir, ses freins sont sabotés ; il évite de justesse l'accident. Un autre jour, le garagiste découvre sous sa voiture un système de mise à feu. *« Qui lui en veut ? »* s'interroge l'île en évoquant, sans preuves, des *« magouilles financières »*. Accusations jugées *« ridicules »* par le camp adverse. *« Le Cabellec est en plein délire messianique ! Il se prend pour un sauveur et s'imagine qu'il y a un complot de l'Etat derrière tout cela »*, affirme une source proche du dossier.

Le 11 août, la tension monte d'un cran. C'est la fête des pêcheurs, l'heure du zouk, l'élection de miss Désirade, mais qui aurait le cœur à s'amuser ? La nouvelle se répand : *« on »* a voulu tuer le *« toubib »* dans sa maison ! L'enquête des gendarmes ne donne rien. Pas d'empreinte, pas de portrait-robot, juste un constat intrigant : l'agresseur a utilisé un poignard africain appartenant au docteur. S'il voulait le tuer, pourquoi serait-il venu sans arme ? Déjà, certains enquêteurs suggèrent que le docteur s'est *« probablement »* blessé lui-même afin d'attirer l'attention. A moins, murmure-t-on, qu'il ne s'agisse d'une affaire privée. De mœurs, par exemple...

On l'aura compris : les ragots courent. Sur le passé du Breton. Sur sa foi. Sur son mal *« incurable »*. Une maladie *« honteuse »*, paraît-il. Interrogé par *Le Monde*, le maire précise : *« Je n'ai jamais eu de problèmes personnels avec lui, mais son côté mystique, un peu secte, doit être pris en compte. Dans une petite commune, le docteur, c'est comme le bon Dieu, un personnage important. »* Autrement dit, cet homme malade, en quête de *« réconfort »*, selon le maire, serait devenu plus qu'un simple médecin. Et M. Robin de *conclure par une métaphore* : *« Des gens viennent sous la peau d'un agneau et on découvre après que ce sont des loups-ravisseurs, même s'ils ne le font pas volontairement. »*

La population persiste à soutenir son *« toubib »* et n'ose boire l'eau du réservoir que la Sogea a pourtant vidangé. *« Ils nous prennent pour des dingues, ils nous laissent crever ! »* s'emportent les plus virulents. Car ils n'ont tout de même pas inventé ces douleurs ! Des familles entières, celle du maçon par exemple (cinq enfants), ont été *touchées*. *« J'ai vu des gens qui souffraient vraiment »*, admet un médecin extérieur à la mêlée.

Il reste donc à expliquer ce mal mystérieux. Le Réseau national de santé publique (RNSP), instance placée auprès du ministère de la santé, s'en est chargé le 28 août, dans un rapport dont le titre, à lui seul, résume la position des enquêteurs. Il est ici question d'*« épidémie d'appendicectomies »*. L'appendicectomie étant l'intervention chirurgicale liée à l'appendicite, il y aurait donc eu une augmentation anormale des... interventions ! Autrement dit, la plupart des malades ne devaient pas être opérés. Un *constat lourd d'accusations pour le* chirurgien.

Ce document, auquel *Le Monde* a eu accès dans son intégralité, précise qu'en examinant des « lames » (coupes) de cinquante-trois appendices le professeur Nicole Brousse, de l'hôpital parisien Necker, n'a confirmé le diagnostic d'appendicite aiguë que dans un seul cas. Les maux de ventre pourraient être dus à l'abus d'antibiotiques !

DÈS lors, la responsabilité des deux médecins est engagée : *« Dans un contexte insulaire et du fait du recours à une filière médico-chirurgicale unique dont les réponses ne semblent pas avoir été appropriées, un climat d'inquiétude a vraisemblablement été à l'origine de cette flambée épidémique d'appendicectomies. »* Selon les enquêteurs, qui préconisent des *« mesures d'accompagnement psychologique »* de la population, l'eau est potable.

Le dossier est-il clos pour autant ? Après avoir saisi la justice, MM. Le Cabellec et Manuceau exigent que l'inspection générale de la santé et le Comité national d'éthique déterminent les vraies responsabilités. Le chirurgien dénonce l'*« incompétence »* des épidémiologistes du RNSP. D'après lui, le diagnostic d'appendicite est l'un des plus délicats qui soit et il estime que le professeur Brousse n'a *« aucune expérience »* en la matière. Accusant la Ddass d'être *« gravement impliquée dans ce scandale »* (les prélèvements d'eau n'auraient pas été effectués aux bons endroits), il s'en prend aux *« bureaucrates incompétents et malveillants »*. Enfin, il apporte un nouvel élément. A la demande d'une Désiradienne, de l'eau provenant – selon elle – du réservoir a été analysée par le laboratoire du conseil général de la Haute-Vienne. Or les résultats contredisent ceux de la Ddass et de la Sogea : l'eau est jugée *« impropre à la consommation humaine »* !

De rapports en analyses, les habitants s'égarent. Seule certitude : certains se plaignent toujours de douleurs intestinales et de pertes vaginales... Quant à Louis Marie Le Cabellec, au repos dans une clinique vendéenne, il envisage malgré tout son retour aux Antilles, *« pour poursuivre le combat »*. En attendant, son successeur va s'installer avec femme et enfant dans la maison qu'il occupait face à la mer. De là, c'est vrai, la belle Désirade paraît paisible.

Philippe Broussard
Dessin : Fabrice Balossini

« Tintin », le journal

Le magazine à l'enseigne du héros de Hergé aurait eu cinquante ans ce mois-ci. Récit d'une aventure qui s'est achevée en 1988

JEUDI 26 septembre 1946. Le jeune éditeur Raymond Leblanc s'est éveillé très tôt. Posté près d'une librairie d'un quartier de Bruxelles, il observe les enfants qui franchissent le seuil en demandant : « *Vous avez* Tintin ? » Et il les voit, ces jeunes lecteurs, les yeux dardés sur la couverture signée d'Hergé, qui annonce une nouvelle aventure de Tintin et Milou, *Le Temple du soleil*. Il les regarde tournant fébrilement les douze pages du magazine imprimées en hélio et en couleurs, s'attardant sur les bandes dessinées d'Hergé, de Paul Cuvelier ou d'Edgar P. Jacobs, lisant un récit des « Frères de la Côte » avant de se laisser captiver par la légende des quatre fils Aymon illustrée par Jacques Laudy...

Raymond Leblanc a gagné son pari. Trois jours plus tard, les 60 000 exemplaires de *Tintin*, alors vendu 3,50 francs belges, soit environ 70 centimes français, sont épuisés. Tintin, le jeune reporter conçu en 1929 par Georges Rémy, dit Hergé, a engendré un journal qui occupera pendant quarante-deux ans la première place au panthéon des journaux du neuvième art. La naissance de *Tintin* ne fut pourtant pas aisée. Raymond Leblanc dut convaincre Hergé qu'un hebdomadaire portant le nom de son héros à houppette ravirait la jeunesse belge, affamée de bandes dessinées, de récits et de contes, après les années de guerre et de disette. Hergé, encore sous le coup de l'accusation de collaboration qui avait été portée contre lui – Il avait dessiné dans le quotidien *Le Soir* pendant la guerre –, se refusait à le croire.

Hergé dut se rendre à l'évidence : *Tintin* était un succès. Il y eu bien un couac, avec la parution dans le premier numéro d'un conte inspiré de *Zadig*, alors que Voltaire est à l'index en Belgique. Il fut vite réglé par le retrait dudit conte. Il y aura d'autres frictions, comme en 1954, lorsque les milieux catholiques s'émurent du suicide du professeur Wolff dans les dernières planches d'*On a marché sur la lune*. Mais la Belgique catholique, flamande et wallonne, se reconnaît en exergue du journal : « *Offrir des pages de lecture saines et passionnantes.* »

Car *Tintin* est, à ses débuts, et « *à sa manière, un journal de patronage* », selon l'expression de Pierre Assouline (*Hergé*, Plon, 1996). Nombre de ses collaborateurs sont d'anciens boy-scouts. Cela ne l'empêchera pas de devenir le berceau des futurs héraults de la bande dessinée franco-belge. Raymond Leblanc, le directeur-éditeur, détient 50 % du journal. Bombardé directeur artistique, Hergé en possède 10 %. Les 40 % restants sont détenus par le directeur financier, Georges Lallemand, un ami de Raymond Leblanc, résistant comme lui. A ce noyau s'est agrégé une bande de dessinateurs-scénaristes, comme les pionniers Edgar P. Jacobs (*Blake et Mortimer*), Paul Cuvelier (*Corentin Feldoë*) et Jacques Landy, illustrateur talentueux qui « *rêvait d'être Raphaël* ».

« DE 7 À 77 ANS »

Pour éditer *Tintin*, Raymond Leblanc a créé une maison d'édition qui porte le nom de la rue où sont domiciliés les bureaux, les Editions du Lombard, qui célèbrent également leur cinquantenaire ce mois-ci.La rédaction est restreinte mais chaleureuse. Le patron déjeune avec elle trois fois par semaine. C'est en 1947 que Karel Van Milleghem, rédacteur en chef de l'édition en langue néerlandaise, *Kuifje*, lance le fameux slogan « *Tintin, le journal des jeunes de 7 à 77 ans* ». Il attendra 1948 pour figurer sous le bandeau-titre.

L'engouement des jeunes lecteurs dépasse les frontières du Benelux. En France, *Tintin* enregistre 5 000 abonnements. A tel point que Raymond Leblanc publie dès novembre 1948 une édition française de *Tintin* en association avec Georges Dargaud. La « une » du premier numéro, dessinée par Etienne Le Rallic, est consacrée au général Leclerc : une façon judicieuse de ne pas prêter le flanc aux éventuelles attaques des catholiques et des communistes français, qui considèrent d'un mauvais œil l'intrusion d'un nouveau journal pour jeunes sur un marché qu'ils occupent respectivement avec *Cœurs vaillants* et *Vaillant*.

Tintin devient le rendez-vous régulier de milliers de jeunes lecteurs. Dans les années 50, sa diffusion totale (Benelux, France, Québec, Congo belge, Union française, etc.), atteint 350 000 exemplaires. Bandes dessinées, reportages en images, rubriques scientifiques, techniques, sportives, récits, etc., font lire et rêver des générations.

Tout le gratin de la bande dessinée travaille à *Tintin*. De Jacobs à Cuvelier, de Macherot à Goscinny, en passant par Jean Graton, Bob de Moor, Jacques Martin, Willy Vandersteen, Tibet, Duchâteau, Greg, Franquin, etc. Des journalistes célèbres – Luc Varenne, de la RTB (Radio télévision belge), ou Michel Drucker, de l'ORTF (Office de radiodiffusion télévision française) – y tiennent des rubriques, ainsi que des personnalités comme le commandant Cousteau ou l'ethnologue Louise Weiss. Le journal d'Hergé et de Raymond Leblanc tient le haut du pavé devant *Spirou*, plus canaille, puis plus tard devant *Pilote*.

Le talent des auteurs, mais aussi le sens de l'air du temps et des nécessaires adaptations dont témoignent certains rédacteurs en chef comme Greg, qui prend les commandes du journal en 1966, vont permettre à *Tintin* d'atteindre 600 000 exemplaires à la fin des années 60. Il comporte alors 56 pages. Ses auteurs sont astreints à une productivité soutenue (ils écrivent ou dessinent pour *Tintin* et pour *Junior* ou *Line*, autres publications de Raymond Leblanc) et doivent composer avec le paternalisme de la maison : un Livre bleu en soixante-cinq articles recense les interdits en vogue aux Editions du Lombard.

Mais dessinateurs et rédacteurs sont bien payés, et surtout ils savent que collaborer à *Tintin* est « *un privilège, une consécration et un gage de popularité internationale* » (*Le Lombard 1946-1996. Un demi-siècle d'aventures*, 1 et 2, de Jean-Louis Lechat, Le Lombard, 1996).

Car, en plus du talent de ceux qui inventent chaque semaine bandes dessinées, jeux, rubriques, gags, suppléments, etc., *Tintin* doit son aura internationale au dynamisme commercial et publicitaire de Raymond Leblanc. En 1947, un Club Tintin est créé, puis des boutiques Tintin, qui proposent images et cartes postales et un village de loisirs, Tintinville.

Le département publicité, Publiart, naît en 1954. Il professionnalise les réclames qui apparaissaient, depuis les débuts du journal, sous la forme de « strips » payés par des industriels du chocolat, de la confiserie, etc., et réalisés par les dessinateurs-maison. Jeux-concours, animation de plages, lancement de gadgets – comme la fameuse « Baballe Tintin » en 1968 – et, surtout, les « chèques Tintin » ou « timbres Tintin », tout concourt à faire connaître le journal, ses héros et ses auteurs. Tintin, mais aussi Corentin, Guy Lefranc, Alix, Tounga, Michel Vaillant, Ric Hochet, Pom et Teddy, Chlorophylle sont les stars des jeunes de sept à soixante-dix-sept ans, avant d'être rejoints par Bernard Prince, Jugurtha, Chevalier Ardent, Aria, Olivier Rameau, Cubitus ou Robin Dubois.

L'érosion pointe pourtant à la fin des années 70. Greg est parti. Le père d'Achille Talon avait pourtant apporté un souffle nouveau – « *Tintin était resté avec des préjugés de la génération précédente, j'en avais marre d'un journal où la seule femme était la Castafiore* » –, il avait dynamisé l'équipe et les ventes. En dépit des efforts de ses successeurs, celles-ci baissent inexorablement : 80 000 exemplaires de *Tintin* en Belgique et 50 000 en France dans les années 80.

La crise de la presse ainsi que la concurrence des albums de bandes dessinées, qui rend moins attrayante leur prépublication dans un journal, auront raison de *Tintin* et de ses concurrents (*Pilote, Circus, Charlie, Vécu, Métal hurlant*, etc.). Enfin, la mort d'Hergé, en 1983, la mise en cause par la Fondation Hergé du journal, qui ne correspondrait plus à l'« *orthodoxie morale* » du créateur de Tintin et Milou, puis la cession des Editions du Lombard au groupe Média-Participations, en 1988, contraindront l'hebdomadaire à s'arrêter à mi-gué de son existence. *Tintin* n'atteindra jamais ses soixante-dix-sept ans...

Y.-M. L.

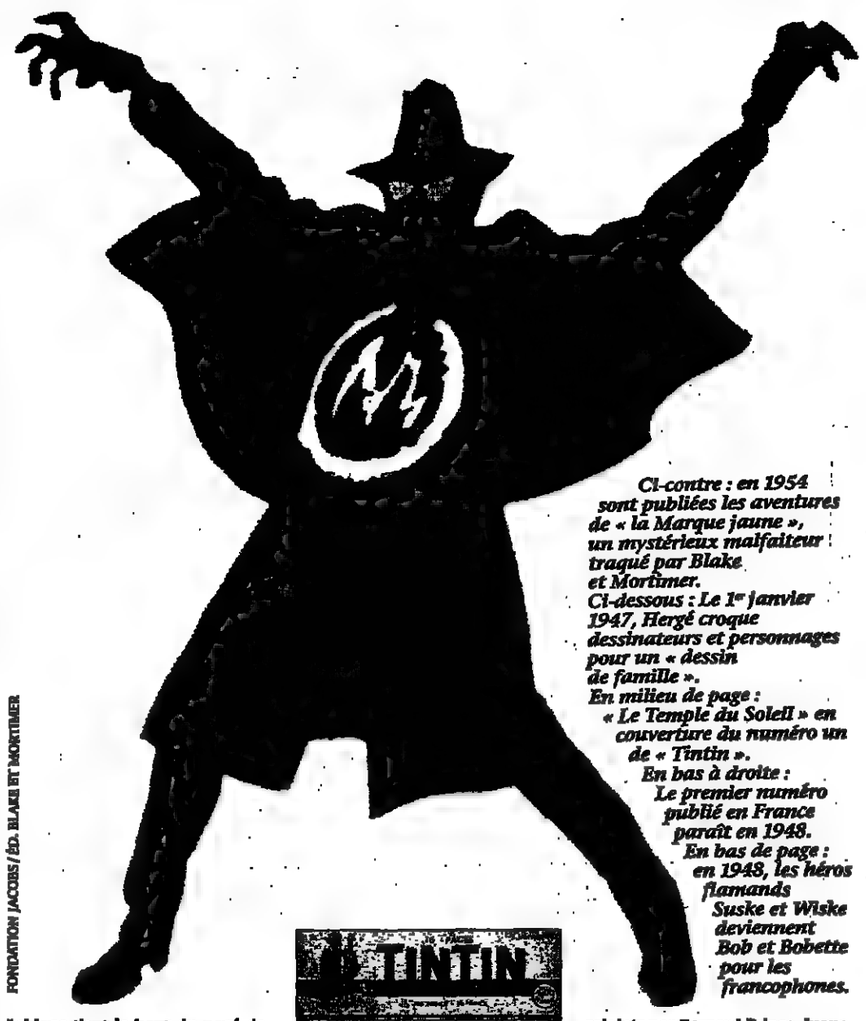

FONDATION JACOBS / ED. BLAKE ET MORTIMER

Ci-contre : en 1954 sont publiées les aventures de « la Marque jaune », un mystérieux malfaiteur traqué par Blake et Mortimer.
Ci-dessous : Le 1er janvier 1947, Hergé croque dessinateurs et personnages pour un « dessin de famille ».
En milieu de page : « Le Temple du Soleil » en couverture du numéro un de « Tintin ».
En bas à droite : Le premier numéro publié en France paraît en 1948.
En bas de page : en 1948, les héros flamands Suske et Wiske deviennent Bob et Bobette pour les francophones.

ED. LE LOMBARD

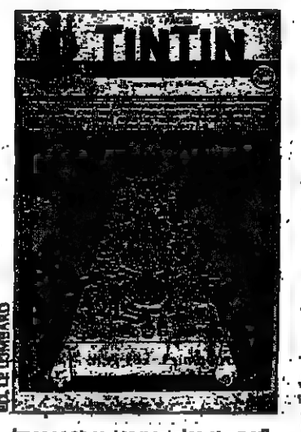

ED. LE LOMBARD

Chronologie

- **26 septembre 1946** : premier numéro de *Tintin* en Belgique.
- **1948** : naissance de l'édition française, grâce à Georges Dargaud.
- **1950** : parution de *Tintin au Congo* belge et publication des deux premiers albums des Editions du Lombard : *Le Secret de l'Espadon*, d'Edgar P. Jacobs, et *Les Extraordinaires aventures de Corentin*, de Paul Cuvelier.
- **1955** : création par Raymond Leblanc de Belvision, studio de productions de dessins animés, qui deviendra en 1962 le plus important d'Europe.
- **1963** : ouverture dans *Tintin* de rubriques consacrées aux vedettes de la chanson et au jazz.
- **1964** : sortie du film *Tintin et les oranges bleues*.
- **4 mars 1983** : mort d'Hergé.
- **1986** : fin du contrat de trente ans signé entre Hergé et Raymond Leblanc liant *Tintin* à son auteur et confiant aux Editions du Lombard les droits d'édition de l'hebdomadaire.
- **1988** : vente par Raymond Leblanc des Editions du Lombard au groupe Ampère de Rémy Montagne, appelé ensuite Média-Participations.

29 novembre 1988 : parution du dernier numéro de *Tintin*. Son successeur, *Tintin Reporter*, suspend sa parution à l'été 1989.

Raymond Leblanc, président d'honneur des Editions Le Lombard

« Nous défendions les valeurs chrétiennes au sens large »

« Vous êtes président d'honneur des Editions Le Lombard que vous avez créées en 1946 pour éditer l'hebdomadaire *Tintin*. Vous êtes aussi, avec Hergé, le cofondateur de ce journal. Comment ce projet est-il né ?

– A la fin de la guerre, avec des amis résistants, j'ai fondé une petite maison d'édition, Yes. Nous avions à la fois l'autorisation spéciale de paraître, et du papier. Le pays était en pleine pénurie et tout ce qui s'imprimait partait comme des petits pains.

» L'idée nous est venue de lancer un journal pour jeunes. Le seul lisible en Belgique, à l'époque, c'était *Spirou*, qui venait de reparaître. J'ai rencontré Hergé en 1945. Pour moi, pour nous, c'était un grand personnage. Bien entendu, s'il n'avait pas eu un certificat de civisme, nécessaire en Belgique, je n'aurais pas fait *Tintin* avec lui. Mais il l'a eu.

» Et puis, pendant la guerre, nous, les résistants, nous lisions *Le Soir* pour *Tintin*. On se fichait pas mal des communiqués de la Wehrmacht ! Avec Hergé, déjà connu par le public francophone et néerlandophone, on ne partait pas de zéro. Les seuls auteurs qu'on ait trouvés, c'était Jacobs, Laudy et Cuvelier, la guerre ayant interrompu les autres relations.

L'édition française de *Tintin* fut-elle facile à lancer ?

– J'ai vu tous les grand éditeurs à Paris... Tous m'ont félicité de mon projet, mais aucun ne voulait se mouiller. Les noms de Tintin et d'Hergé les effrayaient. Un ami d'Hachette Belgique m'a fait rencontrer Georges Dargaud, qui m'a dit : « *Je marche avec vous.* » Il avait une autorisation pour se fournir en papier, ce qui était encore rare en France. Sans Dargaud, *Tintin* n'aurait jamais été diffusé en France. Son équipe adaptait les rubriques qui étaient un peu trop « belges », comme le sport. Au début, *Tintin* paraissait avec six semaines de retard par rapport à la Belgique, pour des raisons de transfert de pages et de publicités. Les lecteurs français frontaliers pouvaient lire les épisodes de bandes dessinées en avance, en achetant l'édition belge...

Tintin affichait-il une orientation idéologique précise, catholique en l'occurrence ?

– Le journal défendait les valeurs chrétiennes, au sens large. Mais il n'était pas question de « bondieuseries », ni de dogmes. On avait mis les choses au point dès le début : l'esprit était chrétien, l'accent mis sur le respect de l'autre. On n'a jamais fait de prosélytisme religieux. Mais il est vrai que le berceau du journal en Belgique, c'était l'école catholique. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

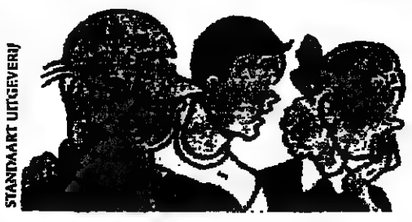

STANDAARD UITGEVERIJ

ED. LE LOMBARD

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Cessas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre, Dominique Rovnette
Rédacteur en chef technique : Eric Aeschimann
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur adjoint : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Idra Presse, Le Monde Privatisation
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

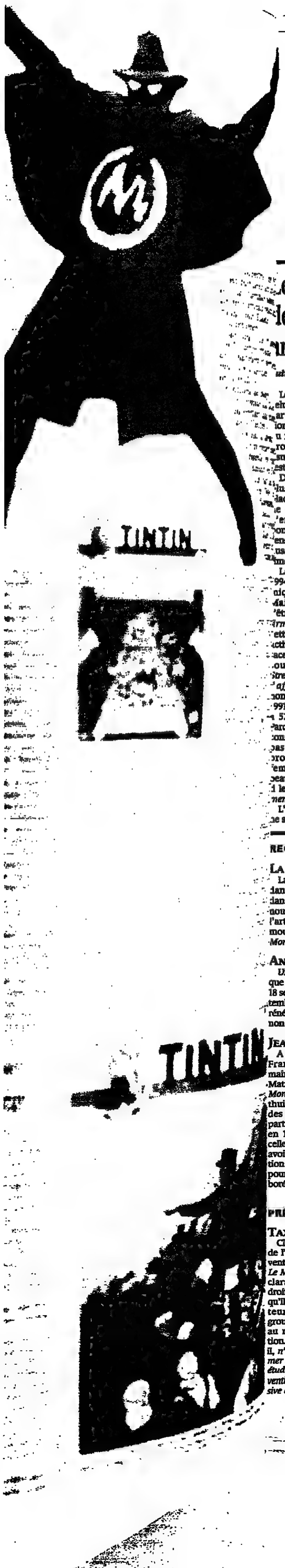

Le retour de l'optimisme américain

Suite de la première page

Le cas le plus spectaculaire a été celui d'AT&T. L'annonce brutale par cette firme de 40 000 suppressions d'emplois en janvier 1996 fut un meilleur effet en Bourse, mais provoqua un véritable traumatisme médiatique. Le nombre a du depuis été révisé à la baisse depuis.

Désormais, la formulation est plus subtile. Le *downsizing* fait place au « redéploiement » et l'on proclame plus les réductions d'effectifs comme un signe de bonne santé de l'entreprise. Cette sensibilité accrue a probablement aussi contribué à la baisse du sentiment d'anxiété.

La frustration de l'électeur de 1994 n'était pas seulement économique. Elle était aussi sociale. Mais là aussi la colère semble s'être apaisée. L'opposition à l'*affirmative action*, par exemple, cette politique visant à remédier activement aux inégalités entre les races et entre les sexes, s'est essoufflée. Selon l'enquête *Wall Street Journal*-NBC, l'opposition à l'*affirmative action* parmi les hommes blancs, passée de 44 % en 1991 à 67 % en 1995, est retombée à 52 % cette année. Pourquoi ? Parce que les hommes blancs ont constaté que leur position n'était pas forcément menacée par la promotion de Noirs ou de femmes, mais aussi parce que beaucoup d'entreprises ont raienu leurs programmes d'« *entraînement à la diversité* ».

L'hostilité à l'autorité fédérale ne s'est, en revanche, pas dissipée. Mais elle est aujourd'hui davantage dirigée contre Washington et ses politiciens que contre l'Etat. Lorsque le risque de sacrifier certains programmes fédéraux comme l'assistance médicale aux personnes âgées est devenu réel avec le Congrès républicain, les Américains ont redécouvert certaines vertus de l'Etat fédéral.

L'image des fameuses milices rebelles s'est d'autre part beaucoup ternie dans l'opinion. Le FBI, retenant lui aussi les leçons du passé, y a mis du sien et a su faire preuve de retenue lors du long face-à-face avec un groupe de rebelles du Montana, les Freemen, largement discrédités par ailleurs par une affaire d'irrégularités financières.

ROSS PEROT EN VICTIME

Ces diverses embellies sont-elles à porter ou non au crédit de Bill Clinton ? La question fait l'objet d'âpres débats. Pour E. J. Dionne, éditorialiste au *Washington Post*, il y a, quoi qu'il en soit, de fortes chances pour que l'actuel président en soit le principal bénéficiaire, tout comme la croissance économique, en 1984 et en 1988, avait profité à Ronald Reagan puis à George Bush.

Dans un tel contexte, les électeurs ne sont pas enclins à changer de direction : « *L'audacieux plan économique de Bob Dole*, estime Bill Schneider, expert de l'American Enterprise Institute, *offre trop de solutions pour trop peu de problèmes. Les gens n'ont pas envie d'essayer ça maintenant.* »

Mais la grande victime de l'optimisme retrouvé des Américains est Ross Perot, qui avait remporté 19 % des voix en 1992 : il ne recueille pour l'instant que 5 % des intentions de vote.

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIFS

LA NOUVELLE-ORLÉANS

La Nouvelle-Orléans se trouve dans l'Etat de Louisiane et non dans celui du Mississippi, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article consacré à Dorothy Lamour, décédée le 22 septembre (*Le Monde* du 25 septembre).

ANNABELLA

Un de nos lecteurs nous précise que l'actrice Annabella, décédée le 18 septembre (*Le Monde* du 21 septembre), s'était retirée dans les Pyrénées-Atlantiques, à Guéthary, et non dans les Pyrénées-Orientales.

JEAN ARTHUIS

A propos du récit du service France intitulé « Les trois semaines infernales de l'entreprise Matignon-Bercy et Associés » (*Le Monde* du 28 septembre), Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, dément avoir été partisan d'une baisse des impôts, en 1997, moins importante que celle qu'a décidée Alain Juppé, et avoir été hostile à ce que la législation sur les fonds de pension ait pour base la proposition de loi élaborée par l'UDF.

PRÉCISION

TAXES SUR LES ALCOOLS

Claude Risac, secrétaire général de l'association Entreprise et Prévention, dont nous avons cité dans *Le Monde* du 25 septembre les déclarations contre la hausse des droits sur les alcools, nous précise qu'il s'exprimait en tant que directeur de la communication du groupe Pernod Ricard, et non pas au nom d'Entreprise et Prévention. « *Cette association*, ajoute-t-il, *n'a pas pour vocation de s'exprimer sur la fiscalité, mais s'attache à étudier les questions liées à la prévention de la consommation excessive d'alcool.* »

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Benyamin Nétanyahou a tenté de se poser en victime des « *provocations* » palestiniennes, accusant Yasser Arafat de violation majeure des accords d'Oslo. Il sait très bien qu'il s'est employé avec constance depuis son arrivée au pouvoir à violer aussi bien l'esprit que la lettre des accords d'Oslo. On peut craindre aujourd'hui que ce but ne soit atteint. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, c'est à Washington, garant des accords d'Oslo, que réside la dernier espoir de sauver ce qui peut l'être.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Benyamin Nétanyahou s'était fabriqué un bric-à-brac de certitudes : la paix d'Israël dépendait de sa force et de sa résolution. Les nations arabes accepteraient des compromis. Les Palestiniens se contenteraient de ce qu'ils ont déjà conquis. Et Israël poursuivrait ainsi sa prodigieuse aventure. A partir de ces convictions, il était logique qu'Israël se retrouve tout à fait isolé sur la scène internationale. Il faudra des mois, peut-être des années pour effacer les traces de cette semaine. Nétanyahou va devoir changer de politique. En est-il capable ?

THE NEW YORK TIMES

■ Après des semaines d'hésitation, M. Nétanyahou doit maintenant choisir. S'il encourage la paix, il sera capable d'étouffer les violences qui ont ébranlé Israël et de rétablir la confiance mutuelle qui a volé en éclats. S'il abandonne les efforts de paix, Israël et le Moyen-Orient glisseront, à nouveau, dans la violence et la haine. M. Nétanyahou a montré qu'il a compris la gravité de la crise. Il ne peut plus se permettre le luxe d'une hésitation ni d'un sursis.

Le Monde
ÉDITORIAL

Faire pression sur Israël

BENYAMIN NÉTANYAHOU a redit, vendredi 27 septembre, qu'il ne changerait pas de cap. La ligne reste la même : non à la moindre concession sur Jérusalem, non à l'échange de territoires contre la paix, non à l'arrêt de la colonisation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Propos « politiques » ? Manière de camper sur une position de départ forte avant une éventuelle rencontre avec Yasser Arafat ? Non. C'est un programme. Il l'applique déjà et entend continuer à l'appliquer. En Israël, il l'énonce brutalement. En Europe et aux Etats-Unis, il sait admirablement l'enrober dans quelques sucreries rhétoriques sur son attachement au processus de paix.

Seuls quelques nigauds de chancellerie, vrais ou faux, disent encore s'interroger sur les intentions réelles du chef de la droite nationaliste. Ce n'est pas si compliqué. Le vrai Nétanyahou est celui qui, vendredi, s'est dit « *fier* » d'avoir fait ouvrir le tunnel de la vieille ville de Jérusalem. Le geste a peut-être mis le feu aux poudres dans les territoires – soixante-seize morts en trois jours – mais l'important est, selon le premier ministre, qu'il « *exprimait la souveraineté israélienne* » sur la Ville sainte. Peu importent les Palestiniens, qui n'ont pas à être consultés dans cette affaire, pas plus qu'ils n'ont leur mot à dire dans le découpage, façon apartheid, de la Cisjordanie et la bande de Gaza...

A ce prix, il n'y a pas de processus de paix possible, ni avec les Palestiniens ni avec les pays arabes voisins. Et face à cette évidence, tristement manifeste ces jours-ci, la réponse des Occidentaux est dramatiquement inadéquate. Pour les Américains comme pour les Européens, l'enjeu est pourtant énorme. La dynamique de paix, mise sur les rails par les travaillistes, s'estompe. La lente normalisation de la présence d'Israël dans la région aussi. Lui succède une logique d'affrontement, une crispation générale dans tout le Proche-Orient, dont personne ne peut exclure qu'elle puisse, un jour, conduire à la guerre.

Affrontés aux manœuvres dilatoires du premier ministre de l'époque, Itzhak Shamir, qui se refusait à négocier avec l'OLP, les Etats-Unis avaient su, au tout début des années 90, hausser le ton. George Bush avait refusé la garantie du gouvernement américain à un certain nombre de prêts bancaires destinés à Israël, qui avait alors reculé immédiatement. Rien de tel aujourd'hui, avec une administration Clinton uniformément, unilatéralement et inconditionnellement acquise à Israël, qui poursuit donc sa politique du triple « non »...

L'attitude de l'Europe n'est guère plus efficace. Les appels à une rencontre Nétanyahou-Arafat n'engagent pas à grand-chose. Le vrai moyen de pression dont dispose l'Union européenne (UE) n'est pas utilisé, pas même évoqué. Il s'agit de l'accord d'association passé entre l'UE et Israël et qui ouvre les marchés de l'Europe aux produits israéliens. Soumettre son application à quelques conditions politiques – ne serait-ce que la préservation du processus de paix – pourrait ne pas être totalement inefficace. Il est une réalité que Benyamin Nétanyahou, qui emploie beaucoup le mot « *force* », comprend très bien : les rapports de force, précisément.

AU COURRIER DU « MONDE »

Les propos de Jean-Marie Le Pen sur la prétendue inégalité raciale, ainsi que l'article de Nicolas Weill (*Le Monde* du 13 septembre) nous valent toujours un abondant courrier. Celui-ci alimente le débat sur un double front : d'une part, en signalant, pour certaines contributions l'enracinement du préjugé dans des secteurs où on ne l'attendrait pas : la recherche médicale notamment ou les scénarios de films. D'autre part, sur l'intérêt que suscite ce sujet dans l'opinion. Au-delà des nécessaires rectifications, fallait-il demander à des scientifiques de réfuter les propos d'un politique attaché à une idéologie scientifique dépassée ? Le débat reste ouvert, et rappelle à certains égards celui qui concerne le négationnisme.

LES SENS DU MOT « RACE »

Maurice Barrès, d'après Nicolas Weill, « *populariserа le nationalisme fondé sur la race* » ; certes, mais encore faut-il s'entendre sur le terme de race. Comme l'a démontré de manière approfondie Pierre-André Taguieff dans *La Force du préjugé* (La Découverte, 1987), le mot a changé de sens depuis un siècle. Par exemple, le terme « *racisme* » apparaît paradoxalement au lendemain de la première guerre mondiale sous la plume de théoriciens de l'Action française pour disqualifier le nationalisme allemand. Le terme de race est également employé par Charles Péguy, qui écrit : « *Rien n'est plus audacieusement beau que le spectacle d'un peuple qui se relève d'un mouvement intérieur par un ressourcement profond de son antique orgueil et par un rajaillissement des instincts de sa race.* » Et pourtant Péguy est un authentique dreyfusard. A la fin du siècle dernier, le terme « race » est employé comme synonyme du terme « peuple ». Quant à la doctrine de Barrès, elle n'induit en rien une inégalité des races, il s'agit tout au plus d'un déterminisme historique.

Pour le reste, je m'insurge contre les déclarations de Jean-Marie Le Pen, mais dénoncer le Front national avec les bien-pensants médiatisés n'a jamais fait diminuer ses scores électoraux. Douze ans après l'émergence de ce parti sur la scène politique nationale, il serait temps de s'en rendre compte ! La meilleure tactique contre le Front national est d'une part de ne pas tolérer l'immigration clandestine (la position du journal *Le Monde* sur ce sujet me semble non seulement tendancieuse, mais aussi dangereuse), d'autre part de démontrer point par point les erreurs de M. Le Pen. Au lieu de crier au loup en proposant aux lecteurs une pseudo-connivence politico-scientifique « *d'extrême droite* » au sujet de l'inégalité des races, ne vaudrait-il mieux pas laisser la parole à un spécialiste de la génétique capable de démontrer scientifiquement l'ineptie des thèses du Front national ?

Ludovic Privat,
Saint-Clément-de-Rivière (Hérault)

FAUSSES ÉVIDENCES

Vous dénoncez à juste titre le racisme de la nouvelle droite et toutes les théories pseudoscientifiques sur l'inégalité des races. J'ai lu récemment un article écrit principalement par des Caennais sur la masse osseuse des adolescentes. Ces auteurs ont choisi des filles de « *race caucasienne* ». Je leur ai demandé ce que cela signifie – qui ça inclut et qui cela exclut – pour essayer de leur montrer que c'est inexact, imprécis et par ailleurs dangereux. Ma réaction a été très mal accueillie. C'est ce refus de débattre, ce refus de s'interroger qui laissent une place importante aux réponses paresseuses, aux fausses évidences. Ces gens qui ne sont pas des racistes militants, qui ne sont pas d'extrême droite, disent des bêtises qui seront acceptées pour publication par des journaux peu vigilants, et qui contribueront à entraîner un peu plus de médecins vers un peu plus de bêtise.

Jean-Pierre Lellouche,
Caen

SOCIOBIOLOGIE APPLIQUÉE

Merci pour votre article « Le mythe de l'inégalité des races » paru dans *Le Monde* du 12 septembre dernier. Pour ma part, il me semble nécessaire de compléter votre réflexion, car « *la tentative absurde de fonder la politique sur la biologie sera demeurée vivace* ». C'est, en partie, parce qu'elle correspond à la façon dont, spontanément, beaucoup interprètent les différences qu'ils perçoivent chez autrui. Dans ce film, déjà un peu ancien, de E. Chatiliez, *La vie est un long fleuve tranquille*, la description des deux adolescents est significative : le garçon qui vit chez les Groseille se révèle fort en maths, particulièrement intelligent et inventif, habile stratège (se jouant au passage d'un épicier maghrébin !) ; bref, il a toutes les qualités d'un fils de cadre sans que les douze ou treize ans d'éducation prolétaire qu'il a reçus aient modifié en quoi que ce soit les aptitudes qu'il a héritées de sa famille bourgeoise. De son côté, l'adolescente, malgré l'éducation bourgeoise qu'elle a subie, ne peut empêcher son « *instinct* » prolétaire de se manifester à travers sa précocité sexuelle. Il me semble pourtant qu'on a là un magnifique exemple de « *sociobiologie* » appliquée.

J.-C. Barthez,
Mâcon (Saône-et-Loire)

ATTENTION À LA « LEX LEPENIA »

Quand on légifère, il faut faire attention où l'on va. Votée dans les termes proposés (*Le Monde* daté 22-23 septembre), la « *lex lepenia* » sanctionnera les chroniques hebdomadaires du *Canard enchaîné* sur les curés et les plaisanteries du même ordre de tel chansonnier habitué des chaînes publiques de télévision ; car la loi doit s'appliquer à tous ou à personne. Et comme il n'existe pas de définition légale de la religion, les sectes pourront l'utiliser pour se défendre des critiques dont elles font l'objet et pour se faire mieux connaître par des contentieux publics qui risquent de tourner à leur avantage.

Jean Grosdidier de Matons,
Le Havre

PROUDHON RACISTE

« *Eh bien ! Madame, vous confondez deux choses : le progrès et l'échelle des races. Tous les peuples aujourd'hui civilisés ont passé par des degrés divers de civilisation : sauvagerie, barbarie, patriarcat, etc. Mais chacun d'eux est resté fidèle à lui-même : le Germain, le Grec et le Celte ne furent jamais des Niam-Niam. L'Hindou et l'Arien, jamais, ne furent à comparer aux Patagons et aux Esquimaux. Pas plus de comparaison à faire entre un Sémite et le naturel de la Nouvelle-Hollande. Jamais la Vénus hottentote n'enfanta les amours. Les races fortes et belles absorberont ou élimineront les autres.* »

De qui est ce galimatias ? Non pas d'un réactionnaire, aristocrate ou homme de droite, mais de celui que le dictionnaire Robert qualifie de « *socialiste français, (...) père de l'anarchisme (à qui Bakounine doit beaucoup) fondateur du système mutualiste, du syndicalisme ouvrier et du fédéralisme* », à savoir Pierre Joseph Proudhon (in *La Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes*, 1858, Editions Lacroix et Cie, Paris, 1875, page 147)

Evelyne Sullerot,
Paris

RÉPONSE À AZOUZ BEGAG

Le Monde ayant, le mercredi 18 septembre 1996, publié « Lointain écho d'une *Marseillaise* à tue-tête », d'Azouz Begag, la lecture de ce texte caricatural me pousse à répondre (...).

Les faits tout d'abord. Le 13 septembre, Azouz Begag revient au Havre dans la nuit après avoir dîné à Honfleur. Sur le péage du pont de Normandie, le véhicule dans lequel il circule fait l'objet d'un contrôle des services de douane. Point. C'est tout ce qu'il y a à dire. Mais c'est pourtant à partir de ce néant que Begag brodera.

« *Je le confesse* – écrit d'abord Begag – *nous étions choqués d'être interpellés de la sorte par les douanes françaises volantes, loin de toute frontière, en plein milieu de l'Europe de Schengen, de l'Union économique.* » Aberration totale. C'est justement parce qu'il n'y a plus de présence systématique aux frontières que les douanes multiplient leurs contrôles à l'intérieur du territoire. (...)

Il va ensuite de soi que la persécution raciale est pour notre auteur le jeu permanent des forces de l'ordre, surtout la nuit. Pourtant, si « *ce qui devait arriver arriva* », il n'arrive rien que dans son imagination... C'est qu'ici, en effet, Begag dérape. L'accent marseillais du douanier lui semble « *belliqueux et nauséabond* » (au nom de quoi, mystère). Il se livre de même à une psychanalyse de comptoir : « *Ma gueule* – écrit-il – *lui rappelait l'assassinat du jeune Nicolas. Il voulait me faire endosser une partie de la responsabilité de l'odieuse affaire* » (...). Rien, absolument rien n'a été dit, pas un mot à ce sujet. En fait d'hallucination, seule compte celle de Begag, basée sur un accent ! Mais il reste évident que le « *policier* » (comprendre le douanier, pour Azouz Begag douane et police se confondent sans doute dans une même horreur) est « *partisan des thèses de l'inégalité raciale* »...

Le meilleur reste encore à venir, après l'approximation et l'hallucination. La suite du texte voit en effet le même Azouz Begag tenter diverses formes d'intimidation de fonctionnaires en exercice : après avoir brandi sa carte du CNRS, peut-être parce qu'elle est « *barrée bleu-blanc-rouge* » – la carte du CNRS comme coupe-file, c'est nouveau ! – le voici qui note le numéro de la plaque de la voiture des douanes (sans doute pour l'écrire sur le sol avec son sang après la « *ratonnade* » quasi inévitable...). Mieux encore, il déplore de ne pas trouver de cabine téléphonique pour joindre au choix Charles Millon, Eric Raoult, Thierry Lecocq, voire « *le président de la République lui-même* ».

(...) Il est enfin inquiétant de constater que, dans notre société, alors que l'on dénonce toujours et partout la fameuse coupure entre élite et population, ceux qui se font une profession de permettre aux exclus de s'exprimer, une fois installés dans les milieux proches du pouvoir, usent sans aucune vergogne de tous les passe-droits et se trouvent les plus empressés à étaler leurs relations (le fameux « *carnet d'adresses* » dont se vante Begag) ou à quémander quelques prébendes. Comme elle est loin la démocratie vertueuse ! Qu'Azouz Begag ait eu l'impudeur de relater cela noir sur blanc, voilà qui en dit long sur la perte du sens commun chez certains. Qu'il ait été publié ne l'est pas moins...

Christophe Boutin,
Caen

HEUREUX D'ÊTRE MARSEILLAIS

Heureux de lire la plaidoirie *pro domo* de M. Azouz Begag dans vos colonnes du mercredi 18 septembre. Heureux d'être marseillais, d'avoir un accent, d'être reconnaissable grâce à cet accent, de provoquer même le délit de « *sale accent* ». Mais. Mais, surpris de savoir que M. Begag est l'ami de M. Millon, M. Chirac, M. Lecoq, M. Raoult, qui ont tous voté la loi Pasqua dont il a été « *victime* ». Surpris qu'un fonctionnaire du CNRS ignore la différence entre la douane et la police, et excipe de sa fonction pour vouloir échapper à un contrôle de routine. Merci de vouloir me faire endosser, en tant que Marseillais, la responsabilité de l'odieuse affaire. M. Begag, vous avez, hélas, le même comportement que les fonctionnaires de police et de douane dont vous condamnez, avec juste raison, les manières. Le respect multiracial, dans ces conditions, ça se mérite, avec ou sans médaille.

Un fonctionnaire de police ou de douane, prénommé Mohammed, et n'ayant pas honte d'être né à Marseille, d'y vivre, d'y exercer son métier, et d'en avoir l'accent.

Mohammed Barby,
Marseille

هكذا من الأصل

BOISSONS Le groupe américain Pepsi Co subit un revers dans la guerre qu'il mène contre le leader Coca-Cola. Il a annoncé un plan de restructuration de ses activités de boissons à l'international. ● LE COURS DE BOURSE a perdu 20 % depuis juin. La conquête du Brésil a été un fiasco financier, tandis que l'embouteilleur de Pepsi au Venezuela a rallié Coca-Cola cet été. ● LA POLITIQUE MARKETING du groupe, qui a changé la couleur de son logo, ne paie pas : les ventes de Coca-Cola progressent deux fois plus vite que celles de Pepsi. ● LA DIRECTION reconnaît avoir sous-estimé la force de Coca-Cola et devrait se concentrer dans les pays émergents en forte croissance, où elle n'aura pas à attaquer de front Coca-Cola. ● DES PETITES CHAÎNES de restaurants vont être vendues par PepsiCo, qui n'envisage pas de céder Pizza Hut ou Kentucky Fried Chicken.

Pepsi perd la guerre contre Coca-Cola hors des Etats-Unis

En dépit de lourds investissements et d'une politique marketing agressive, le numéro deux mondial des boissons gazeuses n'arrive pas à rattraper le leader. Il essuie des échecs au Brésil (troisième marché mondial), au Venezuela et en Russie

PEPSI a perdu une bataille *contre Coca-Cola. A-t-il perdu la* guerre ? En 1994, le numéro deux mondial des boissons gazeuses (*soft drinks*) lance une grande offensive pour contrer le leader, Coca-Cola, hors des Etats-Unis, en investissant plus de 2 milliards de dollars (plus de 10 milliards de francs). Aujourd'hui, l'heure de la retraite a sonné.

La croissance des ventes de Pepsi à l'international s'est réduite de 4 % cet été. La direction du groupe de Purchase, dans l'État de New-York, a annoncé, jeudi 26 septembre, un plan de restructuration de 125 millions de dollars *« pour réduire ses coûts de plus de 100 millions de dollars par an »*. Le groupe va devoir déprécier certains de ses actifs, notamment en Amérique latine, pour 400 millions de dollars. Pepsi a revu à la baisse ses prévisions de bénéfices pour 1996 et 1997. L'action, qui a perdu 7 % vendredi 27 septembre, est en recul de 20 % par rapport à son plus haut historique atteint en juin.

Au fil des ans, Pepsi, boisson inventée dès 1898, a laissé Coca prendre de l'avance à l'international. Les deux groupes sont de taille proche aux Etats-Unis, où Coca a une part de marché de 42 % environ contre 32 % pour Pepsi. Hors des frontières, Coca Cola est trois fois plus gros que son concurrent. Pepsi engrange plus de 80 % de ses profits dans les boissons sur le territoire américain. Coca-Cola en réalise la même proportion à l'étranger.

Implanté au début des années 70 en URSS, Pepsi avait pour domaine réservé les ex-pays communistes. Mais avec la chute du mur de Berlin, Coca-Cola a envahi les anciens pays du bloc soviétique et a rapidement dépassé Pepsi. La contre-attaque de Pepsi est intervenue, il y a deux ans, dans les marchés peu consommateurs de *soft drinks* et donc à fort potentiel de croissance.

Pepsi battu par Coca

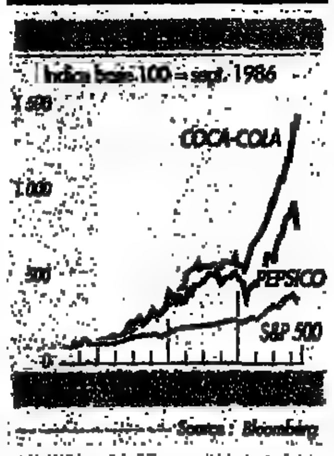

Depuis dix ans, PepsiCo a effectué un parcours excellent, mais a progressé deux fois moins vite que Coca.

Le groupe a échoué dans sa conquête du Brésil, troisième marché mondial des boissons gazeuses, derrière les Etats-Unis et le Mexique. Avec son partenaire embouteilleur, l'argentin Baesa, Pepsi a investi, depuis deux ans, 400 millions de dollars, avec l'intention de conquérir 20 % du marché brésilien, grâce à une énorme infrastructure de quatre usines et une *flotte de 700 camions. Aujourd'hui,* Pepsi ne possède que 8 % du marché brésilien, loin derrière Coca qui en détient 55 %. Baesa, qui accumule les pertes, a dû être repris en main par la direction de Pepsi. *« Pepsi a cru qu'il pourrait faire en deux ans ce que Coca a mis plus de quarante ans à faire »*, commente un analyste.

En 1996, le groupe a lancé une offensive marketing sans précédent, changeant la couleur de son logo en bleu, au risque de déconcerter les consommateurs. Il a réalisé de la publicité dans l'espace avec des cosmonautes russes, organisé des concerts de rock sur la place Rouge à Moscou et affrété un Concorde repeint pour l'occasion aux nouvelles couleurs de Pepsi. Cette débauche de dépenses est un échec. Sur le premier semestre 1996, les ventes mondiales de Pepsi ont progressé deux fois moins vite que celles de Coca (+ 8 %).

SOUS-ESTIMATION

Les bastions de Pepsi tombent les uns après les autres. Coca est désormais numéro un en Russie ; l'embouteilleur de Pepsi au Vénézuela, l'un des rares pays où il était leader avec 42 % des ventes, a rejoint cet été Coca ; l'embouteilleur de Pepsi au Mexique a subi des pertes l'an dernier ; en France, les ventes stagnent depuis un an.

« Nous avons sous-estimé la force de Coca-Cola », reconnaît Roger Enrico, président de PepsiCo. *« Nous pouvons nous battre pied à pied lorsque les consommateurs n'ont pas de préférence marquée, ou que le rapport de force est en notre faveur »*, poursuit-il.

Pepsi va donc se concentrer sur les pays où il est déjà puissant ou investir dans les pays en forte croissance, comme les pays de l'Est (même s'il s'est fait dépasser), la Chine et l'Inde, où il y a de la place pour deux.

Les spécialistes font remarquer que cet échec n'est pas aussi catastrophique qu'il y paraît. A la différence de Coca-Cola, entreprise monoproduit, PepsiCo est une entreprise diversifiée : les boissons ne repésentent que 37 % de sa marge. Implanté essentiellement aux Etats-Unis, PepsiCo est le leader mondial des pommes de terres chips : avec la marque Frito-Lay's, il occupe 55 % du marché américain des gateaux apéritif (*snacks foods*), loin devant le numéro deux qui n'occupe n'a que 4 % du marché.

Cette position assure la fortune de PepsiCo, qui est aussi numéro un mondial des chaînes de restaurants. Le groupe a d'orés et déjà annoncé son intention de vendre ses petites chaînes, comme Chevys, California Pizza Kitchen et East Side Mario's. Mais il n'envisage pas pour l'instant de céder Kentucky Fried Chicken, Taco Bell et Pizza Hut, comme le souhaiteraient certains analystes. Sur dix ans, PepsiCo a multiplié par huit sa valeur boursière. Une performance spectaculaire... même si elle est deux fois plus faible que celle de Coca.

Arnaud Leparmentier

COGEMA

La matière première de l'électricité nucléaire

COGEMA au 1er semestre 1996 : progression du résultat net de 5 %

Visuel extrait de la campagne institutionnelle COGEMA 1996.

Le Groupe COGEMA, avec ses filiales françaises et étrangères, maîtrise l'ensemble des opérations et services qui constituent le cycle du combustible nucléaire (extraction, enrichissement, transport, retraitement et recyclage). Il développe également ses activités dans l'ingénierie et les services à l'industrie.

en millions de francs (chiffres consolidés)	1er semestre 1996	1er semestre 1995	année 1995
Chiffre d'affaires	16 408	14 877	30 611
Ventes à l'étranger	5 683	5 298	11 201
Résultat courant avant impôts	942	887	1 760
Résultat net consolidé	685	621	1 237
Résultat net part du groupe	575	546	973
Investissements nets	2 383	2 957	5 992
Effectifs en fin de période	18 389	17 368	17 556

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉ
(en millions de francs)

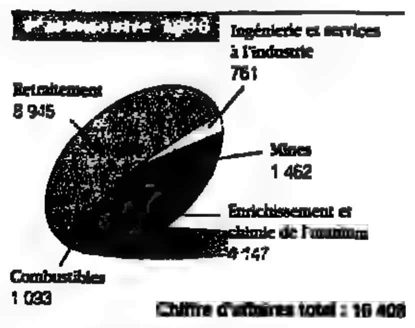

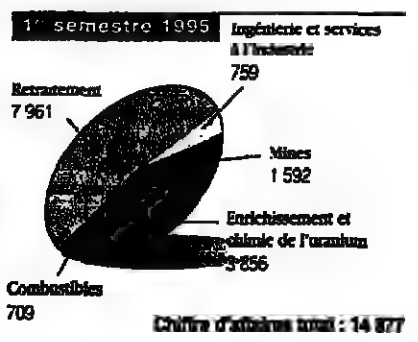

Poursuite de la progression du chiffre d'affaires et amélioration des résultats

Au 30 juin 1996, le chiffre d'affaires consolidé de COGEMA s'établit à 16 408 MF, soit une progression de 10,3 % (9,3 % à périmètre de consolidation inchangé) sur le chiffre correspondant du 1er semestre 1995. Le résultat net part du groupe a été arrêté à 575 MF, en progression de 5,3 % sur le résultat comparable de 1995.

Au cours du 1er semestre 1996, le bon niveau des activités de retraitement a confirmé les performances techniques attendues. Un premier retour de résidus vitrifiés a été réalisé vers l'Allemagne. Les activités de fabrication de combustibles MOX sont en croissance, en relation avec la montée en puissance de l'usine MELOX démarrée l'année dernière. Du fait de l'évolution des prix, le chiffre d'affaires des activités d'amont (mines, enrichissement) est resté dans l'ensemble stable par rapport au 1er semestre 1995. L'enrichissement pour le compte des programmes de défense a été arrêté le 30 juin. Le chiffre d'affaires réalisé hors groupe COGEMA, constaté au 30 juin 1996 pour les activités d'ingénierie et de services à l'industrie, – ces dernières ayant été affectées par une conjoncture morose –, est également stable.

L'effet des variations de la parité du dollar sur les résultats, comparé au 1er semestre 1995, a été limité (parité moyenne de 5,10 FF contre 5,04 FF en 1995). Le résultat courant avant impôts, à 942 MF, progresse de 6,2 % sur celui de la période comparable de 1995, et le résultat net consolidé, à 685 MF, de 10,3 %.

Diminution des investissements

Les immobilisations comptabilisées à la date du 30 juin 1996 se montent à 2,4 milliards de francs. Elles restent marquées par deux éléments : d'une part, la diminution tendancielle des immobilisations industrielles, amorcée antérieurement et marquant l'achèvement de grands programmes tels que la construction des nouvelles capacités de retraitement à COGEMA-La Hague ou de l'usine MELOX de fabrication de combustibles MOX, et d'autre part, avec près de 0,7 milliard de francs d'immobilisations financières, la poursuite de la constitution d'un portefeuille de placements à long terme visant la couverture des charges futures de démantèlement qui incomberont à COGEMA.

■

Sauf imprévu, les résultats de l'exercice 1996 devraient marquer une progression sur ceux de l'exercice précédent.

COGEMA - 2, rue Paul Dautier - BP 4 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex - Tél. 39 26 36 53 - Fax 39 26 27 26 et 3614 COGEMA

L'industrie des semi-conducteurs connaît une grave crise

Les ventes baisseront de 5 % à 10 % en 1996

PLUS QUESTION pour les industriels des semi-conducteurs de nier l'évidence : bien plus qu'une simple décélération de croissance, cette industrie connaît bel et bien une nouvelle crise. Les ventes mondiales, qui représentaient, l'an dernier, 144 milliards de dollars (720 milliards de francs) devraient, cette année, baisser de 5 % à 10 %, après une hausse de 41,7 % en 1995 et de 31,8 % en 1994. Cette estimation est partagée par la société d'études Dataquest et par le WSTS (World Semi-conductor Trade Statistics), organisme qui fédère la quasi-totalité des sociétés du secteur, dont les représentants se réuniront du 15 au 20 octobre pour entériner ces chiffres.

Cette crise est l'une des plus importantes de l'histoire du secteur, moins forte que celles de 1975 et 1985, mais de même niveau que celle de 1980. Les effets se font durement sentir. Les fabricants américains AMD et Burr-Brown ont annoncé des licenciements le 26 septembre. Des mesures de chômage partiel sont prises chez les firmes européennes Temic-MHS (Daimler-Benz) et SGS-Thomson (à Catane en Italie). On ne compte plus les prévisions de résultats revues à la baisse dans les groupes japonais, taïwanais ou américains.

Il y a quelques mois, le WSTS tablait encore sur une croissance de 6,7 % en 1996 (*Le Monde* du 21 mai). Comment un tel virage a-t-il pu s'opérer ? Il y a d'abord eu un phénomène d'*« auto-intoxication »* : les acteurs du secteur semblaient vouloir se persuader que le caractère cyclique de l'industrie des semi-conducteurs (croissances fortes, suivies de dépressions fortes) était en train de disparaître. Mais la révision brutale des prévisions tient aussi au fait que la baisse des prix s'est généralisée, après avoir commencé par toucher les composants mémoires DRAM, qui représentent environ un quart des ventes totales de semi-conducteurs.

Les DRAM constituent l'un des éléments-clés des ordinateurs personnels (PC). Sur ce segment de marché, on est passé d'une situation de sous-capacité de production – qui prévalait depuis 1992 et se traduisait par des prix de vente élevés – à une situation de surcapacité, due à la fois aux investissements énormes des fabricants coréens, taïwanais et japonais et à un ralentissement de la demande, fin 1995, notamment chez les fabricants de PC. Les prix ont chuté – de 55 dollars à 9 dollars sur les douze derniers mois ; par exemple, pour une puce DRAM capable de stocker 16 millions d'informations binaires. Les ventes mondiales de DRAM (40,8 milliards de dollars l'an dernier) devraient reculer de 30 % à 40 % cette année, contre des croissances de plus de 74 % en 1995 et de plus de 78 % en 1994.

LÉGÈRE REPRISE

« Les surcapacités sur les lignes de production de DRAM ont été utilisées pour fabriquer d'autres types de circuits intégrés, dont les prix ont également baissé », explique Jean-Philippe Dauvin, membre du comité directeur du WSTS et responsable des prévisions économiques du fabricant franco-italien SGS-Thomson. *« Parallèlement, les utilisateurs ont constitué des stocks pour des produits moins complexes, les composants discrets, dont les prix étaient assez élevés, ce qui a réduit les achats et les commandes. »*

Les dégâts chez les industriels semblent devoir rester limités. *« Les fabricants ont réagi brutalement en juillet en modulant et étalant leurs investissements, en gérant au plus près effectifs et frais généraux »*, note M. Dauvin. *« La profession est mieux organisée pour faire face à cette crise qu'elle ne l'était en 1985. De plus, la plupart des sociétés sont entrées dans la crise avec des structures financières saines. »*

Après quinze mois de décélération, puis de recul, le marché des semi-conducteurs a connu un point d'inflexion en août avec une légère reprise des commandes. *« Il faudra attendre encore six mois pour que la reprise soit réellement sensible »*, tempère M. Dauvin. Dataquest évoque une croissance de 5 % à 10 % des ventes mondiales de semi-conducteurs en 1997.

Philippe Le Cœur

هكذا من الأصل

Le conseil d'administration d'EDF adopte la réforme Alphandéry amendée

Hostiles, les syndicats ont fait part de leur défiance à l'égard du président de l'entreprise

Le conseil d'administration d'EDF a adopté, vendredi 27 septembre, une version remaniée du dispositif de réorganisation présenté par le président, Edmond Alphandéry, malgré l'opposition résolue des syndicats. Après la plainte déposée par Emmanuel Hau, un autre membre de l'état-major, Jean-Michel Fauve, a fait connaître son désaccord dans une longue lettre envoyée à chacun des administrateurs.

LA RÉORGANISATION de l'état-major d'EDF, qui avait déclenché, la semaine dernière, une vague de contestation contre son président Edmond Alphandéry, a finalement été approuvée vendredi 27 septembre par le conseil d'administration, dans une version remaniée à la demande du ministère de l'Industrie. Au terme d'un huis clos de plus de trois heures, les administrateurs ont adopté le dispositif sans modification.

Seuls les syndicats s'y sont opposés et ont quitté ensuite la séance. La CFDT entend marquer sa défiance face au président de l'entreprise, qui, *« bien qu'ayant tous les pouvoirs, n'a pas d'autorité dans la maison »*. Quant à la CGT, rappelant le caractère illégal de la réforme, elle dépose un recours en annulation contre la décision du conseil. Pour ce syndicat, *« cette réforme a pour objet, en concentrant les pouvoirs dans les mains du seul président, d'accélérer la déréglementation et de permettre à l'Etat de nouveaux pillages dans les caisses de l'établissement public »*.

« Edmond Alphandéry voulait simplifier les structures, la réorganisation aboutit à l'effet inverse. C'est une véritable usine à gaz », reconnaît l'un des participants au conseil. Tout a commencé le 11 septembre. Ce jour-là, Edmond Alphandéry annonce à son état-major la réorganisation de l'entreprise pour *« raccourcir les circuits de décision »* et concentrer vers lui tous les pouvoirs. Avec l'aval de Matignon, il décide de supprimer la direction générale pour la remplacer par un directoire exécutif. La méthode brutale choque dans l'entreprise.

Cette réorganisation s'est révélée illégale, car non conforme à la loi de nationalisation de 1946 qui prévoit la séparation des fonctions de président et de directeur général. De plus, contrairement au règlement intérieur, le conseil d'administration n'a pas été prévenu et n'en a pas délibéré. Les syndicats protestent, et pour la première fois dans l'histoire d'une entreprise publique, un membre de l'état-major, Emmanuel Hau, rétrogradé dans la nouvelle structure, porte plainte contre son président pour excès de pouvoir.

« PROVISOIRE »

Pour circonscrire le conflit, le ministère de l'industrie impose, le 24 septembre, au président d'EDF un réaménagement *« provisoire »* : la nouvelle organisation a vocation à être complétée par la mise en placé d'une direction générale, nommée par le président. Elle comprendra un directeur général délégué *« issu de l'entreprise »*. La création de deux postes de vice-président, décidée par M. Alphandéry, n'est en revanche pas remise en cause. François Ailleret, jusqu'alors directeur général, sera chargé du contrôle des risques économiques et financiers. Pierre Daurès aura pour mission de veiller à la sûreté nucléaire et de mettre en œuvre les orientations stratégiques dans ce domaine.

Les esprits ne se sont pas pour autant calmés. Ainsi, Jean-Michel Fauve, directeur général adjoint, rétrogradé dans la nouvelle configuration, a envoyé une lettre de dix pages à chacun des administrateurs. *« Ma démarche complète celle de Emmanuel Hau,* explique-t-il. *Il s'est placé sur le terrain juridique, moi sur celui de l'entreprise. Je tenais à ce que les administrateurs connaissent le point de vue de membres de la direction générale qu'ils n'auraient pas pu entendre sans cela. »* Pour lui, cette crise révèle trois problèmes : la politisation croissante des entreprises publiques, l'opacité des circuits de décision et le manque de citoyenneté des firmes nationales vis-à-vis de problèmes comme l'exclusion ou le chômage.

Cette lettre n'a pas fait l'objet de débats en conseil d'administration vendredi. Crispé en début de séance, Edmond Alphandéry s'est peu à peu détendu, voyant que son projet amendé par les pouvoirs publics était sûr d'être voté par la majorité des administrateurs, les seuls opposants résolus étant les syndicats. Il les recevra lundi 30 septembre. L'ensemble des organisations syndicales se réunira ensuite pour décider d'une réaction commune.

Dominique Gallois

« Un tiroir-caisse pour un Etat de plus en plus impécunieux »

VOICI DES EXTRAITS de la lettre de dix pages adressée par Jean-Michel Fauve, directeur général adjoint d'EDF, rétrogradé dans la nouvelle structure, aux membres du conseil d'administration :

VERSATIM

« EDF semble devenir un enjeu de pouvoir et peut-être aussi un tiroir-caisse pour un Etat de plus en plus impécunieux. Sur le premier point, l'enjeu de pouvoir, les faits sont éclatants : c'est Gilles Ménage, directeur de cabinet de François Mitterrand, qui est nommé président du conseil d'administration le 9 juillet 1992 (...) Rien ne le prédisposait pour occuper cette fonction (...) Sa nomination marquait sans conteste une rupture avec cette philosophie du pouvoir consenti. Son mandat restera marqué par une difficulté dans la répartition des rôles entre lui-même et le directeur général. »

« Sans aucun doute, la nomination d'Edmond Alphandéry s'inscrit bien dans cette logique : le poste de président d'Electricité de France est suffisamment sensible pour qu'il revienne à la classe politique de le pourvoir, sans que les grands corps de l'Etat y trouvent ombrage. A qui revient-il de craindre, dans ces conditions, l'introduction dans la vie de l'entreprise d'usages inhabituels et de bons procédés étrangers à toute logique d'entreprise ? » Suit une énumération d'exemples concernant l'éviction des anciennes équipes et l'arrivée de nouveaux membres, tout comme une critique du rôle joué par le cabinet de conseil Bossard Consultants dans la réorganisation. *« Le départ de Gilles Ménage est un soulagement attendu. Cruelle illusion. »*

« S'agissant maintenant du tiroir-caisse... Il serait étonnant que les réserves et les moyens financiers de l'entreprise ne soient pas convoités par notre actionnaire en prise aux difficultés que l'on sait. A cet égard, les faits sont éclatants et, malheureusement, se multiplient. » M. Fauve décrit ensuite une série de cas, dont le dernier en date, un conflit avec l'Urssaf, qui va permettre à l'Etat *« de puiser 2,5 milliards de francs supplémentaires sur les résultats de l'entreprise en fin d'année. Ils seront augmentés de la provision devenue inutile »*. Cette dernière serait évaluée à 3 milliards.

DHL va redéfinir ses projets d'implantation en Europe

APRÈS LE REFUS des Alsaciens de voir le transporteur de fret DHL s'implanter à Strasbourg, l'entreprise se donne deux mois pour redéfinir sa stratégie. Gilles Garin, PDG de DHL France, le reconnaît : *« Nous allons refaire notre copie en nous posant une question : cherche-t-on exactement l'équivalent de Strasbourg ou allons-nous travailler autrement ? »*

Trois éléments incitent DHL, numéro quatre mondial de sa spécialité, à prendre son temps : la plate-forme de Bruxelles, dont Strasbourg aurait dû reprendre une partie des activités, n'est pas encore saturée. DHL traite sur cet aéroport 550 tonnes de fret chaque nuit, alors que ses installations lui permettent d'en traiter 800 tonnes. Comme le trafic progresse de 30 % par an, Bruxelles ne sera saturée que début 1998. Néanmoins, si des investissements importants doivent être réalisés sur le futur aéroport retenu, le délai d'un an que se donne DHL entre sa prise de décision et le début de l'exploitation ne semble pas trop long.

CANDIDATURES

Autre élément qui explique le nouveau délai de réflexion : le retentissement de par la polémique alsacienne a suscité d'innombrables vocations. En France, pas moins de vingt-trois aéroports ont fait acte de candidature ces derniers jours, et Gilles Garin ne prend même plus la peine de compter les propositions émanant d'autres pays européens. Si *« la France n'est pas plus écartée que les autres pays »*, il est clair que le choix se fera à l'échelle européenne. Derrière Strasbourg, deux autres aéroports tenaient la corde : Metz-Nancy et Belfort. Il est probable que, désormais, des aéroports étrangers figureront dans la nouvelle *short list* retenue par le transporteur, dont les deux principaux actionnaires sont Lufthansa et Japan Airlines (25 % chacun).

Une troisième raison – moins mise en avant que les deux précédentes – incite sans doute DHL à la prudence. Pour Gilles Garin, *« Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, a tort de croire que la solution réside dans la fermeture des aéroports la nuit. Ce qu'il faut, c'est empêcher des riverains de venir s'installer à proximité de ces zones économiques »*. Pourtant, il ne peut s'empêcher de reconnaître que *« l'amélioration de la qualité de la vie va dans le sens de l'Histoire et qu'il faut en tenir compte »*.

Constatant que des associations de riverains sont désormais présentes auprès de la quasi-totalité des aéroports européens, DHL n'exclut plus de *« desservir l'Europe du Nord à partir de deux ou trois plates-formes de taille plus réduite »*. Si cette option prévalait, elle constituerait une petite révolution dans le monde du fret aérien, actuellement organisé autour d'infrastructures de plus en plus lourdes.

Frédéric Lemaître

Les salariés de Mercedes-Benz s'opposent à la réduction de leurs indemnités de maladie

COLOGNE
correspondance

Après la classe politique, les entreprises allemandes commencent à se diviser au sujet de la réduction des indemnités de maladie, une mesure très controversée du « Programme pour l'emploi et la croissance » mis en place par le gouvernement. Samedi 28 septembre, de nombreux ouvriers de Mercedes-Benz ont refusé de prendre le travail. Jeudi, environ 30 000 salariés du groupe avaient observé des arrêts de travail dans la région de Stuttgart. Ils protestaient contre la décision de la maison-mère, Daimler-Benz, de ramener les indemnités de maladie de ses 220 000 salariés allemands de 100 à 80 % du salaire dès le 1er octobre. Les syndicats estiment que cette décision équivaut à une rupture des conventions collectives et parlent d'*« attitude irresponsable »*.

Mardi, Daimler-Benz avait été le premier groupe allemand à décider une telle réduction, conformément au texte adopté le 13 septembre par le Bundestag et aux recommandations du patronat de la métallurgie. Son geste a ouvert la voie. Les chimistes Hoechst, BASF et Schering, ainsi que Siemens, Philips, Mannesmann et Continental lui ont emboîté le pas, mercredi, et de nombreuses autres firmes y réfléchissent, comme Alcatel SEL. Au contraire, Volkswagen, BMW et Preussag ont indiqué qu'ils y renonçaient pour l'instant.

DEPUIS QUARANTE ANS

La tension risque de monter entre les dirigeants de ces entreprises, trop heureux de réaliser une coupe dans les coûts salariaux, et des personnels très attachés à leurs indemnités de maladie. Celles-ci avaient été introduites en 1956 après une grève mémorable.

Le conseil d'entreprise de Mercedes, qui représente les salariés, a d'ores et déjà décidé de refuser le recours aux heures supplémentaires pour faire pression sur la direction du groupe. En Bavière, le syndicat IG Metall envisage de recourir à la grève après l'échec des négociations avec le patronat. Les syndicats de Mercedes-Benz appellent à une journée d'action le 1er octobre. Le président d'IG Metall, Klaus Zwickel, a annoncé une série de protestations dans les entreprises de la métallurgie pour le 24 octobre.

Cette effervescence dans le monde industriel provoque l'inquiétude même dans les rangs de la coalition gouvernementale : plusieurs membres de la CDU – tout comme les partis d'opposition – ont regretté l'attitude de certains grands groupes, l'un d'eux parlant même de *« stratégie kamikaze »*. D'autres hommes politiques réclament en revanche que ces baisses soient transposées dans toutes les firmes, même celles dont les conventions collectives garantissent 100 % d'indemnités (comme Volkswagen).

Philippe Ricard

La maison mère de la banque Vernes va être recapitalisée

LES ACTIONNAIRES INSTITUTIONNELS de la Banque Vernes (Air Liquide, Cie Financière Edmond de Rothschild, Financière Immobilière Marcel Dassault, Société Centrale d'Investissement et Via Banque) et de sa maison mère, Vernes Invest, ont décidé d'apporter 300 millions de francs à la maison mère et ont approuvé un plan d'assainissement des risques de la banque. Son président, Roger Prain, sera encadré par *« un comité d'actionnaires »* dont le président sera désigné par le groupe Paribas, actionnaire de Via Banque (Navigation Mixte), précise le communiqué.

Il y a une semaine, l'agence IBCA annonçait qu'elle abaissait à BB+ et B les notes long terme et court terme de la Banque Vernes, car le soutien potentiel des actionnaires lui paraissait *« incertain »*. IBCA notait qu'*« il existe un risque de défaut de paiement sur la dette, bien que des mesures appropriées ou un environnement économique plus favorable soient de nature à modifier ce risque »*.

Serge Tchuruk nomme un nouveau PDG à la tête d'Alcatel Câble

LUNDI 30 SEPTEMBRE, le groupe Alcatel Alsthom devrait annoncer la démission de Bernard Pierre, le PDG d'Alcatel Câble. Ce départ serait essentiellement dû à des problèmes de « relations » avec Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Asthom. Aucune inflexion de la stratégie n'est à attendre, selon des sources familières avec la société.

M. Pierre (57 ans) avait été nommé PDG d'Alcatel Câble en juin 1995. M. Tchuruk l'avait confirmé à la tête de l'ensemble du secteur Câbles d'Alcatel Alsthom en juillet 1995. M. Pierre a effectué une bonne partie de sa carrière au sein de l'activité Câbles d'Alcatel Alsthom. Il y a notamment côtoyé Pierre Suard, le prédécesseur de M. Tchuruk. Au premier semestre 1996, Alcatel Câble affiche un chiffre d'affaires en baisse à 18,5 milliards d francs, contre 21,1 milliards un an plus tôt. Le résultat d'exploitation est de 900 millions de francs, en baisse par rapport au 1,1 milliard affiché fin juin 1995.

DÉPÊCHES

■ **ALCATEL RÉSEAUX D'ENTREPRISE : le plan social,** qui prévoit la suppression de 918 emplois sur 4 400, a été accepté sous condition, vendredi 27 septembre, par le tribunal de grande instance de Nanterre. Celui-ci estime que *« la procédure (...) n'a pas permis une consultation suffisante de ses CCE et CE »*. Il ordonne la tenue d'une réunion supplémentaire, avec communication *« des documents nécessaires à l'appréhension des comptes sociaux consolidés pour 1993, 1994 et 1995 du groupe (...) et tous les éléments de connaissance des résultats effectifs et prévisionnels sur l'année 1996 »*. D'ici là, la procédure est supendue.

■ **LA POSTE : le blocage entre les Etats membres** de l'Union européenne sur les modalités de l'ouverture des services postaux à la concurrence a persisté lors du conseil des ministres, vendredi 27 septembre, mais la présidence triandaise a laissé entendre qu'un accord pourrait être trouvé lors de la prochaine réunion, en novembre.

■ **AIR LIBERTÉ : le Syndicat national des pilotes de ligne** (SNPL) a *« démenti l'annonce du président de la compagnie présentant comme acquise une participation des salariés au capital de l'entreprise, à hauteur de deux mois de rémunération »*. Jeudi 26 septembre, après le placement en redressement judicaire d'Air Liberté, son patron Lotfi Belhassine avait annoncé un projet de sauvetage prévoyant la participation salariée à hauteur de 60 millions de francs. *« Pour soi-disant sauver la compagnie, le PDG a proposé aux salariés de devenir actionnaires. Ceci est une tromperie. Ce n'est pas aux salariés de couvrir et de payer les frais des magouilles politico-financières de la direction »*, a estimé FO.

■ **OPEL : le constructeur automobile allemand** a annoncé l'ouverture d'une nouvelle unité de fabrication de culasses en Hongrie, qui représente un investissement de 235 millions de deutschemarks (800 millions de francs).

■ **CHEMINS DE FER ITALIENS : le conseil d'administration** des chemins de fers italiens a annoncé, vendredi 27 septembre à Rome, la nomination de Giancarlo Cimoli comme administrateur délégué en remplacement de Lorenzo Necci, démissionnaire et emprisonné pour une affaire de pots-de-vins. M. Cimoli, 57 ans, a été directeur général dans le groupe Enimont.

■ **AÉRONAUTIQUE : Boeing et McDonnell obtiennent des garanties** de prêts par l'Export-Import Bank américaine à hauteur de 495 millions de dollars (2,5 milliards de francs) afin qu'ils puissent financer les ventes de sept appareils commerciaux à la Chine. D'autre part, le département du commerce et l'Exim Bank vont poster en Chine un représentant financier permanent, une première pour les Etats-Unis dans le monde.

هكذا من الإصل

PRODUITS BANCAIRES Les banques, qui s'étaient longtemps désintéressées de la clientèle junior, s'efforcent aujourd'hui de la séduire par tous les moyens. Le succès du Livret Jeune, lancé au printemps dernier, les y encourage ● LES ÉTABLISSEMENTS financiers rivalisent d'effets d'annonce et multiplient les offres promotionnelles pour tenter d'attirer auprès de leurs guichets les moins de dix-huit ans. Ils essaient par la même occasion de fidéliser les parents, inquiets sur l'avenir financier de leurs enfants, et sans l'accord desquels rien ne peut se décider tant que ces derniers sont mineurs ● DU LIVRET bancaire à l'assurance-vie ou décès en passant par les prêts et autres plans d'épargne-projet, la palette de produits destinés aux jeunes proposée par les banques apparaît extrêmement large et modulable. Mais cette variété résulte pour partie d'artifices de présentation.

Les banques s'efforcent de séduire la clientèle junior

Encouragés par le succès du Livret Jeune, les établissements financiers cherchent à renforcer leur gamme de produits destinés à cette nouvelle cible en exploitant l'inquiétude des parents à propos de l'avenir de leurs enfants

DEPUIS MAINTENANT plus de dix ans, les banques se sont lancées à la conquête des jeunes. *« Jusqu'en 1982, les banquiers estimaient que les moins de dix-huit ans ne présentaient aucun intérêt,* rappelle Joël-Yves Le Bigot, président de l'Institut de l'enfant, dans une étude menée par le Cencep (Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance). *La France était d'ailleurs très en retard par rapport à ses voisins, de nombreux pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Italie offrant déjà aux jeunes des possibilités de gestion de leur argent avant la majorité. Le CIC fut le premier à innover en 1983 en proposant des comptes bancaires aux jeunes à partir de 13 ans, et les autres banques se sont engouffrées dans la brèche. »*

Mais les établissements financiers français ont aujourd'hui refait une partie de leur retard. Ils rivalisent d'effets d'annonces et de gadgets financiers (services Minitel gratuits, voyages ou achat de disques à coût réduit, etc.) pour tenter d'attirer dans leurs guichets les moins de dix-huit ans. Ils s'efforcent aussi de fidéliser leurs parents, sans l'accord desquels rien ne peut se *faire tant que l'enfant est mineur. « Compter sur le seul argent de poche des enfants, lorsque l'on sait qu'en moyenne les 8-17 ans reçoivent un peu moins de 100 francs par mois, n'aurait guère de sens,* reconnaît sans ambages un professionnel. *Il est clair que derrière le marché des jeunes, c'est avant tout celui des parents qui est visé. »*

A l'heure où le chômage atteint des sommets chez les moins de 25 ans et où le temps des études ne cesse de s'allonger, les parents semblent de plus en plus soucieux de prémunir financièrement leur(s) enfant(s) en leur constituant un petit capital de départ. *« Depuis trois ou quatre ans, on enregistre une nette montée de la demande des parents pour les placements destinés à aider les jeunes »,* remarque Florence Cauro, chef de produits chez Finaref (anciennement Le Chêne), filiale de la banque Cardif et du groupe La Redoute, spécialisée dans l'assurance-vie et la prévoyance.

« ÉPARGNE-PROJET »

Du livret bancaire à l'assurance-vie ou décès en passant par les prêts et autres plans *« d'épargne-projet »,* la palette de produits destinés aux jeunes proposée par les banques apparaît d'ailleurs extrêmement large et modulable. Mais cela tient plus de l'illusion marketing, domaine où excellent les établissements financiers afin de se démarquer de la concurrence.

En réalité, l'offre « juniors » des banques repose toujours sur les mêmes ingrédients de base. Elle se décline pour l'essentiel à travers trois grands groupes de produits : la gamme classique des outils de gestion de l'argent au quotidien (livrets, comptes courants, cartes bancaires, etc.) d'une part, l'assurance-vie, d'autre part, et enfin la prévoyance.

Dès la naissance, un enfant peut disposer en son nom d'un compte sur livret classique. Rémunérés depuis le printemps dernier à 3,5 %, ces comptes d'épargne seront selon les cas défiscalisés et plafonnés à 100 000 F (livret A de la Caisse d'épargne ou de La Poste, livret bleu du Crédit mutuel), ou soumis à l'impôt (prélèvement libératoire de 19,9 %), mais sans limites de dépôts (livrets bancaires des autres réseaux). A n'importe quel moment, les parents ont également la possibilité de souscrire au nom de leur enfant un plan d'épargne-logement (d'une durée minimale de quatre ans, les PEL rapportent aujourd'hui 5,25 % par an) ou, plus modestement, un compte épargne-logement (le taux des CEL est de 2,25 % par an). Ces deux formules donnent droit à des prêts immobiliers à taux préférentiels (5,54 % pour le PEL dans la limite de 600 000 F empruntés et 3,75 % pour le CEL pour un prêt de 150 000 F maximum) qui, le jour où le jeune cherche à s'installer, peuvent se révéler particulièrement opportuns.

A partir de 12 ans, et jusqu'à 25 ans, tout adolescent a désormais accès au fameux Livret Jeune. Lancé à grand renfort de publicité au printemps dernier, ce nouveau livret à la rémunération plus qu'attrayante en cette période de baisse des taux (4,75 % nets d'impôts) a rencontré un grand succès auprès des jeunes et de leurs parents (ou grands-parents), qui se sont empressés de les garnir dans la limite du plafond autorisé (10 000 F maximum). Généralement assortis d'une carte de retrait utilisable dans les seuls guichets de la banque (à La Poste et au Crédit agricole, la carte est interbancaire et internationale), ces livrets peuvent être couplés dans certains cas (à la BNP et au Crédit mutuel notamment) à des possibilités de prêts à taux préférentiels à partir de 18 ans. La Caisse d'épargne va même un peu plus loin avec son livret Feu vert pour la conduite, spécialement conçu pour le financement du permis et l'achat du premier véhicule (formation à moindre coût, crédits auto à taux réduits, etc.).

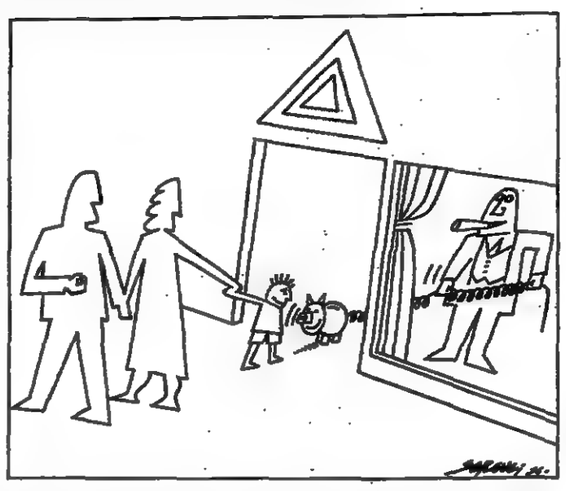

RENTE-ÉDUCATION

Le compte courant, le chéquier et la carte de paiement nationale ou internationale ne sont, quant à eux, accessibles qu'à partir de 16 ans (sous réserve toujours de l'autorisation des parents) et constituent la première étape avant celle des prêts et crédits en tout genre (prêts étudiants, facilité de caisse et découverts autorisés, crédits à la consommation, etc.) que proposent les banques aux 18-25 ans.

Mais l'offre des établissements financiers ne s'arrête pas à cette panoplie bancaire, aussi complète soit-elle. Leur stratégie « enfants » s'étend également au terrain fertile de l'assurance-vie et commence à toucher celui de l'assurance-prévoyance.

Plusieurs formules d'assurance-vie « spécial jeunes » ont ainsi été mises au point pour les parents désireux de donner un coup de pouce financier à leur fils ou à leur fille au moment de sa majorité. En général il s'agit de contrats classiques à versements libres, programmés ou uniques (avec des frais d'entrée, dans ce dernier cas, souvent supérieurs à la moyenne). Simplement, à l'issue du contrat, le bénéficiaire n'est pas le souscripteur. *« Les parents ont le choix entre deux types de démarches,* souligne Marc Sallé, responsable des produits d'assurance et de prévoyance du Crédit du Nord. *Soit ils ouvrent directement un contrat au nom de leur enfant, qu'ils alimentent régulièrement, sachant qu'à sa majorité c'est l'enfant qui récupérera l'épargne cumulée, dont le montant a été en général prédéterminé. Soit ils souscrivent le contrat en leur nom, mais désignent clairement leur enfant comme bénéficiaire, au bout de x années. »*

Naturellement, en cas de décès accidentel des parents, l'enfant récupérera le capital hors droits de succession, certains contrats prévoyant même de prendre le relais des cotisations si le montant de capital défini au départ par les parents n'a pas été atteint.

Ces produits d'assurance-vie ne doivent pas être confondus avec ceux d'assurance-décès, appelés couramment rente-éducation. Il s'agit là d'une assurance de prévoyance qui garantit uniquement en cas de décès du parent assuré (ou d'invalidité définitive de celui-ci), le versement d'une rente mensuelle à l'enfant désigné comme bénéficiaire au moment de la souscription. Sensée couvrir ses frais de scolarité, puis d'études, cette rente (dont le montant varie en fonction des cotisations et de la situation des parents) est généralement versée jusqu'à la majorité de l'enfant, voire jusqu'à ses 25 ans s'il poursuit ses études. Encore marginal, le marché de la rente éducation commence à intéresser sérieusement les banques. *« Nous avons reçu beaucoup de demandes pour ce produit,* affirme-t-on au Crédit du Nord, où une formule de rente éducation vient d'être lancée à la rentrée. *Les parents sont non seulement à la recherche de davantage de prévoyance pour eux, mais également pour leurs enfants. Il faut que les banques suivent. »* Les établissements financiers français, plus que jamais à la recherche d'activités rentables, n'entendent pas rester inactives face à cette demande spontanée.

Laurence Delain

Un lancement réussi

La publicité faite autour du Livret Jeune au printemps dernier a porté ses fruits. Dès le mois de mai, ce nouveau compte d'épargne lancé au début du mois d'avril affichait une collecte de 17,7 milliards de francs et dépassait, le mois suivant, les 20 milliards d'encours, pour se stabiliser à 21,4 milliards de francs fin juillet. De son côté, le Livret A perdait 6 milliards de francs en un mois, passant de 669,9 milliards d'encours en mai à 663,9 milliards en juin, pour remonter ensuite à 667 milliards en juillet.

C'est la Caisse d'épargne qui, avec 2,2 millions de Livrets Jeune ouverts cet été, sort grande gagnante de la course aux souscriptions à laquelle se sont livrés tous les établissements financiers depuis quelques mois. La Poste et le Crédit agricole arrivent en seconde position (1 million de livrets chacun), suivis du Crédit mutuel (un peu plus de 550 000 souscriptions), puis de la Société générale, qui a su gagner le cœur des adolescents avec ses chèques-cadeaux de bienvenue d'un montant de 700 francs.

La protection des actionnaires minoritaires doit s'améliorer

LA MODE du gouvernement d'entreprises, les exigences des fonds d'investissement américains et la multiplication des recours et des plaintes des associations de petits actionnaires changent la façon dont se font les opérations financières en France. La Commission des opérations de Bourse (COB) vient d'ailleurs de publier plusieurs recommandations visant à améliorer la protection des actionnaires minoritaires dans les opérations de fusion et de garantie de cours.

Dans un premier temps, le groupe de travail a étudié les opérations financières des dix dernières années. Le constat est sans surprise : la plupart des opérations de fusions ont été réalisées à l'initiative d'un actionnaire majoritaire qui détenait déjà le contrôle de la société cible. De même, il est apparu qu'une part importante des offres publiques sont le fait des cessions de blocs suivies d'offres publiques simplifiées sous forme de garanties de cours. Fort de ce constat, le groupe de travail s'est penché sur la situation des actionnaires minoritaires dans ce type d'opérations devenues aujourd'hui courantes.

En ce qui concerne les fusions, notamment les absorptions de sociétés cotées par leur actionnaire majoritaire, le groupe de travail a estimé que la réglementation française était *« dans l'ensemble correctement conçue ».* Toutefois quelques aménagements pourraient être apportés et la réglementation gagnerait à être mieux connue des investisseurs domestiques et étrangers. Pour s'assurer que, dans tous les cas, les droits et intérêts des minoritaires ont été pris en compte, le groupe de travail est favorable à une procédure de saisine systématique du Conseil des Bourses de valeurs préalablement au lancement d'une opération en vue d'examiner la mise en œuvre d'une offre publique de retrait (OPR). Dès le début, les actionnaires sauraient s'ils peuvent ou non « sortir » en numéraire.

Aussi la COB souhaite que les liens d'intérêts que peuvent avoir les administrateurs de la société absorbée avec la société absorbante soient exposés au conseil et que les avis du conseil d'administration soient systématiquement rendus publics. L'attestation d'équité ou l'avis d'un expert indépendant peut conforter la décision des conseils d'administration. L'actionnaire minoritaire pourra ainsi juger que ses intérêts ont été pris en compte.

En ce qui concerne la procédure de garantie de cours (400 depuis 1980), le groupe de travail juge dans son rapport qu'elle joue bien son rôle mais opère une distinction entre les sociétés contrôlées majoritairement et celles qui n'étaient pas contrôlées majoritairement avant l'acquisition du bloc. Pour ces dernières, il serait opportun de réaliser cette opération selon la procédure des offres publiques obligatoires. Le prix offert aux minoritaires serait alors soumis à recevabilité du conseil des Bourses de valeurs dans les conditions habituelles des offres publiques.

F. Bn

Les contrats d'assurance-vie vont devenir moins avantageux

Si le projet de loi de finances est voté, le régime fiscal de l'assurance-vie s'en trouvera profondément modifié. Tout d'abord, la CSG au taux de 3,4 % devrait s'appliquer à partir de 1997 aux contrats d'assurance-vie. Compte tenu de la CRDS de 0,50 % déjà en vigueur, le prélèvement global sur les intérêts ou plus-values sera donc porté à 3,9 %. Par exemple, un contrat dont la performance s'établira à 6,20 % avant prélèvements sociaux dégagera en réalité un rendement net ramené à 5,96 %. Quant aux taux de prélèvement libératoire en cas de sortie anticipée, ils seront de 40,9 % avant quatre ans (contre 39,9 % actuellement) et de 20,9 % entre quatre ans et huit ans (contre 19,9 % actuellement).

FISCALITÉ

Le système des avantages fiscaux à l'entrée sera lui aussi transformé. Jusqu'à présent, la réduction d'impôt (25 % des sommes versées prises en compte dans la limite d'un plafond de 4 000 F, plus 1 000 F par enfant à charge) était réservée aux contrats à primes périodiques conclus ou prorogés avant le 20 septembre 1995. Pouvaient aussi en bénéficier les personnes dont l'impôt sur le revenu n'excédait pas 7 000 F, quelles que soient la nature du contrat et la date à laquelle les versements étaient effectués. En 1996, si le projet de loi de finances est voté, la réduction d'impôts ne subsistera que pour les versements effectués avant le 5 septembre de cette année et seulement si l'une des conditions suivantes est respectée :

– versement effectué sur un contrat à primes périodiques ouvert avant le 20 septembre 1995 (quel que soit le montant de l'impôt sur le revenu du souscripteur) ;

– versement effectué par un souscripteur payant moins de 7 000 francs d'impôts sur le revenu, quel que soit le type de contrat souscrit.

Pour les versements intervenus après le 5 septembre 1996, la réduction d'impôts continuera à s'appliquer dans les deux cas suivants :

– versements effectués sur des contrats à primes périodiques ouverts avant le 20 septembre 1995, quel que soit le montant de l'impôt sur le revenu du souscripteur ;

– versements effectués sur des contrats à prime périodiques souscrits entre le 20 septembre 1995 et le 5 septembre 1996 par des contribuables dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 7 000 francs.

Depuis le 5 septembre 1996, le régime est simplifié : suppression de la réduction d'impôt quelle que soit la nature du contrat (primes périodiques ou à versement libres). Seule exception : les contrats d'épargne-handicap et de rente survie, qui continueront à bénéficier de la réduction d'impôt. L'ensemble de ces modifications pourrait encore être complété ou amendé lors de la discussion du projet de loi de finances devant les députés et les sénateurs.

Laurent Edelmann

Se méfier des avantages trompeurs des crédits à taux variable

Comment résister aux chants des sirènes ? Profitant de la baisse des taux courts sur lesquels sont indexés leurs crédits immobiliers révisables, de nombreux établissements proposent à leurs clients de financer un achat immobilier avec un prêt se situant autour de 5,5 %. Soit environ 2 points de moins par rapport à une formule classique.

IMMOBILIER

Cette perspective est, *a priori,* séduisante puisqu'elle permet de diminuer considérablement le montant des mensualités d'emprunt auquel l'acquéreur devra faire face. Reste qu'au-delà de ce satisfecit immédiat les perspectives restent plus sombres. Pourquoi ?

Parce que, contrairement à un crédit à taux fixe, qui scelle dès le départ le montant des mensualités que vous devrez, en moyenne, rembourser durant quinze ans ans, celles d'un crédit à taux variable joueront au yo-yo. En clair, l'emprunteur fera une bonne affaire si le taux de référence (TIOP à douze mois, le plus souvent) sur lequel est adossé son crédit baisse et une mauvaise s'il grimpe, la révision des mensualités étant le plus souvent annuelle.

Est-il intéressant, dans ces conditions, aujourd'hui, de se lancer dans une formule de crédit à taux variable par les temps qui courent ? Non. Car les taux courts qui servent de référence aux crédits à taux variable sont à un niveau historiquement bas. Ils resteront donc proches de leur étiage actuel dans le meilleur des cas et rebondiront quand des troubles se feront jour sur le marché monétaire. Avec les conséquences que l'on devine pour les emprunteurs qui se sont piqués au jeu. Afin de limiter l'impact d'un mouvement de forte amplitude, tous les établissements rivalisent d'imagination en prévoyant, par exemple, de faire varier la durée du crédit plutôt que le montant des mensualités au-delà d'un certain plafond. La diversité des dispositifs visant à protéger les emprunteurs est devenue tellement dense qu'il est difficile de comparer les différentes formules de prêt entre elles.

Mais une chose est certaine : la sécurité a un prix et plus une formule est sécurisante, plus elle sera chère. Et ceci à tel point que certains crédits révisables, bardés de parachutes, affichent finalement un taux proche de celui d'un crédit à taux fixe tout en étant beaucoup plus compliqués ! Il convient donc d'opter toujours pour le système de crédit qui paraîtra le plus simple et de ne jamais perdre de vue qu'il est dangereux de s'endetter sur le long terme en prenant pour référence le loyer de l'argent à court terme.

Arnaud de Fréminville

هكذا من الأصل

REVUE DES ACTIONS

Résultats et restructurations

LA BOURSE de Paris est franchement repartie de l'avant cette semaine, après avoir marqué le pas huit jours auparavant. Vendredi, en clôture, l'indice CAC 40 terminait la semaine sur un gain de 27,59 points à 2 107,05 points, soit une avance de 1,33 %. PSA Peugeot-Citroën a ouvert le bal des résultats semestriels cette semaine. Le constructeur automobile a annoncé, lundi, avoir réalisé un chiffre d'affaires supérieur de 3 % à celui affiché l'an dernier à la même époque. Mais la marge opérationnelle a chuté de 52 % à 1,33 milliard de francs, le résultat avant impôt est en baisse de 54 % et le bénéfice net divisé par deux à 602 millions de francs.

VALEURS

Quelques sociétés de Bourse ont relevé leurs prévisions de résultats sur PSA. D'autres, à l'image de Leven ont maintenu les leurs. Cette dernière estime que le titre devrait continuer à avoir un comportement décevant : elle souligne que le maintien par PSA de ses parts de marché ne permet malheureusement pas de dégager une profitabilité suffisante et que cette situation risque de perdurer. Selon la société de Bourse, une nouvelle réduction du dividende est probable. Le titre termine la semaine à 563 francs en repli de 3,26 %. Les résultats d'Usinor annoncés mardi ont déçu : le bénéfice net du groupe a baissé à 833 millions de francs au premier semestre, contre 2,4 milliards de francs un an auparavant. Pourtant, les boursiers maintiennent une opinion favorable sur le titre, estimant que la stratégie du groupe, fondée sur la compression des coûts et la croissance dans des zones géographiques intéressantes, paraît claire et bien menée. Privilégiant les perspectives à moyen terme du groupe, le titre a été recherché et termine la semaine sur un gain de 3,95 % à 79 francs.

Par ailleurs, le groupe sidérurgique a décidé de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur les actions de sa filiale indirecte Allevard, spécialisée dans l'aciérie et les ressorts en acier, au prix de 385 francs par action. Celle-ci sera suivie d'une offre publique de retrait et d'une fusion-absorption d'Allevard par sa maison mère Ascométal, elle-même filiale à 100 % d'Usinor. Le prix de 385 francs représente une prime de 57 % par rapport au cours de clôture de l'action Allevard du vendredi 20 septembre (245 francs).

AXA a réalisé une bonne performance cette semaine, gagnant 6,95 % à 304,80 francs. L'action a bénéficié de la publication de ses résultats semestriels meilleurs que prévu. La société de Bourse SGE Delahaye, qui était neutre sur la valeur, est passée à *« surperformance »*, et l'opinion de Leven est passée de *« alléger »* à *« accumuler »*.

Les valeurs du BTP ont payé un lourd tribut à la baisse. GTM-Entrepose a baissé de 13,85 % à 249 francs. Le groupe a annoncé une perte semestrielle de 23 millions de francs et des perspectives pour l'année jugées décevantes. Ce recul a pesé sur Lyonnaise des eaux, maison mère de GTM, qui a abandonné 4,22 % à 453,80 francs. Plusieurs sociétés de Bourse ont révisé leurs prévisions de résultats, notamment Dupont-Denant et Cheuvreux de Virieu. Bouygues termine la semaine sur un recul de 6,90 % à 450,10 francs et Eiffage, sur une perte de 9,41 % à 279 francs.

Enfin, la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), présidée par Ernest-Antoine Seillière, a annoncé jeudi soir qu'elle comptait acquérir la part détenue par Cerus, contrôlée par Carlo De Benedetti, dans l'équipementier automobile Valeo. Pour réaliser l'opération, la CGIP vendra la moitié de sa participation dans l'américain Crown Cork & Seal, numéro un mondial de l'emballage. Valeo termine la semaine à 281,50 francs (+ 1,62 %) et Cerus a gagné 4,8 % à 131 francs.

François Bostnavaron

AGROALIMENTAIRE

	27-09-96	Diff.
Bongrain	2350	
Danone	747	
Eridania Beghin	781	
Fromageries Bel	4500	
LVMH Moet Vuitton	1100	
Pernod-Ricard	278,10	
Remy Cointreau	130	
Saint-Louis	1290	
—		
—		

ASSURANCES

	27-09-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	144,30	
Axa	304	
GAN	113,20	
SCOR	197,40	
UAP	108	
Union Assur.Fdal	611	
—		
—		

BATIMENT ET MATÉRIAUX

	27-09-96	Diff.
Bouygues	447,80	
Ciments Fr.Priv.B	170	
Colas	746	
Eiffage	283,50	
Eurotunnel	9,05	
GTM-Entrepose	248	
Imetal	733	
Jean Lefebvre	271	
Lafarge	296,80	
Saint-Gobain	685	
SGE	90,50	
—		
—		

CHIMIE

	27-09-96	Diff.
Air Liquide	804	
Gascogne (B)	418	
Michelin	261,50	
Plastic-Omn.(Ly)	436,20	
Rhone Poulenc A	143,40	
Roussel Uclaf	1232	
Sanofi	413	
Synthelabo	448,10	
—		

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

	27-09-96	Diff.
BIC	680	
Christian Dior	601	
Clarins	710	
DMC (Dollfus Mi)	144,90	
Essilor Intl	1388	
Groupe Andre S.A.	572,10	
L'Oreal	1707	
Moulinex	91,30	
Salomon (Ly)	4550	
S.E.B.	896	
Skis Rossignol	1523	
Sommer-Allibert	134	
Zodiac ex.dt divid	1320	
—		
—		
—		

CRÉDIT ET BANQUES

	27-09-96	Diff.
Bancaire (Cie)	540	
B.N.P.	193,50	
C.C.F.	285	
Cetelem	1118	
Comptoir Entrep.(1	10,85	
CPR	409,60	
Cred.Fon.France	68,35	
Credit Local Fce	498	
Credit Lyonnais Ci	139	
Credit National	265,20	
Societe Generale	574	
UFB Locabail	450	
UIC	38	
Via Banque	141	
—		

DISTRIBUTION

	27-09-96	Diff.
Carrefour	2835	
Casino Guichard	209,50	
Castorama Dl (Li)	936	
Comptoir Moder.	2431	
Damart	3700	
Docks France	1246	
Galeries Lafayette	1491	
Guilbert	760	
Guyenne Gascogne	1791	
Pinault-Prin.Red.	1880	
Primagaz	545	
Promodes	1359	
Rexel	1586	
—		
—		

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

	27-09-96	Diff.
Alcatel Alsthom	428,30	
CS Signaux(CSEE)	209	
Intertechnique I	630	
Labinal	709	
Legrand	871	
Sagem SA	2990	
Schneider SA	249,60	
Thomson-CSF	153,40	
—		
—		
—		
—		

IMMOBILIER ET FONCIER

	27-09-96	Diff.
G.F.C.	402,50	
Rue Imperiale(Ly)	4420	
Sefimag	367	
Simco	421	
UIF	406	
Lucia	—	
SIIC	690	
Sogeparc (Fin)	679	
—		
—		

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

	27-09-96	Diff.
Bollore Techno.	465	
Cerus Europ.Reun	131	
CGIP	1185	
Eurafrance	2070	
Gaz et Eaux	2057	
Lagardère	127	
Marine Wendel	442	
Nord-Est	126,10	
Paribas	324,20	
Suez	203,50	
Worms & Cie	250,10	
Navigation Mixte	720	
Parfinance	208,10	
Montaignes P.Cas.	713	
—		

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE

	27-09-96	Diff.
Bertrand Faure	187	
Dassault-Aviation	909	
De Dietrich	168,60	
Eramet	515,10	
Fives-Lille	456	
Legris Indust.	199	
Metaleurop	51	
Peugeot	561	
Renault	122,10	
Strafor Facom	398	
Valeo	282,60	
Vallourec	242,10	
—		
—		
—		

MINES D'OR, DIAMANT

	27-09-96	Diff.
Anglo American #	313,20	
De Beers #	159,50	
Driefontein #	57,80	
Gencor Limited #	18,55	
Harmony Gold #	44,95	
Randfontein #	32	
Saint-Helena #	33,10	
Western Deep #	167	
—		
—		

PÉTROLE

	27-09-96	Diff.
Elf Aquitaine	400,50	
Esso	535	
Geophysique	340	
Total	400,90	
BP France	140	
Erap-Elf CPet.	347	
—		

SICOMI OU EX-SICOMI

	27-09-96	Diff.
Bail Investis.	750	
Imeerbail	201,50	
Klepierre	630	
Locindus	690	
Selectibanque	81	
Unibail	506	
Generim	—	
Immobail	102	
—		

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES

	27-09-96	Diff.
Accor	635	
BIS	508	
Canal +	1257	
Cap Gemini	220	
CEP Communication	387,50	
Club Mediterranee	366	
Eaux (Cie des)	561	
Euro Disney	11,05	
Filipacchi Medias	1050	
Havas	338,80	
Lyonnaise Eaux	453,60	
Publicis	445	
S.I.T.A	1040	
Sligos	448,50	
Sodexho	2430	
Technip	468,20	
Ecco	1238	
Scac Delmas(SVD)	1062	
Dauphin OTA	316	
TF1-1	574	
—		
—		

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ

	27-09-96	Diff.
Emp.Etat 6%89-97 #	101,76	
CNB TMO 82-97 (S)	—	
CNB Parib.97TMO(S)	—	
CNB Suez 97 TMO(S)	—	
CNI TMO 1/82-97(S)	100,70	
—		

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 20 septembre

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Rang	Valeur liquid.
DIVERSIFIÉES FRANCE				
Performance moyenne sur 1 an : 10,31 %, sur 5 ans : 32,05 %				
NORWICH SELECTION	NORWICH	1	13	197,56
NATIO EPARGNE RETRAITE	BNP	2	1	133,81
VALEURS DE FRANCE	BRED	3	—	466,04
EMERGENCE POSTE	SOGEPOST	4	—	109,26
ALLIAGE (D)	BGP	5	—	1084,98
ALLIAGE (C)	BGP	6	—	1114,40
OBJECTIF PATRIMOINE	LAZARD	7	6	856,86
FEDERAL CROISSANCE (C)	CDT BRET	8	3	176,58
FEDERAL CROISSANCE (D)	CDT BRET	9	4	164,44
BSD AVENIR	BSD	10	16	115,51
CM EPARGNE LONG TERME (C)	CDT MUTU	11	19	231,40
CM EPARGNE LONG TERME (D)	CDT MUTU	12	20	221,50
INTERSELECTION FRANCE	SG	13	11	570,23
AVENIR ALIZES (C)	CDT MUTU	14	17	2067,12
AVENIR ALIZES (D)	CDT MUTU	15	18	1957,92
OUEST VALEURS (C)	CIO	16	14	1583,05
OUEST VALEURS (D)	CIO	17	15	1383,91
TRESOR AVENIR	CDC TRES	18	5	114,44
AVENIR EPARGNE	CM ASSUR	19	2	16952,79
PERVALOR	SG	20	12	633,90
INOGESTION (C)	ECOFI FI	21	9	16249,68
INOGESTION (D)	ECOFI FI	21	9	16249,68
GTI FRANCE8	GTI FIN	23	—	17261,18
STATE STREET ALLOCATION FRANC	STATE ST	24	—	1109,84
MIDLAND OPTIONS PLUS	MIDLAND	25	22	44810,63
ACTI 2 (C)	BBL FRAN	26	7	16055,63
ACTI 2 (D)	BBL FRAN	27	8	14179,98
PARIBAS TRESORERIE 2 PLUS	PARIBAS	28	—	110648,85
ASSURINDICE	DEMACHY	29	21	10837,13
STARDEX FRANCE	CAPSTARD	30	—	11961,65
SEVEA	CNCA	31	—	103,77
DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES				
Performance moyenne sur 1 an : 10,71 %, sur 5 ans : 31,97 %				
LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE	COGEFI	1	1	1592,37
ATLAS MAROC	ATLAS	2	—	12125,42
PARAMERIQUE	PARIBAS	3	26	1022,27
SAINT-HONORE VIE & SANTE	CF ROTHS	4	3	1465,19
PAREUROPE	PARIBAS	5	5	1417,37
BIOSPHERE	CYRIL FI	6	25	1511,78
CONSERVATEUR SAINT-HONORE	CF ROTHS	7	17	1292,95
EAGLE INVESTISSEMENT	EAGLE ST	8	6	185,86
ORSAY STRATEGIES	ORSAY	9	—	11588,97
FINARVAL	COURCOUX	10	55	1954,75
SAINT-HONORE INVESTISSEMENTS	CF ROTHS	11	9	1076,88
TECHNO-GAN	GAN	12	10	7726,27
EPARGNE UNIE	CNCA	13	16	164,24
GESTION INDOSUEZ (C)	INDOSUEZ	14	11	1160,01
GESTION INDOSUEZ (D)	INDOSUEZ	15	14	957,12
SLIVAM	CL	16	27	473,27
PLACEMENT NORD (D)	SMC	17	37	1257,80
PLACEMENT NORD (C)	SMC	17	37	1257,80
STE FRA D'EPARGNE ET DE RETR.	ABEILLE	19	—	115,58
VICTOIRE VALEURS	VICTOIRE	20	7	239,19
NATIO EPARGNE VALEUR	BNP	21	15	346,89
GROUPAMA PATRIMOINE	GROUPAMA	22	—	1408,50
PREPAR CROISSANCE	BRED	23	24	156,86
VENDOME PATRIMOINE SICAV	CHEUVREU	24	2	187,28
C.I.P.E.C.	CIPEC	25	—	1206,35
WINTERTHUR SAINT-HONORE	CF ROTHS	26	4	260,07
VICTOIRE SIRIUS	ABEILLE	27	—	1262985,99
ALLIANCE	VIA BANQ	28	56	11739,16
HORIZON	ECUREUIL	29	19	1688,64
SAINT-HONORE INDICES CLIQUET	CF ROTHS	30	36	294,10
SOGEVAR	SG	31	30	1220,39
PREPARVAL	BRED	32	12	1126,89
ALSACE MOSELLE INVESTISSEMENT	SOGENAL	33	21	392,76
ETOILE PATRIMOINE EQUILIBRE C	CDT NORD	55	—	110,50
ETOILE PATRIMOINE EQUILIBRE D	CDT NORD	56	—	110,30
ATALANTE GESTION	CDC GEST	57	—	1190264,15
LOTUS	ATLAS	58	52	10528,16
PARIBAS OPPORTUNITES	PARIBAS	59	43	159,06
SOGINTER	SG	60	29	1764,29
ELAN CONCERTO	ROTHSCHI	61	62	49123,02
ATHENA VALEURS	ATHENA B	62	48	228,58

(Publicité)

PROVENCE EUROPE	HOTTINGU	63	—	1129,23
ELAN CLUB	ROTHSCHI	64	57	61381,21
CAPITAL-ORIENTERNATIONAL	PALUEL	65	58	1145,64
BACOT-ALLAIN INTERNATIONAL	BACOT	66	59	4403,93
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT (D)	OPTIGEST	67	49	1551,54
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT (C)	OPTIGEST	68	50	1560,32
VIVAX (C)	GESTOR	69	—	941,47
VIVAX (D)	GESTOR	70	—	922,49
STRATEGIE ACTIONS	LEGAL FR	71	55	926,87
VERCORS	CDC GEST	72	—	114986,99
CARMIGNAC PATRIMOINE	CARMIGNA	73	18	8498,19
SELECTION MONDIALE	CCF	74	60	867,81
ORSAY INVESTISSEMENT	ORSAY	75	45	13089,79
CAPITAL-VALEURS	PALUEL	76	63	450,24
NATWEST CROISSANCE (C)	NATWEST	77	46	107,88
NATWEST CROISSANCE (D)	NATWEST	78	47	102,08
PROVENCE INTERNATIONAL (C)	HOTTINGU	79	66	1335,39
PROVENCE INTERNATIONAL (D)	HOTTINGU	80	65	1288,71
LAFFITTE JAPON	BARCLAYS	81	64	354,79
ORSAY ARBITRAGE	ORSAY	82	23	16949,85
IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES				
Performance moyenne sur 1 an : 5,03 %, sur 5 ans : 8,72 %				
CONSERVATEUR IMMOBILIER	CONSERVA	1	1	417,96
CNP ASSUR PIERRE	CNP	2	2	522,21
INDOSUEZ RENDEMENT ACTIONS (C)	INDOSUEZ	3	13	751,37
INDOSUEZ RENDEMENT ACTIONS (D)	INDOSUEZ	4	14	571,09
FRANCIC PIERRE	CIC PARI	5	18	111,79
CONVERTIMMO	SG	6	4	338,47
CROISSANCE IMMOBILIERE	EPARGNE	7	12	529,50
GESTION IMMOBILIER INTE. (C)	INDOSUEZ	8	7	654,71
GESTION IMMOBILIER INTE. (D)	INDOSUEZ	9	10	471,53
PLACEMENT IMMOBILIER (D)	SMC	10	23	164,28
PLACEMENT IMMOBILIER (C)	SMC	10	23	104,28
OBJECTIF ACTIFS REELS	LAZARD	12	25	10741,79
FONCIVAL	BRED	13	6	280,74
UNI-FONCIER	CNCA	14	8	1183,10
UAP AEDIFICANDI	UAP	15	17	434,90
HAUSSMANN PIERRE (D)	WORMS	17	22	898,59
REALVALOR	SG	18	28	794,81
NATIO IMMOBILIER	BNP	19	3	1169,44
CAPITAL PIERRE INVESTISSEMENT	PALUEL	20	29	538,53
MDM IMMOBILIER	MDMASSUR	21	5	104,84
PRUCTIMMO	CCBP	22	19	29,49
AGFIMO	AGF	23	11	488,96
PARTNER IMMOBILIER	LA MONDI	24	9	9488,54
ZURICH ACTIONS PIERRE	ZURICH	25	—	1023,49
AGF FONCIER	AGF	26	20	80,04
FONCIER INVESTISSEMENT	CFF	27	26	855,11
FONCIERE LONG TERME (C)	VERNES	28	16	554,05
FONCIERE LONG TERME (D)	VERNES	29	15	449,07
ABF FONCIERE SELECTION	ABF	30	27	3463,24
ALIZES PIERRE	CDT MUTU	31	30	963,77
OR ET MATIÈRES PREMIÈRES				
Performance moyenne sur 1 an : 14,19 %, sur 5 ans : 65,54 %				
ACTI MINES D'OR (D)	BBL FRAN	1	3	1902,65
ACTI MINES D'OR (C)	BBL FRAN	2	2	2324,51
SELECTION GEOLOGIA	CCF	3	5	129,17
ORVALOR	SG	4	1	1505,43
AURECIC	CIC PARI	5	7	1658,77
ENERGIA	GAN	6	6	387,33
ORACTION	CNCA	7	4	1687,14
PREMIOR	CDT NORD	8	8	1561,32
GROUPAMA OR	GROUPAMA	9	—	10952,24
OBJECTIF GEO-CROISSANCE	LAZARD	10	9	10515,34
CONVERTIBLES				
Performance moyenne sur 1 an : 8,66 %, sur 5 ans : 44,57 %				
DIREX	CNCA	1	2	1858,26
SAINT-HONORE CONVERTIBLES	CF ROTHS	2	—	1172,10
CYRIL CONVERTIBLES	CYRIL FI	3	1	1216,21
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	CDT NORD	4	4	651,68
CPR CAPITAL EXPANSION	CPRGESTI	5	3	1109,10
FINEUROPE CONVERTIBLES	COURCOUX	6	5	1551,39
PASQUIER CONVERTIBLES (C)	BIMP	7	—	11668,51
PASQUIER CONVERTIBLES (D)	BIMP	8	—	11234,94
OFIMA CONVERTIBLES (C)	OFIVALMO	9	6	19486,97
OFIMA CONVERTIBLES (D)	OFIVALMO	10	7	19092,60
NATWEST CONVERTIBLES (C)	NATWEST	11	—	1106,87
NATWEST CONVERTIBLES (D)	NATWEST	12	—	1044,60
OBJECTIF CONVERTIBLE	LAZARD	13	8	21383
PYRAMIDES CONVERTIBLES (C)	VERNES	14	—	12228,30
PYRAMIDES CONVERTIBLES (D)	VERNES	15	—	11219,40
VALCOMEX PLACEM. CONVERTIBLES	BFCE	16	—	17842,72
CONVERTICIC	CIC PARI	17	—	349,50
PROVENCE CONVERTIBLES	HOTTINGU	18	—	11658,41
CONVERTIBLES MONDE (D)	VERNES	19	—	12665,04

Les sicav diversifiées cachent d'importantes disparités

LES SICAV diversifiées affichent depuis le début de l'année une performance moyenne de 10,60 %, selon les calculs établis par l'agence d'informations financières Fininfo au 23 septembre 1996. Seules les sicav actions font mieux, avec une hausse de 14,72 %. Elles distancent en revanche très nettement les sicav monétaires (2,75 %) et obligataires (5,65 %).

Les gains réalisés par la catégorie des sicav diversifiées cachent toutefois d'importantes disparités d'un compartiment à l'autre. C'est ainsi que les sicav or et matières premières affichent une progression de 21,52 %. Après avoir profité en début d'année de la hausse des cours de l'or, qui s'est maintenant stabilisé autour de 380 dollars l'once, elles ont par la suite tiré bénéfice de la montée générale des prix des matières premières, et, plus récemment, de la hausse du pétrole observée à la suite des événements qui se sont déroulés en Irak.

Les sicav immobilières et foncières occupent pour leur part le bas du classement, affichant une performance limitée à 5,27 % depuis le 1er janvier. Celle-ci, de surcroît, reste négative sur trois ans (–12,83 %) reflétant l'importance du krach subi. Si leur décote actuelle donne de l'attrait à cette catégorie de sicav, la rechute des prix de l'immobilier constatée à Paris depuis trois mois doit inciter à la prudence, selon les experts.

Alors que les sicav diversifiées à forte ossature actions l'avaient largement emporté, au premier semestre, sur celles à dominante obligataire, la tendance s'est inversée durant l'été. De la mi-juillet au début du mois de septembre, la Bourse de Paris s'est nettement repliée, l'indice CAC 40 passant d'un niveau de 2 125 à 1 975 points. Dans le même temps, les cours des obligations progressaient sensiblement, soutenues par l'absence de tensions inflationnistes et la détente monétaire décidée à la mi-août par la Bundesbank et la Banque de France. Depuis un mois, toutefois, la bonne évolution parallèle des marchés d'actions et d'obligations en France, mais aussi dans le monde, a permis à l'ensemble des sicav diversifiées de se redresser. C'est ainsi que, sur cette période, les sicav diversifiées françaises enregistrent une performance de 1,31 % (soit 18,41 % en rythme annuel), la catégorie « européennes » de 1,49 % (21 %) et celle « internationales » de 1,26 % (17,51 %).

P.-A. D.

هكذا من الإصل

Le « statu quo » monétaire aux Etats-Unis dope les marchés obligataires

La Réserve fédérale américaine a choisi, mardi 24 septembre, de ne pas resserrer sa politique monétaire. Les investisseurs, encore traumatisés par le krach obligataire de 1994, ont été soulagés par cette décision

Soutenus par le « statu quo » décidé par la Réserve fédérale américaine sur ses taux directeurs et l'optimisme des investisseurs concernant l'avenir de la construction monétaire européenne, les marchés obligataires internationaux ont fortement progressé cette semaine. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à 10 ans s'est replié, vendredi 27 septembre, jusqu'à 6,07 %, son plus bas niveau de l'année. Les résultats du sommet de Dublin, au cours duquel les ministres de l'économie et des finances des quinze Etats européens se sont mis d'accord sur la création d'un « SME *bis* », ont également été salués par les investisseurs. Sur le front des changes, le deutschemark a continué à s'affaiblir face à l'ensemble des devises. Le franc s'est apprécié à 3,38 francs pour 1 mark tandis que la lire est repassée sous la barre des 1 000 lires pour 1 mark.

LES BONNES nouvelles se sont accumulées, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux. La principale d'entre elles a été l'annonce, mardi 24 septembre, du « statu quo monétaire » aux Etats-Unis. Le conseil de la Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi de ne pas relever le niveau qu'il fixe au taux de l'argent au jour le jour (les *Fed funds*), qui s'établit à 5,25 % depuis la fin du mois de janvier.

Les analystes prévoyaient pourtant, en majorité, un resserrement de la politique monétaire américaine. Selon un sondage réalisé par l'agence d'informations financières MMS auprès de 533 experts à la veille de la réunion de la Fed, 56 % d'entre eux s'attendaient à une hausse comprise entre 0,25 % et 0,50 % du niveau des *Fed funds*. La vigueur de l'économie américaine (le produit intérieur brut a progressé de 4,7 % en rythme annuel au deuxième trimestre) et surtout les récents signes de tensions inflationnistes, notamment perceptibles dans la progression des *coûts salariaux, liée à la situation* de quasi plein emploi (taux de chômage de 5,1 % au mois d'août), semblaient plaider pour une action de la Fed.

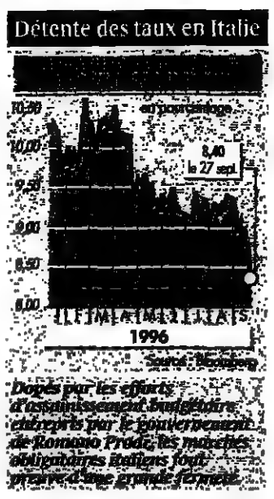

Dopés par les efforts d'assainissement budgétaire entrepris par le gouvernement de Romano Prodi, les marchés obligataires italiens font preuve d'une grande fermeté.

ENVOLÉE HISTORIQUE

Mais celle-ci a préféré l'attentisme, plutôt que de procéder à une frappe préventive comme elle l'avait fait il y a deux ans et demi. Peut-être aussi a-t-elle souhaité ne pas s'immiscer dans la campagne électorale et rester *dans une position de neutralité*. A moins de deux mois du scrutin présidentiel, une hausse de ses taux aurait sérieusement terni le bilan économique du président Bill Clinton.

La Fed a aussi estimé que le ralentissement de l'activité qu'elle attend pour les prochains mois sera suffisant pour empêcher que les tensions sur les salaires ne se propagent aux prix des biens et des services. A cet égard, l'annonce, jeudi, d'un net recul des commandes de biens durables (– 3,1 %) au mois d'août et d'une hausse de 11 000 des demandes d'inscription au chômage au cours de la semaine du 14 au 21 septembre lui a, *a posteriori, donné raison*, en confortant le scénario d'un atterrissage en douceur spontané de l'économie américaine, sans qu'il soit besoin d'utiliser l'arme monétaire.

Le « statu quo » décidé par la Réserve fédérale américaine a provoqué un immense soulagement sur les marchés obligataires internationaux, encore traumatisés par le krach de février 1994. A cette date, la Fed avait entrepris de durcir sa politique monétaire, provoquant une envolée historique des taux à long terme. Dans les dix mois qui avaient suivi, le rendement de l'obligation américaine à 30 ans était remonté de 6,15 % à 8,15 %. Les titres européens n'avaient *pas été épargnés par ce choc* (en France les taux à 10 ans étaient passés de 5,75 % à 8 %). Les opérateurs étaient effrayés à l'idée que l'histoire se répète. Ils ont donc accueilli très favorablement la décision de la Fed. Le rendement de l'obligation américaine à 30 ans s'est replié de 7,04 % à 6,84 %.

Cette détente s'est propagée en Europe, amplifiée par les progrès accomplis *sur le dossier de l'union monétaire*. Les résultats du sommet de Dublin, samedi 21 septembre, au cours duquel les ministres de l'économie et des finances des quinze Etats européens se sont mis d'accord sur la création d'un « *SME bis* » et l'adoption d'un pacte budgétaire après le 1er janvier 1999, ont été perçus par les opérateurs comme une avancée significative vers la monnaie unique.

Ce regain de confiance dans l'avenir de l'euro a eu pour conséquence d'accélérer le mouvement de convergence des rendements obligataires. C'est ainsi que l'écart de taux à 10 ans entre l'Italie et l'Allemagne, qui *se situait à près de 5 % en début d'année*, est passé, vendredi, sous le seuil des 2,5 %. En France, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans a sensiblement reculé, revenant de 6,22 % à 6,07 %.

Sur le front des changes, l'euromania ambiante a eu pour conséquence d'affaiblir le deutschemark, qui est tombé à son plus bas niveau depuis deux ans face à l'écu. La création de l'euro *enlèverait* à la monnaie allemande son statut de devise reine en Europe. Les investisseurs se disent aussi que l'euro, « *pollué* » par la participation de pays économiquement peu vertueux, sera moins fort que le deutschemark.

DÉFIANCE

La lire s'est fortement appréciée, passant sous la barre des 1 000 lires pour 1 mark (997,26), tandis que le franc s'approchait de celle des 3,38 francs pour 1 mark. Pour empêcher l'appréciation de sa devise face à la monnaie allemande, la Banque nationale suisse a choisi, jeudi, de réduire d'un demi-point son taux d'escompte, ramené à 1 %. Même vis-à-vis du dollar, qui aurait pourtant dû, en théorie, être affecté par l'immobilisme monétaire américain, la monnaie allemande a cédé du terrain (1,5250 mark vendredi soir et 5,1535 francs).

La défiance actuelle des investisseurs à l'égard du deutschemark et l'euphorie des marchés obligataires européens laissent de nombreux analystes perplexes. Ils jugent quelque peu excessive la confiance des investisseurs dans la réussite des programmes d'austérité budgétaire mis en place un peu partout en Europe dans un contexte de croissance très faible. Ils estiment aussi qu'en France les opérateurs ont trop tendance à négliger les risques politiques et sociaux que l'annonce, vendredi matin, d'une progression de 1,3 % du nombre de demandeurs d'emploi au mois d'août a, selon eux, augmentés. Enfin, ils craignent que les gérants américains jugent désormais les rendements proposés en Europe trop maigres et choisissent de rapatrier leurs capitaux aux Etats-Unis, où les niveaux de rémunération sont nettement supérieurs.

Pierre-Antoine Delhommais

Emprunts en cascade

Plusieurs émetteurs ont profité cette semaine de la fermeté du marché obligataire français pour lancer des emprunts. Cofinoga a levé, lundi 23 septembre, 990 millions de francs à onze ans, sous la direction de la BNP. La SNCF a suivi, mercredi, en émettant deux milliards de francs de titres à onze ans dont le coupon est référencé sur le nouvel indice TEC 10, une opération pilotée par le Crédit lyonnais.

Jeudi, enfin, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a emprunté *douze milliards de francs, sur une durée de neuf ans, sous* la houlette de la BNP et du Crédit agricole. Les obligations ont facilement trouvé preneurs auprès de la clientèle des compagnies d'assurance et des caisses de retraite. Des investisseurs étrangers, des banques allemandes et luxembourgeoises, notamment, ont même montré de l'intérêt pour cet émetteur de très grande qualité – il bénéficie de la note triple A, la meilleure décernée par les agences chargées d'évaluer la solvabilité financière des emprunteurs.

Marché international des capitaux : à la recherche de rendements élevés

LA DÉCISION DES AUTORITÉS monétaires américaines de ne pas modifier pour l'instant le loyer de l'argent a bénéficié à l'ensemble du marché international des capitaux, faisant monter les cours des obligations et baisser le niveau de l'intérêt. Cette évolution a *renforcé l'appétit des investisseurs pour les* titres de longue durée, de l'ordre de dix ans, qui rapportent nettement plus que ceux dont les échéances sont courtes. De même, les obligations de moindre qualité sont très recherchées. De nombreux nouveaux emprunts figurent au calendrier du mois d'octobre, dont le profil répond bien à cette demande.

Plusieurs de ces affaires devraient voir le jour à New-York, où les investisseurs acceptent en général mieux que leurs homologues européens les *emprunts subordonnés*. Il s'agit d'opérations dont le rang dans l'échelle des dettes est inférieur aux émissions ordinaires et qui, pour cette raison, sont mieux rémunérées. Les débiteurs de ces emprunts subordonnés sont le plus souvent des banques qui souhaitent renforcer leurs fonds propres. Le produit qu'elles retirent de leurs transactions subordonnées est, dans une certaine mesure, considéré comme du quasi-capital. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de Salomon Brothers, la BNP s'apprête à lever sous cette forme sur le marché américain quelque 350 millions de dollars pour une durée de dix ans. Son exemple pourrait être suivi sous peu par la Korean Exchange Bank, qui entend obtenir environ 200 millions de dollars pour *une durée de dix ans également, tout en se réservant* la possibilité de dénoncer son emprunt par anticipation.

Il est beaucoup question d'un autre projet en dollars et subordonné lui aussi, pour le compte de la Société générale, mais qui serait émis sur l'euromarché. Il ne s'adresserait donc pas aux *mêmes investisseurs, car les Américains*, s'ils veulent acheter des euro-obligations, doivent attendre plusieurs semaines après leur lancement. Les Européens et les Asiatiques se seront servis les premiers. En outre, l'emprunt de la Société générale pourrait être perpétuel si l'émetteur le désire et ne le dénonce pas à des dates prévues d'avance, auquel cas le taux d'intérêt augmenterait. Très différent de celui de la BNP, il ne lui fera pas concurrence.

De telles transactions, qu'elle soient contractées à New-York ou sur l'euromarché, sont destinées à des investisseurs professionnels. Les particuliers, qui naguère souscrivaient sans réserve à des emprunts subordonnés, sont devenus méfiants, ayant été échaudés par les difficultés de deux débiteurs, un danois et un canadien. Aujourd'hui, seuls les établissements financiers très réputés y ont accès et les souscripteurs exigent une rémunération proportionnellement plus élevée qu'il y a quelques années.

Une autre catégorie d'emprunts est présentement très en faveur. Ce sont des pays d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est qui, parce que leur crédit est discuté, doivent servir un intérêt très important. Les particuliers y *souscrivent à tour de bras, surtout s'ils sont libellés* dans des devises européennes. En témoignent les réussites éclatantes des dernières émissions en deutschemarks de l'Argentine et du Venezuela, de même que celles en francs suisses de la Banque nationale de développement économique et social du Brésil ou de la province de Buenos Aires. Tirant partie de cet engouement, plusieurs intermédiaires financiers remodèlent des emprunts obligataires ou encore des prêts bancaires libellés en dollars et les offrent avec succès en deutschemarks et en petites coupures. Une des conséquences de ces transformations est de rapprocher le niveau de l'intérêt des emprunts des pays en voie de développement dans les différentes monnaies. Il y a quelques mois encore, ces pays pouvaient lever des fonds en marks à un moindre coût qu'en dollars, précisément parce que les souscripteurs étaient différents, les particuliers se contentant d'un revenu relativement plus faible que les investisseurs professionnels. La situation évolue assez rapidement, et on semble aller vers un nivellement.

Quoi qu'il en soit, l'Argentine et le Brésil ont l'intention d'émettre leurs prochains grands emprunts internationaux en dollars. Leurs transactions seront de type planétaire, c'est-à-dire que leurs caractéristiques techniques leur permettront de dépasser les frontières qui séparent le marché de New York de l'euromarché. Elles seront donc accessibles en même temps aux investisseurs du monde entier.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du café déprimés

LE MARCHÉ international du café est tiré à hue et à dia par deux *extrêmes* qui l'affaiblissent : la hausse attendue de la production et la baisse des cours. Ce couple infernal chahute les prix sur les places de cotation.

Le 25 septembre, l'arabica a terminé la séance à New York à 106,30 cents la livre pour le contrat à décembre. Quant au robusta, il a fini le même jour à Londres à 1 524 dollars la tonne pour l'échéance novembre (il s'établissait aux environs de 2 400 dollars un an plus tôt).

L'annonce d'une récolte mondiale 1996-1997 abondante – +16 % selon l'Organisation internationale du café (OIC) – n'est pas faite pour doper les cours. L'OIC, qui vient de clore, à Londres, une réunion de ses membres producteurs et consommateurs, estime que la campagne prochaine – octobre 1996-septembre 1997 – atteindra 99,7 millions de sacs de soixante kilos (contre 85,6 millions en 1995-1996 et 88,2 en 1994-1995).

D'ores et déjà, on sait que le Brésil, premier producteur mondial, retrouvera un de ses meilleurs niveaux : de source brésilienne, on prévoit une récolte à 24,5 millions de sacs dont 4,5 millions de robusta. Sa production totale pour la saison finissante aura été de 16,8 millions de sacs, dont 3,5 millions de robusta.

FAIBLE PLUVIOMÉTRIE

En revanche, du côté du cacao, la campagne – dont l'ouverture officielle est fixée au 15 octobre – démarrera avec un sérieux retard en Côte-d'Ivoire. Le ministre ivoirien de l'agriculture, Lambert Kovassi Konan, a déclaré qu'elle ne s'ouvrirait pas avant la fin de l'année « *au plus tard, début 1997* ».

Une faible pluviométrie a amputé de 10 % le tonnage (175 000 tonnes) de cacao décortiqué commercialisé lors de la campagne 1995-1996. S'y est ajoutée la chute continue des prix qui a coûté cher à Abidjan. Le ministre, qui espère que ce retard permettra de « *coller le plus possible aux réalités du marché* », a annoncé pour 1996-1997 une récolte de cacao oscillant entre 891 000 et 1 009 000 tonnes.

Carole Petit

Wall Street et Francfort enregistrent de nouveaux records

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
+ 2,06%	– 0,26%	+ 1,33%	– 0,45%	+ 0,49%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES GRANDES PLACES internationales ont été rassurées cette semaine par le *statu quo* décidé par la Réserve fédérale (Fed) américaine. La Fed n'a pas touché à ses taux directeurs mardi alors que les analystes les moins pessimistes estimaient que la banque centrale américaine augmenterait d'au moins d'un quart de point le taux de ses *Fed funds*. Les places boursières n'ont pas enregistré de variation spectaculaire, à l'exception de *Tokyo, qui affiche un score* hebdomadaire nettement positif pour la troisième semaine consécutive.

Wall Street, qui continue d'évoluer à proximité de ses plus hauts niveaux, a légèrement reculé, en partie pour des raisons techniques, les opérateurs ayant procédé à des ajustemens de portefeuilles pour la dernière semaine du trimestre. L'indice Dow Jones a finalement perdu 15,54 points, soit 0,26 %, à 5 872,92 points. Lundi, les valeurs américaines avaient encore inscrit un nouveau record à 5 894,74 points. Mais, à la veille de la fin du trimestre et avant la vague de publication des résultats des entreprises, les détenteurs de capitaux ont pris leurs bénéfices sur les titres considérés comme « surachetés ». Les opérateurs ne manquent pas de rappeler qu'en juillet, lors de la publication des résultats financiers pour le deuxième trimestre, Wall Street avait subi sa plus forte correction *à la baisse depuis six ans*, notamment après les résultats décevants de Motorola et Hewlett-Packard.

MOUVEMENT DE REPRISE

Parmi les valeurs vedettes, AT&T a été la principale perdante, abandonnant 5 1/2 dollars à 51 1/12 après que le groupe eut averti que son résultat par action au troisième trimestre serait de près de 10 % inférieur aux attentes des analystes.

La Bourse de Francfort continue, à l'image de New York, d'évoluer vers les sommets. Depuis le début de l'année, l'indice DAX a gagné 17,98 %, soit la plus forte progression de toutes les grandes places internationales. Vendredi, en clôture de la séance officielle, l'indice de référence de la place allemande a terminé à 2 659,04 points, soit un gain hebdomadaire de 0,49 %. La veille, il avait battu un nouveau record à 2 666,55 points. Sur les deux derniers mois, le DAX a progressé de 9 %, performance qui partage les analystes : certains estiment que le cap des 2 700 points pourrait être bientôt atteint alors que d'autres estiment qu'une consolidation devrait intervenir rapidement. Selon la banque West LB, la récente amélioration de l'indice IFO sur le climat des affaires confirmerait le redressement conjoncturel attendu, et dans les six prochains mois l'indice devrait atteindre 2 750 points.

Après une semaine de surplace, la Bourse de Paris est repartie de l'avant. Tellement bien repartie qu'elle a franchi à la hausse le niveau des 2 100 points délaissé depuis le début du mois de juillet. Vendredi, en clôture, l'indice CAC 40 terminait la semaine sur un gain de 27,59 points à 2 107,05 points, soit une avance de 1,33 %. Certains opérateurs n'excluent pas que l'indice CAC 40 soit en mesure aujourd'hui de retrouver ses plus hauts niveaux annuels aux alentours de 2 150 points atteints fin avril.

La publication des résultats des entreprises et les réactions épidermiques qu'elle engendre ne devraient pas mettre un terme à un mouvement de reprise amorcé depuis trois semaines et demie. La Bourse de Paris a bénéficié de la fermeté des marchés de taux, du dollar et du franc, après le statu quo de la Fed sur les taux et le sommet de Dublin sur l'euro.

La Bourse de Londres a continué de céder du terrain cette semaine, mais dans des proportions toujours mesurées. L'indice FT 100, qui avait perdu 0,10 % huit jours plus tôt, a abandonné 0,45 % à 3 946,40 points. Ce recul s'est effectué essentiellement à cause de la crainte – finalement infondée – d'un relèvement des taux aux Etats-Unis. Mardi, jour de la réunion du *comité monétaire de la* Fed, l'indice Footsie a même affiché l'un de ses plus forts reculs quotidiens depuis le début de l'année avec une perte de plus de 1 %. Le terrain perdu lors de cette séance n'a été que partiellement récupéré.

Pour les séances à venir, la barre symbolique des 4 000 points semble hors d'atteinte dans l'immédiat *pour le Footsie. Le courtier* américain Goldman Sachs le voit évoluer entre 3 650 et 3 950 points d'ici à la fin de l'année.

En quatre séances, la Bourse de Tokyo, dopée par les achats d'actions des fabricants de semi-conducteurs par des investisseurs étrangers, a gagné 2,06 %. L'indice Nikkei a progressé de 434,78 points pour terminer la semaine à 21 547,02 points. « *Les fonds de pension et autres investisseurs étrangers ont placé de nombreux ordres d'achat sur les actions des semi-conducteurs comme Toshiba, spéculant sur une reprise des prix des microprocesseurs qui ont touché le fond* », selon un courtier d'une société de Bourse japonaise. Selon un opérateur, les investisseurs institutionnels japonais, qui étaient initialement restés en retrait, ont ensuite « *suivi l'exemple des investisseurs étrangers* » vendredi.

Certains opérateurs prévoient une poursuite de la progression du prix des actions au cours de la *semaine à venir*, s'attendant à de nouveaux achats par les *mutual funds*. Le sentiment du marché reste bien orienté, avec une hausse attendue à Wall Street la semaine prochaine et un dollar qui reste ferme sur les positions acquises face aux autres devises.

F. Bn

هكذا من الأصل

MATIÈRES PREMIÈRES

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

PRESSE Le tribunal de commerce de Nanterre a confié au mois d'août, à la surprise générale, *Le Nouvel Economiste*, hebdomadaire en dépôt de bilan, à Georges Ghosn. Ce repreneur a été mis en examen en 1994 pour abus de biens sociaux pour sa gestion du groupe Desfossés international (*La Cote-Desfossés, La Tribune, L'Agefi*). ● L'ENQUÊTE de la brigade financière, transmise au juge d'instruction Edith Boizette, le 28 août 1995, a mis en évidence des irrégularités dans la gestion de M. Ghosn (factures litigieuses, dépenses non justifiés, doubles loyers payés par des sociétés du groupe). ● LE NOUVEL ÉCONOMISTE, sous forme de bimensuel, a paru le 19 septembre, en conservant le ton de l'hebdomadaire, malgré des tensions entre M. Ghosn et son rédacteur en chef, Vincent Beaufils. Le prochain numéro devrait paraître jeudi 3 octobre.

Les méthodes de gestion passées de Georges Ghosn sont mises en cause

L'enquête de la brigade financière a fait apparaître des irrégularités commises par l'ancien patron de « La Tribune-Desfossés » et de « L'Agefi ». Ce dernier, qui vient de se voir confier « Le Nouvel Economiste » par le tribunal de commerce de Nanterre, conteste les accusations

C'ÉTAIT la surprise de l'été. En redressement judiciaire et au bord de l'agonie, *Le Nouvel Economiste* a été confié par le tribunal de commerce de Nanterre à Georges Ghosn, ancien patron du groupe Desfossés international (*La Tribune, L'Agefi*), de préférence à l'offre présentée par Jupiter communication, sous l'égide de Pierre Bergé, Guy de Wouters et Jacques Rosselin. Ils prévoyaient un apport de 40 millions de francs et le maintien d'une parution hebdomadaire. Georges Ghosn, associé à Claude Soularz, entrepreneur spécialisé dans la reprise de vieux papiers, transforme le journal en bimensuel et apporte 6 millions de francs, auquel il ajoute des concours bancaires de 10 millions, apportés par la Banque Rivaud, proche du RPR.

La décision du tribunal, conforme aux réquisitions du substitut du procureur de la République, a étonné. Certains y ont décelé une reprise *« politique »*, pour éviter que l'hebdomadaire ne tombe dans l'escarcelle de partisans d'une autre politique économique que celle du gouvernement. Si la proposition de Georges Ghosn pouvait paraître plus rassurante au tribunal, le jugement surprend. En effet, sa mise en examen antérieure pour abus de biens sociaux, dans le cadre de sa gestion du groupe Desfossés, ne semble pas avoir pesé.

Il a été mis en examen pour *« abus de biens sociaux, faux en écriture de commerce et usage de faux »*, en 1994, à la suite d'une plainte d'un actionnaire, la société allemande Hanover Ruck, également en conflit avec LVMH. La procédure, instruite par le juge Edith Boizette, devrait aboutir en 1997. Georges Ghosn affirme être serein et attend un non-lieu. La brigade financière de Paris a transmis un rapport au juge, en août 1995, qui laisse apparaître des zones d'ombre et des irrégularités dans la gestion du groupe de presse économique.

M. Ghosn a participé à la reprise en 1988, de *La Cote Desfossés*, avant de racheter successivement *L'Agefi* et *La Tribune*, et de revendre l'ensemble au groupe LVMH de Bernard Arnault en 1993. Les enquêteurs estiment que *« M. Ghosn a prélevé indûment des fonds dans la trésorerie des sociétés Imprimeries Desfossés, Cote Desfossés et Desfossés international, fonds s'élevant pour les années 1991 à 1993 à 900 000 francs »*, sous formes de congés non pris ou primes exceptionnelles.

L'intéressé réplique que les primes du PDG étaient notifiées au conseil d'administration et rappelle qu'il a engagé une procédure contre LVMH pour réclamer 427 871 francs, correspondant à des congés non pris qui n'ont pas été réglés par Desfossés. LVMH a versé à M. Ghosn un peu plus de 3 millions de francs d'indemnités lors de son départ du groupe.

> Pour certains, il s'agit d'une reprise « politique », pour que l'hebdomadaire ne soit pas celui de partisans d'une autre politique économique

Dans une étude faite par le cabinet Ernst and Young, pour LVMH, après la reprise du groupe, le total des *« dépenses injustifiées »* est estimé à 14,8 millions de francs. Des factures émises par des sociétés étrangères sont considérées comme litigieuses, aucun contrat ou justificatif ne semblant avoir été produit. Il s'agit de factures adressées à Desfossés international, *L'Agefi* et *La Cote Desfossés* par les sociétés Viking, Comaco, et Microcomputersoft, d'un montant de 4,6 millions de francs. *« On ne m'a posé aucune question*, explique M. Ghosn, *sur ces factures. Il s'agit de paiements de commissions sur la publicité. Ces sociétés ne m'appartiennent pas. »*

Le 2 décembre 1991, Georges Ghosn créait la filiale Agefi UK, qui gérait le poste du correspondant à Londres du quotidien économique, ainsi que des opérations publicitaires ou de promotion. Le rapport du cabinet Cleary Gottlieb, réalisé à la demande de LVMH, au moment de la reprise du groupe, souligne *« le rôle incertain joué par cette société Agefi UK au sein du groupe Desfossés international »*. La société affiche une perte de 115 000 livres sterling au 31 mars 1993. Une grande partie des dépenses ne semblent pas fondées sur des justificatifs.

A la ligne, *« Factures Agefi UK : 1,27 millions de francs »*, Ernst and Young note à l'intention de LVMH : *« doutes sur la matérialité des prestations »*. M. Ghosn estime que cette somme n'est pas exorbitante pour les frais occasionnés par les 18 mois d'existence d'Agefi UK.

Deux sociétés liées à Georges Ghosn, Data Export et Data Conseil, sont au centre de ces zones d'ombres. Des soupçons pèsent sur la circulation d'argent de *La Cote Desfossés* vers Data Export, puis de Data Export vers Data Conseil. Data Export, dont il est actionnaire, prend en charge en 1988 un certain nombre d'activités d'une filiale de *La Cote Desfossés* (l'Annuaire Desfossés). A partir de 1989, l'essentiel du chiffre d'affaires de Data Export est constitué par des refacturations à *La Cote Desfossés*.

Selon les enquêteurs, l'analyse des factures de 1992 et 1993 entre Data Export et *La Cote Desfossés* laisse apparaître des *« inadéquations »* entre les contrats signés et les factures réalisées. M. Ghosn soutient que ces factures correspondent à des prestations réelles. Il affirme que Data Export n'a pas prélevé d'argent à *La Cote Desfossés*, en dehors de travaux réels. M. Ghosn reconnaît qu'il y a eu des irrégularités dans la gestion de Data Export, qui sont dues à deux anciens responsables qu'il a licenciés.

Mais la brigade financière estime que *« l'enquête sur le fonctionnement de Data Export a permis de révéler des faits susceptibles de constituer des abus de biens sociaux, au bénéfice de M. Ghosn et d'une société civile de moyens dénommée Data Conseil, dont il était le gérant et le véritable animateur »*.

Data Conseil dont les actionnaires sont Georges Ghosn (80 %) et Data Export (20 %), louait 450 m² de bureaux au 37, avenue Georges V, à Paris, pour un montant annuel de 500 000 francs (charges non comprises). Data Conseil a mis à la disposition de Data Export, en vertu d'une *« convention d'hébergement »* une partie de ces locaux, alors que, selon l'enquête, le bail interdisait la sous-location ou le prêt à un tiers. M. Ghosn conteste ce dernier point.

Du 29 octobre 1990 au 9 décembre 1991, les montants des loyers versés par Data Export à Data Conseil s'élevaient à 2 203 858 francs. En 1992, ils étaient de 1 042 863 francs. Data conseil louait aussi ses locaux à Desfossés international pour des services administratifs ou des réunions de conseil d'administration, pour un montant de 415 000 francs, de 1990 à 1992. Selon M. Ghosn, la différence entre le prix du loyer payé par Data Conseil et les sommes versées par Data Export s'expliquent, car les factures comprenaient aussi des frais de personnel, de matériel et de services. Il remarque que les frais n'étaient pas uniquement versés par *La Cote Desfossés*, puisque les locaux étaient également loués à la société américaines ADP (banques de données) pour 450 000 francs.

D'autres faits sont reprochés à Georges Ghosn : attestation de complaisance du statut de journalistes pour certains cadres ; achat par *L'Agefi* d'actions de *La Cote-Desfossés* pour un prix supérieur à leur valeur réelle ; souscription par M. Ghosn à des augmentations de capital de Desfossés international à des prix préférentiel ; salaires de complaisance versés au frère de M. Ghosn ; conditions de filialisation de Victoire Télématique.

M. Ghosn, qui s'étonne de ne pas avoir été interrogé par les enquêteurs, estime qu'il est *« un entrepreneur de presse qui a agit dans l'intérêt de ses sociétés »* et qu'*« il n'y a pas d'enrichissement personnel »*, dans ce dossier.

Alain Salles

Un spécialiste des concentrations

Qualifié de *« professionnel reconnu »* par le tribunal de Nanterre, Georges Ghosn voit pourtant sa réputation de gestionnaire controversée. En 1988, il a pris avec un pool d'actionnaires, le contrôle de *La Cote Desfossés*, avant de racheter *L'Agefi* puis *La Tribune* au groupe Expansion de Jean-Louis Servan-Schreiber pour finalement céder l'ensemble au groupe LVMH en 1993.

Georges Ghosn se présente dans son dossier de candidature comme celui qui *« a innové en fusionnant en 1992* La Tribune de l'économie, *qui perdait 10 millions de francs par mois, avec* La Cote Desfossés **». Il ajoute qu'il a *« réussi à équilibrer ce journal en neuf mois »*. Si chacun reconnaît à Georges Ghosn, le mérite de la fusion entre les deux titres, les avis sont plus partagés sur sa gestion. Avant la reprise par LVMH, le quotidien affichait, lors des comptes clos en mars 1993, à la même époque, une perte nette de 35,7 millions de francs et un résultat courant négatif de 13,9 millions sur un chiffre d'affaires de 183 millions, tandis que l'endettement du groupe s'élevait à 317 millions lors du rachat.

De l'immobilier « à usage mixte »

UNE SOCIÉTÉ, la FISA, a été créée en octobre 1991 par la société Pressinvest, qui appartient à Georges Ghosn, basée aux Pays-Bas et également actionnaire de Desfossés. L'épouse de M. Ghosn, Lina, en est la gérante. La FISA achète pour 1,6 million de francs un appartement de 70 mètres carrés, au 5-7, rue Saint-Augustin, dans les locaux loués par *L'Agefi*, qui vient d'être acheté. Le 1er octobre, la FISA met cet *« espace à usage mixte »* à la disposition de *L'Agefi*, pour assurer ses conseils d'administration, contre un dépôt de garantie de 90 000 francs et un loyer mensuel de 30 000 francs.

Du 29 octobre 1991 au 1er septembre 1993, la FISA a facturé à *L'Agefi* 1 181 470 francs. A partir du 1er juillet 1992, la FISA loue également ces locaux à Desfossés international pour 25 000 francs par mois. Les loyers sont alors payés deux fois, par *L'Agefi* et par sa société-mère Desfossés international. Le montant des loyers, acquitté deux fois, a été estimé à 533 700 francs par les enquêteurs. Les factures de la FISA, comme le bail de location, portent le nom de jeune fille de Mme Ghosn : Lina Mroué. M. Ghosn remarque que les actionnaires savaient qu'il s'agissait de sa femme et que la société Pressinvest lui appartenait.

M. Ghosn affirme qu'il a fallu trouver d'urgence des locaux pour *L'Agefi*. La société qui louait l'immeuble de la rue Saint-Augustin liait son contrat à l'achat de cet appartement. *« Pour aller vite, car* L'Expansion *nous obligeait à quitter ces locaux, j'ai acheté ce local et j'ai fait approuver par le conseil d'administration le principe d'un rachat par L'Agefi, qui n'a jamais été réalisé »*. L'actuel PDG du *Nouvel Economiste* estime qu'il s'est endetté, a remboursé des intérêts et qu'il a même perdu de l'argent sur cet appartement qu'il vient de revendre 700 000 francs.

A. S.

SPORTS

Le Britannique Damon Hill pilotera une Arrows en 1997

Le leader du championnat du monde rejoindra la saison prochaine une écurie de fin de classement

D'ABORD approché par Jordan-Peugeot, Damon Hill a créé la surprise en annonçant, vendredi 27 septembre, qu'il piloterait une Arrows en 1997. Le vice-champion du monde 1995, sera probablement champion du monde 1996 puisque, avant le dernier Grand Prix de la saison à Suzuka (Japon) le 13 octobre, il dispose de neuf points d'avance sur son coéquipier de chez Williams, Jacques Villeneuve. Pourtant, le pilote britannique s'est finalement replié sur l'une des écuries les plus modestes du plateau : TWR Arrows.

FORMULE 1

L'équipe, qui employait cette saison le Néerlandais Jos Verstappen et le Brésilien Ricardo Rosset, est actuellement neuvième sur dix équipes actuellement en course du championnat du monde des constructeurs avec... 1 point, glané au début de la saison, en Argentine, grâce à la sixième place de Verstappen.

Econduit par Williams-Renault – la meilleure écurie du moment lui a préféré l'Allemand Heinz-Harald Frentzen –, Damon Hill revient donc à la « base ». Jordan-Peugeot, avec qui il avait eu des négociations poussées, a finalement renoncé à un champion qui réclamait un salaire de 7,5 millions de dollars par an (plus de 37,5 millions de francs).

« Il fallait que je trouve le meilleur contrat possible, qui remplisse toutes les conditions que je souhaitais trouver en tant que pilote, a justifié le Britannique. *La proposition remplissait tous les critères que je m'étais fixés : la possibilité de développer une voiture et l'opportunité de gagner des courses. »*

L'Ecossais Tom Walkinshaw, président de Tom Walkinshaw Racing-Arrows (TWR-Arrows), a en effet garanti à Hill un développement conséquent de l'écurie. Créée en 1976, TWR avait commencé dans les championnats de tourisme. En faisant courir des Jaguar, elle obtenait ensuite le titre de champion du monde d'endurance en 1987, 1988 et 1991.

SOUTIEN DES JAPONAIS

En 1991, TWR avait pris des parts chez Benetton. Trois ans plus tard, la société s'associait à Flavio Briatore, président de Benetton-Sports, dans le rachat de l'écurie Ligier. Au début de l'actuelle saison, Tom Walkinshaw prenait le contrôle d'Arrows, une écurie, en formule 1 depuis 1978, qui a couru 287 Grand Prix avec un maigre palmarès : aucune victoire, quatre deuxièmes places et une pole position.

Pour développer une nouvelle monoplace, le nouveau propriétaire a fait construire une usine à Leafield, dans les Midlands et ses vœux de développement sont suivis de très près par les Japonais. En 1997, Arrows bénéficiera du soutien du manufacturier Bridgestone, premier fabricant mondial de pneumatiques. Tom Walkinshaw recherche un nouveau moteur – le constructeur Yamaha serait candidat – pour remplacer celui fourni par Hart, sur une base de moteur Ford.

« Depuis que j'ai repris Arrows, j'avais décidé que je voulais un pilote de très haut niveau pour guider l'équipe, a expliqué Walkinshaw. *J'ai observé de près Damon et j'ai aimé ce que je voyais. Le fait qu'il nous choisisse est une preuve de notre potentiel. Notre objectif sera de nous hisser parmi les cinq premiers. »*

Agé de trente-six ans, Damon Hill a débuté en formule 1 en 1992 chez Brabham, avant de passer chez Williams-Renault en 1993. Il compte 20 victoires en 66 Grands Prix. Son transfert chez TWR-Arrows laisse place aux spéculations chez Jordan-Peugeot qui vient de recruter Ralf Schumacher, le jeune frère de Michael.

« Il n'y a pas de tristesse particulière à voir arriver Hill dans une équipe de second plan, déclare sèchement dans *L'Equipe* du 28 septembre, Eddie Irvine, pilote chez Ferrari et ancien de Jordan. *Dans n'importe quelle autre écurie, Damon ne serait pas champion du monde alors que, dans une Williams, les quinze meilleurs pilotes peuvent le devenir ! »*

Bénédicte Mathieu

■ **CYCLISME : l'Italien Gianni Bugno (MG-Technogym) a obtenu une victoire en solitaire**, vendredi 27 septembre, dans la 20e étape du Tour d'Espagne. Le Suisse Alex Zülle (ONCE) garde sa position de leader avec quatre minutes d'avance sur son compatriote Laurent Dufaux (Lotus-Festina), avant le contre-la-montre du samedi 28 septembre.

■ **FOOTBALL : le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe des coupes**, effectué vendredi 27 septembre à Genève, a désigné comme adversaire de Nîmes Olympique les Suédois de l'AIK Stokholm (match aller le 17 octobre à Nîmes, retour le 31 octobre). Le Paris-Saint-Germain affrontera les Turcs de Galatasaray Istanbul (match aller le 17 octobre à Istanbul, retour le 31 octobre). Dans le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, le FC Metz rencontrera le Sporting Portugal de Lisbonne, le vainqueur de Montpellier au premier tour (match aller le 15 octobre à Metz, retour le 29 octobre), et l'AS Monaco, les Allemands de Mönchengladbach (match aller en Allemagne).

■ **En match avancé de la IIe journée de division 2**, Sochaux et Toulouse ont fait match nul (0-0), vendredi 27 septembre, au stade Bonal.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde
HERVÉ
DE CHARETTE
ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN
AVEC
ALAIN FRACHON (LE MONDE)
ET
ISABELLE DATH (RTL)
DIMANCHE
18 H 30
RTL
DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

هكذا من الإصل

Oser les magnolias

Avec leur feuillage spectaculaire et leur floraison exotique, ces arbres robustes et odorants *ne sont pas réservés* aux jardins situés au sud de la Loire

Le « Liliiflora nigra » remonte au cours de l'été ; une fleur par-ci par-là illumine alors son feuillage coriace.

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

LES HIRONDELLES sont parties, le rouge-gorge se rapproche des maisons. Il inspecte les feuilles mortes des pommiers qui déjà s'amoncellent là où le vent les pousse. Leur mue achevée, les merles n'engueulent pas encore le jardinier qui les dérange dans leur combat avec les vers de terre. Septembre, octobre sont les mois de l'année où cet oiseau habituellement méfiant se laisse le plus facilement approcher. Combien des jeunes de l'année passeront l'hiver ? Un ou deux sur dix peut-être. Pour le moment, ils se disputent les cerises confites sur les plus hautes branches par la sécheresse : la pluie vient subitement de les gonfler, les faisant tomber à terre.

L'automne est là ; le jardinier le sait. Il lui faudrait commencer à nettoyer les massifs, ne pas renoncer au désherbage, commencer à couper les plantes vivaces qui fanent, jaunissent. Mais le jardinier contemple ce qui meurt d'avoir trop offert sa beauté. Il sait que le printemps prochain, au pied de ses plantes, percera de nouveaux bourgeons. Il faudrait déjà mettre en terre tulipes, jacinthes, crocus, narcisses, muscaris et autres bulbes de printemps.

Pour cela, il faudrait arracher les plantes annuelles encore fleuries. Mais les nuits déjà froides de septembre, le retour de l'eau, avivent leurs couleurs. Les rosiers remontants eux-mêmes ne sont jamais si beaux qu'en arrière-saison. Cornelia, l'un des roses camés les plus tendres de juin, devient cuivré et le parfum de ses grappes de fleurs s'alourdit de senteurs musquées.

Les nuits sont fraîches, mais la terre est encore chaude. Souple, elle se travaille bien et est prête à accueillir un bel arbre. Si les techniques de culture hors sol permettent aujourd'hui de cultiver en toutes saisons, rien ne vaut une plantation réalisée tôt dans l'automne. Avant que la terre ne gèle, les arbustes et les arbres élevés en pots auront eu le temps d'émettre des radicelles, de faire connaissance avec la nouvelle terre appelée à les nourrir. Certains végétaux plantés maintenant feront la pige à ceux qui seraient installés en hiver ou au printemps et ne bénéficieraient pas de soins attentifs en cas de sécheresse l'été suivant.

NUIT DE GEL

Le magnolia aime être planté en septembre-octobre. Les magnolias, devrait-on dire. Certains atteignent la taille d'un grand arbre, d'autres péniblement les quatre mètres de hauteur. Certains gardent leurs feuilles l'hiver, la majorité les perd. Tous ont en commun des fleurs remarquables par leur taille et la délicatesse de leurs coloris – du blanc crémeux, au violet de cardinal, en passant par un jaune pâle délicat – et des feuilles de grande taille, vert mousse, presque duveteuses, ou foncées et brillantes comme un cuir verni.

Quand ils sont odorants, ils embaument la nuit d'une fragrance citronnée que l'on aimerait capturer. Il ne faut pas les appeler tulipier. Ce nom est à réserver à un grand arbre originaire d'Amérique du Nord : le *Liriodendron tulipifera*, dont à vrai dire les fleurs jaune soufré sont à peine visibles, enfouies dans le feuillage.

Les magnolias qui fleurissent au printemps sont les plus spectaculaires, mais la précocité de leur épanouissement est parfois ruinée par une nuit de gel. Ainsi des *Soulangeana, Stellata et Kobus*. Dans le climat moyen de la France, là où il peut geler assez fort fin avril-début mai, mieux vaut les planter plein ouest que plein est. *Liliiflora nigra* a la bonne idée de remonter au cours de l'été, une fleur par-ci par-là illumine alors son feuillage coriace.

Ce mode de floraison le fait ressembler au *Grandiflora* qui ne fleurit que l'été, après de nombreuses années de culture. Ses feuilles persistantes le font un peu ressembler au caoutchouc *(Ficus elastica)* des appartements. Sa résistance au froid est plus grande que ce que l'on pensait autrefois, mais il ne fleurit que trop parcimonieusement là où les étés ne sont pas assez chauds. Le Sud-Ouest, la vallée de la Loire lui conviennent bien.

DÉTERMINATION

Les magnolias ne supporteront certes pas les sols franchement crayeux, mais une terre faiblement basique (PH supérieur à 7, inférieur à 8,5) acidifiée lors de la plantation leur plaira, surtout si elle est fraîche en profondeur. Planter un magnolia ne demande qu'un peu de soin... et beaucoup de détermination. Le mieux serait, après avoir choisi le bon emplacement (cultivé en touffe, l'arbuste croît autant en largeur qu'en hauteur les vingt ou trente premières années), de creuser un trou deux à trois fois plus grand que le pot dans lequel la plante a été achetée.

Après avoir extrait la terre, en remplacer un tiers par un bon terreau riche en matières organiques, remplir le trou de façon que la motte centrée sur la terre remuée dépasse très légèrement le sol alentour. Combler, tasser et bien arroser pour que la terre adhère à la motte. Si les feuilles devaient se décolorer la première année, un peu de chélate de fer dans l'eau d'arrosage dès le début du mois de juin remédiera à cette chlorose consécutive à la transplantation. Ensuite ? Le magnolia est une plante robuste qui n'est jamais malade... mais produit à l'automne une grande quantité de feuilles mortes qu'il vaut mieux ne pas laisser trop longtemps sur la pelouse. Même si le spectacle d'un merle tentant de soulever plus grand que lui à la recherche d'insectes est assez drôle, tant la bestiole a mauvais caractère.

Alain Lompech

★ **Les magnolias se trouvent dans toutes les jardineries. Il vaut *mieux éviter de les acheter par correspondance, car les pieds ainsi vendus sont trop petits. Il faut compter 300 F à 400 F pour un magnolia à feuilles caduques d'un mètre de hauteur, 2 500 F pour un sujet cultivé sur haute tige ; 600 F à 700 F pour un magnolia *Grandiflora* à feuilles persistantes d'un mètre de hauteur et 4 000 F et plus pour un grand sujet.**

LIEU

Un libraire en son jardin

LORSQUE la campagne à Paris commençait aux Champs-Elysées, le jardin des Tuileries était bordé d'un fossé, le long de ce qui allait devenir l'une des plus belles places du monde. Bronzes restaurés, dorés à neuf, rostres et lustres patinés de frais, éclairent à nouveau la place de la Concorde, cette pièce urbaine dont nul ne peut dire comment elle a su, au cours des siècles, parfaire son équilibre. Comment les maîtres d'œuvre du Second Empire ont trouvé la réponse exacte aux façades de Gabriel, l'architecte de Louis XV.

Le 1, place de la Concorde, ne désigne pourtant ni le ministère de la Marine ni l'Hôtel de Crillon. Dans sa grande simplicité, il indique l'ouverture prochaine, à l'entrée des Tuileries, d'une librairie-boutique spécialisée dans les jardins. Ouvrage de grande discrétion, tant il s'agit ici de faire partie du décor, à deux pas du buste de Le Nôtre, ce nouveau lieu d'accueil du public prend la place d'un local ménagé sous la terrasse du Jeu de paume, celle qui forme un fer à cheval autour du grand bassin, et qui remplaça les fossés des débuts.

TOUTE LA LUMIÈRE

L'architecture classique des jardins est pourvoyeuse de ces espaces quasi invisibles où elle glisse de l'utilitaire dans le décoratif. Récupération, donc, et mise en valeur, d'une voûte de pierre blanche libre sur treize mètres de longueur et six de large. La pièce disposait seulement vers la Concorde d'une série de fenêtres basses. Autant dire qu'elle n'était pas éclairée du tout.

La mission de l'architecte d'intérieur Philippe Boisselier, enseignant à l'école Camondo, dont il fut le directeur de 1989 à 1992, et lauréat du concours organisé par la Caisse des monuments historiques pour cette librairie, était donc notamment de faire la lumière, toute la lumière. Il y parvient, selon une régulation douce, sans à-coups. Grâce au grand miroir sur le mur du fond qui ouvre une fausse perspective, grâce aux lampes de bibliothèque en opaline blanche qui surmontent les présentoirs à livres et revues. Grâce aussi aux éclairages encastrés dans le sol sous des glaces dépolies qui font reculer les limites d'un espace finalement très restreint.

S'inspirant du tracé rigoureux d'un jardin à la française, l'auteur de l'aménagement a fait construire des meubles en acier bruni, des grilles fines, tendu des câbles contre la cloison comme on fait dans les vergers bien tenus, et tracé des repères de niveau. Une géométrie de haute précision. Avec, en cadeau, une transparence vers le sous-sol où sera rangé et mis en scène le stock de livres, puits de science à la Umberto Eco.

Michèle Champenois

★ **Librairie du patrimoine, 1, place de la Concorde, Paris 1er. A partir du 15 octobre. Livres et revues sur le thème des jardins et objets-cadeaux créés spécialement par l'agence Volcan. Renseignements : Caisse nationale des monuments historiques, tél. : 44-61-20-00.**

Des lunettes invisibles

Rien ne va plus au royaume de la bésicle. Précédant le prochain Salon de la lunetterie, Alain Mikli et Philippe Stark célèbrent la mouture du IIIe millénaire avec la collection Stark Eyes, qu'ils viennent de présenter à Milan. Entièrement fabriquées en France, ces lunettes assez sûres d'elles-mêmes pour savoir s'effacer ont exigé trois ans de recherches et 5 millions de francs d'investissements. Des montures *seconde peau, sans vis et sans* charnières, à côté desquelles *« toutes les autres feront partie de la préhistoire »*. Leur particularité est de s'adapter à tous les types de visages et d'absorber les chocs grâce à une articulation inspirée de la clavicule. La branche devient bras, l'inanimé se met à vivre : la haute technologie retrouve le sens du geste et de la nature. Tout en étant trois fois plus lourdes que les fameuses danoises Air Titanium, ces lunettes restent légères, car leur poids s'équilibre tout au long de la branche, et non pas sur le bout du nez. Alain Mikli, qui fabrique bon nombre de modèles aux couleurs de la mode, de Claude Montana à Jil Sander, s'est imposé en 1978 avec ses lunettes *« faites pour voir autant que pour être vu »*. *« Celles-ci sont faites pour voir et ne pas être aperçu*, affirme-t-il près de vingt ans plus tard. *Nous avons commencé dans la provocation. Aujourd'hui nous cherchons le produit juste, qui concilie la fonction, l'innovation et le plaisir. »* Dans la serre désaffectée du Palazzo Dugnani de Milan, où avait lieu la présentation, deux quadragénaires mesuraient le chemin parcouru : l'over design des années 80, décennie de l'épate et des signes extérieurs de richesse, le low design des années 90, et le *no design* ou post-design du XXIe siècle, tel que l'annonce Philippe Stark en visionnaire autocritique. *« La surconsommation est obsolète. Il faut sortir de ce carcan d'objets pour revenir à l'origine de l'homme. La matière nous a envahis. Il ne nous reste que quelques années pour la remettre à sa place, faire le tri, utiliser des objets plus compétents et plus honnêtes. »* Diffusées dès la mi-novembre dans cinq cents points de vente dans le monde (autour de 1 800 francs dans un premier temps), ces lunettes codifient, selon Philippe Stark, un nouveau type de relations entre les hommes et les objets, dont on exigera *« qu'ils vous aident et qu'ils vous aiment »*. Dans un clin d'œil, le géniteur de la brosse à dents de Fluocaril et de Docteur No, une chaise bientôt proposée par Kartell à 700 francs, annonce le prochain lancement de la non-voiture (« Toto, la toto à Toto »), mais également de chaussures, de bagages, et de vêtements d'un nouveau genre. *« Mon travail actuel est lié au décapage de toute une symbolique liée à l'argent et au sexe; 90 % des objets sont machistes. »* Chez Thomson, dont Philippe Stark est le directeur artistique depuis quatre ans, il a imposé aux commerciaux de remplacer le terme de « consommateur », par « ami », « fils » ou « mère ». *« Je me fous d'être un designer. L'amour est en voie de disparition. Ce qui m'intéresse, c'est d'améliorer la vie des gens. »*

Laurence Benaïm, à Milan

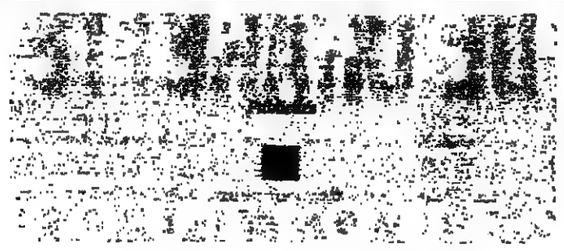

Finsbury
A TOUCH OF CLASS
Chaussures de luxe, fabrication artisanale
Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs
Rapport qualité/prix exceptionnel
■ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.
■ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris.
■ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris.

ARTELANO
Mobilier contemporain
SOLDES EXCEPTIONNELS
FINS DE SERIE - 2ème CHOIX
Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 Septembre
Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 Octobre
de 10h à 17h sans interruption
ENTREPOT ARTELANO
4, rue du Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY Tél : 46.87.86.20

MON IMPER

IMPERS ET PRET-A-PORTER H. et F.
AQUASCUTUM, BURBERRYS, STEINBOCK, BRUNO ST HILAIRE, etc.
63, rue du Faubourg-Poissonnière
75009 Paris - Tél. : 48.24.46.98
Catalogue sur demande

Bexley

EMBAUCHOIRS en hêtre massif du 34 au 48
1 paire 150 F
2 paires 200 F
COUSU GOOD YEAR
PRIX UNIQUE 1 paire 650 F
Veau pleine fleur, doublure veau, semelle cuir, (mocassin, chasse, derby, richelieu, boucle, boot)
Paris 4e - 35, bd Henri IV Mo Bastille
Paris 7e - 39, bd Raspail Mo Sèvres-Babylone
Lyon 1er - 20, rue Lanterne Mo Hôtel-de-Ville
Lyon 2e - 4, rue Childebert Mo Bellecour
Horaires d'ouverture des magasins : 10h/19h - 6j/7
«http://www.bexley.fr»
Vente par correspondance + 40 F - Catalogue sur demande
BEXLEY VPC 20, rue Lanterne - 69001 Lyon ☎ 78 30 40 16

Depuis 1894
DE LA RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT
LEGRAND Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Luxueuses draperies prix agréables
27, rue du 4-Septembre, PARIS 2e
Tél : 47.42.70.61

BALLY
Centre commercial BEAUGRENELLE
Place Ch. Michels - 75015 Paris
NOUVELLE COLLECTION HIVER
CHAUSSURES HOMME à partir de..... 695 F
CHAUSSURES FEMME à partir de..... 595 F
Jusqu'au 19 octobre
REMISE de 10 % sur présentation de cette annonce (sauf promotion)

FOURREUR Créateur
Michel Muller
Cuir, Parka, Mouton retourné - Rénovation, Transformation
Diffusion J.L. Scherrer & Guy Laroche CB AE
160, av. Daumesnil - M° Daumesnil - ☎ 43.43.11.98

هكذا من الأصل

Nuages au nord soleil au sud

L'ANTICYCLONE centré sur notre pays s'affaiblit progressivement et régresse vers le sud. Une perturbation située sur le proche Atlantique traverse samedi une petite moitié nord du pays mais dans un champ de pression encore élevé, et ne donne que de faibles précipitations sur l'extrême nord ; en revanche, les vents de sud-ouest se renforcent à son passage.

Dimanche, du Nord-Pas-de-Calais aux côtes normandes le ciel sera gris toute la journée avec de faibles pluies en début de matinée ; celles-ci deviendront plus rares l'après-midi.

De la Bretagne au nord des Pays-de-Loire, au Centre, à l'Ile-de-France, à la Picardie, à la Champagne et aux Ardennes les nuages prédomineront ; néanmoins quelques éclaircies pourront se développer l'après-midi.

En Lorraine et en Alsace, on aura parfois quelques nuages bas au lever du jour qui se dissiperont en cours de matinée, ensuite le temps sera variable avec un ciel alternant entre passages nuageux et belles éclaircies.

Dans le reste du pays, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, région Rhône-Alpes, Aquitaine, région Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse, les bancs de brume et de brouillard formés en fin de nuit (en particulier près de la vallée du Rhône) se dissiperont rapidement ; ensuite, le soleil dominera largement. Le vent de sud-ouest se renforcera au passage de la perturbation et soufflera jusqu'à 70 ou 80 km/h dans le Nord Pas-de-Calais et sur les côtes de la Manche et à 50 km/h sur les côtes du sud de la Bretagne.

Les températures au lever du jour seront généralement comprises entre 6 et 10 degrés dans la moitié nord ; elles évolueront de 10 à 14 degrés des côtes de la Manche aux côtes bretonnes et dans la moitié sud. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, elles pourront monter jusqu'à 16 degrés. Quant aux températures maximales, elles évolueront de 17 à 25 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

Prévisions pour le 29 septembre vers 12h00

La qualité de l'air

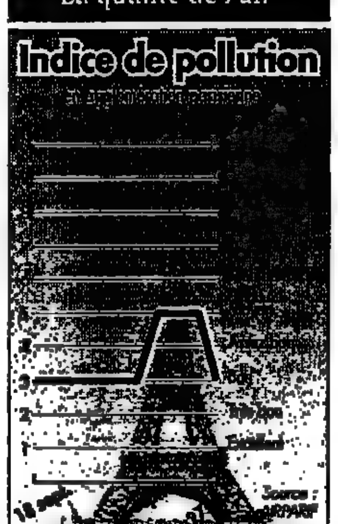

Tendance pour le 28 septembre : assez bon

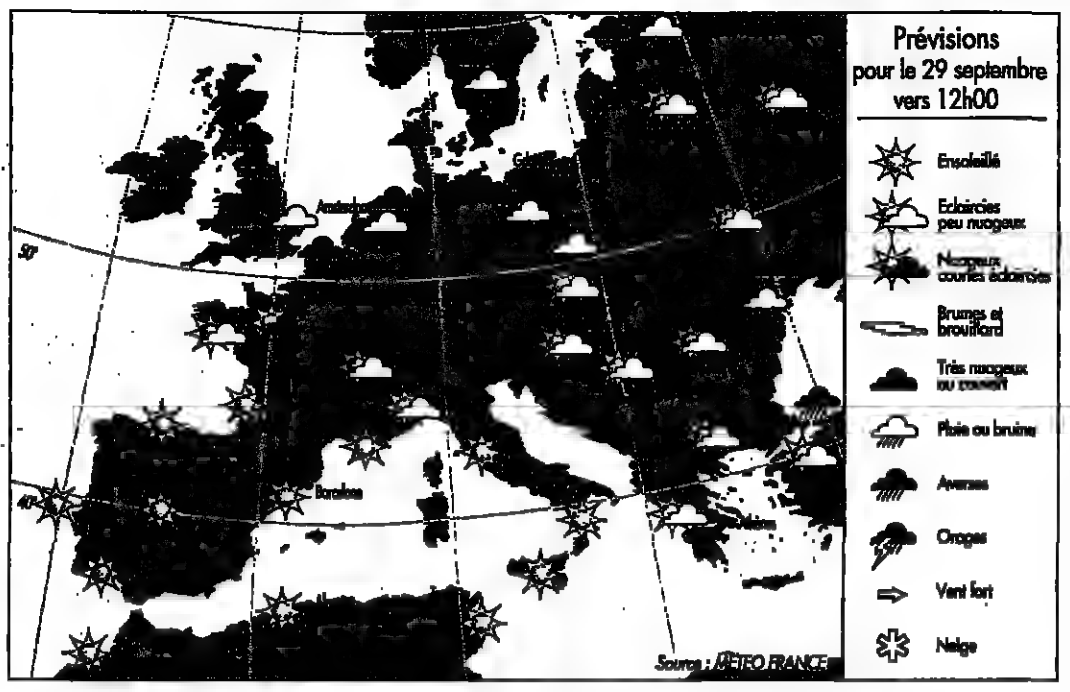

TEMPÉRATURES du 27 septembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE 20/10	TOURS 21/7	CHICAGO 19/10	LISBONNE 29/17
AJACCIO	22/14	LILLE 18/9	**ÉTRANGER**	COPENHAGUE 13/10	LONDRES 21/10
BIARRITZ	20/13	LIMOGES 19/12	ALGER 26/11	DAKAR 33/20	LOS ANGELES 20/17
BORDEAUX	21/10	LYON 21/10	AMSTERDAM 17/10	DJAKARTA 32/23	LUXEMBOURG 16/9
BOURGES	21/7	MARSEILLE 23/15	ATHÈNES 24/18	DUBAI 35/26	MADRID 30/13
BREST	18/12	NANCY 19/11	BANGKOK 35/26	DUBLIN 16/10	MARRAKECH 38/20
CAEN	19/10	NANTES 20/10	BARCELONE 24/16	FRANCFORT 15/10	MEXICO 27/14
CHERBOURG	17/11	NICE 22/14	BELGRADE 13/7	GENÈVE 18/11	MILAN 21/7
CLERMONT-F.	22/10	PARIS 21/10	BERLIN 18/12	HANOÏ 31/25	MONTRÉAL 18/10
DIJON	17/8	PAU 20/11	BOMBAY 31/24	HELSINKI 6/0	MOSCOU 13/-1
FORT-DE-FR.	31/25	PERPIGNAN 27/16	BRASILIA 33/18	HONGKONG 30/24	MUNICH 18/10
		POINTE-À-PIT. 32/25	BRUXELLES 18/10	ISTANBUL 24/15	NAIROBI 26/13
		RENNES 21/10	BUCAREST 15/10	JÉRUSALEM 29/23	NEW DELHI 37/23
		ST-DENIS-RÉUNION 25/18	BUDAPEST 16/5	KIEV 13/8	NEW YORK 19/15
		ST-ÉTIENNE 21/10	BUENOS AIRES 15/11	KINSHASA 32/25	PALMA DE M. 24/18
		STRASBOURG 19/9	CARACAS 31/24	LE CAIRE 32/20	PÉKIN 26/15
		TOULOUSE 21/13		LIMA 17/15	PRAGUE 17/8

PRETORIA	24/11
RABAT	26/14
RIO DE JAN.	28/21
ROME	23/9
SAN FRANC.	16/12
SANTIAGO	23/7
SÉVILLE	33/13
ST-PÉTERS.	10/0
STOCKHOLM	14/9
SYDNEY	18/14
TENERIFE	28/21
TOKYO	24/15
TUNIS	25/18
VARSOVIE	12/7
VENISE	20/12
VIENNE	16/8

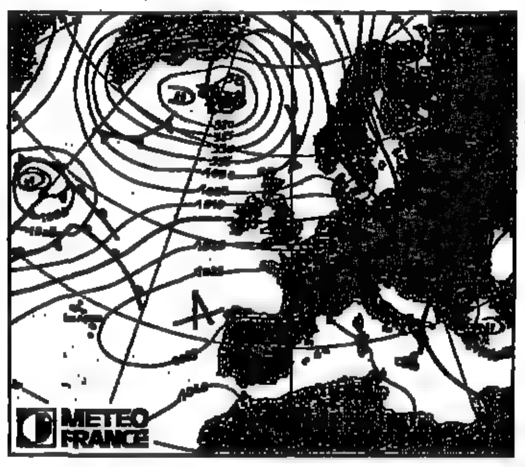

Situation le 28 septembre, à 0 heure, temps universel

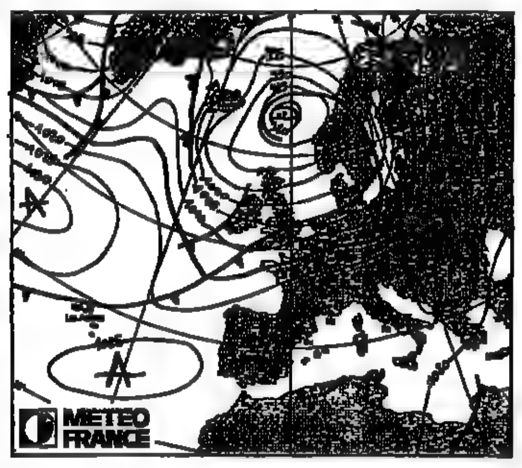

Prévisions pour le 30 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

L'aménagement de la Loire supérieure

LE PROBLÈME de l'équipement hydroélectrique du pays est à l'ordre du jour, et des projets de barrage, qui dormaient dans les cartons depuis de nombreuses années, sont repris et paraissent devoir entrer dans l'ère des réalisations.

Il en est ainsi du projet dit « de la Loire supérieure », qui doit fournir 350 millions de kilowattsheure, et dont voici l'économie : trois barrages seront établis, les deux plus importants sur la Loire et l'un des ses affluents, le Gage, le plus petit sur un autre affluent, la Veyradeyre, aux alentours du lac d'Issarlès. L'eau de ce dernier sera prise à 40 mètres de fond par un forage au flanc de la montagne et conduite par une galerie souterraine de 17 kilomètres jusqu'à l'usine de Montpezat, dans le département de l'Ardèche. Les techniciens soulignent qu'ils obtiendront ainsi une différence de niveau de 600 mètres, alors qu'il aurait fallu, par un aménagement du cours normal du fleuve, plus de 100 kilomètres pour arriver au même résultat.

Ce projet, admirable par le rendement prévu, limite au minimum les destructions en surface : aucune agglomération ne sera sacrifiée ; les techniciens insistent sur ce point, ajoutant qu'ils se contentent de profiter du réservoir naturel constitué par le lac d'Issarlès.

Ce projet, qui date de 1905, sera-t-il finalement réalisé ? Dans l'affirmative – et ce point mérite d'être souligné –, il provoquerait une petite révolution géographique en bouleversant tout ce que nous avons appris sur les bancs de l'école : en effet, le cours supérieur de la Loire étant détourné, l'eau sortant de l'usine de Montpezat irait dans l'Ardèche, dans le Rhône, et enfin dans la Méditerranée, au lieu de se jeter dans l'Atlantique...

R. G.

(29-30 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

SOS Jeux de mots 3615 LEMONDE tapez SOS (2,23 F/mn)

PROBLÈME N° 6919

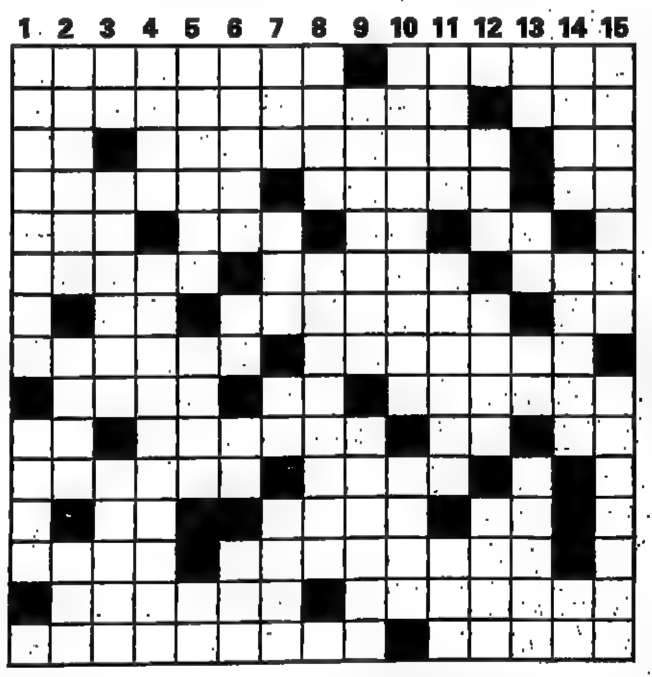

HORIZONTALEMENT

I. Ils menèrent une existence impériale. Tricote dans la rue. – II. Supportent facilement quelques verres. Port de Finlande. – III. Parties de quilles. Offrent un rafraîchissement aux femmes qui les ont choisis. Préfixe. – IV. Figure mythologique. Dans la Mayenne. Mention flatteuse. – V. Au bout du rouleau. 50 % d'un somnifère. Sert à lier. Symbole. – VI. Figure sur une carte routière du Var. Sont le plus souvent aveugles et sourds. Pour un Romain, ce n'était pas le fruit du hasard. – VII. Article. Qui ne ferment pas souvent les yeux. Pronom. – VIII. Se séparent pour voler. Foncèrent. – IX. Eprouva le besoin de changer d'atmosphère. Le chlore. Déchire le sein d'une vieille nourrice. – X. Participe. Réduit en bouillie. Préposition. Un drame. – XI. Félicité sans réserve. Mélodies. – XII. Manque de mordant. Mène une vie de chien. Sur la rose des vents. – XIII. Elément du zinc. Permettaient à nos grands-mères de tricoter en portant des gants. – XIV. Fut plus pensif qu'expansif. C'est souvent ouvrir la porte de milieux très fermés. – XV. Tout le mal qu'on se donne ici-bas. Régime économique.

VERTICALEMENT

1. Peut faire tomber des favoris. On le dit gros en raison même de ses énormités. – 2. Orifice. Grand plateau. Préfixe. – 3. Symbole. Petit chemin de Croix. Bout de « ficelle ». – 4. Ouvertures. Redonnaient des forces. – 5. Ils ne remplissent pas les salles. Ecrasés ou étouffés. Désigne un métal. – 6. Ont toutes les chances d'être utilisées quand elles sont neuves. Abréviation. En partie taxé. Préfixe. – 7. Quartier de Nantes. Période d'évasions. Démonstratif. Attachai. – 8. Peut offrir au cirque un spectacle remarquable. Changeait. – 9. Donnent du prix même à la laideur. Etranger. – 10. Huiles. Flotte parfois dans la région des îles. – 11. Coule en France. Leurs fins intéressent bien des personnes. Est doux. – 12. Manière de boire. Avaient raison de passagères faiblesses. Pharaon. – 13. Possessif. Roulement. Abréviation. Parfait imitateur. – 14. Offre l'occasion d'allumer la flamme du souvenir. Il a la tête dure. Conjonction. – 15. Centre de maternité. Son action se traduit souvent par des actes.

SOLUTION DU N° 6918

HORIZONTALEMENT

I. Réticente. – II. Elocution. – III. Partir. Né. – IV. Entêté. Dé. – V. Ire. OE. – VI. Ille. Obus. – VII. Tel. Aviso. – VIII. Riante. El. – IX. Rio. – X. Cadenassé. – XI. Eu. Renier.

VERTICALEMENT

1. Répétitrice. – 2. Elan. Lel. Au. – 3. Tortillard. – 4. Ictère. Nier. – 5. Cuite. Atone. – 6. Etre. Ové. An. – 7. Ni. Obi. Psi. – 8. Tondeuse. Se. – 9. Enée. Solder.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** En août, 93 % des vols de la compagnie aérienne Scandinavian Airlines System ont été assurés avec un retard de moins de quinze minute, ce qui permet à la compagnie de retrouver la première place pour la ponctualité en Europe. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Northwest Airlines, qui effectuera dès le 1er décembre un vol quotidien sans escale au départ de Minneapolis à destination de Tokyo, au lieu de quatre par semaine actuellement, desservira Osaka trois fois par semaine à partir du 6 avril prochain. – *(Bloomberg.)*

■ **INDE.** L'achèvement des travaux de construction de la voie ferrée reliant Bombay à l'état du Kerala, au sud de l'Inde, devrait intervenir à la fin de l'année. La mise en service des 760 kilomètres de cette ligne est prévue pour décembre. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** L'aéroport de Copenhague va construire un hôtel 4 étoiles de 400 chambres. L'établissement devrait ouvrir en 2000, en même temps que la liaison sur le détroit de l'Oeresund, entre la Suède et le Danemark. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** La société de croisières grecque Festival Cruises va acquérir un troisième paquebot pouvant accueillir 700 à 800 passagers. Il sera mis en service à l'automne 1997. La compagnie, dont la flotte est basée à Venise et à Gênes, envisage d'appareiller plus souvent dès l'an prochain dans les ports de Nice et Marseille pour tenter de séduire une clientèle française. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le trafic voyageurs grandes lignes de la SNCF (réseau classique et TGV), qui a enregistré une hausse de 5,7 % en août, n'a pratiquement pas évolué sur les huit premiers mois de l'année (+ 0,4 % par rapport à la même période de 1995). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La Grande-Bretagne a accueilli 23,7 millions de visiteurs étrangers en 1995, ce qui représente une hausse de 13 % par rapport à 1994, mais l'Autorité britannique du tourisme (ABT) estime que le parc hôtelier doit être amélioré. – *(Reuter.)*

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ. PP. Paris DTN
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 1er octobre

■ **MARAIS :** le quartier juif (55 F), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (60 F), 11 heures, angle de la rue Forest et de la rue Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Calder (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'OPÉRA GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, cour d'honneur, devant la statue de Napoléon Ier (Monuments historiques).

■ **LE MARAIS** de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire, devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : naissance d'une capitale, 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (50 F), 14 h 30, sur le parvis, devant la statue de Charlemagne (Institut culturel de Paris).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE** (35 F), 14 h 30, avenue Daumesnil, devant la mairie du 12e arrondissement (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE L'UNIVERSITÉ ET DES COLLÈGES** (40 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DE BLANCHE À TRINITÉ** (60 F), 15 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (45 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy, côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

Jeux de mots
36 15 LEMONDE

هكذا من الأصل

EXPOSITION La Maison européenne de la photographie, hôtel particulier appartenant à la Ville de Paris, présente, jusqu'au 10 novembre, deux cents photographies prises par William Klein à New York, entre 1954 et 1955. Ce photographe américain, né en 1928, installé à Paris depuis près de cinquante ans, a été peintre abstrait avant d'inventer une photographie expressionniste qui a remis en cause le style documentaire de l'époque, avec des images percutantes, floues, agressives dans lesquelles il se projetait. ● DEUX VISIONS de Klein sont présentées à la MEP : des grands formats récents qui accentuent l'agressivité des images, et des tirages des années 50, plus petits et plus contemplatifs. ● DANS L'AUDITORIUM sont projetés une vingtaine de films de William Klein – fictions, documentaires et spots publicitaires – dont la mode et la politique sont les thèmes principaux.

Quand New York tanguait dans l'objectif de William Klein

La Maison européenne de la photographie présente deux cents épreuves renversantes de cet artiste américain installé à Paris. Il a révolutionné le style documentaire. Une vingtaine de ses films sont projetés parallèlement

NEW YORK, 1954-1955. Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul ou Pont-Marie. De mercredi à dimanche de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 novembre. Tél. : 44-78-75-00. Entrée : 30 F ; tarif réduit : 15 F. Catalogue, éditions Marval, 255 p., 270 F.

Rarement la Maison européenne de la photographie (MEP), logée dans un élégant hôtel particulier du Marais datant du XVIIIe siècle aura vu son bel ordonnancement à ce point chaviré par l'un de ses hôtes. Tous ses murs sont tapissés, au sens premier du mot, par les photographies que William Klein a prises à New York, en six mois à peine, en 1954 et 1955. Le visiteur est sonné, KO debout, et ne sait où donner de la tête devant une telle installation. Les images, accrochées par Klein lui-même, de format affiche, sont serrées les unes contre les autres. On les reçoit en bloc, comme si le photographe nous contraignait à tout engloutir d'un seul regard. Là, un gamin brandit son pistolet à la face de celui qui prétend le regarder ; ailleurs, des nouveaux riches bedonnants empestent les rues avec leurs cigares ; plus loin, des dizaines d'enseignes lumineuses, publicités agressives, slogans, graffitis, lumières aveuglantes de la nuit, bavent sur des images en noir et blanc et en brouillent la lecture.

Ces images de rue ont été réalisées par un jeune peintre de vingt-six ans, adepte de l'abstraction géométrique, un temps élève de Fernand Léger, qui, à New York, réussit un coup double : la découverte de la photographie et l'écriture d'un chapitre nouveau de son histoire. Klein a très tôt inventé une sorte de photographie expressionniste à coups d'images décadrées, contrastées, souvent très noires, floues, bougées, aux grains poisseux, prises au grand-angle, n'hésitant pas, comme au cinéma, à diriger ses modèles : « *Dansez pour moi !* » « *Regardez vers le ciel !* » Et tous de s'exécuter. Les personnages se bousculent, des têtes sont coupées dans le cadre, des bras pénètrent dans le champ, des mains cognent l'objectif, des tirs éclatent partout, les enseignes donnent la nausée, annonçant à leur façon la culture de consommation du pop art. « *C'était le degré zéro de la photographie* », a dit Klein, loin de « la belle image picturale » qui dominait l'époque.

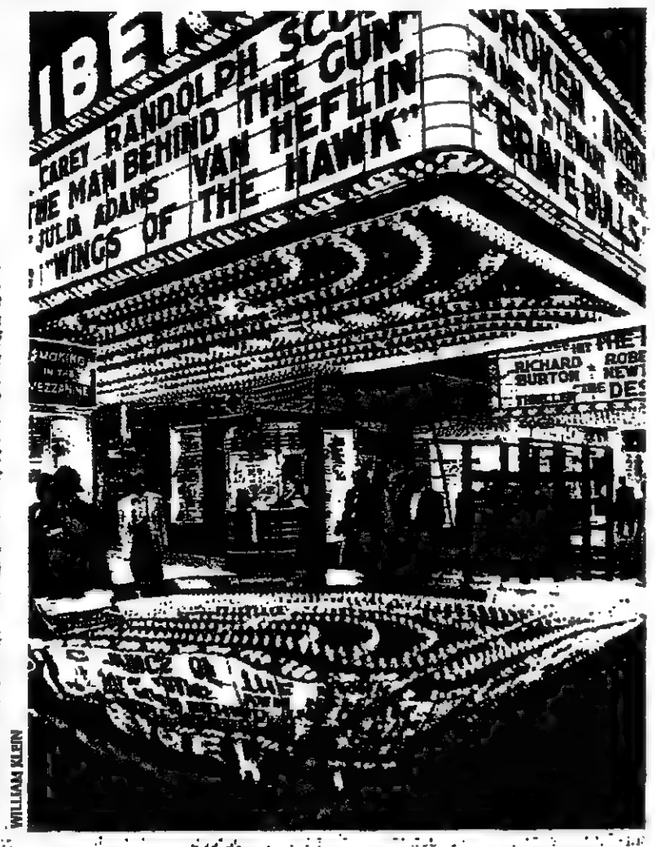

« 42e Rue », extrait de « New York, 1954-55 », le livre que William Klein a consacré à la métropole (Le Seuil, 1956). L'ouvrage a été réédité en 1995, aux éditions Marval. En fait, il s'agit d'un nouveau livre : format agrandi, pagination épaissie, couverture modifiée (typographie noire et envahissante sur fond rouge), nouveau découpage des chapitres. Des images ont été retirées mais, surtout, un tiers d'entre elles sont nouvelles, toujours prises durant ces six mois de frénésie new-yorkaise, entre 1954 et 1955.

WILLIAM KLEIN

William Klein associe style documentaire et mise en scène, improvisation et contrôle minutieux. Cette démarche contredit un des principes sacro-saints de la photographie française de l'après-guerre, qui prônait l'absence du photographe dans sa confrontation au monde. Klein, au contraire, se projette dans le cadre, donnant à la fois une image passionnée de New York, sa ville natale, qu'il a qualifiée de « *repaire mitoux, corrompu et inconfortable* » – ce décor est omniprésent – et un portrait de lui-même.

Les enseignes donnent la nausée, annoncent à leur façon la culture de consommation du pop art

Ces photographies ont été publiées dans un livre, en 1956, sous un titre cynique qui parodiait un spot publicitaire : *Life is Good and Good for You in New York (La vie est bonne et bonne pour toi à New York)*. Un livre-culte qui, pour son auteur, avait trois objectifs : « *J'ai emmerdé à la fois ceux qui faisaient des livres photo, la photographie tout court et le lecteur qui ne savait pas lire des images* ».

Deux cents images, connues ou inédites, sont réunies à la MEP, tandis qu'une vingtaine de ses films sont présentés à l'auditorium. Cette exposition a été imaginée pour l'ouverture du Musée d'art moderne de San Francisco (*Le Monde* du 4 février 1995), événement qui marquait la réconciliation de Klein – Américain installé à Paris depuis 1948 – avec les Etats-Unis. « *Mes photos new-yorkaises sont d'un anti-américanisme primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire* », nous avait-il déclaré à cette occasion. On comprend donc pourquoi son pays a rechigné à l'accepter aux côtés des grands visionnaires de l'Amérique que sont Robert Frank, Diane Arbus, Gary Winogrand ou Lee Friedlander. Cet artiste virulent et incontrôlable, que l'on peut qualifier d'homme de gauche, a toujours dénoncé en bloc – c'est très clair dans ses films – le libéralisme, l'individualisme, l'impérialisme et le puritanisme américains.

L'intérêt de l'exposition est encore renforcé par une salle à l'écart qui offre une autre lecture de l'œuvre. Ici, ce n'est plus le chaos qui domine mais son contraire : calme et contemplation. On y trouve des tirages sagement alignés, réalisés par Klein lui-même, au début des années 50. Certaines images sont méconnues comme ce paysage hallucinant de New York, entre campagne et ville, aux tons inquiétants, qui annonce le tumulte à venir. Ces icônes sont soigneusement encadrées, protégées par une glace, ce qui leur donne un aspect précieux, distant. Sous vitrine est dévoilée la maquette originale du livre de 1956 et sa typographie empruntée aux journaux populaires. Cette salle permet de constater aussi combien la façon de tirer de Klein renforce la noirceur des images, symbolique d'un projet cohérent, d'une force constante.

Michel Guerrin

Un cinéaste qui fait feu de toute réalité

RÉTROSPECTIVE DES FILMS DE WILLIAM KLEIN. Auditorium Bernard-Pierre Wolff de la Maison européenne de la photographie. Vendredi, samedi et dimanche, jusqu'au 15 novembre (horaires variables). Rencontre avec l'auteur le 15 à 18 heures.

Comme un autre grand photographe contemporain, Robert Frank, qui publie à Paris *Les Américains* avant de passer au cinéma (*Pull my Daisy*, 1959), William Klein réalise son premier film en 1958, deux ans après la consécration de l'album *New York* en France. Depuis, il a signé une quarantaine de courts et longs métrages pour le cinéma et la télévision et une centaine de clips publicitaires. La rétrospective présentée par la Maison européenne de la photographie comprend vingt et un titres, et résulte du choix concerté de William Klein lui-même et de Bertrand Priour, responsable des acquisitions et de la programmation cinématographiques.

Cette sélection rend bien compte de la diversité d'une œuvre qui va du documentaire à la fiction en passant par le reportage, d'où émergent distinctement, telles les deux faces d'un même spectacle, les thèmes de la mode et de la politique. Le monde comme spectacle est en effet l'idée qui donne forme au cinéma mi-lucide, mi-fasciné de William Klein, et anticipe à ce titre sur l'évolution du siècle et de ses représentations. Sa première réalisation, *Broadway by Light* (1958), est exemplaire : Klein filme les enseignes lumineuses de l'avenue nocturne, poétisant la logique marchande des réclames et des annonces par le montage et le contrepoint musical. Cette stylisation aboutit à une symphonie visuelle rythmée par les syncopes de lumière.

LA RÉFLEXION DE « CONTACTS »

Le film est produit par Anatole Dauman ; Alain Resnais est conseiller technique et Chris Marker signe le texte français : « *Les Américains ont inventé le jazz pour se consoler de la mort, la star pour se consoler de la femme. Pour se consoler de la nuit, ils ont inventé Broadway.* » Klein s'essaie ensuite au reportage, et réalise plusieurs sujets pour l'émission « Cinq colonnes à la « une ». Parmi ceux-ci, « Le business et la mode » (1962), tableau acide d'un univers où cohabitent mercantilisme, snobisme et création.

Il y reviendra, notamment à travers la fiction, avec *Qui êtes-vous Polly Magoo ?* (1966). C'est, de prime abord, l'histoire légère d'un top-model dont une équipe de télévision prépare le portrait. Il s'agit surtout d'un exercice parodique où les genres cinématographiques, la réalité télévisuelle et le monde de la mode sont pris sous le feu croisé d'une esthétique de la déconstruction et d'une réflexion sur l'art de la représentation. Brillant exercice, notamment par la maîtrise du cadre et de la profondeur de champ, dont Klein ne retrouve pas la virtuosité pour la fable *Mister Freedom* (1968), virulente farce anti-américaine façon bande dessinée, assez poussive.

Alors même que la fascination du spectacle n'en est jamais absente, ce sont les documentaires politiques de William Klein qui représentent la part la plus convaincante de son cinéma. Pour preuve, ses films consacrés à la lutte des Noirs aux Etats-Unis (*Muhammad Ali the Greatest*, 1964-1974), sa participation au collectif *Loin du Vietnam* (1967), ou encore ces *Grands soirs et petits matins* (1968-1978), qui constituent une des œuvres les plus fidèles à l'esprit de mai 68. Signalons enfin parmi cette programmation *Les Obsèques de François Mitterrand* (1996) et retenons *Contacts* (1988), au titre de passerelle entre l'œuvre photographique et cinématographique : William Klein commente dans ce court métrage plusieurs séries de planches-contacts, cherchant les conditions de l'avènement d'une photo digne de ce nom. La réflexion est passionnante et la réalisation (banc-titre et voix *off*) d'une singulière simplicité.

Jacques Mandelbaum

Des dessinateurs très savants à l'Espace Electra

DESSINER LA NATURE. Fondation Electricité de France, Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Fermé le lundi, de 11 h 30 à 18 h 30, jusqu'au 27 octobre. Tél. : 42-84-23-60. 10 F et 20 F.

L'idée est toute simple et bonne : retrouver dans les bibliothèques publiques françaises quelques-uns des recueils dans lesquels les savants et les érudits d'autrefois réunissaient leurs observations de zoologues, de botanistes, de géologues ou d'entomologistes. Les uns dessinaient eux-mêmes, d'autres se faisaient aider.

De la Renaissance à la fin du XIXe siècle, la méthode a peu varié. Elle commence par la collecte des objets d'étude, un scarabée, une tulipe, un perroquet, un cristal de roche. Elle se poursuit par l'observation : il faut reconnaître les caractères distinctifs de l'animal ou de la plante. Il faut, parfois, avoir recours à la dissection et multiplier les examens de détail, avec grossissements et comparaisons. L'œil et la main travaillent ensemble, que la main effleure, découpe, palpe ou dessine. Dans ce dernier cas, le trait avance sur le papier à mesure que la vision se précise – et elle se précise justement parce qu'il faut décider à chaque instant du geste à accomplir. Regarder, comprendre et représenter sont donc trois actes indissociables.

De cette discipline, que l'invention et les progrès de la photographie scientifique a rendu à peu près obsolète, l'exposition ne cherche pas à reconstituer l'évolution, qui commence avec Pisanello et Dürer. L'accrochage n'obéit pas à la chronologie mais à la répartition traditionnelle par groupes et sous-groupes, les poissons d'un côté, les reptiles d'un autre, les insectes un peu plus loin. Ni l'histoire de ces sciences, ni ces sciences elles-mêmes ne sont donc véritablement évoquées, alors même que sont présentées des œuvres qui servirent à Réaumur ou à Cuvier et plusieurs planches tirées de la vénérable « Description de l'Ancienne Armorique », compilée par le président de Robien, illustre érudit du Siècle des Lumières.

Préférence a été donnée aux images les plus pittoresques et les mieux exécutées. Virtuoses de l'illusion, les mieux doués – ou les plus appliqués – savent comment figurer les écailles du lézard, les plumes du paon, les fleurs blanches et mauves du laurier-bignonia catalpa, les ramifications du varech cartilagineux. Sur un vélin immaculé, l'effet s'impose à tout coup. Au besoin, pour accentuer la vigueur du chromatisme, il suffit d'encre de Chine et, dans ce cas, le bleu de l'iris et le rose de la jacinthe luisent sur fond de nuit.

L'anthologie ainsi obtenue ne manque pas de séduction. Elle rend justement hommage à Charles-Alexandre Lesueur, voyageur et dessinateur d'exception qui aquarella admirablement ses observations sur les animaux étranges qu'il découvrit dans les « *terres australes* ». Elle révèle Charles Baret, auteur de la « Description des champignons de la Loire-Inférieure », modèle d'observation attentive et modeste. Elle démontre victorieusement le talent de la demoiselle Dumoustier de Marsilly, qu'elle mit au service de Réaumur. Huet, Gamelin fils et Godefroy se jouent des difficultés que leur opposent les coquillages les plus baroques et les pelages aux nuances imperceptibles. Un tel rassemblement d'œuvres achevées et étranges ne peut que plaire.

Philippe Dagen

هكذا من الأصل

Promenade tonique à Nice en compagnie de photographes anglais

Le festival Septembre de la photo accueille dix-huit expositions excentriques, féroces et inégales

La stimulante photographie britannique est à l'honneur à Nice, pour la quatrième édition du Septembre de la photo. Dix-huit expositions sont réparties sur treize lieux. Bill Brandt et Norman Parkinson sont à l'honneur, mais aussi Martin Parr, avec ses images corrosives de la station balnéaire de New Brighton. Ce dernier présente également trois jeunes photographes anglais à la galerie du Jour, à Paris.

REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE ANGLAISE, Septembre de la photo de Nice, Centre municipal de la photographie, 2 bis, rue Smolett, 06300 Nice. Tél. : 92-04-99-70. Jusqu'au 6 octobre.

NICE
de notre envoyé spécial

Existe-t-il une façon british de *photographier*, comme il existe une façon anglaise de jouer au football ? Une chose est sûre, la scène britannique est une des plus stimulantes, au point de la retrouver souvent à l'honneur. En attendant l'exposition, très attendue, « La scène artistique au Royaume-Uni en 1996 », au Musée d'art moderne de la ville de Paris (à partir du 5 octobre), on peut se rendre à Nice, où les organisateurs du Septembre de la photo n'ont pas résisté à donner à leur festival le titre de « La Promenade des Anglais ». On leur pardonnera cette allusion à l'avenue de palmiers pour saluer un programme plutôt bien ficelé bien que trop éclaté. Dix-huit expositions sont en effet réparties dans treize lieux, à Nice, Biot et Tourrettes-sur-Loup.

Les photographes retenus sur la Côte d'Azur ont, pour la plupart, *été déjà montrés ailleurs*, ce qui n'autorise pas d'en priver les Niçois. Ils couvrent cent cinquante ans d'images : les maîtres du XIXe siècle dont le grand Roger Fenton, les années 30, avec Bill Brandt en maître absolu, le *Blitz* de Londres avec George Rodger, la mode des années 50 avec Norman Parkinson, la cruauté de la guerre avec Don McCullin, les paysages étranges avec Fay Godwin... Qui manque ? Tony Ray-Jones surtout, étoile filante de la création anglaise des années 60 – il est mort à trente et un ans. Ses images, qui contiennent tous les ingrédients d'une photographie *made in Great Britain*, auraient pu faire le lien entre Bill Brandt et les artistes d'aujourd'hui.

Ces ingrédients sont le style documentaire, l'humour, la férocité, l'excentricité, la sensibilité au service de l'étude de groupes sociaux, déchirés entre les coutumes insulaires et la vulgarité de la vie moderne. On retrouve ces préoccupations chez la plupart des photographes contemporains présentés à Nice, de Martin Parr à Nick Waplington, de John Davies à Chris Killip, de Karen Knorr à John Kippin – ce dernier pour la première fois présenté en France avec des grands formats en couleur, dans lesquels la vie moderne et le paysage traditionnel s'entrechoquent. A contre-emploi, on retrouve Michael Kenna, à qui on a offert le plus bel espace : la Galerie-Musée Dufy, sur la promenade des Anglais. Ses paysages intemporels et sophistiqués, en noir et blanc, qui sont autant de références à des maîtres passés, sont passablement ennuyeux mais sans doute rassurants pour un public qui aime retrouver dans la photographie les matières veloutées et délicates de la peinture. On préférera les trente-huit images de Norman Parkinson, superbe sucrerie excentrique exposée au Musée Chéret, sur les hauteurs de Nice : comment la femme élégante et portant des vêtements chics est mangée à toutes les sauces, celle de la rue notamment.

Mais le meilleur, c'est encore Martin Parr qui nous l'offre avec son travail hallucinant sur la station balnéaire de New Brighton, à côté de Liverpool, travail transposé sur la promenade des Anglais, à la Galerie-Musée Mossa. Les images sont anciennes (1982-1985), mais on a rarement vu au mur ces épreuves aux couleurs aussi alléchantes que les scènes montrées sont effrayantes : des milliers de corps huileux, obèses, vulgaires, de dizaines de peaux brûlées par un soleil trompeur, de crèmes glacées écoeurantes, de maillots de bains vulgaires, des bébés qui font trempette dans des eaux souillées par les détritus... Comme si la Vieille Angleterre avait disparu à jamais.

M. G.

Les protégés de Martin Parr

Membre de l'agence Magnum, Martin Parr fait autorité en Angleterre où il enseigne, organise des expositions, parraine des jeunes. Exposé à Nice, il présente également, à la Galerie du Jour à Paris, trois photographes typiquement britanniques, aux confins du documentaire, du politique et de l'autobiographie. Richard Billingham montre des images glanques et sans concession de son père et de sa mère, dont on a déjà dit le plus grand bien. Tom Wood photographie, depuis un bus, les gens dans l'espace urbain. La surprise vient de Paul Seawright : il est retourné sur des sites irlandais marqués par des crimes politiques. Aux paysages banals, offrant de belles perspectives relevées de couleurs chaudes, il associe de courts textes où il est question des corps abandonnés, torturés, mitraillés. L'opposition texte-images fonctionne, le détachement laissant, peu à peu, la place à l'émotion.
★ Billingham, Seawright, Wood : Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, 75001, Paris. Tél. : 42-33-43-40. Jusqu'au 12 octobre.

Les soleils noirs d'Anselm Kiefer

L'artiste allemand, qui conçoit désormais ses tableaux dans une ancienne filature de soie du Gard, poursuit son œuvre cosmique

ANSELM KIEFER. Galerie Yvon-Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo : Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-71-09-33. Du mardi au vendredi de 10h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Samedi de 10 h à 19 h. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre. Catalogue, 300 F, texte de Daniel Arasse.

Aux murs, cinq tableaux de très grand format, comme toujours, qui en imposent, comme toujours, chargés de matières craquelées qui ressemblent à du mastic, à du ciment, à de la chaux, à du bois pourri plus que brûlé, à du terreau. Comme toujours, c'est dans un sol lourd, craquelé, dans ces hautes pâtes labourées qu'Anselm Kiefer invente l'histoire, en appelle aux anciens mythes, cultive ses images, inscrit sa pensée. Humaniste. C'est depuis ces grands fonds capables de fertilité qu'il considère la nuit cosmique, traite du désert, du temps, des plantes, de l'histoire, de l'individu. Qu'il nomme.

Mémoire de l'histoire occultée, l'un des tableaux est dédié aux reines de France. Mathilde, Doda, Richarde, Blanche, Marguerite, Marie... Les prénoms manuscrits apparaissent accrochés aux lignes d'un atlas qui ressemble à une carte du Tendre, au-dessus d'un gisant en pantalon. Dans un autre tableau, l'homme (masculin ordinaire) est peint reposant sous une pyramide. Et puis, il y a cette pluie de graines de tournesols, « *clarté obscure* » qui tombe des étoiles, comme des cendres sur une masse noire, île ou corps. Cette même pluie tombe encore sur un gisant dessiné nu, mais cette fois la fleur noire est là, terriblement noire au bout de sa tige desséchée comme les fleurs et les plantes que Kiefer insère dans ses albums et herbiers colossaux.

C'est en France, dans une ancienne filature de soie, près de Barjac (Gard), que Kiefer désormais « fabrique » ses tableaux, comme le rappelle l'historien d'art Daniel Arasse dans un beau texte consacré à l'artiste allemand. Ce nouvel ancrage infléchit son travail de démiurge, plus raffiné que naguère, plus pondéré aussi.

Geneviève Breerette

Armand Guillaumin, un impressionniste sans fard

UN MAITRE DE L'IMPRESSIONNISME FRANÇAIS. Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne, Suisse. Tél. : (19-41) 21-320-50-01. Jusqu'au 20 octobre, sauf les lundis.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Armand Guillaumin a été de tous les combats de la fin du XIXe siècle. En 1863, il participe au Salon des Refusés, où Manet provoque l'indignation bourgeoise avec *Le Déjeuner sur l'herbe*. En 1873, il compte parmi les fondateurs de la Société anonyme des artistes peintres, sculpteurs et graveurs, groupe qui expose, en 1874, dans l'ancien atelier de Nadar. Sa vie durant, Armand Guillaumin restera fidèle à la vérité du plein air, à l'expression de la lumière. Quand il s'éteint, à l'âge de quatre-vingt-six ans, en 1927, il a connu l'estime de ses pairs et une assez grande notoriété. Le docteur Gachet, qu'il fréquente à Auvers-sur-Oise, est un de ses collectionneurs influents. La postérité s'est montrée, pourtant, moins généreuse avec lui qu'avec ses amis : Pissarro et Cézanne, qu'il avait connus à l'Académie Suisse, Gauguin, avec lequel il s'était lié dès 1877, Van Gogh, qui estimait la sincérité de son art, Signac qui sollicita ses conseils. Enfin, il fut un des acteurs de l'impressionnisme mais l'histoire, après coup, l'a cantonné dans les marges.

La rétrospective de Lausanne – plus de 120 peintures, pastels et gravures – devrait contribuer à rétablir Guillaumin dans son champ légitime, celui d'un paysagiste vrai jusqu'à la brutalité, parfois sans grâce, mais toujours savoureux. L'obstination à accomplir son œuvre, l'engagement physique dans la peinture caractérisent ce peintre, dont l'existence fut longtemps difficile. Pour survivre, il lui fallut travailler comme employé des Ponts et Chaussées à des besognes de vidangeur. Pour peindre, il dut économiser sur les heures de sommeil et sur les rares loisirs. Ce n'est que vers la cinquantaine qu'il eut la liberté d'être un artiste à plein temps puisque le destin lui accorda de gagner à une loterie de quoi subsister.

Est-ce à ces âpres conditions matérielles que la peinture de Guillaumin doit d'être à ce point dénuée d'artifices de séduction ? Sa Seine n'est pas celle des baignades mais celle des banlieues industrielles, des cheminées d'usines, des péniches lourdes, des grues et des ouvriers près des bateaux-pontons. Il y a de la gaucherie parfois dans les personnages, une lourdeur dans le maniement des touches colorées, mais voilà la vie sans fard, le fleuve asservi, les travaux des hommes. L'art de Guillaumin, néanmoins, s'épanouit plutôt dans la campagne. Des paysages de Crozant, dans la Creuse, où il fit de longs et fréquents séjours, ont l'ampleur et la pesanteur rustique des œuvres de Pissarro et des visions bretonnes de Gauguin. Gelées blanches, rousseurs d'automne : Guillaumin est le chantre exact des saisons et d'une paysannerie sans âge sur une terre intacte de toute modernité.

Si l'ami Pissarro s'était laissé séduire par la théorie divisionniste, lui, le peintre sans système, usa librement de la touche impressionniste dans tous les sens et, surtout, il lui fit donner la forme. L'absence de théorie conduisit même Guillaumin au-delà de l'impressionnisme. Le motif d'Agay aux rochers rouges lui inspira des vulgarités de couleurs crues, des barbaries dissonantes proches des violences muscléées des fauves.

Jean-Jacques Lerrant

DANS LES GALERIES

FRANÇOIS BOUILLON

Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-76-06-05. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; le samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 octobre.

■ L'exposition se nomme « 10 ans de dessins ». Titre sobre et précis. Titre nécessaire. Le style de François Bouillon dessinateur est si cohérent et constant que, sans cet avertissement, on croirait voir un ensemble d'œuvres récentes plutôt qu'une rétrospective. Quant à reconnaître les indices et les étapes d'une évolution, on ne s'y risquera pas. Sur papier ou sur carton, avec de l'encre ou de la peinture, Bouillon trace un signe, le plus souvent unique et centré. Ce signe se compose de peu de lignes et de peu de couleurs. La forme impose sa présence par sa simplicité : deux droites parallèles et une courbe, ou des courbes qui s'équilibrent, ou un contour interrompu. Où a-t-on vu cela auparavant ? Peut-être dans les plus archaïsantes œuvres de Klee, mais, plus sûrement, sur les parois des cavernes ornées, sur les rochers gravés des civilisations néolithiques, au Val Canonica et dans les fouilles de Mésopotamie. Pastiche ? Non. Bouillon, au terme d'une longue ascèse, d'un cheminement lent vers l'origine, retrouve naturellement l'art des pictogrammes et des symboles énigmatiques. Il a rejoint son eden, celui du primitif intemporel. *Ph. D.*

LOUISE NEVELSON

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 novembre.

■ Dessins de 1930, constructions de bois noir, sculptures en acier, collages sur carton des années 80 : l'exposition conte l'histoire d'une artiste et de son évolution, exemplaire. Elle commence par la récapitulation de la statuaire moderne, avec une prédilection marquée pour Maillol et Matisse. Louise Nevelson dessine alors d'un seul trait fluide et continu des nus féminins monumentaux. De ces anatomies, rien ne demeure, en apparence, quand l'assemblage de morceaux de bois pris à des caisses, des meubles ou des jouets devient le mode d'expression essentiel, sous le choc du surréalisme. Mais il suffit de regarder un moment pour éprouver physiquement le poids, la densité, la présence du corps, qui ne se montre plus. Noir opaque, volumes compacts, espace saturé : l'affirmation passe par une sorte d'insistance cruelle. Les reliquaires couleur de suie ne renferment rien qu'un vide ténébreux. Des débris de miroir sali se logent dans les interstices. L'acier est découpé et ployé en dentures, tentacules, lames, couperets et nœuds coulants. Tout cela est d'une violence menaçante, mais admirablement tenue. *Ph. D.*

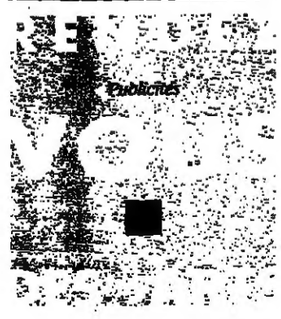

AVANT-PREMIÈRE D'UN MUSÉE
le Musée d'art contemporain de Gand »»»»» institut néerlandais
œuvres de Beuys, Broodthaers, De Cordier, Dumas, Fabro, Gilbert & George, Kelly, Kounellis, Leroy, Muñoz, Nauman, Panamarenko, Raynaud, Schütte, Visch, West, e.a. t.l.j. de 13h à 19h, sauf le lundi 121, rue de Lille 75007 Paris
m° Assemblée nationale 12 septembre »»»»»»»»»»»» 27 octobre 1996

7 ESPACES, UN LIEU
27 SEPTEMBRE - 27 OCTOBRE 1996
LA MANUFACTURE DES OEILLETS
27 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine - Tél. : 46 71 81 81

FIAC
2-7 octobre 96
Espace Eiffel Branly
Paris.
Tous les jours de 12h à 20h.
Nocturne jeudi 3 octobre de 12h à 23h.
Samedi et dimanche de 10h à 20h.
Lundi 7 octobre de 12h à 18h.
29, quai Branly
Paris VII

19 septembre - 27 octobre 1996
Dessiner la nature
dessins et manuscrits des Bibliothèques de France XVIe - XVIIIe - XIXe siècles
FONDATION ELECTRICITE DE FRANCE
espace électra
6, rue Récamier 75007 Paris
Ouverture tous les jours de 11h30 à 18h30 sauf le lundi
entrée 20F

ESPACE TURQUETIL
CENTRE CULTUREL FRANCO-JAPONAIS
8/10 Passage Turquetil - 75011 PARIS
Festival de MUSIQUE et de DANSE
du 4 au 27 octobre 1996
Classique, Jazz, Contemporain, Butoh
Musiciens et Chorégraphes Japonais
Rens./Rés. : 43.48.83.64 - Tarifs : 70 F / 50 F / 40 F

Ce week-end, chinez au
VILLAGE SAINT-PAUL
Paris 4e
Déballage de
BROCANTE ET ANTIQUITÉS
28 et 29 septembre
métro St-Paul et Sully-Morland
42.72.82.20

GALERIE ALAIN MARGARON
ATILA
24 septembre - 26 octobre 1996
5, rue du Perche - Paris 3e

Chaque semaine retrouvez
"LE RENDEZ-VOUS DES ARTS"
Pour vos annonces publicitaires
contactez le 44.43.76.20 - (Fax : 44.43.77.31)

هكذا من الأصل

Image et science

Les 13es Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique commencent ce week-end

DES PROJECTIONS, des colloques, des expositions, quelques nuits folles... les Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, dites « Image et Science », fêtent leur treizième édition. Cette manifestation organisée entre autres par le CNRS est devenue un observatoire mondial des différents dispositifs d'accès (dont le multimédia aujourd'hui) aux connaissances. Chaque automne, chercheurs, hommes des médias et créateurs s'y retrouvent. Noyau central de la manifestation, le festival, qui permet de regarder à la tour Eiffel les reportages, magazines, dramatiques ou jeux sélectionnés parmi cent cinquante télévisions dans le monde. Des prix récompensent celles qui ont la meilleure politique. Parallèlement, plus de cent musées et sites scientifiques organisent des animations en France (quatre millions de visiteurs en 1995). Du Louvre à la Cité des sciences, du Musée d'art moderne au Musée Grevin, à Paris, et dans différents lieux en province, plusieurs thèmes seront évoqués : « L'Interdit » ; « L'échographie 3D » ; « L'affiche » ; « Les images d'Epinal » (à Epinal) ; « Les images médiévales » ; « L'imagerie du cerveau » ; « Le look », etc. Parmi les événements, signalons le colloque sur l'image et la violence au Centre Beaubourg (3-4 octobre) et la Nuit de l'éclipse au Palais de Chaillot (le 12).

★ **Image et Science, jusqu'au 13 octobre, renseignements Paris et province, tél. : 49-60-41-94.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Michel Béroff, Jean-François Heisser
Dans sa version pour piano à quatre mains, débarrassée des couleurs inouïes de l'Orchestre réinventé par Igor Stravinsky, *Le Sacre du printemps* ne perd rien de sa force originelle. Mieux, les vingt doigts n'ont pas leur pareil pour libérer la rythmique incendiaire du Russe... qui composait au piano.
Stravinsky : *Le Sacre du printemps, Pièces faciles pour piano à quatre mains, La Valse des fleurs, Circus Polka.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 12 h 45, le 30. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Los Angeles Philharmonic
Compositeur lui-même, le chef d'orchestre Esa-Pekka Salonen dirige certes un peu trop vite et avec une certaine dose d'histrionisme *Le Sacre du printemps*, mais il bénéficie de la virtuosité et du sens du rythme légendaire des musiciens américains. Son complément de programme n'en est pas vraiment un, puisqu'il a choisi deux œuvres qui, pour être parfois maladroitement composées, si l'on s'en tient aux normes académiques, n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre que Debussy, Ravel et Stravinsky n'ont pas cessé de lire et de relire pour s'en inspirer.
Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Moussorgski : *Une nuit sur le mont Chauve, Chants et danses de la mort.* Denyce Graves (mezzo-soprano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures, le 1er octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Tupi Nagô
Brésiliens de Paris, comme les Etoiles, les Tupi Nagô appartiennent à la génération suivante. Férus de samba-reggae de Salvador-de-Bahia, de rythmes modernisés au reggae, ils font danser comme il faut.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

The Bitter Tea of General Yen, de Frank Capra
The Bitter Tea of General Yen (*La Grande Muraille* en français !), est une rareté, plus proche de l'univers d'un Von Sternberg que celui d'un Capra, plus connu habituellement pour ces comédies humanistes. Pendant la guerre civile en Chine, une missionnaire (Barbara Stanwyck), est séquestrée par un général (Nils Asther). Décors raffinés, parti pris esthétique, exotisme, relation étrange et trouble des deux personnages principaux. A (re)découvrir.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A TOUTE VITESSE
Film français de Gaël Morel
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CINQ JOURS, CINQ NUITS
Film portugais de José Fonseca e Costa
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

DARKLY NOON
Film britannique de Philip Ridley
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

ENCORE
Film français de Pascal Bonitzer
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PONETTE
Film français de Jacques Doillon
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES SABLES MOUVANTS
Film français de Paul Carpita
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LE BEL ÉTÉ 1914 (Fr.) : George-V, 8e.
LA BELLE VERTE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHRONIQUE COLONIALE (Hol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
COUPÉ COURT (Por., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE CRI DE LA SOIE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DÉCROCHE LES ÉTOILES (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DERNIÈRE DANSE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'EFFACEUR (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
L'ÉLÈVE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE FACTEUR (It., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e.
FARGO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
FEW OF US (Lit., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
FOURBI (Suis.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES HOMMES DE L'OMBRE (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LONE STAR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
PHÉNOMÈNE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RICHARD III (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RIDICULE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE CELLULOID CLOSET (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE SUBSTITUTE (*) (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
THE VAN (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
TIN CUP (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ULTIME SOUPER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).
UN SAMEDI SUR LA TERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VICTIMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
LES VOLEURS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

L'ADORABLE VOISINE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
CHUNGKING EXPRESS (H., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CITY OF HOPE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES MAÎTRES DU MONDE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
REQUINS DU DÉSERT , v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
LES TUEURS (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 21 h 30.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 40.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 30.
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40.
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h, 21 h 30.
LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10) dimanche 12 h, 18 h 10.
MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 16 h 15, 19 h 45.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 50.
MOBY DICK (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 17 h.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) dimanche 21 h 10.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) dimanche 19 h 30.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 18 h 20.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 30.
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h 30, 17 h.
QUE LA CHASSE COMMENCE ! (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 13 h 10, 16 h 35, 20 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) dimanche 22 h.
LES STATUES MEURENT AUSSI (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) dimanche 13 h 15.
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 18 h 10.
THE BITTER TEA OF GENERAL YEN (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 17 h, dimanche 14 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) samedi 17 h 30.

FESTIVALS

50 ANS DE L'OFFICIEL DES SPECTACLES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Vie est belle, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Enchaînés, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Folle Ingénue, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gilda, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Le Grand Alibi, sam. 16 h 05, 20 h 10, 22 h 15 ; l'Inconnu du Nord-Express, dim. 14 h, 16 h 05, 20 h 10, 22 h 15 ; les Trente-Neuf Marches, lun. 14 h, 16 h 05, 20 h 10, 22 h 15 ; Meurtre, mar. 14 h, 16 h 05, 20 h 10, 22 h 15.
AUTOUR D'ORSON WELLES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). le Troisième Homme, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Othello, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mister Arkadin, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jane Eyre, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). l'Extravagant Mr Ruggles, dim. 11 h.
CINÉ KIDS (v.f.), UGC Triomphe, 8e. Fievel et le Nouveau Monde, dim. 10 h.
CINQ CHEFS-D'ŒUVRE DU CINÉMA ÉROTIQUE JAPONAIS (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Rue de la joie, dim. 12 h 55, 23 h ; la Maison des perversités, sam. 19 h, 23 h, 0 h 40, mar. 23 h ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, dim. 19 h ; la Barrière de la chair, lun. 19 h, mar. 12 h 55 ; Marché sexuel des filles, lun. 12 h 55, 23 h, mar. 19 h.
CYCLE LES FRÈRES COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Blood Simple, sam. 18 h, 20 h, 22 h 05 ; Miller's Crossing, dim. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h, 22 h 05 ; Arizona Junior, lun. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h, 22 h 05 ; le Grand Saut, mar. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h, 22 h 05.
CYCLE MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une nuit à Casablanca, dim. 12 h 10 ; la Pêche au trésor, lun. 12 h 10 ; la Soupe au canard, mar. 12 h 10.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
LE GRAND CLASSIQUE DE LA SEMAINE (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). les Producteurs, sam. 11 h 30, lun. 11 h 30, mar. 11 h 30.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). les Contes de la lune vague après la pluie, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Musiciens de Gion, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Héros sacrilège, lun. 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Cigogne en papier, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA NUIT BABY CART (v.o.), Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). le Sabre de la vengeance, sam. 0 h ; Baby Cart, l'enfant massacre, sam. 2 h ; Baby Cart dans la terre de l'ombre, sam. 4 h.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Bertrand disparu, sam. 17 h 45, 20 h, 22 h 15, lun. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Au-delà du bien et du mal, dim. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; A Strange Love Affair, mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). le Marchand des quatre saisons, mar. 17 h 20 ; Lola, une femme allemande, lun. 13 h 40 ; la Troisième Génération, mar. 21 h 30 ; l'Amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 50.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). les Ailes du désir, sam. 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Gérard Blain : la Rue des amours faciles (1960, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 16 h 30 ; les Cousins (1959), de Claude Chabrol, 19 h ; Un second souffle (1977), de Gérard Blain, 21 h 15.
LUNDI
Avant-première : la Mémoire est-elle soluble dans l'eau? (1995, v.o.), de Charles Najman, 20 h.
MARDI
Ciné-club des Cahiers du cinéma : la Promesse (1996), de Jean-Pierre et Luc Dardenne, 20 h 30 ; l'Enfance nue (1968), de Maurice Pialat, 22 h 15.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Le Cinéma de la cruauté : Ne vous retournez pas, v.f.), de Nicholas Roeg, 17 h ; I, The Jury (1953, v.o.), de Harry Essex, 19 h 30 ; J'aurai ta peau (1981, v.o. s.t.f.), de Richard T. Heffron, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : le Passager (1993, v.o. s.t.f.), de Basar Sabuncu, 14 h 30 ; l'Elégie (1971, v.o. s.t.f.), de Yilmaz Guney, 17 h 30 ; la Route sans fin (1965, v.o. s.t.f.), de Duygu Sagiroglu, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : Arabesque (1988, v.o. s.t.f.), d'Ertem Egilmez, 14 h 30 ; le Héros des neuf montagnes (1958, v.o. s.t.f.), de Metin Erksan, 17 h 30 ; Ah! la belle Istanbul (1966, v.o. s.t.f.), d'Atif Yilmaz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Week-end portes ouvertes : les Surprises de la collection audiovisuelle, 13 h 15 ; Petites et Grandes Bobines, 14 h ; les Silences du palais (1993, v.o. s.t.f.), de Moufida Tlatli, 14 h 30 ; Internet sur grand écran ; Zazie dans le métro (1960), de Louis Malle, 16 h 30 ; Internet sur grand écran, 17 h 30 ; Boy meets girl (1983), de Léos Carax ; Une journée chez ma tante (1996), de Christophe Otzenberger, 19 h ; Jules et Jim (1962), de François Truffaut, 21 h.
MARDI
Portraits de Berlin : Es (1966, v.o. s.t.f.), d'Ulrich Schamoni, 14 h 30 ; Cabaret (1972, v.o. s.t.f.), de Bob Fosse, 16 h 30 ; le Capitaine de Köpenick (1906), de Carl Buderus et Carl Sonnemann ; le Capitaine de Köpenick (1931, v.o. s.t.f.), de Richard Oswald, 19 h ; Berlin Chamissoplatz (1980, v.o. s.t.f.), de Rudolf Thome, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Tout le cinéma
36 15 LEMONDE

هكذا من الأصل

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LE JUSTE
Série. Les enfants de l'amour, de Franck Apprédéris (105 min). 586870
Le deuxième volet des aventures du « juste » (Claude Brasseur) est plutot décevant. Beaucoup de bons sentiments, mais pas mal de mauvais acteurs.

22.30

COLUMBO
Série. Exercice fatal, de Bernie Kowalski avec Peter Falk, Robert Conrad (90 min). 57374
0.00 Formule foot. 9e Journée du Championnat de D1.
0.35 Journal, Météo.
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.05 et 3.10, 4.10, 4.50 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.00 TFI nuit. 2.10 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.40 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Didier Derlich, Marlène, Cécile Jeanson, Emile Ntamack, Thomas Castaignèdes, Christian Califano. Au profit de l'association SAFE (105 min). 256867

22.45

BOXE
Championnat d'Europe super welters en direct de Londres : Faouzi Hattab (France)-Ahmed Dzottuev (Russie) (75 min). 831567
0.00 Journal, Météo.
0.10 La 25e Heure. Magazine. La navette spatiale, de Scott Hicks (65 min). 2443845
1.10 Bouillon de culture (rediff.). 2.20 Garibaldi. Feuilleton [6/6]. 3.55 Robin des Bois junior. La dette du prince. Le prince espagnol. Dessin animé. 4.40 Cupido. La maison rouge bleu. Dessin animé. 4.50 Tapatapa (rediff.).

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. D'origine inconnue, de Dominique Tabuteau, avec Jérôme Anger (90 min). 206770
Un secret sépare deux familles, mettant en péril l'équilibre d'une jeune adolescente. Un scénario incohérant.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. France, années zéro, le grand chantier, de Jean A. Chérasse (65 min). 8413409
23.25 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie. Emmanuel Krivine, vingt ans après. Avec l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine. Œuvres de Glinka, Ravel, Bizet (60 min). 2458119
0.55 Le Théâtre de José Artur. Invité : Didier Sandre. *Le Mari idéal* d'Oscar Wilde. 1.15 Capitaine Fuxilo. Série. Quelle chance ! 2.05 Musique Graffiti. (15 mn).

Arte

20.45

LES CONFESSIONS DU CHEVALIER D'INDUSTRIE FELIX KRULL
Série [4/5] de Bernhard Sinkel, d'après le roman de Thomas Mann (60 min). 4735567
21.45 Métropolis. Magazine. Michel-Ange à New York ; Édouard Glissant ; musiques sacrées à Fès ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : P comme professeur (suite) (60 min). 2640645

22.45

▶ MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Cesaria Evora, Morna blues, d'Anaïs Prosaïc et Eric Mulet (55 min). 7107190
Cesaria Evora, « la diva aux pieds nus », se laisse cerner au quotidien dans sa maison de Mindelo avec sa famille et ses amis. Elle raconte sa jeunesse et ses amours, l'ambiance nocturne des bars. On la suit également en Amérique, avec Arto Lindsay, à New York, et avec des vétérans cap-verdiens, à New Bedford, Massachusetts.
23.40 Un voyage d'anniversaire. Téléfilm de Lone Scherfig, avec Dorota Pomykala, Steen Svare (v.o., 90 min). 7300598
1.30 Masculin-féminin ■■ Film franco-suédois de Jean-Luc Godard avec Jean-Pierre Léaud, Chantal Goya (1966, N., rediff., 100 min). 4494504

M 6

20.50

▶ AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson. Autosuggestion (60 min). 1480490
Mulder et Scully se lance sur la piste d'un évadé, le Pousseur, capable de pénétrer dans l'esprit des gens et d'en prendre le contrôle.
Corps astral (55 min). 4668848
Du sable et de l'eau prennent forme humaine pour perpétrer des assassinats.
Meurtres sur Internet (55 min). 7105732
Une jeune femme est retrouvée morte, le corps enveloppé d'une sécrétion visqueuse. Une analyse chimique de la peau de l'assassin, trouvée sous les ongles de la victime, indique une absence d'acides gras.
23.40 Le Calice de jade. Téléfilm de Fahrad Mann, avec Rick Springfield (87 min). 3515845
1.15 Rock express.
1.45 La Nuit des clips.

Canal +

20.30

LA FERME DU MAUVAIS SORT
Téléfilm de John Schlesinger, avec Kate Beckinsale (99 min). 469916
22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine. Neuvième journée de D1 (45 min). 8633022

23.00

LA NUIT DES MASQUES ■■
Film de John Carpenter avec Jamie Lee Curtis (1978, 90 min). 8025022
0.35 Jusqu'au bout de la nuit ■■ Film de Gérard Blain avec Anicée Alvina (1995, 74 min). 2439438
1.50 Clerks ■■ Film de Kevin Smith (1994, N., 87 min). 9947542
3.20 The Thing ■ Film de John Carpenter avec Kurt Russel (1982, 108 min). 4430423

Radio

France-Culture
20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Œuvres de Klaus Pohl.
22.35 Musique : L'Air du temps. Rentrée musicale : état des lieux. Avec Catherine Portevin, Alain Lompech, Mme François-Poncet.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelle, de Goethe. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Vladimir Velikovic ; 2.39, Le violoncelle au féminin ; 2.59, Chants yiddish ; 3.49, L'équilibre du moi ; 4.05, Entretiens avec Marguerite Duras ; 6.03, Marie Rose Guarnieri.

France-Musique
19.30 Opéra. Saison de l'UER. Donné en direct du palais Garnier, à Paris, par l'ensemble vocal et instrumental Les Arts Florissants, dir. William Christie : Œuvres de Rameau, Mark Padmore (Hippolyte), Anna-Maria Panzarella (Aricie), Laurent Naouri (Thésée), Lorraine Hunt (Phèdre), Eirlan James (Diane), Mireille Delunsch (La Grande Prêtresse - une chasseresse), Nathan Berg (Pluton - Jupiter - Neptune), Patricia Petibon (L'Amour - une bergère), Gaëlle Mechaly (une matelote - une prêtresse), Christopher Josey (un suivant - 1er Parque), Yann Beuron (Arcas - Mercure), Katalin Karolyi (Cénone), Matthieu Lecroart (2e Parque), Bertrand Bonnaux (3e Parque), David Le Mornier (un chasseur).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 20 septembre, au Palais de la musique et des congrès, par l'Orchestre de l'Opéra de Francfort, dir. Sylvain Cambreling : œuvres de Webern, Grisey.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Carl Maria von Weber. Symphonie n° 2, de Weber, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Sawallisch ; œuvres de Mozart, Haydn, Weber, Hoffmann, Wagner.
22.40 Da Capo. Œuvres de Mahler.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut : Rumeurs.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Y'a un os.
21.15 ▶ Dans la lumière de Jean Zay.
21.45 15 jours sur Planète.
22.10 Menace sur les éléphants d'Afrique.
22.55 Radioactivité. [1/2] Pour le meilleur et pour le pire.
23.45 Trésors des îles Cocos.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Théâtre : Une cloche en or. Pièce de Sim. Mise en scène de Sim. Avec Sim, Henri Guybet, Florence Brunold (115 min). 3135954
22.25 Concert : Iggy Pop. Enregistré au festival de Phoenix, en Angleterre, en 1994 (55 min). 30902893

France Supervision

20.30 La Petite Renarde rusée. Opéra de Leos Janacek (100 min). 11486138
22.10 Cap'tain Café.
23.05 World Musica. Nos.
23.55 Concert : Confederate Railroad (55 min). 31096225

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Etienne Chatiliez.
22.05 Chaplin inconnu. De Kevin Brownlow et David Gill. [3/3] Trésors cachés.
23.00 Bombes sur Hong-Kong ■ Film de Robert Florey (1945, N., v.o., 90 min) 9731374

Ciné Cinémas

20.30 A l'œil nu. Téléfilm de John Llewellyn Moxey (1983, 95 min) 7581022
22.05 Ciné Cinécourts spécial. Invité : Bertrand Tavernier.
23.05 Oublier Palerme ■■ Film de Francesco Rosi (1989, 105 min) 73450683

Série Club

20.45 Collection aventures.
22.10 Jake Cutter.
23.00 Code Quantum.
23.50 Panique aux Caraïbes.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante.
23.20 Le Fugitif.

Eurosport

19.00 Course de camions.
19.55 Basket-ball. En direct de Paris. Championnat Pro-A (4e journée) : PSG - Antibes.
22.00 Football.

Les films sur les chaînes européennes

TSR
23.30 Phantasm. Film de Don Coscarelli (1978, 90 min). *Fantastique.*

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Colère dans les rues. Série.
14.15 Arabesque. La cantatrice. Série.
15.05 Un tandem de choc. Sauvons Willie. Série.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Chantage sur Forelier.
16.45 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Les vacances de l'amour.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invité : Claude André-Deshays.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

PRETTY WOMAN ■
Film de Garry Marshall avec Richard Gere, Julia Roberts (1990, 120 min). 420691
Un homme d'affaires engage une jeune prostituée comme accompagnatrice.
22.50 Ciné dimanche.

23.00

DOCTEUR POPAUL ■
Film de Claude Chabrol avec Jean-Paul Belmondo, Mia Farrow (1972, 115 min). 8011829
Une comédie satirique (avec intrigue criminelle annexe) cultivant volontairement le mauvais goût et les expressions triviales pour fustiger la bêtise, la bassesse et le cynisme d'un milieu bourgeois. Belmondo et Mia Farrow sous des aspects inattendus.
0.50 Journal, Météo.
1.00 et 2.05, 3.45, 5.10 Histoires naturelles. 1.55 et 2.35, 3.35 TF1 nuit. 2.45 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.40 Cas de Divorce. 5.05 Musique.

France 2

12.50 Loto.
12.55 Secret de chef.
12.58 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous avec Eddy Mitchell.
15.05 L'Homme à la Roll's. Série.
15.55 Dimanche Martin. L'école des fans avec Guy Béart.
16.50 Cousteau. La légende de la *Calypso*.
17.48 et 5.00 Stade 2. Athlétisme ; Cyclisme ; Moteurs ; Basket-ball ; Football ; Rugby ; Boxe ; Tennis de table.
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

URGENCES
Série. Les hommes proposent, Dieu dispose.
Les désarrois du docteur Benton.
L'amour reprend le dessus.
Un mariage est prévu dans deux semaines... (105 min). 860810

22.35

MADAME TOUT-LE-MONDE OU PRESQUE
Documentaire de Luc Esplé présenté par Philippe Léotard (55 min). 6119220
23.30 Journal, Météo.
23.40 Musiques au cœur. Patrick Dupond : le talent insolent, documentaire de Luc Riolon (70 min). 1687639
0.50 Eurocops. Serment de Hokter. LAS Et la vie continue. Série. 2.40 Savoir plus santé (rediff.). 4.20 Robin des Bois junior. La riche héritière. Dessin animé. 4.45 Cupido. Sophie la voleuse. Dessin animé.

France 3

11.48 Télévision régionale.
12.33 Journal.
13.00 Keno.
13.05 Lignes de mire.
14.00 Faut pas rêver (rediff.).
15.00 Sport dimanche. Tentative de record de l'heure de Jeannie Longo ; Tiercé, en direct de Vincennes ; 16.15, Environnement ; 16.50, Cyclisme.
17.50 Strip-tease. Notaires et nos mères, de Maou Bonmariage ; Une femme, une vraie, d'E. Machtou ; Un havre de paix, de R. Cornet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Y a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Sursis, d'Alfred Weidenmann (65 min). 281320
21.55 Un cas pour deux. Série. Assurance sur la mort.
22.55 Dimanche soir. Invité : Jean-François Mancel.
23.45 Journal, Météo.

0.05

LE GOLEM ■■
Film de Julien Duvivier avec Harry Baur, Germaine Aussey (1935, N., 86 min). 6878059
En 1610, Rodolphe II, empereur de Bohême et féru d'occultisme, veut, par l'intermédiaire de son ministre, juif renégat, s'emparer du Golem, gigantesque créature d'argile créée par le rabbin Loew en 1560 et qui doit un jour s'animer et délivrer le peuple du ghetto.
1.35 Musique Graffiti. *Messe solennelle*, de Berlioz, avec Jacak Mentl, Christa Pfeifer, Ruben Velasquez. Jacques Perroni, le chœur et l'orchestre de Cracovie, dir. Jean-Paul Pentin (20 min).

La Cinquième

12.30 Arrêt sur images. 13.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya [4/13]. 14.00 L'Esprit du sport. Invités : Laurent Gerra, Virginie Lemoine. 15.00 Teva.
16.00 Joseph Balsamo. Feuilleton [1/7]. *Sous le règne de Louis XV, un mystérieux sicilien est envoyé à Paris afin de dissoudre la monarchie française. Il est accompagné de sa femme, mais celle-ci, terrifiée par ses pouvoirs, prend la fuite.*
17.00 Le Sens de l'Histoire. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessin animé [46/59]. Lindy's Cat (1927) ; Tom and Jerry in the Bag (1932) ; Popeye the Sailor Meets Ali Baba's Forty Thieves (1937).
19.30 Maestro. Magazine. Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Un toast pour Vienne en trois temps. Avec l'Orchestre philharmonique de New York (60 min). 8455
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : PLANÈTE ÉCHECS
Proposée par Eric Vernier, avec la collaboration de Pierre Nolot.
20.46 L'Échiquier de la passion ■■ Film de Wolfgang Petersen avec Bruno Ganz (1978, v.o., 105 min). 100737388
Un enfant doué pour les échecs et voulant toujours gagner devient un homme hanté, s'évertuant, jusqu'à la folie, à jouer contre un imbattable champion.
22.25 Etienne Bacrot. Documentaire. Un petit prince des échecs, de Dominique Gros (25 min). 250829
22.50 Le roi est mort. Documentaire d'Eric Vernier et Pierre Nolot (50 min). 8345233
23.40 La Fièvre des échecs. Court métrage russe de Vsevolod Poudovkin (1925, N., muet, 20 min). 7627900
0.00 Le Coup du berger. Court métrage français de Jacques Rivette avec Jean-Claude Brialy (1963, N., 28 min). 1837
0.30 Les Allemands et l'Holocauste. Débat animé par le professeur Guido Knopp, avec Daniel Goldhagen, auteur du livre *Les Bourreaux volontaires d'Hitler*, les historiens et journalistes Hans Mommsen, Dan Diner, Arnulf Baring et Ralph Giordano.
1.35 Métropolis. Michel-Ange à New York ; Edouard Glissant ; musiques sacrées à Fès ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : P comme professeur (suite) (rediff.).

M 6

12.40 Ma sorcière bien-aimée. Série.
13.15 Commando sur Téhéran. Téléfilm d'Andrew V. McLaglen (182 min). 84172788
16.45 Télé séries. Magazine.
17.15 La Maison du danger. Téléfilm de R. Suso Richter (84 min). 3397504
18.55 Models Inc. Série.
19.50 Génération Net.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine. A quoi sert Ariane 5 ? ; voir l'électricité ; les secrets de la vallée des Merveilles ; l'équilibre ; la vie dans l'ordinateur.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.50

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. L'argent de l'école. Lycées stars ; 827 000 profs ; école privée : argent public ? ; le coût de l'échec scolaire ; campus ; la communale (130 min). 62068146

23.00

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. La marque France (35 min). 66271
23.35 Les Plaisirs d'Hélène. Téléfilm de Joe D'Amato (86 min). 8018788
Une femme rejoint son mari ethnologue sur une île des Caraïbes. Elle se lie d'amitié avec une indigène et convainc son époux de l'emmener chez eux...
1.15 Best of 100% nouveautés. Musique. 2.15 Movida opus 3 : un rock heavy Metallico. Documentaire. 3.10 Fréquenstar. Magazine. Maurane. 4.00 Hot Forme. 4.25 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire. 5.25 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.45 Le Vrai Journal.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.55, 16.50, 17.50, 20.10 Dimanche en famille. Magazine.
14.20 L'Ex Téléfil de Patrick Jamain, (95 min). 8226348
16.05 Babylon 5. Série. La géométrie des ombres.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Les Secrets du lac Tanganyika (60 min). 59455
18.00 La Star de Chicago ■ Film de Daniel Stern (1993, 100 min). 811349
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon.

20.20

FOOTBALL
En direct. Match décalé de la neuvième journée du Championnat de France de D1 : Guingamp - Paris SG ; à 20.30, coup d'envoi ; à la mi-temps, le journal du football (130 min). 85471726
22.30 Flash d'information.

22.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine (149 min). 1132436
1.05 L'Antre de la folie ■■ Film de John Carpenter (1994, 92 min). 9910488
L'ombre de Lovecraft plane sur ce film où la fiction de la terreur et des créatures abominables investissent la réalité. Excellent travail de scénario et de mise en scène, mais il faut avoir les nerfs solides pour cette plongée dans cet univers fantastique... trop réel.
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture
20.30 Atelier de création radiophonique. Old still keep moving, dans quelques pas de la mémoire. Luc Ferrari, Ellen Kolf, par Jacqueline Caux.
22.25 Poésie sur parole. Federico Garcia Lorca (6).
22.35 Musique : Le Concert. Acanthes. Récital Martial Solal. Enregistré le 20 juillet 1996, à Villeneuve-lès-Avignon.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Anne-Catherine Lochard ; Rub a dub dub, carnet de voyage ; Rémanences : Broullamini ; Des mots dans le vent ; La Durée du cul. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Grands royaumes d'Afrique ; 3.12 Jean Rouch ; 3.50, Amour et symétrie ; 3.59, Jacques Bordone ; 4.52, Sérénade interrompue ; 5.05, Phoolan Devi, entre histoire et légende, ou le pot de terre contre les pots de fer ; 6.25, Simone Jacquemard (La Gloire d'Ishwara).

France-Musique
20.05 Voix souvenirs. Suzanne Sarroca, soprano. La Damnation de Faust : D'Amour, l'ardente flamme (Marguerite, 4e partie), de Berlioz, par l'Orchestre radio-lyrique, dir. Robert Benedetti (enregistré en 1957) ; Aïda : Vers nous reviens vainqueur (acte 1) et Air du Nil (acte 3), de Verdi (enregistré en 1959 et 1961) ; œuvres de Meyerbeer, Gounod.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Les magiciens de la Terre : Inde et Pakistan : Le Qawwali, livre de Claire Devos. - 2. Premier déclic : Le Festival America 96 de Lille. - 3. Deuxième déclic : Trouble-fête. - 4. Le jazz probablement : Jacques Thollot, batteur, pianiste, compositeur.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique. I Capuleti e i Montecchi, de Bellini, par la Chorale et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. Muti, Baltsa (Roméo), Gruberova (Giulietta).
22.10 Soirée lyrique... (Suite). Œuvres de Tchaïkovski, Berlioz, Gounod, Delius, Bernstein. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent. De Marie-Laurence Widmer-Baggiolini et Luc Mariot. La Suisse en morceaux.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Journal d'un curé de campagne ■■■ Film de Robert Bresson (1950, N., 115 min) 85657829
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Mengele, le rapport final.
21.30 Baffin.
21.55 La Java des volcans.
22.50 Tout beau pour le boulot.
23.30 Portraits d'Alain Cavalier. La gaveuse.
23.45 Paris Black Night.
0.35 Sous-mariniers, un métier pas comme les autres (55 min).

Paris Première

20.30 Premières loges.
21.00 Les Copains d'abord ■■ Film de Lawrence Kasdan (1983, v.o., 95 min) 41496389
22.35 Count Basie. De Matthew Seig. Swingin' the Blues.
23.30 Musiques en scène.
0.00 Golf en capitale.
0.30 Le Canal du savoir. Une histoire de jardins, avec Jacques Barrau (60 min).

France Supervision

20.30 Mayerling ■ Film de Terence Young (1969, 100 min) 11373610
22.10 Around Jazz. De Frank Cassenti. [5/5] John Scottfield et Pat Metheny.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Kid ■■■ Film muet de Charlie Chaplin (1921, N., 55 min) 3216900
21.25 Les Amants de la nuit ■■ Film de Nicholas Ray (1947, N., v.o., 95 min) 58242726
23.00 Le Tueur à la voix douce ■ Film de Gordon Douglas (1958, N., v.o., 100 min) 55613455
0.40 Le Gardian ■ Film de Jean De Marguenat (1945, N., 85 min) 75074769

Ciné Cinémas

20.05 Ciné Cinécourts spécial. Invité : Bertrand Tavernier.
20.35 Merci la vie ■■ Film de Bertrand Blier (1990, 170 min) 6011078
22.25 Les Princes de la ville ■ Film de Taylor Hackford (1992, v.o., 180 min) 86471946
1.25 L'Homme sans visage ■ Film de Mel Gibson (1994, v.o., 110 min) 72436301

Série Club

20.45 La Famille Addams. Ça, c'est de la politique.
21.15 Ici Interpol. No flowers for Onno.
21.40 Histoires vraies. Le docteur Pixel.
22.05 ▶ Le Choix de... Fred Zinnemann. Marikeln.
22.30 Jake Cutter. Le tueur de l'Orient.
23.20 Code Quantum. L'enfer du disco.

Canal Jimmy

20.30 Dream On. Partie de poker retourné.
21.00 Le Meilleur du pire.
21.30 Father Ted. Une chanson pour l'Europe.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Torah, torah, torah.
23.00 Sessions. Dog is the night.
23.25 Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée.
23.50 Batman. Une gentille petite famille. Une redoutable mère de famille.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Bâle : Finale (180 min). 74443504
20.00 Formule Indy.
22.00 Course de camions.
23.00 Cyclisme.
0.30 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Hier, aujourd'hui et pour toujours... Film de Mark Rydell (1991, 150 min). Avec Bette Midler. *Comédie dramatique.*
23.00 Délivrance. Film de John Boorman (1972, 110 min). Avec Jon Voight. *Drame.*
1.05 Les Enfants terribles. Film de Jean-Pierre Melville (1949, N., 105 min). Avec Nicole Stéphane. *Drame.*

TMC
20.35 Chouans ! Film de Philippe de Broca (1988, 180 min). Avec Philippe Noiret. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde
DIMANCHE 29 - LUNDI 30 SEPTEMBRE 1996

Nota bene

par Alain Rollat

IL EST NATURELLEMENT réconfortant d'apprendre que plus de cinq cents scientifiques et historiens ont signé le texte rédigé par le professeur Albert Jacquard, à la demande du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), pour dénoncer la vacuité de la thèse sur la prétendue inégalité des races et la sottise criminelle des démagogues qui en font commerce (*Le Monde* du 28 septembre). La bêtise devient trop envahissante pour qu'on puisse en effet prendre le risque de ne pas rappeler certaines évidences, même si cela conduit à renfoncer des portes qu'on croyait ouvertes. Ce n'est pas parce que le président du Front national répète les mêmes absurdités depuis près de trente ans qu'il faudrait s'en accommoder. Ce serait au contraire – le MRAP a raison – la meilleure façon de les banaliser.

Mais la vertu pédagogique de ces répétitions n'autorise pas à faire l'impasse sur les précautions à observer en la matière. Car le risque est tout aussi grand, dès qu'on entreprend de redémontrer l'imbécillité du discours raciste, de retomber dans le piège tendu par ceux qui le tiennent. Argumenter sur la diversité des races, au nom de la rigueur scientifique, pour prouver l'égalité des hommes, c'est déjà admettre que cette égalité peut être sujette à discussion.

A toutes fins utiles, et pour répondre à l'invitation de plusieurs lecteurs, voici donc ce que précisait Vercors, à ce sujet, dans son fameux « Message aux enseignants » (*Le Monde* daté 15-16 septembre) : *« J'adjure les éducateurs qu'ils réfléchissent bien. Certes, la tentation est grande de répondre aux racistes dans leur propre domaine quand on est aussi sûr que nous le sommes qu'ils ont tort. Mais c'est une tentation dangereuse. A partir du moment où nous aurons introduit nous-mêmes le cheval de Troie des arguments pour et contre, des preuves que l'adversaire peut toujours discuter, cela deviendra vite une discussion de savants ; et dans une discussion de savants, l'enfant saura-t-il juger qui a raison et qui a tort ? Je suis certain que ce qu'il faut faire, c'est exactement le contraire. Ce qu'il faut montrer aux enfants, dès le départ, c'est que ce que nous appelons humanité se situe justement hors de toute biologie, absolument hors du terrain où les racistes prétendent se tenir et seraient trop heureux de nous entraîner. Certes, on peut leur répondre aussi sur ce plan-là, mais à condition que ce soit par-dessus le marché. A condition d'avoir montré d'abord, de façon indubitable pour l'enfant, que ce qui fera de lui un homme, avec les droits et les devoirs d'un homme, ce n'est pas sa constitution, ni celle de son voisin, mais le bon usage de son cerveau dans la lutte qu'il mènera, avec toute l'humanité, contre les obstacles opposés par la nature à l'épanouissement de l'espèce humaine, à sa connaissance d'elle-même et des choses, à sa victoire, à son règne matériel et spirituel sur le reste de l'univers. »* Ce texte d'actualité n'a, après tout, que trente-six ans.

Manifestations de soutien aux sans-papiers à Paris et en province

Les organisations de gauche réclament l'abrogation des lois Pasqua

LES PRINCIPAUX SYNDICATS (CGT, CFDT, FSU, FEN), les partis de gauche et plusieurs dizaines d'associations appelaient à une manifestation de soutien aux sans-papiers de l'église Saint-Bernard, samedi 28 septembre dans l'après-midi, à Paris, entre la place de la République et le carrefour Jaurès. *« Nous sommes tous régularisables ! », « abrogation des lois racistes et xénophobes »*, devaient être les mots d'ordre inscrits sur les banderoles placées en tête du cortège ouvert par les Africains en quête d'autorisations de séjour.

Le défilé parisien, comme ceux prévus dans plusieurs villes de province, est soutenu par un *« appel à la solidarité »* signé par de nombreux intellectuels réclamant *« l'abolition des lois Pasqua »* (*Le Monde* du 26 septembre). Même si la mobilisation a été forte, le défilé de samedi peut aussi bien traduire l'a proposé la Commission nationale consultative des droits de l'homme. L'activation des « collectifs » de soutien en banlieue parisienne et en province est aussi attendue.

Les sans-papiers tentent aussi de remobiliser les milieux religieux. Mais le conflit qui les oppose au nouveau curé de Saint-Bernard, le Père Marcel Rineau (qui a remplacé, depuis le 1er septembre Henri Coindé, le prêtre en poste au moment de l'occupation de l'église), traduit un climat d'exaspération réciproque. Invités par le prêtre à rencontrer les paroissiens, dimanche 29 septembre après la messe, les Africains ont rendu publique cette initiative, qui devait rester discrète, mais correspondait à leur désir d'attirer à nouveau les médias. Inquiet de cette publicité et soucieux d'éviter un nouveau *« show médiatique »*, le Père Rineau a reporté le rendez-vous. *« Ce serait très malvenu, car nous sommes sous haute surveillance »*, nous a-t-il déclaré. Vendredi cependant, les Africains dénonçaient les *« pressions policières sur le curé de Saint-Bernard »* et restaient déterminés à ne pas tenir compte du report de l'invitation.

À LA RECHERCHE DE RELAIS

Depuis le 12 septembre, les sans-papiers occupent un local du comité d'entreprise de la BNP, au 32, de la rue du Faubourg-Poissonnière (Paris 10e). Vendredi 27 dans l'après-midi, les étages étaient quasi déserts : c'était l'heure de la sieste, et ceux qui n'étaient pas partis travailler étaient réunis au second pour un conseil de famille improvisé. On répétait la *Chanson des sans-papiers*, avec un groupe de musiciens.

Pour sortir de l'impasse, les Africains recherchent aussi des relais politiques. Des contacts on été pris avec les principaux groupes parlementaires dans le but d'obtenir que des délégués puissent témoigner de leur situation devant des parlementaires et obtenir l'ouverture de *« négociations sur la base de critères objectifs »*, comme le chant du cygne d'un mouvement – qui dure depuis six mois et a été marqué par une grève de la faim de cinquante jours – qu'un nouveau départ qu'espèrent les Africains dont la situation est loin d'être réglée.

Sur les quelque trois cents adultes qui avaient investi l'église Saint-Ambroise en mars, environ quatre-vingts ont bénéficié d'une régularisation, autrement dit une carte de séjour de trois mois éventuellement renouvelable, estime Ababacar Diop, un de leurs porte-parole. Une dizaine ont été effectivement reconduits à la frontière. Plus de deux cents personnes du groupe initial restent donc dans l'illégalité.

Certains affrontent des situations juridiques kafkaïennes. Ainsi, Alassane Traore, père de trois enfants nés en France avant 1993, dont deux sont suivis pour tuberculose, a-t-il été récemment condamné à quatre mois de prison ferme et dix années d'interdiction du territoire pour simple séjour irrégulier par le tribunal correctionnel de Paris. Déjà condamné auparavant à une interdiction du territoire, M. Traore avait bénéficié d'un ajournement de cette peine en raison de sa situation familiale. Le tribunal lui avait alors conseillé de mettre à profit ce répit pour obtenir une régularisation. Mais les nouveaux juges n'ont pas apprécié le fait qu'il suive ce conseil à sa façon en participant à l'occupation de Saint-Ambroise puis de Saint-Bernard.

Philippe Bernard et Cécile Prieur

Un « charter européen » vers le Zaïre et le Sénégal

Quarante-trois Zaïrois et vingt-quatre Sénégalais en situation irrégulière ont été reconduits, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 septembre, vers leur pays d'origine à bord d'un charter d'Eurolair. Dix-huit d'entre eux avaient été embarqués aux Pays-Bas, trois en Allemagne, les autres à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Depuis le début de l'année, il s'agit du sixième « charter européen » vers Kinshasa. Un Zaïrois, interpellé vendredi matin à Evreux (Eure) afin d'être placé sur ce vol, a été sérieusement blessé aux parties génitales lors l'une bagarre avec les policiers. Nzau Nsumbu a été opéré sous anesthésie générale. Le procureur d'Evreux a ouvert une information judiciaire pour *« rébellion et refus de se soumettre à une reconduite à la frontière »*.

M. Chirac affirme « la nécessité et l'avenir » du Rafale

AVORD (Cher)
de notre envoyé spécial

« On a vraiment une belle armée, et il faut en prendre soin », a déclaré Jacques Chirac devant un parterre d'aviateurs, vendredi 27 septembre. Le chef de l'Etat, qui venait d'assister à une démonstration de l'armée de l'air sur la base d'Avord (Cher), s'est fait présenter une série de matériels, parmi lesquels les avions Mirage 2000-N de la force nucléaire, un Mirage IV-P de reconnaissance stratégique et un avion Gabriel de guerre électronique.

Evoquant la loi de programmation militaire 1997-2002, M. Chirac a assuré : *« Nous ne pouvons pas nous permettre de recul, ni d'hésitations. Cela demande du courage et des sacrifices. Quelle que soit la rigueur des temps, les décisions prises ne seront pas remises en cause. »* Il a évoqué *« la nécessité et l'avenir du Rafale »*. Dans un entretien à *Air et Cosmos* du 28 septembre, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, indique que le Rafale entrera en service opérationnel en 2005. Durant les six prochaines années, le nombre d'avions de combat passera de 405 à 360, dont 60 Mirage 2000-N des forces nucléaires stratégiques.

J. L.

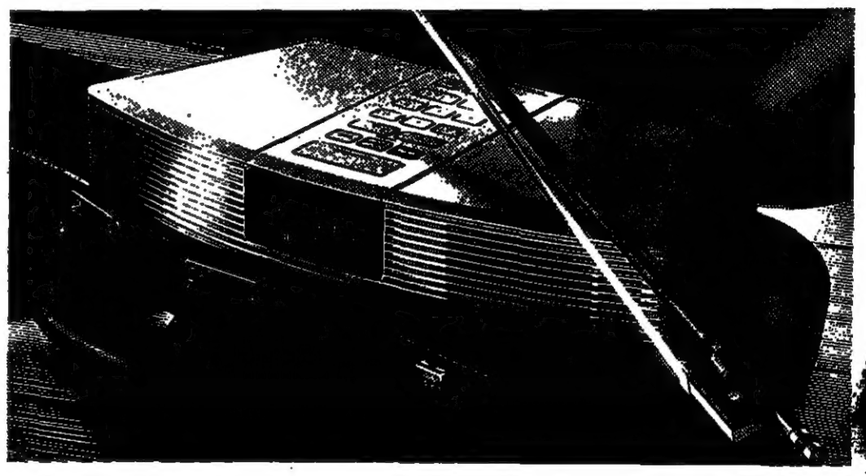

Les cheminots de Marseille reconduisent leur grève

A MARSEILLE, le conflit à la SNCF se durcit : pour le cinquième jour consécutif, la grève a été reconduite, samedi 28 septembre, par 90 % des 450 agents de conduite du dépôt de Marseille. Les négociations entre direction régionale et syndicats se sont prolongées sans succès jusqu'au milieu de la nuit de vendredi à samedi et devaient reprendre samedi après-midi aux alentours de 15 heures.

La journée de samedi devait être fortement perturbée. Un train grandes lignes sur quatre devait circuler. Seuls six trains étaient attendus sur la transversale Bordeaux-Marseille-Nice, huit sur Metz ou Strasbourg-Marseille-Nice et Vintimille, deux sur Nice-Nantes et neuf Paris-Nice *via* Lyon et Marseille. Un train express régional sur cinq seulement devait circuler. Les *liaisons les plus menacées étaient* Marseille-Aix, Marseille-Miramas-Avignon et Marseille-Toulon-Les Arcs.

Quant au trafic TGV, il ne devait pas être affecté par ce nouvel arrêt de travail. A moins que les voies de la gare Saint-Charles soient de nouveau bloquées par les grévistes, qui ont empêché vendredi tous les trains d'entrer en gare entre 11 h 30 et 20 heures. Pas moins de 6 000 personnes ont dû transiter par d'autres gares de la région. Un tel scénario ne devrait toutefois pas se renouveler puisque la direction a accepté de suspendre l'application de l'une des mesures qu'elle avait prise et qui était à l'origine du mouvement : la conversion de six agents de conduite de la gare maritime de Marseille en agents d'exploitation, aux fonctions plus larges, est repoussée de plusieurs mois.

Les agents de conduite marseillais réclament également la modernisation des locomotives des trains affectés au transport de fret. Au dépôt de Miramas (gare de triage dans les Bouches-du-Rhône), elles ont en moyenne quarante ans. Les grévistes aimeraient les voir rajeunir d'une vingtaine d'années afin que leurs conditions de travail s'améliorent.

Mais c'est l'emploi qui est au cœur de ce mouvement que les syndicats interprètent volontiers comme la continuation du conflit de l'hiver 1995. La fin du moratoire, qui, au début de l'année, a gelé pour six mois toute restructuration des services, se solde sur la région de Marseille par l'annonce de 200 à 250 suppressions d'emplois. Soixante-quatre postes doivent être supprimés dès le 29 septembre, jour du passage au service d'hiver.

Tous les yeux sont rivés sur Marseille. Si la direction cède, elle craint que le mouvement ne s'étende. Toute la semaine, en effet, les initiatives se sont multipliées en province pour protester contre les réductions d'effectifs (4 500 suppressions d'emplois en 1996) : vingt et un préavis ont été déposés. A Toulouse, la situation devait toutefois être normale samedi. Les contrôleurs SNCF de la région, réunis vendredi 27 septembre dans la soirée en assemblée générale, ont voté la suspension de la grève qu'ils avaient entamée en début d'après-midi. Au cours d'une réunion qui s'est tenue vendredi, la direction aurait, selon la CFDT, pris *« des engagements en matière d'effectifs »*. De la même manière, en Lorraine, la grève des contrôleurs SNCF, qui aura duré deux jours, jeudi 26 et vendredi 27, est pour l'instant interrompue.

Luc Leroux (à Marseille) et Virginie Malingre

Des peines de douze à dix-huit ans de prison dans l'affaire Madrénas

LA COUR D'ASSISES des Pyrénées-Orientales a condamné, vendredi 27 septembre, Jean Xatard et Fouad Maaref à dix-huit ans de réclusion criminelle pour avoir commandité une tentative d'assassinat commise, le 5 février 1993, contre Jean-Claude Madrénas, alors maire CDS de Barges. M. Madrénas a perdu une jambe dans l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture. Les auteurs de l'attentat, François Turlais et Jean-Michel Paul, ont été respectivement condamnés à quinze et douze ans de réclusion criminelle. Me Jacques Martin, avocat de Fouad Maaref, qui avait été mis en liberté par la chambre d'accusation le 31 janvier 1995, avait insisté sur les *« tonnes de doutes »* que cinq jours de débat n'ont pas permis de lever : absence de mobile, déclarations contradictoires d'un accusateur, absence d'éléments matériels. Me Eric Dupont-Moretti et Alain Furbury, défenseurs de Jean Xatard, avaient eux aussi repris chaque détail d'un crime dont les raisons restent encore mystérieuses.

Tirage du *Monde* daté samedi 28 septembre : 490 581 exemplaires

Un petit miracle d'acoustique pour un son plus vrai que nature.

La Bose® Wave® radio est une radio au son riche et plein pour chaque pièce de la maison.
Savourez l'effleurement des cordes d'un violon dans votre cuisine, ou le panache d'un grand orchestre dans votre chambre à coucher. La Bose Wave radio remplit l'espace d'un son bien plus puissant, plus détaillé et plus réaliste que ne pourrait le faire toute autre radio d'un aussi petit format. Le secret de cette sonorité exceptionnelle: le principe Acoustic Waveguide® appliqué aux haut-parleurs. Une technologie d'ailleurs couronnée de plusieurs prix.

Conçue pour votre plaisir.
La Bose Wave radio s'écoute dans toutes les pièces de la maison et peut s'utiliser à distance grâce à sa télécommande au format carte de crédit. Elle se connecte aux sources externes de votre choix: platine C.D. ou cassettes, ordinateur, téléviseur... En plus elle est dotée de présélections, de deux alarmes et de nombreux autres atouts.
La Wave radio est disponible uniquement auprès de Bose. Appelez-nous gratuitement au No. 05 29 50 14 ou envoyez-nous par courrier ou par fax le coupon ci-dessous pour recevoir gratuitement un complément d'informations.

Il faut l'entendre pour le croire.
Vous pouvez aussi nous appeler dès maintenant pour essayer la Wave radio, chez vous, pendant 14 jours. Si vous en êtes satisfait vous la gardez, sinon, nous vous la reprendrons sans aucune question! Vous comprendrez pourquoi *Sciences et Vie* a écrit: "...Une performance remarquable, défiant les lois de l'acoustique." Alors, laissez-vous convaincre, et appelez-nous dès maintenant...

N°Vert 05 29 50 14
Lors de votre appel, veuillez mentionner le numéro de référence 7038.
Oui, je veux en savoir plus sur la Bose Wave radio.
Nom _____ M/Mme/Mlle
Tél. _____ en journée
_____ en soirée
Adresse: _____
_____
Code postal: _____ Ville _____
7038
A renvoyer sous enveloppe non-affranchie à Bose Libre Réponse 10053, 59069 Roubaix Cedex 1.
Ou à faxer au: (16) 20 45 60 98
BOSE Better sound through research.